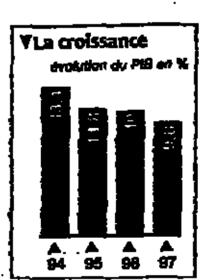
LE MONDE ÉCONOMIE

■ Les privatisations en Chine
■ Immobilier : 2 pages d'annonces



Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – N° 16568 – 7,50 F - 1,13 EURO | MARDI 5 MAI 1998 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Les « affaires » du RPR

■ Tournant dans l'enquête sur le financement du parti néogaulliste

■ Devant le juge, Robert Galley, ancien trésorier, évoque le rôle de Jacques Chirac

■ Perquisition à la Mairie de Paris sur des dossiers de salariés employés par le Rassemblement

Lire page 8

Euro : tollé en Allemagne

● Violentes attaques outre-Rhin contre le compromis sur la Banque centrale ● Helmut Kohl accusé d'avoir cédé à la France ● Jacques Delors chargé d'une mission sur la réforme des institutions européennes

LE COMPROMIS élaboré, samedi 2 mai, par le Sommet de Bruxelles, qui a passé douze heures à marchander le partage du mandat du premier président de la Banque centrale européenne, suscite un malaise général en Europe, singulièrement en Allemagne. Nommé pour huit ans, Wim Duisenberg a été contraint de céder *« volontairement »* la place dans quatre ans à un Français. *« On ne rit pas »*, a badiné Jacques Chirac en présentant ce compromis et en assurant qu'il ne remet pas en cause l'indépendance de la Banque centrale. A cinq mois des élections législatives en Allemagne, Helmut Kohl est accusé, par l'opposition et par la presse, d'avoir sacrifié la confiance en la nouvelle monnaie que l'opinion a déjà beaucoup de mal à accepter. En difficulté, le champion allemand de la cause européenne est attendu mercredi 6 mai à Avignon pour un sommet franco-allemand.

Jacques Chirac a suggéré de confier à Jacques Delors une mission sur la réforme des institutions européennes.

Certains analystes craignaient une réaction négative des marchés. Mais les opérateurs étaient soulagés de ce qu'un compromis ait finalement été trouvé, permettant de mettre l'euro sur les rails. Les marchés européens ont ouvert en hausse, lundi matin. La Bourse de Paris gagnait 1,75 % tandis que Francfort progressait de 1,44 %. Le dollar était stable face aux devises européennes.

Lire pages 2, 3 et 35 et notre éditorial page 15



CLAUDE DITYVON

Les Aventures de mai

IL Y A TRENTE ANS, la France s'installait dans le tourbillon des contestations étudiantes, des grèves et des prises de parole de *Mai 68*. Durant quatre semaines, *Le Monde* raconte cette étape de l'Histoire contemporaine en publiant un roman-feuilleton historique : *Les Aventures de mai*, rédigé par Patrick Rambaud, l'écrivain couronné en 1997 par l'Académie française et l'académie Goncourt pour *La Bataille*.

Ce recours au savoir-faire d'un romancier se fonde sur la conviction que cette époque ne peut être restituée dans sa diversité que grâce à la vision intime de ceux qui l'ont vécue. Patrick Rambaud, aidé du service de documentation du *Monde*, a donc repris, jour par jour, les faits comme les propos publics ; mais, armé de ses personnages, il s'est employé à recréer le climat de ce moment particulier.

Le Monde renoue ainsi avec un genre, le feuilleton, qui donna naissance, sous Louis-Philippe, aux forts tirages de la presse moderne lorsque Armand Dutacq, au *Siècle*, et Emile de Girardin, à *La Presse*, décidèrent de retenir leurs lecteurs en publiant des romans découpés en épisodes. Chaque jour, la livraison du romancier sera accompagnée d'un regard de photographe, celui de Claude Dytivon. Notre collaborateur Michel Braudeau dressera le portrait d'un des acteurs de Mai 68, anonymes ou célèbres, qui se retournent, trente ans après, vers un épisode de l'Histoire qui a changé leur vie.

Lire pages 12 et 13

Corot envolé

Le Chemin de Sèvres, dérobé dimanche 3 mai au Musée du Louvre, n'a pu être retrouvé, malgré la fouille de plusieurs milliers de visiteurs. p. 31

Victimes du 17 octobre 1961

Le rapport du conseiller d'Etat Dieudonné Mandelkern évalue à plusieurs dizaines le nombre des victimes de la répression sanglante de la manifestation du FLN algérien à Paris au soir du 17 octobre 1961. Il note aussi la disparition de nombreuses archives. p. 8

La puissance de British Aerospace

Au moment où il change de président, le constructeur aéronautique apparaît de plus en plus puissant en Europe. p. 18

Gérer les migrations

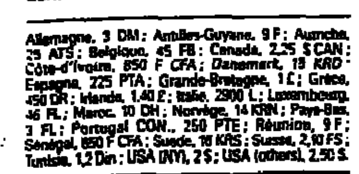
Sami Nair, délégué interministériel au codéveloppement, veut réduire l'immigration irrégulière en développant le *partenariat avec les pays d'origine*. Entretien p. 14

Surfer en liberté

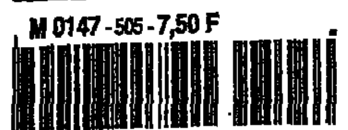
Firefly, une petite entreprise du Massachusetts propose aux internautes un « passeport » pour protéger leur vie privée. p. 28

Un entretien avec Pierre Lescure

Le PDG de Canal Plus regrette l'étroitesse de vue de la Commission européenne à propos de la concurrence dans le *domaine audiovisuel*. p. 22



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0147 - 505 - 7,50 F

Vingt « nègres marrons » guyanais en balade sur la planète Paris

PEUT-ÊTRE raconteront-ils un jour. Peut-être même riront-ils de leurs surprises, de leurs naïvetés, de leurs frayeurs d'alors. Aujourd'hui, c'est trop tôt. Ils sont comme éblouis, étourdis et songeurs. C'est qu'ils viennent de si loin... Invités en métropole pour célébrer le 150e anniversaire de l'abolition de l'esclavage, vingt descendants guyanais des fameux nègres marrons (ces esclaves fugitifs établis en tribus dès le XVIIIe siècle sur les rives du Maroni) ont expérimenté ce que les astronautes Amstrong et Aldrin ont vécu, il y a vingt-neuf ans : le débarquement sur une autre planète. Le grand choc.

Originaires du village de Grand-Santi, situé à une dizaine d'heures de pirogue de Saint-Laurent du Maroni, les voyageurs – qui parlent taki-taki et vivent d'ordinaire torse nu et en pagne – ont donc atterri dans la froidure parisienne il y a deux semaines, l'âme en ébullition. Ces rues, ces voitures, ces immeubles, ces jardins, ces carrefours. *« C'est encore Paris ? »*, demandaient-ils à chaque croisement. Oui, Paris était immense. Ils le comprirent, le souffle coupé, en observant la vue depuis la butte Montmartre. Et l'un d'eux, alors, eut cette exclamation : *« Il a dû en falloir des esclaves, pour construire Paris ! »*

Car tout, tout leur paraissait ahurissant : la frénésie de la circulation parisienne et la beauté des parterres, le luxe des magasins et les lustres de l'Assemblée nationale, où les reçut Laurent Fabius, le buste de Dalida immortalisée à Montmartre et la pyramide du Louvre, qu'ils jugèrent irréelle ; le sinistre fort de Joux, où mourut Toussaint Louverture et où ils eurent si froid, et le confort douillet des pavillons de province, où ils notèrent avec envie que l'on pouvait cuisiner, se laver et faire sa lessive sans être obligé de sortir de chez soi. Et puis la neige, bien sûr. La neige, dont ils ont fait des boules et observé la fonte. *« Ma tête a fait grossir mes yeux »*, disait une jeune femme, effarée à l'idée que son bouillonnement intérieur puisse transformer son regard. Trop, trop de choses à voir.

Au fond, ils n'avaient jamais imaginé que la main de l'homme puisse intervenir si lourdement sur la nature, qu'elle puisse l'organiser, la contrôler et même la bouleverser jusqu'à *« découper une montagne pour fabriquer une route »*. La route en question, sinueuse et pentue, emplit le groupe d'effroi, en plein cœur du Jura. Mais l'hommage fut néanmoins unanime : *« Qu'est-ce qu'ils travaillent dur, ces Blancs ! »*

Ils sont repartis vers Cayenne au matin du 1er mai, épuisés et rêveurs. Fiers surtout. Ils avaient chanté, dansé, honoré leur culture devant plusieurs ministres et dans plusieurs lycées. Des photos dans la presse régionale témoignaient de leur succès et des cadeaux pour le village donneraient à leur retour un air de fête, une touche d'éclat. Aténiba, elle, serait la plus discrète. Ce qu'elle ramenait de métropole mettrait plusieurs mois à éclore. Car, dans son sac, il n'y avait que des graines : roses, pensées, tulipes, glaïeuls... Elle les imaginait autour de sa maison, au bord du Maroni. Rappel vibrant d'un voyage à Paris...

Annick Cojean

Le FN en échec à Toulon

LA CANDIDATE socialiste, Odette Casanova, a été élue députée dans la première circonscription de Toulon, dimanche 3 mai, en battant au second tour, de 33 voix, celle du Front national, Cendrine Le Chevallier. L'élection de son mari, Jean-Marie Le Chevallier, maire de la ville depuis 1995, avait été annulée par le Conseil constitutionnel pour infraction à la législation sur le financement des campagnes électorales. Les dirigeants de la droite républicaine avaient refusé de prendre parti dans ce duel, après l'élimination de leur candidat au premier tour. Lionel Jospin a vu dans ce résultat *« un signe extrêmement positif »*.

Lire page 6

POINT DE VUE : L'APRÈS-EURO

Embarquement pour l'inconnu ?

par Yves Mény

Le Monde, en collaboration avec le Centre Robert-Schuman de l'Institut universitaire de Florence, commence aujourd'hui la publication d'une série de points de vue sur les implications du lancement de l'euro pour les systèmes politiques nationaux et les institutions européennes.

L'EURO est là, il existe. Mais à l'image de ces réalités virtuelles auxquelles nous ont habitués les nouvelles technologies, il est encore difficile d'en évaluer l'impact et les potentialités. Un acte décisif, capital, a été effectué, mais l'opinion publique risque d'être frustrée par l'absence de conséquences visibles et immédiates de cette révolution.

L'euro ne circulera pas en tant que monnaie d'échange usuelle avant plusieurs années et, entretemps, la transition ne produira ni miracle ni catastrophe. S'ils doivent survenir, ce sera pour des raisons qui lui seront largement étrangères. L'opinion risque de ne retenir dans un premier temps que les petites difficultés quotidiennes et les problèmes d'adaptation monétaire et mentale qui accompagnent inéluctablement un changement de cette nature. L'arbre du quotidien risque de cacher la forêt du moyen et long terme et, malheureusement, les élites politiques françaises, en particulier, et européennes, en général, ne font rien ou pas grand-chose pour dessiner les options que ce choix fondamental implique pour l'Union européenne et ses composantes, les Etats-membres.

Pour l'essentiel, les vues sur le futur de l'Union européenne s'organisent autour de quelques points qui rassemblent un ample consensus : l'élargissement à l'Est est à la fois un devoir historique et moral, culturel et économique, en dépit de ses énormes difficultés.

Lire la suite page 16 et les articles de Yves-Thibault de Silguy et de huit constitutionnalistes européens page 17

Yves Mény est directeur du Centre Robert-Schuman à l'Institut universitaire européen de Florence.

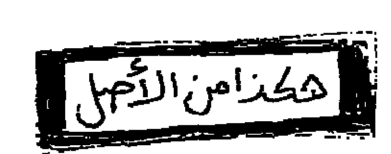
A la mémoire de Cerdan



HACINE CHERIFI

CINQUANTE ANS après Marcel Cerdan, un boxeur Français s'est emparé d'un titre mondial des poids moyens. En battant l'Américain Keith Holmes aux points, dimanche 3 mai, à Villeurbanne (Rhône), Hacine Cherifi, trente ans, est devenu champion du monde de la WBC, l'une des quatre fédérations à mettre en jeu ce titre.

Lire page 27



MONNAIE UNIQUE La presse d'outre-Rhin n'est pas tendre pour le compromis sur la présidence de la Banque centrale européenne conclu par les chefs d'Etat et de gouvernement des quinze pays de l'Union européenne réunis en sommet extraordinaire, du 1er au 3 mai à Bruxelles. ● WIM DUISENBERG est certes nommé pour huit ans mais il cédera sa place, *« en raison de son âge »*, en 2002, à un candidat



français. Plusieurs journaux allemands estiment que cette solution est *« bancale »* et déplorent que le chancelier Kohl ait perdu cette épreuve de force avec la France. ● LE PARLEMENT EUROPÉEN auditionnera, dès la fin de la semaine à Strasbourg, les membres du directoire de la banque et son président pour savoir, notamment, si ce dernier n'a pas subi de *« pressions »*. *(Lire aussi notre éditorial page 15.)*

Le conflit sur la présidence de la BCE ternit le lancement de l'euro

Les Quinze ont entériné « de facto » un partage du mandat de huit ans du Néerlandais Wim Duisenberg à la tête de la Banque centrale européenne. Une « lourde erreur », selon l'opposition allemande, qui reproche au chancelier Kohl d'avoir cédé aux exigences françaises

LE COMPROMIS sur la nomination du président de la Banque centrale européenne (BCE), que les chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze ont adopté dans la nuit du samedi au dimanche 3 mai à Bruxelles, a suscité une vague de réactions indignées en Europe, où beaucoup craignent qu'il n'obère dès le départ la confiance dans la nouvelle monnaie européenne. Désigné pour huit ans, mais contraint de céder *« volontairement »* la place dans quatre ans à un Français, Wim Duisenberg va devoir faire preuve de beaucoup de doigté pour prouver devant le Parlement européen, qui doit l'auditionner le 7 mai, que cette décision ne remet pas en cause l'indépendance de la BCE.

L'issue du Conseil européen place le chancelier Kohl dans une situation très difficile face à son opinion publique, qui avait déjà bien du mal à aborder avec sérénité cette nouvelle phase de l'intégration européenne. Le chancelier et les dirigeants français en parleront lors du sommet franco-allemand, mercredi 6 mai, à Avignon. Tard dans la nuit bruxelloise, le chancelier et son ministre des finances ont tenté de désamorcer le feux des critiques au cours d'une très longue conférence de presse. *« Ce furent des négociations inhabituellement dures, une des heures les plus difficiles de la construction européenne »*, s'est-il défendu, en affirmant que le principal en définitive était d'avoir Wim Duisenberg, le meilleur candidat possible pour l'Allemagne, dans la période cruciale de la mise en place de la BCE.

Pour le chancelier de l'unité allemande, qui comptait profiter du sommet de Bruxelles pour renforcer sa stature d'Européen à cinq mois d'élections particulièrement difficiles, c'est raté ! Quoiqu'il dise, le compromis jette le doute en Allemagne sur l'indépendance réelle de la BCE et c'est un problème pour lui alors que les affaires européennes sont le dernier domaine où les Allemands jugent M. Kohl plus compétent que son rival social-démocrate, Gerhard Schröder.

Si les partisans du chancelier insistent sur l'entrée en vigueur de l'euro, les sociaux-démocrates ont beau jeu de critiquer le compromis. Sachant la monnaie unique irréversible, leurs dirigeants ont cependant veillé à ne pas aller trop loin dans la critique, se contentant de faire ce qu'il faut pour gâcher définitivement la fête de M. Kohl. Le porte-parole du candidat de l'opposition à la chancellerie a estimé que l'on affectait la confiance dans la nouvelle monnaie en commençant par une violation du traité. *« Cela pourrait porter préjudice à l'entreprise importante et historique qu'est l'euro ainsi qu'à sa stabilité interne et externe »*, a-t-il déclaré. Le président du SPD, Oskar Lafontaine, a toutefois rappelé que l'avènement de l'euro était *« un nouveau chapitre de l'histoire allemande et européenne »*.

La France est vivement prise à partie dans de nombreux commentaires pour son attitude. L'eurosceptique Edmund Stoiber, ministre-président de Bavière (CSU), qui affronte des élections régionales, début septembre, a jugé que Paris portait la responsabilité de cette affaire. Il a souligné qu'avec cette solution, on ne ferait pas échec au scepticisme des gens. Les économistes sont encore plus critiques. *« La durée de huit ans du mandat est spécifiée de manière sérieuse dans le traité. On ne peut pas élire quelqu'un qui a annoncé par avance qu'il démissionnerait prématurement ! »*, s'est indigné Herbert Hax, le chef des cinq « sages » – ces économistes indépendants qui étudient la conjoncture pour le gouvernement. Les plus favorables à l'euro sont sur la défensive, comme le président du patronat industriel, Hans Olaf Henkel, qui a parlé d'une solution *« bancale »*.

La presse allemande, qui avait multiplié depuis des mois les annonces de compromis sur la présidence de la BCE, tire à boulets rouges. Le quotidien populaire *Bild Zeitung* titre sur *« le compromis bancal »* et parle d'un *« accouchement aux forceps »*.

> En Europe, beaucoup craignent que le compromis n'obère dès le départ la confiance dans la nouvelle monnaie européenne

La *Frankfurter Allgemeine Zeitung* s'inquiète de l'*« ombre sur l'union monétaire »* et le quotidien des affaires *Handelsblatt* juge que *« les eurosceptiques en Allemagne vont se sentir confortés au vu des maquignonnages bruxellois »*. Le quotidien *Die Welt* est plus positif, titrant son éditorial sur *« un jour historique »*.

A quelques jours des législatives du 6 mai aux Pays-Bas, les dirigeants néerlandais ont défendu le compromis de Bruxelles au nom du réalisme. Les partis gouvernementaux, en tête dans les sondages, espèrent – avec la nomination de M. Duisenberg – rassurer ceux des électeurs qui craignent d'échanger un florin fort contre une monnaie unique affaiblie par les pays du Sud. En revanche, l'opposition clame que le premier ministre, Wim Kok, a cédé trop vite aux injonctions de Paris.

Enfin, le président Jacques Chirac a assuré, dimanche soir sur TF 1, que le compromis ne menacerait nullement la liberté de manœuvre du futur patron de la BCE, qui *« doit être totalement indépendant »*. Contre toute évidence, le président de la République a assuré que M. Duisenberg avait pris la décision de ne faire qu'une partie de son mandat *« de sa propre volonté, sans que personne ne le lui ai demandé »*. *« Cela a permis, effectivement de dénouer les difficultés »*, a-t-il dit, en se réjouissant que *« la France va avoir, pendant quelques mois, à la fois le président et le vice-président »*, dans la phase capitale du démarrage de l'Union monétaire.

Henri de Bresson avec Arnaud Leparmentier (à Bonn) et Alain Franco (à La Haye)

Une mission pour Jacques Delors

Jacques Delors chargé d'une mission sur la réforme des institutions européennes ? C'est ce qu'a laissé entendre le président de la République, dimanche soir 3 mai, en réponse aux questions de Michel Field sur TF 1. Après avoir rendu un hommage appuyé à l'ancien président de la Commission, qui, a-t-il dit, *« a donné tant de son énergie, de son intelligence, à la construction européenne »*, M. Chirac a suggéré qu'il pourrait *« essayer de conseiller les autorités européennes sur le meilleur compromis à élaborer pour permettre aux institutions de bien fonctionner dans l'avenir »*.

Cette proposition permettrait de relancer les réflexions sur l'union politique européenne, plus indispensable que jamais après le demi-échec du traité d'Amsterdam. Jacques Delors, qui a quitté la Commission en janvier 1995, dirige depuis l'année dernière une nouvelle fondation, Notre Europe, créée à Paris avec le soutien du chancelier Kohl, pour réfléchir à l'avenir de la construction européenne.

« On ne peut pas indéfiniment mener les batailles du passé »

« C'EST UNE très grande réforme que de décider de renoncer à sa propre monnaie et de créer une monnaie commune. Et c'est un très grand changement qui, pour une fois en Europe, n'est pas fait par les armes, a déclaré Jacques Chirac, dimanche 3 mai, sur TF 1. *Cette fois-ci, c'est un libre consentement de chacun qui nous a permis de franchir ce pas décisif, qui va donner à l'Europe le moyen d'exister, d'être la première puissance économique, financière, et par là même de renforcer considérablement son poids politique dans le monde.*



VERBATIM

» La disparition d'une monnaie, c'est un vrai sacrifice. (...) J'entends dire ici ou là que c'est une catastrophe, mais on ne peut pas indéfiniment mener les batailles du passé, c'est le meilleur moyen de perdre les guerres. Le monde change, évolue, il faut s'adapter. Nous ne pouvions pas rester avec un grand marché unique et des petites monnaies qui risquaient de temps en temps de se battre entre elles, ce qui nous a coûté très cher.

» Plus on est fragile, plus on est soumis à un sentiment de précarité, (...) et plus on est spontanément frileux, plus on a peur du changement. Il faut premièrement expliquer et tenter de convaincre que le progrès passe aujourd'hui par le renforcement des solidarités de la zone géographique à laquelle nous appartenons. Il faut deuxièmement réduire la fracture sociale.

» Nous avons besoin d'institutions adaptées. (...) Le système institutionnel, la manière de prendre des décisions, ne marchent plus. Et donc nous avons besoin d'une grande réforme sur ce point. (...)

» Le conseil de l'euro correspond à quelque chose de nécessaire. Ce n'est pas une instance décisionnelle. La décision, c'est le conseil des ministres des finances et, au-dessus, le conseil des chefs d'Etat et de gouvernement. Mais ce conseil de l'euro marque bien qu'il y a un pouvoir politique en face des banquiers centraux. »

Douze heures de tractations peu glorieuses...

BRUXELLES
de nos envoyés spéciaux

On aurait pu penser que le Sommet de Bruxelles, qui a consacré le lancement de l'euro avec 11 des 15 pays de l'Union européenne, soit pour l'Europe un moment de sérénité. Il n'en a rien été. Arrêtée de longue date, la liste des pays qualifiés a été adoptée en vitesse par les chefs d'Etat et de gouvernement, peu après minuit, dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 mai, au terme d'un long psychodrame de près de 12 heures pour trouver un compromis douteux sur le choix du président de la Banque centrale européenne.

RÉCIT

Des débats marqués par le cynisme *ont accouché d'un* compromis douteux

Ce compromis partage les rôles entre les deux candidats en lice, le Néerlandais Wim Duisenberg et Jean-Claude Trichet, le gouverneur de la Banque de France. M. Duisenberg, qui dirige depuis juillet 1997 l'Institut monétaire européen à Francfort, était appuyé par tous les pays européens, sauf la France. Il a été nommé par huit ans, mais il a dû promettre qu'il n'exercera pas ses fonctions jusqu'au bout. Au plus tard en 2002, il sera replacé par un Français. A l'issue des tractations, Jacques Chirac a confirmé son intention que ce soit M. Trichet. Durant les quatre premières années d'existence de la Banque, un autre Français, le balladurien Christian Noyer, ancien directeur du Trésor, sera vice-président de la BCE.

En cette journée qualifiée à bon droit d'historique, où l'Europe voyait naître sa monnaie, il n'y eut aucune place pour l'idéalisme dans l'enceinte du Conseil. De bout en bout, la dureté, le cynisme, le mensonge caractérisèrent les débats, avec, dans ce triste « cirque », une responsabilité certaine pour la France. *« Ma volonté était qu'il y ait le plus vite possible un Président français, et en attendant, un vice-président français, je suis satisfait »*, a déclaré Jacques Chirac à l'issue des tractations, devant la presse. Lionel Jospin était absent : il avait quitté en début de soirée la séance pour s'envoler vers la Nouvelle-Calédonie.

Vu la détermination manifestée par le président Chirac et les Néerlandais, il apparaissait d'entrée de jeu que le compromis serait difficile. Aussi peu satisfaisante soit-elle, la solution du partage du mandat s'est imposée comme la seule possible dans les circonstances. Restait à en définir les modalités, d'une manière acceptable à la fois pour les Français, les Néerlandais, mais aussi pour les Allemands, dont le chancelier jouait sa crédibilité face une opinion toujours aussi peu convaincue de la nécessité de l'euro.

Le Traité indique que le président de la BCE est nommé pour huit ans, un long bail qui est censé contribuer à assurer son indépendance. Soutenu par une large majorité du Parlement européen, le chancelier Kohl, avec beaucoup de force, a plaidé pour qu'il soit respecté à la lettre, afin que l'euro et la Banque centrale ne pâtissent pas d'emblée d'un déficit de confiance. Il fut suggéré, pour sortir de l'impasse, de se contenter d'une déclaration, sans trace écrite, de M. Duisenberg, indiquant sa volonté de ne pas mener son mandat à son terme. Les Français redoutaient que cela se prête plus tard à des interprétations divergentes.

POSITION DE PRINCIPE

Une seconde proposition fut alors mise sur la table après un long colloque réunissant les Français, les Néerlandais, les Allemands autour de M. Blair. Trop précise, elle revenait pour Bonn à avouer le partage du mandat, et donc à une violation du traité. Dans les couloirs, les journalistes allemands commentaient avec une grande sévérité une telle éventualité. Théo Waigel, le ministre des finances, et le président de la Bundesbank, Hans Tietmeyer, auraient résisté au chancelier, soupçonné d'un accès de faiblesse à l'égard de la France...

Allait-on à l'échec ? Pour l'éviter, le Conseil, à l'initiative du président français, s'orienta vers un montage digne d'un conseil agricole. M. Duisenberg fut invité à comparaître devant les chefs d'Etat et de gouvernement pour exprimer publiquement sa volonté, vu son âge (63 ans), de ne remplir son mandat que jusqu'à la mise en circulation des billets en euro (le 1er janvier 2002) ou, au plus tard, au retrait des signes monétaires nationaux (le 1er juillet 2002). Sa déclaration a été rendue publique. Dans son dernier paragraphe, ce haut fonctionnaire irréprochable, unanimement respecté qui, voici peu, affirmait vouloir exercer l'intégralité du mandat, indique : *« Je tiens à souligner que ceci est ma propre décision, qu'elle est entièrement l'expression de ma volonté librement exprimée et uniquement de ma volonté, que ce n'est sous la pression de personne que j'ai décidé de ne pas servir la totalité du mandat. A l'avenir, également, c'est moi seul qui prendrait la décision de démissionner. »*

Le caractère gênant, presque indigne, de ce texte imposé à M. Duisenberg n'a échappé à personne. Tard dans la nuit, le chancelier Kohl et son ministre des finances ont passé plus d'une heure trente à tenter de se justifier devant leurs journalistes, affirmant que l'Allemagne avait finalement obtenu *« le meilleur candidat possible »* à la tête de la BCE dans un moment particulièrement sensible et que c'était bien le principal.

L'issue de ce conflit – qui aurait dû être réglé à l'avance – ne remet pas en cause l'installation de la Banque centrale, mais elle montre une fois de plus combien il reste difficile de faire l'Europe. La responsabilité de la France, aux yeux de l'opinion publique des autres pays, est engagée. La décision des gouverneurs de banque centrale européenne, en 1996, de coopter M. Duisenberg à la tête de l'IME pour le placer sur une rampe de lancement, tenait du coup de force. Elle renforçait la crainte de Paris de voir la Banque centrale européenne se transformer en une forteresse monétaire incontrôlable. M. Chirac avait fait rappeler, lors du Conseil européen de Dublin, en décembre 1996, qu'il revenait aux chefs d'Etat et de gouvernement de choisir le président de la BCE. Si cette position de principe était justifiée politiquement, elle devenait insoutenable dès lors que la France voulait imposer son candidat.

Fallait-il persister lorsque les autres appuyèrent néanmoins la candidature Duisenberg ? La compétence de celui-ci est reconnue par tous, comme d'ailleurs celle de M. Trichet. Leur philosophie en matière de politique monétaire est voisine, proche de celle de la Bundesbank. La France pouvait sans problème obtenir une vice-présidence... Dimanche à l'aube, M. Chirac expliqua que dans l'Europe telle qu'elle était, il fallait être réaliste et défendre avec pugnacité les intérêts français. *« Aujourd'hui, nous sommes dans un système qui est à l'évidence celui de l'Europe des nations, même si cela n'empêche pas que les solidarités se renforcent sans cesse »*, expliqua le président de la République pour justifier son passage en force.

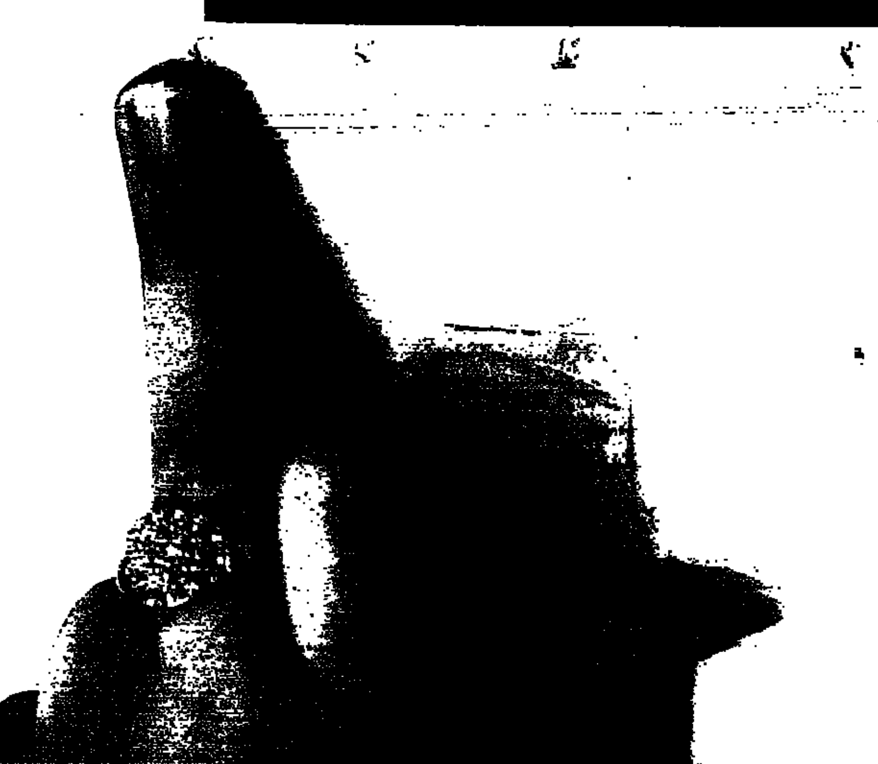
Dans la nuit, une brève réunion des ministres des finances conclut ce sommet peu glorieux afin de définir un taux « définitif » des parités entre les monnaies de l'euro. Ensuite, M. Strauss-Kahn s'efforça, devant la presse, de remettre en perspective le compromis adopté. *« Il ne faudrait pas que l'arbre cache la forêt »*, souligna-t-il. La monnaie unique est née, gage d'une croissance plus forte, de davantage d'emplois. Le Conseil de l'euro allait bientôt se réunir, amorçant un renforcement de la coordination des politiques économiques ; la BCE avait un bon président ; *« Il n'y a aucune raison que les marchés changent leur appréciation sur l'euro. »* C'était le mot de la fin et chacun est rentré se coucher ; l'aube était maussade.

Henri de Bresson et Philippe Lemaître

Wim Duisenberg : « Etant donné mon âge... »

« Je souhaite vous remercier de l'honneur que vous me faites de me nommer à la fonction de président de la BCE,* a déclaré Wim Duisenberg devant le Conseil européen, selon un texte distribué à la presse. *J'ai expliqué au président du Conseil qu'étant donné mon âge je n'irai pas au terme de mon mandat. J'ai l'intention de rester au moins suffisamment longtemps pour mener à leur terme les arrangements prévus durant la période de transition devant conduire à l'introduction des pièces et billets en euros et au retrait des pièces et billets nationaux (...).

» C'est une décision personnelle, prise entièrement et totalement de mon plein gré, et sans pression de quiconque, qui m'a amené à décider de ne pas mener mon mandat à son terme. De même, dans l'avenir, ma décision de démissionner sera une décision personnelle. Cela doit être clairement compris. »





Les futures parités au sein de la zone euro

EXPRIMÉES PAR RAPPORT AU FRANC FRANÇAIS

MONNAIE NATIONALE	PARITÉ en FF
1 MARK ALLEMAND	3,35386
1 FLORIN NÉERLANDAIS	2,97661
100 FRANCS BELGES	16,2608
1 000 LIRES ITALIENNES	3,38773
100 PESETAS ESPAGNOLES	3,94237
100 ESCUDOS PORTUGAIS	3,27188
100 SCHIL. AUTRICHIENS	47,6706
1 MARKKA FINLANDAIS	1,10324
1 PUNT IRLANDAIS	8,32896

Sans surprise, les ministres des finances de l'Union ont décidé, samedi 2 mai à Bruxelles, d'établir les taux bilatéraux d'entrée des monnaies dans l'euro à partir de leur cours centraux "pivots" au sein du Système monétaire européen (SME), qu'ils ont jugées "conformes aux données économiques fondamentales et compatibles avec une convergence durable entre les États membres qui participeront à la zone euro". Les parités ne seront toutefois définitivement gelées que le 1er janvier 1999. Entre le mois de mai et la fin du mois de décembre, les cours des devises européennes continueront à fluctuer. Il faudra également attendre le 1er janvier 1999 pour connaître le cours de l'euro vis-à-vis des différentes monnaies européennes. L'euro viendra en effet se substituer au taux de un pour un à l'écu, panier de devises dont certaines ne participeront pas à l'euro, telles la couronne danoise, la drachme grecque et la livre sterling.

Le Parlement de Strasbourg relève la tête

Il veut être impliqué dans la gestion « démocratique » de l'euro

BRUXELLES
de notre envoyé spécial

Rarement séance du Parlement européen n'aura connu telle affluence ! En début de cette journée du 2 mai – décisive pour l'euro –, l'Assemblée avait été convoquée à Bruxelles pour débattre de l'avis qu'elle devait transmettre au Sommet européen sur la monnaie unique. L'hémicyle avait fait le plein, dans les travées comme dans les tribunes, qui débordaient de diplomates, de journalistes et de visiteurs, avides d'un peu d'émotion dans ce moment si important pour l'Europe.

Par 467 voix pour, 65 contre, et 24 abstentions, les parlementaires ont adopté à une large majorité la recommandation que leur avait faite le conseil des ministres des finances de lancer l'Union monétaire en 1999 avec onze des quinze pays de l'Union. Cette recommandation leur a été présentée par le chancelier de l'Echiquier britannique, le travailliste Gordon Brown, qui préside le conseil. Bien que son pays ne fasse pas partie des onze, M. Brown a été longuement applaudi par les députés après avoir défendu avec tempérament la chance à saisir pour l'Europe.

Les deux grands groupes du Parlement, le Parti populaire européen, qui rassemble les formations de sensibilité démocrate-chrétienne, et le Parti socialiste européen, ont voté massivement pour, les opposants venant principalement des droites nationales ou extrêmes. Du côté français, le gaulliste Jean-Claude Pasty a salué dans l'avènement de l'euro *« un nouvel avenir qu'il faut maintenant construire ensemble »*. Et la socialiste Pervenche Beres a souhaité voir triompher demain *« la même détermination pour une Europe politique, sociale et de solidarité »*. Les Verts européens, dont fait partie Daniel Cohn-Bendit, se sont maintenant ralliés eux aussi à l'euro. Seule voie incongrue de ce débat, Jean-Marie Le Pen a prévenu les députés qu'ils porteraient *« la marque infâmante du sang des 11 nations que vous aurez asservies »*.

Les parlementaires européens ont bien l'intention de jouer leur rôle dans cette union monétaire qu'ils ont appelée de leurs voeux. Leur président, l'Espagnol Jose Maria Gil-Robles, a rappelé la résolution qu'ils ont adoptée le 2 avril dernier pour demander à être *« régulièrement »* informés des travaux de la Banque centrale, comme cela se pratique aux Etats-Unis, ainsi que de la coordination des politiques économiques.

Ce souhait d'être, dès le départ, impliqués dans la gestion démocratique de la monnaie unique, les euro-députés vont avoir l'occasion de le rappeler haut et fort la semaine prochaine, les 7 et 8 mai. Ils doivent auditionner le président désigné de la Banque centrale, Wim Duisenberg, et les cinq autres membres du directoire. Le débat de samedi a montré que la très grande majorité du Parlement était hostile à la solution d'un partage du premier mandat à la présidence de la BCE et il faut s'attendre à ce que M. Duisenberg soit longuement interrogé sur les pressions dont il aurait pu être l'objet lors de sa désignation par le Sommet européen.

H. de B.

Une institution encore plus monolithique que la Bundesbank

ANALYSE

La désignation de purs techniciens risque d'entraîner la BCE vers l'isolement

LA BANQUE centrale européenne (BCE) risque-t-elle de se montrer plus inflexible encore, plus orthodoxe et dogmatique que ne l'était la Bundesbank ? La composition du conseil des gouverneurs de la BCE, qui aura la responsabilité de fixer le niveau des taux d'intérêt à l'intérieur de la zone euro, alimente le soupçon : c'est un conseil monolithique, de purs techniciens. Aux onze gouverneurs de banques centrales nationales s'ajoutent les six membres du directoire, désignés, samedi 2 mai, à Bruxelles, et qui à une exception près – celle du vice-président français Christian Noyer – ont tous un long passé de banquier central.

Le président de la BCE, Wim Duisenberg, a été durant douze ans gouverneur de la banque centrale néerlandaise avant de prendre la direction de l'Institut monétaire européen en 1994. L'Allemand Otmar Issing, théoricien de la monnaie mondialement réputé, est chef économiste de la Bundesbank depuis 1990. L'Espagnol Eugenio Domingo Solans, économiste de formation, était depuis quatre ans l'un des huit membres du comité exécutif de la Banque d'Espagne. La représentante finlandaise au directoire n'est autre que le gouverneur de la Banque de Finlande, Sirrka Hämäläinen, qu'elle dirige d'une main de fer depuis 1992, et l'Italien Tommaso Padoa-Schioppa a passé vingt-neuf années à la Banque d'Italie. Le Français Christian Noyer, enfin, s'il n'a jamais travaillé à la Banque de France, a été directeur du Trésor, et ses conceptions monétaires sont extrêmement proches de celles du gouverneur de la Banque de France, Jean-Claude Trichet. Aucune personnalité issue de la société civile dans ce directoire, aucun homme politique, aucun chef d'entreprise, aucun financier du secteur privé, comme c'est pourtant le cas en France et même en Allemagne. A la Banque de France siègent par exemple au Conseil de la politique monétaire (CPM) l'ancien président de la CGC Paul Marchelli, Pierre Guillen, ex-dirigeant de la Fédération patronale de la métallurgie, ou encore Jean-Pierre Gérard, ancien chef d'entreprise. Le CPM a également accueilli le journaliste économique Jean Boissonnat, l'ancien président des AGF Michel Albert et l'ex-ministre des finances Michel Sapin.

OBSESSION MONÉTARISTE

Le conseil de la Bundesbank est lui aussi composé pour partie de *« politiques »*. Son actuel président, Hans Tietmeyer, a été secrétaire d'Etat au ministère des finances de 1982 à 1989 et sherpa d'Helmut Kohl pour les affaires financières européennes ; son vice-président, Johann Wilhelm Gaddum, proche du chancelier, a été ministre des finances de Rhénanie-Palatinat. Le plus eurosceptique des membres du conseil de surveillance de la Bundesbank, le social-démocrate Reimut Jochimsen, a occupé pendant douze ans plusieurs portefeuilles au gouvernement du Land de Rhénanie du Nord-Westphalie.

Sans fibre politique, privé de diversité sociologique, le conseil des gouverneurs de la BCE se trouve du même coup menacé d'obsession monétariste. La danger est grand de le voir se préoccuper exclusivement de l'évolution des sous-agrégats de monnaie et de l'évolution des taux d'intérêt à long terme, d'ignorer l'environnement économique général et le fléau qu'est le chômage.

Sans doute les dirigeants monétaires européens actuels ne sont-ils pas les monstres froids que, par raccourci démagogique, on a coutume de présenter. Il leur est toutefois difficile de prendre le pouls de la réalité économique d'un pays : assurer la stabilité des prix est l'unique objectif que la loi leur assigne. Ils ont, par définition, une vision étroite et biaisée des évolutions économiques : la lutte contre l'inflation leur importe davantage que le soutien immédiat à la croissance et la baisse du chômage.

La présence au sein du directoire de la BCE de personnalités venant d'horizons culturels ou professionnels variés aurait permis de remédier en partie à cet inconvénient. Elle aurait aussi introduit une diversité d'expression utile et autorisé une communication moins figée. Le banquier central de formation cherche d'abord à éviter l'adjectif mal choisi, la formule approximative qui pourraient affoler les investisseurs et conduire à des catastrophes financières. Son discours est le plus souvent celui de la langue de bois, maniée avec plus ou moins d'habileté selon les personnalités. On prête cette formule à Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine : *« Si vous avez compris ce que j'ai dit, c'est que je me suis sans doute mal exprimé. »*

RELATION DE CONFIANCE

La tâche de la BCE consistera à justifier ses décisions auprès des marchés financiers mais aussi à convaincre les opinions publiques pour certaines réticentes et forcément déroutées par la révolution monétaire en cours. Il lui faudra surtout établir une relation de confiance dans chaque pays avec des classes politiques sur la défensive face à ce nouveau pouvoir monétaire supranational, indépendant et tout-puissant. La réussite du projet monétaire européen réside pour bonne partie dans la capacité de la BCE à réussir sa politique de communication. A faire en sorte que s'instaure un dialogue constructif entre les gouvernements et l'institut d'émission, de façon que ne s'opposent pas, de façon systématique et stérile, les politiques budgétaires nationales et la politique monétaire européenne. *« Il est particulièrement important d'organiser la concertation et l'échange entre les ministres des finances et les autorités monétaires européennes »*, souligne Pierre Jacquet, directeur adjoint de l'IFRI (Institut français des relations internationales).

Mais les chefs d'Etat et de gouvernement n'ont pas voulu d'un conseil « pluriel ». Conformément aux souhaits de M. Tietmeyer, ils ont pris soin de ne placer au directoire que des personnalités suffisamment réputées pour leur intégrisme monétaire pour asseoir immédiatement la crédibilité de l'euro sur les marchés financiers. Ils ont voulu déjouer tout soupçon de laxisme et installer la nouvelle monnaie unique sur des fondations extrêmement solides. Sans doute le traité de Maastricht interdisait-il toute fantaisie, puisqu'il précise que les membres du directoire sont *« des personnes dont l'autorité et l'expérience professionnelle dans le domaine monétaire ou bancaire sont reconnues »*. Etait-il pour autant impossible de trouver de telles compétences dans les milieux industriels, financiers ou politiques européens ?

SENTIMENT D'IMPUNITÉ

En ne nommant que des « ayatollahs » de la monnaie forte, les chefs d'Etat ont pris le risque de créer un conseil monétaire rigide, vers lequel pourraient rapidement se tourner la colère des peuples et la rancoeur des gouvernements, fragilisant dangereusement l'Union monétaire naissante. La menace est d'autant plus grande que la BCE n'aura pas en face d'elle de contre-pouvoir, comme la Bundesbank, par exemple, en a, avec un puissant ministère des finances et des partenaires sociaux forts.

La BCE, au contraire, se retrouvera seule, sans partenaires sociaux organisés à l'échelle européenne pour faire efficacement pression sur elle, et avec un conseil de l'euro 11, chargé de coordonner les politiques économiques des pays de la zone euro, aux pouvoirs flous et aux missions mal définies. En ne désignant, à Bruxelles, que de purs techniciens, en faisant du directoire de la BCE un aréopage de super-banquiers centraux, il n'est pas sûr que les dirigeants politiques aient pris la meilleure décision pour éloigner le pouvoir monétaire européen du plus grand écueil qui le guette : un isolement lui donnant un sentiment de toute-puissance, d'infaillibilité et d'impunité.

Pierre-Antoine Delhommais et Arnaud Leparmentier

Les six membres du directoire

● **Wim Duisenberg (Pays-Bas)**, président : né le 9 juillet 1935 à Heerenveen, membre du Parti travailliste, il a été ministre des finances de 1973 à 1977. Président pendant quinze ans de la Banque centrale des Pays-Bas, il dirigeait depuis 1997 l'Institut monétaire européen (*Le Monde* des 3-4 mai).

● **Christian Noyer (France)**, vice-président : né en octobre 1950, énarque, il est nommé directeur du Trésor en septembre 1993, en remplacement de Jean-Claude Trichet. Il avait auparavant dirigé pendant quelques mois le cabinet d'Edmond Alphandéry, ministre de l'économie du gouvernement d'Edouard Balladur. En 1995, il quitte la direction du Trésor pour diriger le cabinet de Jean Arthuis, jusqu'en juin 1997.

● **Otmar Issing (Allemagne)** : chef économiste de la Bundesbank, il est né en 1936 en Bavière. Il est l'auteur de plusieurs ouvrages consacrés à la politique monétaire comptant parmi les classiques de l'enseignement d'économie en Allemagne. En 1988, il devient l'un des cinq « sages » chargés de conseiller la politique économique de Bonn avant d'entrer en 1990 à la Bundesbank.

● **Tommaso Padoa-Schioppa (Italie)** : âgé de cinquante-sept ans, il était depuis avril 1997 président de la Commission nationale pour les sociétés et la Bourse (Consob), autorité de surveillance des marchés financiers italiens. Diplômé de l'université Bocconi de Milan et du Massachusetts Institute of Technology, il est entré en 1968 à la Banque d'Italie.

● **Eugenio Domingo Solans (Espagne)** : il est membre depuis 1994 du comité exécutif de la Banque d'Espagne. Docteur en sciences économiques, il a commencé sa vie professionnelle dans l'enseignement à l'université de Barcelone, où il est né en 1945, avant de devenir économiste dans des banques privées.

● **Sirrka Hämäläinen (Finlande)** : elle dirige depuis avril 1992 la Banque centrale finlandaise. Agée de 57 ans, docteur en sciences économiques, diplômée de l'Ecole des hautes études commerciales d'Helsinki, elle est réputée pour sa rigueur monétaire.

Pour Hubert Védrine, « l'euro est une idée française »

LES QUERELLES autour de la présidence de la Banque centrale européenne (BCE) ont révélé, une fois de plus, combien les différences d'approche entre Paris et Bonn sur la monnaie sont importantes. Une rivalité qui remonte à des temps très anciens : alors que les dirigeants allemands présentent l'euro comme le prolongement naturel du mark, leurs homologues français rappellent, à l'occasion, qu'ils sont à l'origine intellectuelle de l'euro. A Paris, on n'hésite pas, du reste, à souligner que la France a réussi à imposer la monnaie unique aux Allemands en décembre 1989 (sommet européen de Strasbourg), un mois jour pour jour après la chute du mur de Berlin.

« La monnaie unique est une idée française dont les racines se trouvent dans les réflexions de Pierre Mendès France et de De Gaulle sur le système international. Plus tard, dans les années 70 et 80, on peut parler d'une impulsion française constante », souligne Hubert Védrine, le ministre des affaires étrangères, dans un entretien avec *Le Monde*.

Pour les Français, dès le début, l'idée d'une monnaie européenne a été conçue comme une réponse au dollar. *« Il fallait que l'Europe, première puissance économique mondiale, ait une monnaie qui soit à l'égal du dollar américain »*, commentait Jacques Chirac, le 16 avril à l'Elysée. Quelques jours plus tard, sur TF 1, Lionel Jospin disait : *« L'euro sera un instrument de puissance pour l'Europe, mais elle ne doit pas être un carcan. »*

« L'ÉGAL DU DOLLAR »

Cette idée – la monnaie comme élément de *« puissance »* – est spécifiquement française. Elle est très étrangère aux préoccupations des Allemands, qui estiment que la monnaie doit échapper à toute considération d'ordre politique. Leur objectif a toujours été d'assurer, avec la monnaie, la stabilité interne de l'économie et elle seule. Dans son entretien au *Monde*, Hubert Védrine explique l'origine de l'approche française : *« Au milieu des années 60 se pose la question du dollar. Les Américains utilisent les avantages que leur procure une monnaie de réserve. Ils n'ont pas à assumer les conséquences de leur politique. Ils font payer la note de leurs choix par les autres. »*

Dès cette époque, les Français ont l'ambition de faire, avec cette monnaie qu'on n'appelle pas encore l'euro, un instrument qui soit *« l'égal du dollar »*, comme le dit aujourd'hui un haut fonctionnaire du ministère des finances, à Bercy. *« La puissance de l'euro permettra à l'Europe et à ses entreprises de mieux se protéger des fluctuations du dollar et des embardées excessives des marchés »*, explique encore Hubert Védrine.

Selon cette logique française, l'euro ne doit pas être *« surévalué »*. Telle était l'une des « quatre conditions » définies par Lionel Jospin à propos de la monnaie unique. Or rien ne permet de dire que l'euro ne sera pas *« surévalué »* par rapport au dollar : au contraire, les excédents commerciaux considérables dégagés par les onze pays de l'« Euroland », et notamment par l'Italie, permettent de prévoir que l'euro sera une monnaie forte, et même très forte.

Chez les Allemands, les préoccupations relatives au taux de change « optimal » de la monnaie sont totalement absentes du débat public. L'idée même qu'on puisse faire une politique du change leur est excessivement suspecte : la monnaie n'est, chez eux, que le reflet de fondamentaux économiques qui ne peuvent faire l'objet d'aucune interprétation politique que ce soit.

Avec l'euro, les Français rêvent de se doter d'un dollar alternatif, les Allemands de conserver le mark, bien qu'élargi. Comment concilier ces deux visions ? *« La monnaie unique ne sera gérée ni comme le dollar ni comme le mark*, dit Hubert Védrine. *Elle sera plus portée par une logique de puissance globale que ne l'a été le mark. Mais je ne pense pas non plus que les autorités responsables pourront la faire monter et descendre en fonction des circonstances comme c'était le cas du dollar quand il était seul en lice. Les facteurs objectifs pousseront à une gestion responsable d'une monnaie ni trop forte ni trop faible, mais stable. »*

Lucas Delattre

Tchétchénie : escalade dans les prises d'otages d'« étrangers »

MOSCOU
de notre correspondante

L'enlèvement, le 1er mai, de Valentin Vlassov, le représentant de Boris Eltsine en Tchétchénie, sera utilisé par tous les adversaires des solutions négociées dans la région, a estimé, lundi 4 mai, le porte-parole du président tchétchène, Aslan Maskhadov. Dans une déclaration au *Monde*, Maerbek Vatchagaev a précisé qu'avec le rapt en Ossétie du Nord, le 29 janvier, du Français Vincent Cochetel, chef de la délégation régionale du Haut Commissariat de l'ONU pour les réfugiés, et celui de Valentin Vlassov, « ambassadeur » russe en Tchétchénie, les ravisseurs sont *« passés au degré maximum dans le rang des cibles étrangères choisies »*. L'assassinat toujours inexpliqué d'une équipe du Comité international de la Croix-Rouge (CICR), puis de multiples prises d'otages après le retrait des troupes russes de Tchétchénie en 1996 avaient déjà vidé la région de ses missions humanitaires et de ses équipes de reconstruction, comme de ses journalistes étrangers.

Aujourd'hui, ce sont les négociations russo-tchétchènes qui sont en jeu, alors qu'elles semblaient se débloquer depuis le changement de gouvernement à Moscou, selon M. Vatchagaev. Limogé le 23 mars, le ministre de l'intérieur Anatoli Koulikov avait très fortement renforcé ses troupes, aux dépens de celles de l'armée, dans leurs bases d'Ossétie du Nord, aux portes de la Tchétchénie. Le convoi d'une commission d'inspection de l'état-major militaire, envoyée sur place, a été pris en embuscade le 16 avril par des assaillants non identifiés, qui ont tué cinq militaires.

Les ravisseurs, également non identifiés, de M. Vlassov, enlevé à la frontière ingoucho-tchétchène, ont lancé un double défi : à Boris Eltsine, qui n'avait toujours pas réagi publiquement lundi au rapt, et au président tchétchène M. Maskhadov, dont l'incapacité à faire régner l'ordre dans sa république débordant de jeunes chômeurs armés est à nouveau soulignée. Les autorités russes et tchétchènes s'accordent donc pour parler de *« provocation politique »*.

Sophie Shihab

Un trafic de cigarettes affecte la classe politique en Roumanie

Cette affaire de contrebande aurait servi au « financement occulte des partis »

L'arrestation, dimanche 3 mai, dans l'ouest de la Roumanie, d'un colonel « *en cavale* » constitue le dernier rebondissement d'un scandale portant sur un important trafic de cigarettes, dans lequel plusieurs institutions de l'Etat seraient impliquées. L'autorité du président, qui s'était engagé à lutter contre la corruption, est ébranlée.

BUCAREST
de notre correspondant

La Roumanie vit depuis deux semaines au rythme du scandale de corruption le plus retentissant depuis la chute du dictateur Nicolae Ceaucescu. Plusieurs institutions de l'Etat sont impliquées, à divers degrés, dans cette affaire qui pourrait offrir au président Emil Constantinescu l'occasion de prouver sa détermination dans la lutte contre la corruption et le crime organisé. Le trafic de cigarettes de contrebande qui s'est déroulé dans la nuit du 16 au 17 avril sur une base aérienne militaire située à proximité de l'aéroport international de Bucarest-Otopeni a illustré la vulnérabilité de l'actuel pouvoir, installé en novembre 1996.

Cette nuit-là, trois mille caisses de cigarettes, acheminées par un avion ukrainien affrété par la compagnie bulgare Air Sofia en provenance d'Athènes, ont été déchargées sur la base militaire par des hommes encagoulés, encore non identifiés. L'opération a été menée, entre autres, par des officiers de l'armée et du Service de protection des personnalités, une institution chargée d'assurer notamment la sécurité du chef de l'Etat. L'affaire a rebondi dimanche 3 mai, avec l'arrestation à Arad (ouest de la Roumanie) du colonel Gheorghe Trutulescu, *« en cavale »* depuis plusieurs jours. Commandant adjoint du service de protection des personnalités, le colonel Trutulescu est le deuxième responsable de haut rang arrêté dans cette enquête après l'interpellation, la semaine dernière, du chef militaire de l'aéroport Otopeni.

Désigné comme le *« cerveau »* du trafic, le colonel Trutulescu a proféré de graves accusations contre les partis politiques, de la majorité comme de l'opposition, ainsi que contre les services secrets. Il avait déclaré dans un entretien accordé alors qu'il était encore en fuite, que les opérations de contrebande étaient légion en Roumanie, et qu'elles servaient *« au financement occulte des partis politiques et des communautés* [les services secrets] *»*.

RÉSEAU INTERNATIONAL

« Ces opérations rapportent un bénéfice net de 5 à 6 millions de dollars par an, qui sont déposés sur le compte de certains partis », avait déclaré le colonel. Le trafic ne porte pas seulement sur des cigarettes, mais aussi sur des ventes illégales d'armes, avait précisé ce militaire dont les révélations, très attendues, devraient permettre d'identifier les dirigeants qui pourraient être mêlés au scandale.

Tandis que le colonel Trutulescu affirme n'être *« qu'un pion »*, l'entourage du président Constantinescu dénonce un complot visant à discréditer le chef de l'Etat. *« Heureusement, ce plan a en partie échoué. Sinon, l'affaire du Watergate aurait été une blague, à côté de ce scandale »* a commenté Zoe Petre, la conseillère principale du président.

L'affaire de contrebande de cigarettes éclabousse l'actuel pouvoir, accusé à la fois d'*« incompétence »*, et d'être impliqué *« au plus haut niveau »*. *« Nous avons remporté les élections, mais nous n'avons pas encore pris le pouvoir »*, avait déclaré fin 1997 le président Constantinescu. A l'époque, le président roumain dénonçait les structures corrompues au sein de la police, de l'armée, des douanes et de l'administration, héritées de l'ancien pouvoir. Aujourd'hui, *« le président est devenu le prisonnier des hommes censés le protéger »*, écrit l'influent quotidien *Adevarul*.

La police et le parquet affirment *« en toute certitude, que derrière cette affaire se trouve un groupe mafieux créé, développé et consolidé depuis plusieurs années »*. Selon les renseignements généraux roumains, il s'agit d'un réseau international de trafiquants, *« organisé à Chypre, en Grèce et en Bulgarie »*. Des mandats d'arrêt internationaux ont été lancés à l'encontre d'un Syrien et d'un Irakien mis en cause dans le trafic, alors que six autres personnes, dont deux militaires, ont déjà été arrêtées.

Andrei Neacsu

Les affrontements se multiplient dans la province serbe à majorité albanaise du Kosovo

DE violents combats ont opposé, dimanche 3 mai, policiers serbes et séparatistes albanais près de Decani, à l'ouest de la province serbe à majorité albanaise du Kosovo. Selon les autorités locales, quatre policiers ont été blessés. Les forces de l'ordre ont été attaquées, alors qu'elles patrouillaient dans le village de Ponosevac, près de Djakovica, à environ 5 km de la frontière avec l'Albanie, a annoncé de son côté le ministère serbe de l'intérieur, dans un communiqué diffusé par l'agence officielle yougoslave Tanjug.

« Les combats se poursuivent depuis », a indiqué un policier serbe à Decani, où l'on entendait des détonations en provenance de la zone frontalière. *« C'est une véritable guerre »*, a-t-il affirmé en attribuant l'attaque à des membres de l'*« armée de libération du Kosovo »* (UCK), organisation qualifiée de *« terroriste »* par les autorités serbes. *« L'UCK utilise des lance-grenades et des armes automatiques et la police riposte »*, a précisé le policier en indiquant que deux de ses collègues blessés avaient été grièvement atteints. La police de Decani interdisait aux journalistes d'approcher la zone des hostilités.

A Pristina, chef-lieu du Kosovo, le Centre (albanais) d'information (KIC) a signalé des détonations dans les villages de Junik et Morina, dans le même secteur. Des hélicoptères survolent les lieux, tandis que des véhicules de l'armée yougoslave et de la police sillonnent les routes, selon un communiqué du KIC diffusé en fin d'après-midi.

La Ligue démocratique du Kosovo (LDK), principal parti kosovar, a qualifié de *« dramatique »* la situation dans la zone frontalière, signalant la présence de plusieurs blindés des forces serbes. Selon Sokol Dobruna, responsable du Comité (albanais) des droits de l'homme à Djakovica (Ouest), les incidents ont éclaté dans le village de Smolica et se sont étendus à Ponosevac et Junik. *« On craint que la fusillade n'ait fait un grand nombre de victimes »* albanaises, a-t-il dit.

SAISIE DE 4 TONNES D'ARMES

L'armée yougoslave a annoncé pour sa part que ses gardes-frontières avaient empêché, vendredi et samedi, deux groupes d'Albanais armés de s'infiltrer au Kosovo depuis le territoire de l'Albanie. Elle a fait état d'accrochages avec ces Albanais qualifiés de *« terroristes »*, à proximité du poste militaire de Gorozup (sud du Kosovo). Les échanges de tirs n'ont pas fait de victimes parmi les militaires, selon l'armée, qui a affirmé ignorer s'il y en avait côté albanais.

La semaine dernière, les gardes-frontières avaient annoncé la saisie de 4 tonnes d'armes et de munitions qu'un groupe d'Albanais tentait d'introduire au Kosovo. Au moins vingt-six « terroristes » albanais ont été tués à la frontière fin avril, selon les autorités militaires. Fin février et début mars, les forces serbes avaient mené une vaste opération dans la Drenica (Centre) contre des membres présumés de l'UCK, tuant au moins quatre-vingts personnes, dont une vingtaine de femmes et d'enfants. Au total, neuf policiers ont été tués et une vingtaine blessés dans le centre et l'ouest du Kosovo au cours des deux derniers mois. – *(AFP.)*

Le secrétaire général de l'ONU se félicite de l'aveu du Rwandais Jean Kambanda

DJIBOUTI. Le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, s'est félicité, dimanche 3 mai, que l'ancien premier ministre rwandais Jean Kambanda ait plaidé coupable devant le Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR), où il est poursuivi pour génocide et crimes contre l'humanité. C'est un *« pas très important »*, a déclaré M. Annan, à Djibouti, deuxième étape de sa tournée en Afrique. Selon lui, le génocide des Tutsis au Rwanda, en 1994, est *« un échec pour les Africains, les Nations unies et le monde entier »*. Il a estimé important de juger les coupables. Kofi Annan a assuré samedi l'Organisation de l'unité africaine (OUA) de son *« soutien total »* dans son initiative de lancer une commission d'enquête internationale sur le génocide au Rwanda. – *(AFP.)*

Les syndicats allemands réclament un changement de pouvoir à Bonn

BONN. Le chancelier Helmut Kohl a vivement réagi, samedi 2 mai, aux propos tenus par les dirigeants syndicaux allemands qui ont demandé, à l'occasion du 1er mai, une alternance politique en Allemagne. M. Kohl a dit qu'en agissant ainsi les représentants syndicaux avaient *« abusé du 1er mai »* et *« trahi le principe du syndicat unitaire, qui a contribué ces dernières décennies au succès économique de notre République fédérale d'Allemagne et à la paix sociale »*.
Le principe du « syndicat unitaire » veut que celui-ci réunisse ses adhérents sur une base non politique. Klaus Zwickel, le président du syndicat de la métallurgie IG Metall (3 millions d'adhérents), avait appelé à un changement politique, le gouvernement actuel n'ayant selon lui *« ni les idées ni la force de conduire l'Allemagne dans le prochain siècle »*. Le président du syndicat des services publics et des transports (ÖTV), Herbert Mai, avait déclaré, à Dortmund (ouest) : *« Ce gouvernement doit s'en aller. »* – *(AFP.)*

Les négociations interafghanes sont suspendues « sine die »

NEW-DELHI. Les conversations de paix entre les factions afghanes ont été suspendues *sine die*, dimanche 3 mai, à Islamabad. Les deux parties, la milice islamique des Talibans, qui contrôle 85 % du pays, et l'alliance du Nord, qui regroupe les opposants, se sont mutuellement rejeté la responsabilité de cette rupture. Les conversations qui se déroulent sous les auspices de l'ONU et de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) avaient été suspendues, jeudi, à la demande des Talibans. Ceux-ci voulaient consulter leurs chefs après le désaccord sur la levée du blocus imposé par la milice islamique sur les Hazaras chiites du centre de l'Afghanistan, dont une centaine seraient morts de faim, selon le programme alimentaire mondial. – *(Corresp.)*

Le ministre de la défense indien voit en la Chine une « menace »

NEW-DELHI. Connu pour son franc-parler, le ministre de la défense indien, M. Georges Fernandes, s'est livré, dimanche 3 mai, à une vive attaque contre Pékin. Interrogé sur une chaîne privée de télévision, M. Fernandes a affirmé : *« La menace potentielle de la Chine est plus grande que celle du Pakistan et c'est là un fait que toute personne concernée par la sécurité de l'Inde doit reconnaître. »*
Déclarant que la Chine a déployé des missiles à tête nucléaire et étendu ses bases aériennes au Tibet (frontalier de l'Inde), M. Fernandes a aussi souligné l'intensification des activités navales chinoises le long des côtes birmanes. Le ministre a enfin affirmé que si, après une réévaluation des menaces stratégiques, l'Inde s'apercevait qu'elle avait besoin de l'arme nucléaire elle s'en doterait. – *(Corresp.)*

L'impasse du processus de paix plombe l'économie palestinienne

La secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright, devait tenter de débloquer les négociations lors d'entretiens séparés, lundi 4 mai à Londres, avec Yasser Arafat et Benyamin Nétanyahou

L'impasse du processus de paix israélo-palestinien, que la secrétaire d'Etat américaine Madeleine Albright devait tenter de débloquer, lors d'entretiens séparés, lundi 4 mai à Londres, avec le premier ministre israélien et le président palestinien, affecte très sérieusement l'économie palestinienne. Bien que le nombre d'ouvriers palestiniens autorisés à travailler en Israël ait progressivement augmenté depuis l'été 1997, cette nouvelle manne ne profite pas à l'économie palestinienne. L'absence de perspectives freine la consommation des ménages et les salariés préfèrent l'épargne à l'investissement. Par ailleurs, les entraves mises par Israël à la circulation des personnes et des marchandises entre les territoires palestiniens et les réglementations et restrictions imposées au commerce avec l'étranger contribuent à la récession de l'économie.

TEL-AVIV
de notre correspondant

Du fait de l'absence d'attaques-suicides anti-israéliennes depuis l'été 1997, attaques qui entraînaient systématiquement le bouclage hermétique de la Cisjordanie et de Gaza, le nombre d'ouvriers palestiniens autorisés à se rendre quotidiennement en Israël a augmenté ces derniers mois. Techniquement, le bouclage imposé en août 1997 est toujours en vigueur, mais des allègements successifs ont fait en sorte que 50 000 travailleurs palestiniens, munis de permis de travail, traversent tous les jours la frontière vers Israël, selon les autorités israéliennes.

Profitant d'un contrôle relâché, de nombreux ouvriers passent la frontière clandestinement : ils sont 40 000 selon une estimation israélienne, indirectement confirmée par les statistiques palestiniennes, qui datent de décembre 1997 et qui font état d'un total de 75 000 à 80 000 ouvriers, légaux et illégaux confondus. Ces ouvriers touchent environ 3 000 shekels (4 700 francs) par mois, soit cinq à six fois plus que ce qu'ils gagneraient dans les territoires autonomes palestiniens.

L'économie palestinienne exsangue aurait dû, du moins théoriquement, profiter de ces shekels sonnants et trébuchants que les ouvriers rapportent chez eux. Il n'en est rien, affirme Adel Atieh, chercheur du Centre de recherches et d'études palestiniennes, un institut indépendant situé à Naplouse. *« Nous ne constatons rien, autour de nous, de l'effet positif que cela devrait avoir. »*

L'incertitude politique provoquée par l'arrêt du processus de paix, qui a plongé l'économie israélienne dans la récession en freinant les investissements et la consommation des ménages, a un effet semblable sur l'économie palestinienne. Au lieu de dépenser et d'investir, les ouvriers palestiniens employés en Israël *« mettent davantage d'argent sous le matelas »*, explique M. Atieh.

Même lorsqu'ils construisent des logements – faute de placements qui leur auraient semblé plus sûrs –, l'économie palestinienne n'en profite pas vraiment, puisqu'il s'agit souvent d'ouvriers du bâtiment qui érigent des maisons de leurs propres mains. Même les briques sont, à coup sûr, importées d'Israël. *« Ça ne fait pas tourner l'économie »*, résume M. Atieh.

Il existe certes une maigre lueur d'espoir pour la main-d'œuvre palestinienne : le gouvernement israélien a entamé l'expulsion des étrangers clandestins – Thaïlandais, Philippins, Roumains, Ghanéens et Nigérians notamment –, que les entrepreneurs israéliens avaient commencé à « importer » massivement lors de la guerre du Golfe, par peur des Palestiniens.

Selon Shlomo Dror, porte-parole du coordinateur israélien pour les territoires, une entité civile qui dépend du ministère de la défense, il y a actuellement près de 200 000 ouvriers étrangers (par opposition aux Palestiniens), dont 90 000 légaux, en Israël. Sur ces derniers, 60 000 travaillent dans la construction et 30 000 dans l'agriculture, c'est-à-dire précisément dans les principaux domaines d'activité des ouvriers palestiniens.

CIRCULATION CONTRÔLÉE

Pour les employeurs israéliens, ces ouvriers étrangers présentent trois avantages : leur salaire mensuel est en moyenne inférieur de 1 000 shekels (1 550 francs) à celui des Palestiniens, ils travaillent dix à douze heures par jour et leur assiduité n'est pas affectée par les bouclages des territoires palestiniens. Mais le gouvernement israélien paraît déterminé à expulser graduellement ceux d'entre eux qui sont clandestins. Le ministre du travail, Eli Ishay, du parti religieux sépharade Shass, a même récemment tenu des propos xénophobes après l'assassinat d'une jeune fille dans un kibboutz, assassinat dont est accusé un ouvrier thaïlandais.

L'économie palestinienne est aussi handicapée par le problème de la circulation des personnes et des marchandises. Entre villes de Cisjordanie, cette circulation est réputée libre. Toutefois, Israël impose aux camions palestiniens qui assurent la liaison entre villes du nord et du sud de la Cisjordanie un itinéraire coutournant Jérusalem, par Abou Diss et Bethléem. *« J'y suis passé en voiture, et j'ai trouvé que c'est une route dangereuse. Alors, que dire d'un camion lourdement chargé ? »*, remarque Adel Atieh. Difficile, dans ces conditions, de transporter les pastèques de Djénine à Hébron, et inversement d'acheminer les raisins d'Hébron vers le nord.

La circulation entre Gaza et la Cisjordanie reste, elle, soumise au bon vouloir d'Israël. L'Etat juif autorise les rotations de deux cents taxis dits stériles – c'est-à-dire dont il vérifie qu'ils sont conduits par des chauffeurs sûrs *et répondent aux exigences israéliennes* en matière d'assurance et de sécurité routière.

Quant aux permis de passage entre Gaza et la Cisjordanie, ils sont limités à 600 adultes par jour. Par ailleurs, 35 camions hébronites assurent un service régulier entre Gaza et le point de passage de Tarkoumia, à l'ouest d'Hébron, souligne Shlomo Dror. *« En réalité, les Palestiniens ne circulent pas comme ils veulent entre Gaza et la Cisjordanie,* rétorque Adel Atieh, *ces dispositions sont destinées aux collaborateurs. »*

« Les deux parties considèrent le domaine économique comme l'une des pierres angulaires de leurs relations mutuelles, avec pour objectif de renforcer leur intérêt à réaliser une paix juste, durable et complète. » Cette disposition du préambule du protocole de Paris du 29 avril 1994, sur la coopération économique entre Israël et l'Autorité palestinienne, semble, comme d'autres pans du dispositif d'Oslo, appartenir à une époque révolue.

Confronté à la récession de son économie et à la crise asiatique, Israël fait tout pour maintenir le marché palestinien comme un marché captif, observe M. Atieh. *« Nous n'avons pas de matières premières, nos ressources agricoles sont précaires, et nous comptons essentiellement sur le commerce pour notre développement. Or Israël alourdit les procédures d'importation et d'exportation. Il y a clairement mauvaise volonté israélienne »*, dit-il.

En 1996, les exportations israéliennes vers l'Autorité palestinienne ont totalisé 2,4 milliards de dollars, tandis que les importations provenant de l'Autorité ont plafonné à 350 millions de dollars. Le protocole de Paris, commentait fin 1997 Maher Masri, le ministre palestinien de l'économie et du commerce, *« a sérieusement limité le commerce avec les pays arabes et l'a soumis au contrôle israélien. Il a intégré des normes de qualité et des réglementations sanitaires tellement vagues et rigides qu'elles peuvent être utilisées de manière abusive par la partie israélienne. »*

« Au vu de l'expérience de ces trois dernières années, il est clair qu'Israël a manqué à sa parole pour ce qui est de l'esprit comme de la substance de l'accord de Paris, ajoutait le ministre. *Même le commerce avec l'Europe et les Etats-Unis a été perturbé par les restrictions israéliennes sur le commerce de transit. »* A ces critiques, Adel Atieh en ajoute une autre : les quotas sur les importations de produits comme le ciment, les voitures et les ordinateurs ont *« encouragé la pratique de la corruption »* dans l'économie palestinienne. – *(Intérim.)*

Rencontres sans illusions à Londres

Arrivés dimanche 3 mai à Londres, le président palestinien Yasser Arafat et le premier ministre israélien Benyamin Nétanyahou devaient s'entretenir séparément, lundi, avec le premier ministre britannique, Tony Blair, et la secrétaire d'Etat américaine, Madeleine Albright. L'objectif de ces rencontres est de débloquer le processus de paix au Proche-Orient, enlisé depuis le début de 1997.

Pour relancer la paix, les Etats-Unis proposent un retrait militaire israélien progressif de 13 % en Cisjordanie, ce que les Palestiniens seraient prêts à accepter. M. Nétanyahou a cependant fait savoir dimanche par son porte-parole, qu'il vient à Londres *« sans avoir été mandaté pour discuter (...) d'un retrait militaire dont l'ampleur serait supérieure à celle qui a déjà été arrêtée par le cabinet »*, soit 9 %. La position du premier ministre israélien risque d'hypothéquer les chances de voir les rencontres de Londres aboutir à un accord de retrait. – *(AFP.)*

Les sirènes du Hamas

Cheikh Ahmed Yassine, le guide spirituel du mouvement de la résistance islamique palestinien Hamas, a appelé samedi 2 mai le président de l'Autorité palestinienne Yasser Arafat *« à rejoindre le front de la résistance »* contre Israël. *« Nous voulons l'unité et je demande à Abou Amar* [nom de guerre de Yasser Arafat] *de rejoindre le front de la lutte contre Israël, car le régime* [israélien] *ne respecte rien. » « La seule voie possible est la résistance »*, a lancé Cheikh Yassine, lors d'une conférence de presse à Téhéran. Pour lui, les pourparlers de Londres *« n'apporteront aucun résultat »*. – *(AFP.)*

Le FIS aurait lancé un appel à la trêve en Algérie

FIGURE charismatique de l'ex-Front islamique du salut (FIS), Alî Benhadj, quarante-deux ans, incarcéré au secret depuis plusieurs années et donné pour mort par certains, aurait fait parvenir une lettre à trois émirs (des chefs de groupes armés) leur demandant d'observer une trêve, selon des informations publiées, dimanche 3 mai, par les quotidiens *El Watan* et *El Alam Essiassi*.

Dans cette lettre, le numéro deux du FIS demanderait à ces responsables d'annoncer un arrêt des combats en s'appuyant sur l'exemple historique des *« premiers musulmans »*, du temps du califat, en pareilles circonstances, ajoute la presse.

Importante si elle est exacte – tant est grande l'aura de celui qui a été surnommé le *« Savonarole algérien »* –, la nouvelle n'a pas été confirmée officiellement. Les responsables de l'ex-FIS en exil l'accueillent avec scepticisme. *« La lettre est adressée à des gens dont on n'a jamais entendu parler. Si Alî Benhadj avait voulu lancer un appel solennel à la trêve, pourquoi n'a-t-il pas opté pour un appel de portée plus générale ? »*, a commenté un représentant du FIS interrogé lundi par *Le Monde*.

Par ailleurs, la presse algérienne de lundi se fait l'écho de différents affrontements qui, au total, auraient fait plus de quatre-vingts morts au cours des trois derniers jours. Les combats les plus sanglants ont eu lieu à proximité de Larbaa, à une trentaine de kilomètres de la capitale, et dans la préfecture de Médéa, non loin du monastère de Tibehirine. Au total, les affrontements entre les forces de sécurité et les groupes armés auraient entraîné la mort de quarante-deux *« terroristes »*.

Dans les montagnes de Sidi Djilali, dans la région de Tlemcem, une ville proche de la frontière algéro-marocaine, trente-deux autres *« terroristes »* ont été tués au cours des deux derniers jours, rapporte également l'ensemble de la presse de lundi.

Enfin, selon *Le Matin*, onze personnes ont été égorgées, vendredi 1er mai en fin d'après-midi, sur la route qui relie Alger à Khémis-Miliana, où deux camions et un taxi ont été interceptés. Quelques jours auparavant, trois femmes avaient été égorgées dans les alentours.

■ Une délégation d'hommes d'affaires français est arrivée dimanche 3 mai à Alger pour une visite de cinq jours. Composée essentiellement de chefs de PME-PMI, la délégation est conduite par le président de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, Michel Franck. Fin mars, une délégation du CNPF s'était rendue en Algérie.

Un bateau-vitrine pour exporter des armements français

LE TOUT NOUVEAU bâtiment amphibie *Siroco*, de la marine nationale, vient de *prendre la mer pour servir de navire-exposition* des matériels de guerre français à l'exportation. Cap sur le Moyen et Proche-Orient, puis sur l'Asie. C'est la première fois que la France se sert, à l'instar notamment des Britanniques, d'un bateau-vitrine de sa technologie militaire. Ce bâtiment de 12 000 tonnes à pleine charge n'est pas encore officiellement entré en service, puisqu'il est programmé pour intégrer la Force d'action navale (FAN), à Toulon, en juillet.

Transport de chalands de débarquement, le *Siroco*, construit à Brest, doit se rendre au Qatar, à Abou Dhabi (Emirats arabes unis), à Singapour, en Malaisie et au sultanat d'Oman. Il a notamment embarqué, pour cette mission *de soutien* à l'exportation, un exemplaire du char Leclerc, des hélicoptères Cougar et Gazelle, des pièces d'artillerie et des équipements informatiques de commandement. En lui-même, il est aussi une vitrine des réalisations propres à la construction navale militaire et, à ce titre, il est proposé à l'exportation comme étant un navire apte à « projeter » des troupes à terre sur une côte hostile, à évacuer des ressortissants menacés ou à conduire des actions dites humanitaires.

Le *Siroco* prend en quelque sorte la relève d'un sous-marin français, le *La Praya*, qui vient de rentrer à Brest après une tournée de démonstration de six mois dans les mêmes zones, avec des perspectives commerciales, semble-t-il, en Thaïlande, en Malaisie, à Singapour et en Indonésie.

« GROS COUP »

A chaque escale, les marins du *Siroco*, comme l'a été l'équipage du *La Praya*, seront assistés par des représentants des industriels français de l'armement et de l'Etat, via la mission diplomatique française sur place, ainsi que par des ingénieurs de la Délégation générale pour l'armement (DGA) et par des commerciaux de DCN-International, une société de droit privé qui est le bras commercial des arsenaux de la Direction des constructions navales.

Ces périples autour du monde illustrent la volonté du ministère de la défense de promouvoir l'armement français à l'exportation. Chaque armée a désigné un officier général qui est chargé, à l'état-major correspondant, d'organiser les actions internationales de son armée et d'appuyer les industriels dans les affaires de coopération et d'exportation. Récemment, le secrétaire d'Etat au commerce extérieur, Jacques Dondoux, a indiqué que les ventes d'armes de la France représentaient 14 % du solde de ses échanges extérieurs. En 1997, la France a enregistré entre 30 milliards et 50 milliards de francs de commandes étrangères, selon qu'on compte ou non des contrats officiellement annoncés mais encore soumis à rédaction.

Si l'on en croit certaines évaluations d'experts de la DGA, il faut s'attendre, pour les années à venir, à un montant annuel d'exportations comparable à celui de 1997. Un *« plan stratégique »* pour l'exportation d'armement est en cours d'élaboration au ministère de la défense, qui vise à obtenir un *« gros coup »* – d'une valeur de 20 milliards de francs – par an. Ainsi, il apparaît qu'il existe, à l'heure actuelle, trois ou quatre pays pour acheter des sous-marins, trois autres pour acquérir des frégates, deux (l'Arabie saoudite et l'Afrique du Sud) pour commander éventuellement des chars Leclerc, trois « opportunités » (Chili, Inde et Grèce) pour l'avion Mirage 2000-5, trois autres (Abou Dhabi, Arabie saoudite et Singapour) pour le Rafale et, toujours selon la même source officielle, une demi-douzaine pour des hélicoptères de combat Tigre.

Jacques Isnard

ÉLECTION Le second tour de *l'élection législative partielle du Var* a mobilisé, dimanche 3 mai, un surcroît d'électeurs par rapport au premier tour et donné la victoire à la candidate socialiste, Odette Casanova, *face à celle du Front national*, Cendrine le Chevallier, qui cherchait à conserver le siège conquis en juin 1997 par son mari, Jean-Marie Le Chevallier, maire de Toulon. Les responsables *de la droite n'avaient pas* appelé les électeurs de l'opposition à se reporter sur la gauche. ● LIONEL JOSPIN s'est réjoui aussitôt, dans l'avion qui l'emmenait en Nouvelle-Calédonie, du *« signe positif »* que représente le scrutin de Toulon, mais il a préféré se borner à saluer la victoire de la gauche plutôt que de se féliciter de la défaite du Front national. ● ADJOINTE AU MAIRE de Toulon, Mme Le Chevallier est une militante résolue de la « préférence nationale »

Le Front national perd à Toulon son unique siège de député

Dans une ville administrée depuis trois ans par l'extrême droite, l'épouse du maire, Jean-Marie Le Chevallier, coupable d'infraction à la législation sur le financement des campagnes, a échoué au second tour de scrutin alors qu'elle disposait d'une nette avance au premier tour

TOULON
de notre correspondant

Le Front national a perdu le seul siège qu'il avait gagné aux législatives du printemps 1997. La socialiste Odette Casanova a, en effet, été élue, dimanche 3 mai, députée au terme du second tour de l'élection partielle organisée dans la première circonscription de Toulon afin de pourvoir au remplacement de Jean-Marie Le Chevallier, maire de la ville et seul député FN, élu en juin 1997 avant d'être invalidé pour une triple infraction à la législation sur le financement des comptes de campagne. Elle devance de 33 voix Cendrine Le Chevallier, la candidate du FN, qui a décidé d'introduire un recours auprès du Conseil constitutionnel.

A Toulon, l'extrême droite a la défaite amère. Au-delà du coude à coude des deux candidates, plusieurs facteurs donnent à penser que le FN perd de son audience. Une participation en faible augmentation (4,78 %) par rapport au premier tour n'était pas suffisante pour permettre à la candidate socialiste de combler son retard de 1 811 voix d'autant que – à l'exception *du député UDF-DL Arthur* Paecht – aucun des parlementaires ou responsables de la droite varoise n'avait appelé clairement à voter pour Mme Casanova. Or, dans cette circonscription traditionnellement de droite, le score de Mme Le Chevallier est en net retrait par rapport à celui réalisé en 1997 par son époux.

C'est un nouveau chapitre de l'histoire politique de Toulon qui, encore engluée dans le souvenir des affaires politico-mafieuses mises au jour au lendemain de l'assassinat de Yann Piat, semble regretter le vote-sanction qui, lors des municipales de juin 1995, avait ouvert les portes de la mairie au FN. Depuis, ce parti a donné l'illustration d'une certaine léthargie dans la *gestion des affaires publiques*.

DISSENSIONS ET NÉPOTISME

Outre de fortes dissensions internes et une propension à offrir des postes aux parents et amis, la municipalité est confrontée à une affaire d'emplois municipaux payants qui a valu une mise en examen, le 6 janvier 1998, à David de Beauregard, chef du cabinet du maire et secrétaire départemental adjoint du FN, pour *« recel de preuves »*. Le 5 mai, le tribunal correctionnel de Toulon rendra son jugement dans un procès qui vaut à Mme Le Chevallier d'être poursuivie pour *« discrimination fondée sur les opinions politiques »*. Un autre procès viendra le 18 mai devant la même juridiction : le docteur Viard, adjoint en charge des cimetières, devra expliquer les motifs pour lesquels il a refusé une concession à une citoyenne française dont le seul tort *semble d'être de religion musulmane.*

	21 mars 1993		28 mars 1993		25 mai 1997		1er juin 1997		26 avril 1998		3 mai 1998	
Inscrits	53 727		53 727		52 421		52 421		52 865		52 865	
Votants	33 989		32 472		33 291		34 226		23 700		26 228	
Abstentions	36,73 %		39,56 %		36,49 %		34,70 %		55,16 %		50,38 %	
Suffr. exprimés	32 771		28 328		32 321		30 883		23 067		24 547	
Candidats et étiquettes	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%	Voix	%
O. Casanova (PS)	2 817 (1)	8,59			8 604	26,62	14 463	46,83	7 311	31,69	12 290	50,06
C. Le Chevallier (FN)	9 109 (2)	27,79	11 051	39,01	10 471 (2)	32,39	16 420	53,16	9 122	39,54	12 257	49,93
D. Colin (UDF-DL)	12 434	37,94	17 277	60,98	6 463	19,99			5 145	22,30		
R. Cavana (GE)	2 454 (3)	7,48			779	2,41			497	2,15		
D. Roure (div. d)									424	1,83		
J.-M. M.-Ravault (div. d)					245 (4)	0,75			270	1,17		
M. Groult (div. d)					313	0,96			169	0,73		
R. Orengo (div.)									85	0,36		
F. Beaur (ext. g.)									44	0,19		
A. Bolla (PC)	2 713	8,27										
J. Croidieu (CNI)	1 730	5,27			701	2,16						
S. Mejri (NE)	926	2,82										
G. Martin (MDC)	588	1,79										
J.-M. Bayle (RPR diss.)					4 010	12,40						
Michel Pizzole (MEI)					488	1,51						
F. Diot (écol.)					247	0,76						

(1) Gérard Maestracci (2) Jean-Marie Le Chevallier (3) Guy Le Berre (4) Antoine Di Jorio

De plus, depuis quelques mois, le FN connaît un profond malaise dans le Var. Le 15 avril, sous la houlette de Jean-Jacques Gérardin, ancien conseiller régional FN, et proche de Jean-Marie Le Pen, un groupe de dissidents a créé un nouveau parti par hostilité au maire de Toulon, dont ils dénoncent un système *« à la fois trop familial et autocratique »*.

Pourtant, dimanche 3 mai, Mme Le Chevallier et les siens ne paraissaient pas douter de la victoire. Un podium avait même été installé sur le carré du port, en face de la *mairie. Vers 19 h 30, sur 15 000 bul*letins dépouillés, l'épouse du maire était créditée de 51,8 % des suffrages exprimés. Vers 20 h 30, retournement de situation : Mme Casanova prend une légère avance. A la mairie, les visages se ferment, les mâchoires se crispent.

Quand Mme Le Chevallier fait son entrée à la permanence du FN, le cœur n'y est plus. Tendue, la candidate battue évoque *« les procédés d'intimidation sur l'électorat durant la campagne, des manœuvres qui ont entaché la sincérité et le résultat des élections »* et estime que *« la victoire* [lui] *a été volée »*, ce qui justifie son recours. Elle fustige *« la droite molle »*, lui reprochant une *« manœuvre déloyale qui a dénaturé la campagne électorale et porté atteinte à tous les principes républicains »*.

Dans le même temps, la place de la Liberté située au cœur de Toulon *résonne des cris de joie de quelques* dizaines d'électeurs et proches de Mme Casanova qui ont convergé vers ce lieu symbolique pour manifester une joie mêlée d'émotion. La nouvelle députée savoure cette victoire qui faillit, un temps, lui être confisquée par certains membres de sa fédération lui préférant une candidate plus *« nouvelle »*. Elle se félicite que *« les démocrates aient réagi en gommant les clivages politiques »*. Elle ajoute : *« Aujourd'hui, nous élargissons la brèche ouverte avec la victoire de Robert Gaïa dans la 2e circonscription, lors des cantonales et des régionales. La famille Le Chevallier est bloquée dans sa progression pour la prise de Toulon. Maintenant, il appartient à la droite de se positionner, de faire ses choix et de se recomposer pour que nous puissions avoir un véritable débat démocratique. Elle a eu la preuve que c'est sa base qui a décidé de voter républicain et de sauver Toulon du Front national. »*

Au soir du premier tour des législatives de 1997, où il avait été éliminé, Louis Colombani, député UDF-DL sortant, avait prédit : *« La droite libérale varoise n'existe plus. Désormais, le combat se fera entre le Parti socialiste et le Front national. »*

José Lenzini

« Un signe extrêmement positif » pour M. Jospin

« Odette Casanova l'a emporté avec 33 voix. » Il était 21 h 30 à Paris, dimanche 3 mai, quand le premier ministre se dirigea, tout souriant, vers les journalistes qui l'accompagnaient en Nouvelle-Calédonie, où il allait inaugurer le Centre culturel Jean-Marie-Tjibaou et parapher les accords de Nouméa. L'Airbus amorçait sa descente vers l'île du Pacifique, mais Lionel Jospin n'a pu s'empêcher d'informer ses accompagnateurs, en leur apprenant cette _« victoire agréable »_, qui le rendait _« très heureux pour Toulon et pour le pays »_. De Paris, Gérard Le Gall, conseiller du premier ministre, avait fait parvenir le résultat de l'élection. En retour, M. Jospin a envoyé un télégramme de félicitations à la nouvelle députée socialiste, soulignant que son _« succès est un signe extrêmement positif »_. Il a retiré du texte de son télégramme la phrase : _« Ton succès nous prouve que la lutte contre le FN n'est jamais perdue d'avance et qu'il nous faut nous battre avec optimisme. »_

Les ambitions d'une disciple fervente de la préférence nationale

MARSEILLE
de notre correspondant régional

Le joli mai joue de mauvais tours à Cendrine Le Chevallier : défaite dans les urnes le 3, elle attend, le 5, *un jugement sur le délit de discrimi*nation dont elle est accusée pour avoir demandé par lettre qu'on emploie *« des employés sympathisants du Front national »* dans une association dépendant de la mairie et sur laquelle elle a la haute main. Cette adjointe à la petite enfance, à la jeunesse et à l'adolescence a pourtant rétabli la fête de la Belle de Mai, *« le mois de Marie »*, où est choisie par des fillettes *« la plus jolie et la plus gentille d'entre elles »* (*Le Toulonnais*, journal municipal, février 1996)...

Le statut de huitième adjointe au maire dit mal le poids de l'épouse de Jean-Marie Le Chevallier dans les affaires de la ville. Militante de longue date du FN, elle en porta jadis les couleurs à Paris. A Toulon, son influence n'a cessé de grandir depuis juin 1995. Elle a d'abord consacré toute son énergie à mettre la main sur l'ensemble des activités concernant la jeunesse. Au terme d'un long feuilleton judiciaire, elle a transformé l'ancien outil municipal, le CLAS (Comité de liaison et d'action sociale), en Jeunesse toulonnaise, association qui coiffe désormais l'ensemble des activités en direction de l'enfance et de la jeunesse. Elle a, pour ce faire, évincé Eliane de la Brosse, adjointe au maire et conseillère générale, qui, jusqu'au début de 1996, s'occupait de la petite enfance.

Ayant installé à la tête de son association un homme à elle venu de Seine-Saint-Denis, Mme Le Chevallier a veillé à tout, éliminant peu à peu tous ceux qui contestaient la nouvelle ligne et étouffant financièrement les associations qui ne faisaient pas allégeance. C'est donc elle qui fut à l'initiative de la réorientation complète de la politique de la jeunesse, matérialisée par deux actions spectaculaires : l'armement au prix fort d'un bateau pour le Tour de France à la voile, le *Ville-de-Toulon*, et l'achat d'un domaine immense, à La Crau, destiné à édifier un centre municipal de colonies de vacances, ce qui produisit la première rupture publique au sein de la majorité FN du conseil municipal.

Ces deux opérations correspondent à l'abandon de la politique sociale en direction des quartiers pauvres à forte population d'origine immigrée, politique qu'elle considère comme *« la préférence étrangère de fait »*. Car si l'équipe municipale de Toulon se présente souvent comme débonnaire, c'est bien, sous un jour moins spectaculaire qu'à Vitrolles, la préférence nationale qui est mise en œuvre en ces matières. Mme Le Chevallier fait partie des porte-parole les plus convaincus de cette ligne.

Fin 1995, début 1996, Mme Le Chevallier avait déjà fait connaître l'ampleur de ses ambitions. Alors que le tribunal administratif examinait l'éventuelle invalidation du maire, elle avait postulé à son remplacement, tandis que Mme de la Brosse, « tombeuse » de Maurice Arreckx (UDF-DL) dans son canton, estimait que le poste lui revenait : les échos de leur altercation avaient résonné bruyamment dans les couloirs de la mairie. La partie s'est rejouée en 1998, puisque l'épouse du maire figurait parmi les premiers de la liste régionale du FN dans le Var et que sa concurrente n'y était pas. Mme Le Chevallier siège donc, depuis mars, au conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Dès le lendemain de l'invalidation de son mari comme député, elle s'était imposée comme candidate *aux autres ambitieux de l'équipe* municipale et à la direction nationale de son parti – Jean-Marie Le Pen au premier chef – qui fut mise devant le fait accompli. Cette oratrice empruntée affiche ses convictions sans précaution particulière. Elle agit de même. Sa défaite n'entamera pas sa pugnacité mais elle risque de l'affaiblir, puisqu'elle aura été l'actrice du premier échec subi par le FN, depuis 1995, à Toulon.

Michel Samson

COMMENTAIRE

LA RÉPONSE DES ÉLECTEURS

L'agitation d'une partie des élus et des militants de la droite, tentés par l'alliance avec le Front national, avait fait oublier que ce dernier, aux élections régionales, le 15 mars, n'avait pas progressé. Elle avait éclipsé, de même, la réponse des électeurs au second tour des cantonales, le 22 mars, sanctionnant la droite là où elle avait penché pour l'entente avec l'extrême droite.

Les citoyens de Toulon confirment à leur tour ce que tous les Français répètent dans les sondages, particulièrement dans celui que *Le Monde* et RTL effectuent régulièrement (*Le Monde* du 28 avril) sur ce sujet : le FN n'est pas un parti comme les autres, il représente un danger pour la démocratie, ses positions sont inacceptables. Le message a d'autant plus de force qu'il vient d'une ville administrée depuis trois ans par l'extrême droite, d'une circonscription qui, en 1997, lui avait donné son unique siège de député, et que la règle générale des scrutins résultant d'une invalidation est la *confirmation du choix* premier des électeurs.

L'avance de la candidate socialiste sur son adversaire est certes mince. Elle n'en est pas moins significative d'une inversion de tendance. Lionel Jospin, saluant ce *« signe positif »*, en revendique implicitement le mérite pour lui-même et pour son gouvernement. Evitant de désigner le FN, le premier ministre reste fidèle à son refus de mettre l'extrême droite au *centre du débat politique, mais* aussi de stigmatiser le comportement des électeurs qu'elle est parvenue à attirer.

Le scrutin de Toulon fait deux autres heureux : Jacques Chirac et Philippe Séguin, puisqu'il démontre, une fois encore, qu'il n'y a aucune majorité à espérer d'une alliance de la droite avec le FN.

Patrick Jarreau

Jacques Chirac affiche sa « sérénité » et appelle la droite à « l'union »

Le président de la République a présenté sur TF 1 sa « vision de l'avenir »

Jacques Chirac était, dimanche 3 mai, l'invité de l'émission « Public » sur TF 1. Au lendemain du sommet européen de Bruxelles, le président de la République a présenté les avantages que la France tirera, selon lui, de la monnaie unique, en expliquant qu'il faut avoir *« une vision de l'avenir »*. Affirmant sa *« sérénité »* et s'adressant à l'opposition, il l'a appelée à *« éviter les désordres »* et à se souvenir que c'est *« l'union qui fait la force »*.

MODERNE, modernité, modernisation. L'émission « Public » de TF 1, à laquelle a participé Jacques Chirac, dimanche 3 mai, au lendemain de la réunion du Conseil européen à Bruxelles, était destinée à décliner, sur la forme comme sur le fond, cette nouvelle trinité présidentielle. Moderne, donc, un chef d'Etat qui accepte de se rendre sur un plateau de télévision et de se glisser dans les contraintes de rythme et de temps de l'émission au lieu d'exiger, spécialité bien française, un cadre et des interlocuteurs sur mesure.



Modernité, ensuite, de cette idée européenne, dont Jacques Chirac est désormais le premier défenseur. Lui rappelle-t-on que cette conviction est plutôt récente ? Il a enfin trouvé la parade à cette évocation gênante de sa conversion : ses *« réticences »*, a-t-il confié dimanche, étaient *« au fond, celles du cœur, et puis la raison l'a emporté, comme souvent »*. *« Il faut avoir une vision de l'avenir et pas seulement des références au passé »*, a-t-il plaidé. Quant au débat qui déchire, tant la droite que la gauche, sur la question européenne, il évoque, pour M. Chirac, *« la querelle des anciens et des modernes »*. Lui, il a choisi son camp : l'Europe, affirme-t-il, ce n'est pas un *« abandon de souveraineté »*, mais une *« manière moderne de travailler ensemble »*.

Modernisation, enfin, du débat politique. Le thème européen donne à M. Chirac l'occasion de jouer sa partition personnelle dans l'organisation de la vie politique française. Après une semaine désastreuse pour la droite et, tout particulièrement, pour le RPR, qui a révélé publiquement, à la fois, ses déchirements sur l'Europe et la persistance des querelles de personne parmi ses dirigeants, le chef de l'Etat devait apparaître serein et apaisant aux yeux des électeurs de droite. Le pôle de stabilité et de référence est à l'Elysée et non pas rue de Lille, au siège du RPR, s'est-il empressé de témoigner. *« Je suis issu d'une famille politique, la famille gaulliste. Vous n'imaginez pas que je vais la renier ! J'ai toujours été gaulliste, je resterai gaulliste, sans doute, jusqu'à la fin de mes jours »*, a-t-il déclaré avant de souligner : *« Il m'appartient de faire en sorte que les institutions fonctionnent convenablement et que le gouvernement puisse gouverner même s'il m'appartient, fidèle à ma famille et à mes convictions politiques de faire valoir, d'exprimer mon point de vue quand je l'estime nécessaire. » « On peut le faire dans une certaine sérénité »*, a-t-il précisé.

Cette place particulière l'autorise à distribuer quelques leçons à l'opposition : *« Je veux bien assumer toutes les responsabilités qu'on voudra, mais, très franchement, les crises sont des choses qui arrivent régulièrement, dont l'avantage est que, généralement, on en sort renforcé, et je souhaite que ce soit le cas »*, a déclaré M. Chirac, avant de s'adresser à la droite : *« Je crois que nous sommes dans une période où il faut éviter les désordres*, a-t-il observé. *Pour faire face aux responsabilités de chacun, il faut être fort, et c'est l'union qui fait la force. »* Alors que la plupart des dirigeants de l'UDF et du RPR ont aujourd'hui la tentation de prendre leur autonomie, Jacques Chirac cherche à prendre l'opinion à témoin de la nécessaire union de l'opposition. Une union qu'il serait, bien sûr, le seul à pouvoir organiser et sauvegarder, autour de lui.

L'Europe est un formidable terrain d'expérimentation pour Jacques Chirac, mais elle est sans doute le seul qu'il lui reste. En période de cohabitation, elle lui permet d'exercer cette double responsabilité de président de tous les Français et de chef rassembleur de l'opposition. L'émission de dimanche a, sur ce point, rempli la mission qui lui était dévolue. En évoquant longuement le rôle de ses prédécesseurs, Charles de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing et François Mitterrand, Jacques Chirac s'est réapproprié une heure durant la question européenne en gommant la réalité du partage du pouvoir avec Matignon. En appelant l'opposition à cesser son *« combat de chiffonniers »* et en insistant, par contraste, sur sa *« sérénité »*, il entreprend son travail de reconquête personnelle de l'opinion.

Pascale Robert-Diard

Le moral des Français s'améliore

LES FRANÇAIS retrouvent peu à peu le moral, selon la dernière enquête de la Sofres, réalisée du 21 au 23 avril auprès d'un échantillon de 1 000 personnes et publiée par *Le Figaro magazine* (daté 2 mai). Le pourcentage de personnes interrogées qui estiment que les choses ont tendance à aller plus mal reste, certes, largement majoritaire (54 % contre 18 % de personnes qui jugent que les choses vont en s'améliorant et 27 % qui estiment qu'il n'y a pas de changement).

Mais le degré de pessimisme a régressé de près de 30 points depuis décembre 1996 et est à son plus bas niveau depuis trois ans. C'est chez les cadres que l'optimisme est le plus sensible (29 %). Le premier ministre bénéficie de ce climat : sa cote de confiance reste élevée et stable à 60 % de bonnes opinions, contre 38 % de mauvaises. En revanche, la cote de confiance du président de la République enregistre une baisse de 3 points en un mois, à 48 % de bonnes opinions, contre 50 % de mauvaises.

DÉPÊCHES :

■ **UDF : Jean-Claude Gaudin (UDF-DL), maire de Marseille et vice-président de l'UDF, a « désapprouvé »**, lundi 4 mai sur RMC, *« les leaders trop pressés qui tentent de faire des OPA sur l'UDF »*. Le président de la commission d'investitures de la confédération a notamment cité François Bayrou, président de Force démocrate, *« et peut-être même »* François Léotard, président de l'UDF, *« s'il est d'accord avec M. Bayrou »*.

■ **PATRONAT : François Michelin, le dirigeant de la firme de pneumatiques, a estimé**, vendredi 1er mai à Rouen, que la réduction du temps de travail à 35 heures conduisait *« au mépris de la réalité du travail »*. M. Michelin, qui participait aux XXIIes assises nationales du Centre français du patronat chrétien, a aussi implicitement condamné l'euro, en soulignant que *« la valeur d'une monnaie se constate et ne se décrète pas »*.

■ **EXCLUSION : la commission spéciale de l'Assemblée nationale**, qui examine le projet de loi contre les exclusions, a adopté, jeudi 30 avril, un amendement qui prévoit que l'allocation de solidarité spécifique (ASS), l'allocation d'insertion, ainsi que le revenu minimum d'insertion pourraient être revalorisés *« au minimum »* en fonction des prix. Un mécanisme d'aide aux transports serait mis en place pour favoriser la mobilité des chômeurs en fin de droits et des demandeurs d'emploi âgés de moins de vingt-six ans, dans un délai de six mois après la promulgation de la loi. Un amendement d'Alfred Recours (PS, Eure) introduit un accès *« minimum vital »* pour tous, gratuit, à une fourniture d'eau, d'énergie et de services téléphoniques.

L'Europe : coopération et vigilance entre l'Elysée et Matignon

LUXEMBOURG n'aura été qu'un accroc. Un accroc franco-français. De ceux qui jalonnent le quotidien de la cohabitation. De ces observations que le président de la République s'autorise à faire, de Paris, de Moscou ou encore de Tokyo, sur la politique intérieure du premier ministre. Inlassablement, Jacques Chirac s'inquiète des réformes *« inévitables »* et des adaptations *« indispensables »*, quand il ne dénonce pas *« les mirages des expérimentations hasardeuses »*. Les premières, bénéfiques pour la France, ont été engagées par Alain Juppé, alors que les secondes sont initiées par Lionel Jospin. Le sommet européen sur l'emploi à Luxembourg, jeudi 20 et vendredi 21 novembre 1997, entrait donc dans cette catégorie des critiques hexagonales faites hors de l'Hexagone.

En s'attaquant, de l'étranger, aux *« expérimentations hasardeuses »* que représentaient, selon lui, la marche législative vers les 35 heures ou les emplois-jeunes en France, le chef de l'Etat courait le risque de bousculer, lui-même, une règle qu'il avait rappelée au terme de la campagne des élections législatives anticipées : le devoir, pour l'exécutif, de *« parler d'une seule voix »* dans le cadre européen. M. Jospin s'était empressé de juger *« évident qu'en cas de cohabitation »* il en irait ainsi, comme cela avait déjà été le cas *« entre 1986 et 1988 et entre 1993 et 1995 »*.

Deuxième sommet européen de cette cohabitation, après celui d'Amsterdam en juin, la réunion de Luxembourg, réclamée par M. Jospin, avait donc – aussi – valeur de test pour les deux têtes de l'exécutif. Il ne s'agissait pas, alors, de jauger la méfiance soupçonnée de l'un et le réalisme affiché de l'autre à l'égard de l'Europe. Les petites astuces furent donc de la partie. Si le texte que M. Jospin se proposait de défendre devant les chefs d'Etat et de gouvernement fut remis, mercredi 19 novembre, au secrétaire général de l'Elysée, après le conseil des ministres, le premier ministre ne put prendre connaissance de celui de M. Chirac que le lendemain, dans l'avion qui le conduisait vers Luxembourg.

Même si les deux « maisons » s'observent avec vigilance et « se marquent à la culotte », l'Europe est l'un de ces domaines où la coopération est la plus étroite. Il faut dire que les diplomates qui travaillent de part et d'autre sont des hommes et des femmes qui se côtoient souvent depuis longtemps. Sur le plan stratégique, la politique européenne fait l'objet de conseils restreints qui se déroulent à l'Elysée, en plus des rencontres, en tête à tête, entre M. Chirac et M. Jospin. Sur le plan technique, des réunions interministérielles se déroulent régulièrement à Matignon, en présence de collaborateurs du président de la République. Ce dernier aspect répond à une mécanique institutionnelle et administrative qui porte un sigle : SGCI, pour secrétariat général du comité interministériel pour les questions de coopération économique européennes.

PAS DE DIFFÉREND MARQUÉ

Lors de la première cohabitation, en 1986, François Mitterrand avait imposé le maintien d'Elisabeth Guigou à la tête de cette instance. En 1993, pour la seconde cohabitation, Edouard Balladur avait obtenu la nomination d'Yves-Thibault de Silguy, membre de son cabinet à Matignon, à la direction du SGCI. Depuis la victoire de la gauche en juin 1997, c'est Jean Vidal, conseiller du premier ministre pour les affaires européennes, qui est secrétaire général. Par cette fonction, il est en *contact constant*, souvent par téléphone, avec Jean-David Levitte et Pascale Andréani à l'Elysée, tout comme le sont ensemble Olivier Schrameck, directeur du cabinet de M. Jospin, et Dominique de Villepin, secrétaire général de la présidence de la République. Il en va de même pour Jean-François Cirelli (Elysée) et Jean-Pierre Jouyet ou Pierre Duquesné (Matignon).

Jurant, la main sur le cœur, que ce travail s'opère en bonne intelligence – *« avec certainement moins d'acrimonie qu'en 1986 ou 1993 »* –, les deux parties assurent – *« sans faire de langue de bois »* – que le consensus est total. Ou qu'à tout le moins *« il n'y a pas de différend marqué »*.

Olivier Biffaud

JUSTICE Deux semaines après la fronde conduite par Jacques Toubon contre le maire de Paris, Jean Tiberi, une perquisition a été menée, le 27 avril, à l'Hôtel de Ville de Paris. ● LE JUGE D'INSTRUCTION DE NANTERRE qui a ordonné cette opération, Patrick Desmure, enquête sur la prise en charge directe, par des entreprises privées et des services municipaux de la capitale, de permanents affectés notamment au siège du RPR, rue de Lille, à Paris. ● MIS EN EXAMEN POUR COMPLICITÉ D'ABUS DE BIENS SOCIAUX, Robert Galley, trésorier du RPR de 1984 à 1990, *a mis en cause lors d'une audition le président de la République, Jacques Chirac. « Jacques Chirac m'avait fait part de la grande misère financière du mouvement. (...)Il m'avait dit qu'il dépendait de moi que je trouve de l'argent »*, a-t-il indiqué au juge Desmure.

L'enquête sur le financement du RPR progresse vers la Ville de Paris

Une perquisition a eu lieu, le 27 avril, au cabinet du maire. Certains permanents du parti gaulliste étaient salariés par la municipalité. Le nom de Jacques Chirac a été mis en avant pour la première fois par l'ancien trésorier Robert Galley

ALORS QUE l'affrontement interne au RPR parisien semblait connaître une accalmie, l'Hôtel de Ville a connu, le 27 avril, dans la plus grande discrétion, une nouvelle perquisition policière. Deux semaines après la fronde conduite par Jacques Toubon contre le maire de la capitale, Jean Tiberi, les enquêteurs du 8e cabinet de délégations judiciaires, dépêchés par le juge d'instruction de Nanterre (Hauts-de-Seine), Patrick Desmure, ont saisi une série de dossiers relatifs au recrutement, par la Ville de Paris, d'employés et de cadres qui travaillaient en réalité pour le RPR. Cette initiative s'inscrit dans le cours de l'enquête sur un versant souvent évoqué mais jusqu'alors inexploré du financement du parti gaulliste : la prise en charge directe, entre 1988 et 1995, par des entreprises privées, mais aussi par les services municipaux de la capitale, de permanents affectés notamment au siège du RPR, rue de Lille.

Outre Louise-Yvonne Casetta, ancienne directrice administrative du parti gaulliste, dont elle était souvent présentée comme la *« trésorière officieuse »*, les trois trésoriers successifs du parti gaulliste durant la période visée par l'instruction ont été mis en examen pour *« complicité d'abus de biens sociaux »* : Robert Galley (1984-1990), Jacques Boyon (1990-1993) et Jacques Oudin (1993-1995). Tous ont contesté leur responsabilité dans la mise en œuvre de ces pratiques, mettant en cause, à des degrés divers, celle des secrétaires généraux du RPR de l'époque – Bernard Pons, Jacques Toubon, Alain Juppé et Jean-Louis Debré – *qui semblent avoir entrepris la « régularisation »* des salariés litigieux. La présence, sur cette liste, des deux initiateurs de la contestation parisienne, MM. Toubon et Pons, pourrait conduire l'enquête du juge Desmure à peser involontairement sur les enjeux politiques du moment.

Interrogé le 19 avril sur France 3, l'ancien garde des sceaux, songeant davantage aux investigations du juge de Créteil (Val-de-Marne), Eric Halphen, sur les HLM de la capitale, avait lui-même souhaité que les instructions en cours autour de la Ville de Paris *« aillent plus vite »*... Deux jours plus tôt, la mise en lumière d'une certaine confusion des moyens entre la Ville de Paris et le parti gaulliste, à travers le recrutement de permanents au service du mouvement, avait conduit le parquet de Nanterre à délivrer, le 17 avril, un réquisitoire supplétif étendant la saisine du juge Desmure à des faits qualifiés de *« prise illégale d'intérêts »*. Depuis, l'ancien ministre et ancien trésorier Robert Galley a contribué à la dramatisation de l'affaire, en citant nommément, sur procès-verbal, le 22 avril, le président de la République. *« Il m'avait dit qu'il dépendait de moi que je trouve de l'argent »*, lui aurait expliqué, en 1984, Jacques Chirac, alors maire de Paris et président du RPR *(lire ci-dessous)*.

Les dernières investigations semblent avoir établi qu'à l'Hôtel de Ville, certains contrats litigieux portaient la signature de Michel Roussin, alors directeur du cabinet de M. Chirac. Ministre de la coopération du gouvernement d'Edouard Balladur, M. Roussin avait été contraint à la démission, en 1994, après sa mise en examen par le juge Halphen. Il avait finalement obtenu un non-lieu (*Le Monde* du 18 décembre 1995.) La saisie de ces contrats pourrait entraîner son audition, à titre de témoin, par le juge Desmure.

« EMPLOIS FICTIFS »

« Il n'entre pas dans les attributions du directeur de cabinet de vérifier l'affectation réelle de ces emplois » a, toutefois, déclaré au *Monde* M. Roussin *(lire ci-contre)*. Parmi les bénéficiaires de ces emplois figurent les secrétaires de plusieurs dirigeants successifs du parti gaulliste, ainsi qu'un conseiller d'Alain Juppé, Noredine Cherkaoui – officiellement recruté par la mairie du 18e arrondissement au titre de la jeunesse et des sports – et son épouse. Devant les enquêteurs, tous deux ont clairement admis avoir bénéficié d'*« emplois fictifs »*.

A la suite de la perquisition à l'Hôtel de Ville, les policiers ont, par ailleurs, réclamé la communication des *« dossiers administratifs »* de deux figures du RPR parisien. Le premier est un ancien secrétaire national du parti gaulliste, Antoine Joly, chargé de l'administration et des finances, qui était rémunéré par la Ville au titre de responsable d'une association para-municipale. Le second est l'un des plus proches collaborateurs de M. Juppé, Patrick Stefanini. Ancien secrétaire général-adjoint du parti gaulliste, il était officiellement rétribué, à la même époque, par l'Inspection générale de la Ville de Paris. Il devait, par la suite, intégrer le cabinet de M. Juppé à l'Hôtel Matignon, puis être nommé, après la défaite législative de 1997, à la Cour des comptes par le président de la République. M. Stefanini se trouve ainsi au centre d'une querelle politico-administrative en suspens, dont les enjeux pourraient curieusement recouper l'enquête du juge Desmure. Contestant sa nomination, le premier président de la Cour des comptes, Pierre Joxe, a demandé, voici plusieurs mois, la communication de ses rapports pour l'Inspection générale de la Ville, afin de vérifier la qualité – et la réalité – de son travail dans ce service. Les recherches policières devraient, elles aussi, s'efforcer de déterminer si le principal lieutenant de M. Juppé doit être considéré comme bénéficiaire d'un *« emploi fictif »* dans l'administration municipale.

Pascal Ceaux et Hervé Gattegno

Les explications de Michel Roussin

« Je n'ai jamais reçu les employés dont j'ai signé les contrats d'engagement, et n'avais pas à surveiller leur affectation, nous a déclaré, dimanche 2 mai, M. Roussin. *Cela n'entrait pas dans les attributions du directeur de cabinet du maire. »* L'ancien ministre, aujourd'hui conseiller de Paris, ajoute que les recrutements étaient *« précisément codifiés »*, notamment par la loi *« PLM »* – qui fixe le statut des villes de Paris, Lyon et Marseille. *« L'impétrant est coopté par un élu ou un service. Il est reçu par la direction du personnel de la Ville, qui vérifie qu'il répond aux critères exigés et prépare son contrat. Ce contrat est ensuite signé par la personne recrutée et seulement alors soumis au directeur de cabinet. Une fois signé, il est renvoyé à la direction du personnel pour exécution. Mais il est clair que ces personnes, mises à la disposition d'un service ou d'une mairie d'arrondissement, sont placées sous leur responsabilité. Il revient au chef du service ou au maire d'arrondissement de s'assurer de l'effectivité de leur travail. »*

Affirmant que ce système *« ne constitue pas un instrument au service d'un camp politique »*, M. Roussin indique avoir *« signé de tels contrats à la demande de certains groupes de l'opposition municipale »*.

Robert Galley et les « efforts d'imagination » prônés par Jacques Chirac

UN JUGE d'instruction peut-il convoquer le président de la République ? La question, vieille comme la Ve République et ses *« affaires »*, est posée au juge Patrick Desmure, depuis que ce dernier a recueilli, le 22 avril, la déposition de Robert Galley. Ancien ministre du général de Gaulle, de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing, M. Galley est réputé être le concepteur du financement moderne du RPR, dont il fut le trésorier du mois d'août 1984 au mois de février 1990. Mis en examen pour *« complicité d'abus de biens sociaux »*, en raison du recrutement, par le parti gaulliste, d'employés et de cadres salariés par des entreprises privées, il a, pour la première fois dans une procédure visant les finances du RPR, mis en avant le nom du président de la République en termes pour le moins ambigus.

« COMME UN SERVICE »

« En 1984, a-t-il déclaré, *M. Chirac, avec lequel j'avais des rapports privilégiés, m'avait demandé, comme un service, d'assurer cette fonction* [de trésorier] (...) *Jacques Chirac m'avait fait part de la misère financière du mouvement, qui nécessitait donc de grands efforts d'imagination pour arriver à collecter les fonds nécessaires* (...) *Il m'avait dit qu'il dépendait de moi que je trouve de l'argent. »* Qu'entendait par ces *« efforts d'imagination »* le futur chef de l'Etat, qui était alors président du RPR ? M. Galley ne l'a pas précisé au juge. Mais il a consenti à livrer quelques précisions sur la façon dont il avait rempli cette mission de confiance, affirmant notamment avoir assuré *« le financement de la majeure partie de la campagne présidentielle de Jacques Chirac »* en 1988, ainsi que de la campagne législative de la même année, puis de celle des élections municipales de 1989.

Evoquant le recrutement des permanents de la rue de Lille, aujourd'hui au centre des investigations du juge Desmure, l'ancien trésorier a déclaré qu'il s'était fait *« sans* [son] *accord »*. *« Je ne faisais que signer un ordre de virement global pour les salaires »*, a-t-il indiqué, se souvenant d'*« une noria de personnel dans les locaux du RPR »* qui, selon lui, rendait *« impossible de connaître le statut de chacun »*. Au vu de la liste de dix-huit salariés litigieux présentée par le juge, il a toutefois identifié une personne, *« qui* [m'] *était connue comme étant la secrétaire de M. Toubon, puis de M. Juppé »*, secrétaires généraux successifs du mouvement gaulliste. M. Galley a en outre précisé que les effectifs de permanents de la rue de Lille étaient passés de 26 en 1989 à 187 en 1994. *« Je pense qu'après mon départ, il y a eu l'arrivée des fonds publics qui étaient considérables, s'ajoutant aux recettes classiques, et qui a fait que les trésoriers n'ont plus pu résister aux demandes d'embauches qui leur étaient faites. »* Sans que la question lui soit posée, il a ajouté que certains emplois au siège du RPR avaient aussi été pourvus par *« la fédération RPR de Paris, qui était très riche »*, et dont il a, sur procès-verbal, improprement attribué la présidence à M. Toubon. Elle était en fait dirigée par M. Tiberi.

CONTRIBUTION CLANDESTINE

Considérée par les enquêteurs comme une forme de contribution clandestine au financement du parti, la prise en charge de permanents par des entreprises ou par la Ville de Paris n'avait pas même été évoquée par le même Robert Galley, en 1991, lors de son audition par la commission d'enquête parlementaire sur le financement des partis politiques. L'ancien trésorier y avait, en revanche, détaillé le fonctionnement de la Société de développement et de publicité (SDP), un satellite du RPR créé sur le modèle des sociétés de collecte de fonds américaines. *« Nous n'étions qu'une société de services*, a-t-il expliqué au juge Desmure. *Les* mailings *ne s'adressaient qu'à des particuliers. Nous refusions les chèques d'entreprises, car je ne voulais pas d'interférences. »*

M. Galley explique ainsi que seul le trésorier-adjoint, Jacques Durand, *« s'occupait des contacts avec les entreprises »* qui versaient des *« dons »* au parti. Certaines de ces sociétés *« sollicitaient parfois notre introduction auprès des collectivités qui souhaitaient nous remercier de notre action*, concède-t-il, elliptique. *Nous ne faisions que faciliter l'introduction des entreprises par l'envoi d'un courrier. »* Cette déclaration n'écarte pas l'hypothèse d'échanges de bons procédés entre le RPR et les entreprises donatrices, à l'occasion de marchés attribués par les collectivités administrées par le RPR. Les sociétés visées par l'enquête du juge Desmure semblent d'ailleurs toutes avoir obtenu des marchés dans la capitale. Déposant sous serment devant ses collègues députés, en 1991, M. Galley s'était montré plus catégorique, affirmant qu'*« il n'y* [avait] *jamais eu, de* [son] *temps, une quelconque connexion entre des marchés passés par des collectivités ou par l'Etat et les fonds qui* [lui étaient] *versés. »*

H. G.

PROFIL

UN GAULLISTE DE LA PREMIÈRE HEURE

Robert Galley est un gaulliste de la première heure, celle de juin 1940. Combattant de la 2e division blindée du général Leclerc, dont il épousera la fille, Robert Galley entre en politique au lendemain des événements de mai 1968. Le 31 mai, il est nommé ministre de l'équipement et du logement dans le dernier gouvernement de Georges Pompidou. Auparavant, cet ingénieur de l'Ecole centrale des arts et manufactures, né en 1921, a mené une carrière professionnelle dans les pétroles, puis au Commissariat à l'énergie atomique.

Elu pour la première fois député de l'Aube aux élections législatives de juin 1968, il est membre de tous les gouvernements de droite de 1968 à 1981. Il est successivement en charge de la recherche scientifique, des postes et télécommunications, des transports, des armées, de l'équipement, de la coopération et de la défense. De 1972 à 1995, il est aussi maire de Troyes avant de céder la place à un jeune protégé de Jacques Chirac, François Baroin.

M. Galley a occupé les fonctions de trésorier du RPR de 1984 à 1990, alors que Jacques Toubon puis Alain Juppé assuraient le secrétariat général du mouvement. Respectant scrupuleusement la limite d'âge de soixante-quinze ans qu'il avait imposée à ses candidats, le RPR, lors des élections législatives de 1997, n'a pas accordé son investiture à Robert Galley. Eu égard aux services rendus par l'intéressé, le mouvement, encore présidé par Alain Juppé, n'a toutefois pas pu se résoudre à lui opposer un concurrent.

Jean-Louis Saux

Etes-vous sûr de bien connaître les cinquante premières banques mondiales*?

1. HSBC Holdings. Londres, Royaume-Uni.

2. Bank of Tokyo - Mitsubishi. Tokyo, Japon.

3. Crédit Agricole. Paris, France.

4. Chase Manhattan Corp. New York, USA.

5. Citicorp. New York, USA.

6. Deutsche Bank. Francfort, Allemagne.

7. BankAmérica Corp. San Francisco, USA.

8. ABN AMRO Bank. Amsterdam, Pays Bas.

9. Sumitomo Bank. Osaka, Japon.

10. Union Bank of Switzerland. Zürich, Suisse.

11. Fuji Bank. Tokyo, Japon.

12. Dai-Ichi Kangyo Bank. Tokyo, Japon.

13. Sanwa Bank. Osaka, Japon.

14. Sakura Bank. Tokyo, Japon.

15. Bank of China. Pékin, Chine.

16. NationsBank. Charlotte, USA.

17. Barclays Bank. Londres, Royaume-Uni.

18. Industrial Bank of Japan. Tokyo, Japon.

19. Groupe Caisse d'Epargne. Paris, France.

20. National Westminster Bank. Londres, Royaume-Uni.

21. Banque Nationale de Paris. Paris, France.

22. Crédit Suisse Group. Zürich, Suisse.

23. JP Morgan & Co. New York, USA.

24. Rabobank Nederland. Utrecht, Pays Bas.

25. Industrial & Commercial Bank of China. Pékin, Chine.

26. Compagnie Financière de Paribas. Paris, France.

27. Société Générale. Paris, France.

28. Swiss Bank Corp. Bâle, Suisse.

29. Dresdner Bank. Francfort, Allemagne.

30. First Chicago NBD Corporation. Chicago, USA.

31. Lloyds TSB Group. Londres, Royaume-Uni.

32. Long-Term Credit Bank of Japan. Tokyo, Japon.

33. Tokai Bank. Nagoya, Japon.

34. Westdeutsche Landesbank Girozentrale. Düsseldorf, Allemagne.

35. Commerzbank. Francfort, Allemagne.

36. Banc One Corp. Columbus, USA.

37. Crédit Mutuel. Paris, France.

38. National Australia Bank. Melbourne, Australie.

39. Asahi Bank. Tokyo, Japon.

40. First Union Corp. Charlotte, USA.

41. Crédit Lyonnais. Paris, France.

42. ING Bank. Amsterdam, Pays Bas.

43. Abbey National. Londres, Royaume-Uni.

44. Bayerische Vereinsbank. Munich, Allemagne.

45. Banco Santander. Santander, Espagne.

46. Royal Bank of Canada. Montréal, Québec, Canada.

47. Cariplo. Milan, Italie.

48. Dexia. Union Européenne.

49. Wells Fargo & Co. San Francisco, USA.

50. Canadian Imperial Bank of Commerce. Toronto, Ontario, Canada.

DEXIA

Dexia, le groupe bancaire européen né de la fusion du Crédit local de France et du Crédit Communal de Belgique, affiche fin 1997 un total de bilan de 1 221 milliards de FRF.

Dexia est le leader européen du financement des équipements collectifs et exerce également les métiers de banque commerciale et de gestion d'actifs.

http://www.Dexia.com



Crédit Communal

*Source : Classement Top 1000 au 1er juillet 97 tel qu'établi par The Banker selon les critères de Tier One Capital, taille vs total de bilan, Capital assets ratio, résultat avant impôt, croissance des résultats nets, résultats sur les capitaux moyens, rentabilité des actifs, coefficient d'exploitation, ratio des fonds propres, notation.

Claude Allègre se donne deux ans pour réussir en Seine-Saint-Denis

« JE DIRAI dans deux ans si j'ai réussi à régler les problèmes de la Seine-Saint-Denis », affirme le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, dans un entretien à *Libération* du 4 mai. Il considère que le plan de rattrapage d'un montant d'un milliard de francs produira ses effets *« quand on verra si les enfants de là-bas ont les mêmes chances que les autres et réussissent aussi bien au bac. »* Revenant sur la gestion du conflit, il précise avoir pris *« dès le départ la mesure du conflit »*. *« Pas mon administration, malheureusement, qui a continué à raisonner comme sous Bayrou »*, ajoute-t-il.
M. Allègre estime *« avoir fait ce qu'il fallait »*. *« C'est aux équipes de Seine-Saint-Denis de le traduire dans les faits. La balle n'est plus dans mon camp. »* Réunis dès lundi 4 mai en assemblée générale, les enseignants et les parents devaient se prononcer en fin de journée sur les suites du mouvement. Tout en reconnaissant que ce plan *« constitue une victoire incontestable »*, le collectif souligne que *« 3 000 postes ne suffiront pas pour changer l'école »*.

DÉPÊCHES

■ **AFFAIRE ELF : Christine Deviers-Joncour a affirmé dimanche 3 mai, sur Canal Plus, que Roland Dumas** n'avait eu *« rien à voir »* avec l'affaire de la vente des frégates de Thomson à Taïwan. *« Ça s'est débloqué par l'Elysée, par Matignon, M. Dumas n'a rien à voir là-dedans. Il n'a jamais touché un sou de Elf, ni de ma part (...), il n'a jamais touché 10 francs, sous quelque forme que ce soit »*, a-t-elle indiqué.

■ ***JUSTICE : cinq personnes impliquées dans un trafic de cocaïne*** entre l'Amérique latine et la France, via l'Espagne, ont été mises en examen, dimanche 3 mai, pour *« importation illicite de stupéfiants en bande organisée »* et *« association de malfaiteurs »*, et écroués par Jean-Pierre Murciano, juge d'instruction à Grasse. Trois autres personnes avaient déjà été mises en examen et écrouées, samedi 2 mai, par le juge Murciano.

■ **UNIVERSITÉS : deux universités nouvelles seront créées en Nouvelle-Calédonie et en Polynésie** pour remplacer l'Université française du Pacifique. L'ordonnance instituant ces deux établissements devrait être prise à l'automne après consultation des autorités locales. Avec 1 187 étudiants à Nouméa et 1 511 à Papeete en 1997, ces universités, devraient, selon Claude Allègre et Jean-Jack Queyranne, secrétaire d'Etat à l'outre-mer, contribuer à renforcer *« le rayonnement français dans la zone Pacifique »*.

■ **RELIGION : plusieurs milliers de musulmans ont participé**, samedi 2 mai, au rassemblement annuel de l'Union des organisations islamiques de France (UOIF), au parc des expositions du Bourget (Seine-Saint-Denis). L'UOIF est l'une des organisations cherchant à fédérer les associations musulmanes en France.

Selon le rapport Mandelkern, trente-deux personnes ont été tuées dans la nuit du 17 au 18 octobre 1961

Les archives permettant un décompte exact ont été détruites

Selon le rapport établi à la demande du gouvernement par le conseiller d'Etat Dieudonné Mandelkern, la répression de la manifestation du FLN organisée contre le couvre-feu imposé aux Français musulmans d'Algérie aurait fait plusieurs dizaines de victimes. Ce chiffre, écrit M. Mandelkern, reste *« très inférieur aux quelques centaines de victimes dont il a été question »*.

TRENTE-DEUX MORTS : tel est le « nouveau » bilan de la répression de la manifestation du 17 octobre 1961 à Paris. Les Algériens défilaient ce jour-là contre le couvre-feu qui leur avait été imposé et pour l'indépendance de l'Algérie. Ce constat présenté comme hypothétique et émis avec maintes précautions figure dans le rapport rédigé par Dieudonné Mandelkern, conseiller d'Etat, à la demande de Jean-Pierre Chevènement. Le ministre de l'intérieur *avait commandé ce travail* en octobre dernier, au moment où la polémique sur cette nuit sanglante avait rebondi, avec la déposition de Maurice Papon, préfet de police de l'époque, devant la Cour d'Assises de la Gironde. Au même moment, *Libération* avait publié des extraits d'un registre du Parquet de Paris mentionnant une liste de cadavres d'Algériens déposés à l'Institut médico-légal (IML) de Paris suite à *« homicides volontaires »* dans les jours suivant la manifestation. Ces éléments remettaient une nouvelle fois en cause le bilan officiel, qui faisait état de sept morts. Dans son livre *La bataille de Paris* (Le Seuil 1991), Jean-Luc Einaudi avait fait état de plus de 200 morts.

Trente-sept ans après les événements, le rapport de M. Mandelkern ne tranche pas vraiment cette querelle de chiffres. Le bilan des victimes de cette *« répression très dure »* ne peut pas être donné *« avec assurance »*, note le document qui se base sur *« le registre d'entrée de l'institut médico-légal, (...)source administrative la plus complète, donc la plus fiable »*. Selon le rapport, sur les 88 corps de Nord-Africains entrés à l'IML entre le 17 octobre et le 31 décembre 1961, 25 pourraient correspondre à des victimes des manifestations. Ainsi, conclut M. Mandelkern, *« à supposer que l'on ajoute au bilan officiel de sept morts la totalité des vingt-cinq cas* [de l'Institut médico-légal NDLR] *et que l'on considère que les facteurs d'incertitude et notamment ceux qui tiennent aux limites géographiques de l'étude, justifient une certaine majoration, on reste au niveau des dizaines, ce qui est considérable mais très inférieur aux quelque centaines de victimes dont il a parfois été question »*.

Le principal constat du rapport consiste en effet en l'incroyable énumération des lacunes des archives. Ainsi, *« aucun exemplaire »* du rapport du préfet de police, Maurice Papon, au ministre de l'intérieur, *« et dont la présidence de la République et le Premier ministre étaient également destinataires (...) ne semble avoir été conservé dans les archives de la Préfecture de police, pas plus qu'à la direction générale de la police nationale »*. De même, les archives de la brigade fluviale, qui aurait pu répertorier les corps jetés dans la Seine, ont été détruites *« il y a quelques années »*. Le même vide caractérise les archives des services officiels chargés de surveiller ou de porter assistance *la population algérienne* (Service de coordination des affaires algériennes, Service d'assistance technique aux Français musulmans d'Algérie, Centre d'identification de Vincennes).

Le document souligne le relativement faible effectif des forces de l'ordre pour une manifestation à laquelle 20 à 25 000 personnes ont participé et la tardive information de la préfecture sur la *décision du* FLN d'organiser ce défilé interdit. *« Le risque de débordement pourrait expliquer jusqu'à un certain point la violence des affrontements »*, écrit M. Mandelkern. Le rapport insiste sur *« l'extrême vigueur que la répression a pu atteindre sur certains sites »* et les conditions déplorables des centres de détention immédiatement mis en place. Enfin, le document replace la nuit du 17 octobre dans son contexte, celui d'une quasi-guerre civile marqué à la fois par des meurtres de policiers et par des *« homicides perpétrés contre des Français musulmans d'Algérie »* : 289 pour la seule année 1961.

Philippe Bernard

« Neutraliser les groupes de choc »

Un mois avant l'imposition du couvre-feu aux Français musulmans d'Algérie, le 6 octobre 1961, le préfet de police de Paris, Maurice Papon, avait durci les mesures à leur encontre. Dans une note du 5 septembre adressée au directeur du service de coordination des affaires algériennes et au directeur de la police municipale, il fixait les objectifs : *« Reprendre fermement l'offensive dans tous les secteurs, harceler l'organisation politico-administrative du FLN, pourchasser les collecteurs de fonds, rechercher les dépôts d'armes, neutraliser les groupes de choc. »*

Un refoulement massif et rapide vers l'Algérie était prescrit à l'égard des suspects, autrement dit ceux qui, lors des contrôles, apparaissaient sans emploi, sans ressources régulières ou étaient logés dans des hôtels répertoriés comme des bastions du FLN. *« Les membres des groupes de choc surpris en flagrant crime devront être abattus sur place par les forces de l'ordre »*, ajoute la note.

CORRESPONDANCE

Une lettre de Michel Deschamps et Monique Vuaillat

A la suite d'un sous-titre publié en « une » du Monde (daté 29 avril) sous le titre « 49 "principes" pour changer le lycée », nous avons reçu de Michel Deschamps, secrétaire général de la FSU, et de Monique Vuaillat, secrétaire général du SNES, la lettre suivante :

Si l'on en croit le titre du *Monde* en date du 29 avril, la FSU aurait *« approuvé »* les 49 principes que Philippe Meirieu rendait publics au moment même où *Le Monde* était publié. Or, la FSU qui n'avait pas eu connaissance des 49 principes avant qu'ils soient présentés au colloque de Lyon n'avait, bien évidemment, délivré aucun satisfecit. Il suffit d'ailleurs de se reporter aux pages intérieures du *Monde*, qui rapportent fidèlement les propos tenus par Monique Vuaillat et Michel Deschamps lors d'une interview, accordée le 27 avril, pour vérifier qu'ils ne constituent, ni de près ni de loin, une quelconque approbation.

Par ailleurs, le SNES s'élève contre l'insinuation, dénuée de tout fondement, selon laquelle il *« ne serait pas resté insensible aux récents appels du pied que lui a adressés Claude Allègre »*, d'autant plus que les demandes d'ouverture de négociations sur l'ensemble des questions qui concernent les jeunes et les personnels restent vaines. La FSU et le SNES démentent formellement ces affirmations.

Une grève de la faim pour l'abrogation de la « double peine »

LYON
de notre correspondant régional

« Nous ne sortirons d'ici qu'avec des papiers régularisés », explique avec détermination Ahmed, l'un des dix grévistes de la faim d'origine algérienne ou tunisienne qui occupent les locaux de l'association Jeunes Arabes de Lyon et banlieue (JALB) depuis le 10 avril. *Cinq d'entre eux ont été condam*nés par la justice à une interdiction définitive du territoire national, les cinq autres sont frappés d'un arrêté ministériel d'expulsion. Epuisé par la grève, l'un de ces jeunes a été hospitalisé, jeudi 30 avril, à la demande de Médecins du monde.

Au-dessus de leur lit, des photocopies de documents administratifs rappellent que certains sont nés dans cette agglomération ou l'ont rejointe très jeunes. Leurs parents et leurs frères et sœurs ont souvent la nationalité française. Tous ont suivi leur scolarité dans des établissements de la région. Enfin, tous sont mariés *ou vivent avec des compagnes* françaises avec lesquelles ils ont eu plusieurs enfants. *« Nous sommes tous des Lyonnais de trente à quarante ans »*, insiste Hamoudi, trente-cinq ans, Algérien arrivé en France à l'âge de dix-huit mois.

Comme tous ses amis grévistes de la faim, il a connu la prison, l'expulsion du territoire français en 1987, puis l'errance dans son pays d'origine, qui lui est étranger. Dépourvu de papiers, Hamoudi est parti à la recherche de ses origines en se rendant à la préfecture de Sétif. *« On n'a rien sur toi, tu es français »*, lui a répondu un *fonctionnaire*. Il est donc revenu clandestinement à Lyon en 1990. Depuis, il vit dans la crainte d'une seconde expulsion qui le séparerait à nouveau de sa famille.

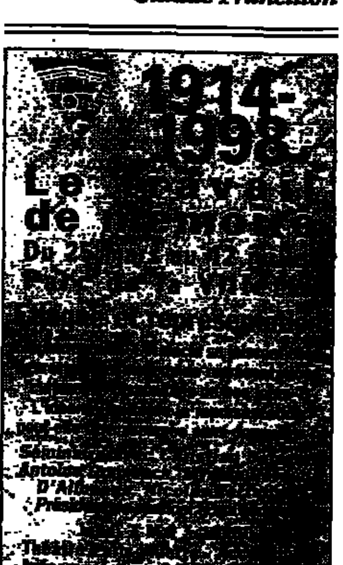
« Notre grève est illimitée et totale. Nous ne sommes ni des clandestins ni des sans-papiers, mais des Lyonnais », clament les grévistes de la faim. Ils demandent en priorité l'abrogation de la *« double peine »*. Tous ont purgé une peine de prison mais ils souhaitent bénéficier d'une disposition de l'ordonnance de 1945 qui interdit l'expulsion des étrangers lorsqu'ils résident en France depuis plus de quinze ans, vivent dans ce pays depuis l'âge de six ans, sont parents d'un enfant français ou sont mariés depuis plus d'un an avec un Français... Autant de protections qui disparaissent dès lors que l'administration invoque *« une nécessité impérieuse pour la sûreté de l'Etat ou la sécurité publique »*.

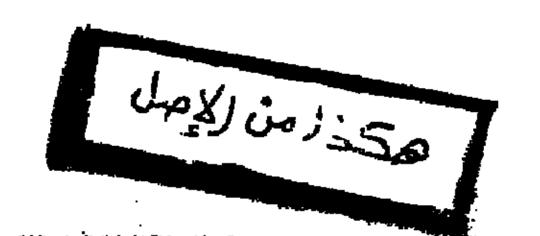
Dans leur cas, les préfectures l'ont fait. Quant aux magistrats, ils peuvent, depuis la loi Pasqua de 1993, prononcer des interdictions du territoire contre des personnes « protégées » à condition de les motiver « spécialement ». *« Depuis 1981, tous les gouvernements n'ont cessé de réduire les possibilités qu'offre aux étrangers le bénéfice de l'ordonnance de 1945 »*, regrette le pasteur Jean Costil, responsable de la Cimade à Lyon. Une résolution sur le respect des droits de l'homme adoptée en février par le Parlement européen a invité les Etats de l'Union à *« éliminer toute possibilité de "double peine" »* et quarante-cinq députés européens viennent de signer une motion de soutien aux dix grévistes de la faim lyonnais.

« AU CAS PAR CAS »

En décembre 1997, une première grève de la faim, à Lyon, avait été interrompue après la promesse d'une réouverture des dossiers. Quatre mois plus tard, aucune solution définitive n'a été trouvée. *« Cette fois-ci, nous ne céderons pas »*, assurent les dix grévistes, dont deux avaient suivi le premier mouvement. Le 27 avril, le premier ministre a promis, dans un courrier, *« un examen au cas par cas »*. *« Pour les personnes frappées d'une interdiction du territoire, il revient à la justice de se prononcer. Pour les personnes frappées d'une expulsion, il convient au ministre de l'intérieur d'apprécier leur situation. »* Les JALB estiment à plus de 20 000 le nombre des personnes en situation de *« double peine »*.

Claude Francillon





ern, trente-deux personnes
t du 17 au 18 octobre 1961

rogation de la double peine

Minitel, Internet et réunions publiques pour imaginer l'avenir du Verdon

EDF parviendra-t-elle à faire passer une ligne à très haute tension à travers la « Cathédrale de Provence » ? La Commission nationale du débat public a été saisie du projet. Cette procédure nouvelle avait été mise en œuvre une première fois pour l'extension du port du Havre

TOULON
de notre correspondant

En avril 1997, le projet de ligne à très haute tension Boutre-Carros suscitait une levée de boucliers en Provence : cette ligne électrique de deux fois 400 000 volts devait traverser le Parc naturel régional du Verdon (*Le Monde* du 29 avril 1997). Aujourd'hui, le projet est en sommeil. Une consultation, large et ouverte, est en cours, au terme de laquelle les ministres de l'environnement, de l'industrie et de l'équipement décideront s'ils soumettent ou non la proposition d'EDF à une enquête publique.

Après le projet de Port 2000 au Havre *(lire ci-dessous)*, c'est la seconde fois que la toute nouvelle Commission nationale du débat public (CNDP) organise une opération de ce type. Gérard Porcell, vice-président du tribunal administratif de Paris, a été requis par la CNDP pour constituer et conduire la « commission particulière » – selon la terminologie officielle – qui a lancé, le 15 mars, le débat public. Destiné à durer jusqu'au 15 juillet, ce débat porte *« à la fois sur l'opportunité de construire cette liaison électrique et, si la décision était prise, de la conduire sur le choix de la meilleure solution à retenir »*.

« SÉDUCTION »

La consultation s'articule autour d'un forum permanent avec possibilité pour chaque citoyen de questionner par écrit (130 000 formulaires mis à disposition), par téléphone (numéro vert, par Minitel ou sur Internet), l'ensemble étant relayé par la *Lettre du débat*, un organe interactif édité à 10 000 exemplaires, au volume et à la périodicité variables selon les besoins. Une dizaine de tables rondes thématiques, trois grandes réunions publiques, viennent compléter l'ensemble.

Ce projet, rendu public quelques semaines à peine après la signature du décret de création du Parc naturel du Verdon, en 1997, était jugé, par ses nombreux détracteurs locaux, surdimensionné et de nature à altérer définitivement cette zone, entre Var et Alpes-de-Haute-Provence, qualifiée de « Cathédrale de Provence » pour ses gisements naturels, sa faune et sa flore exceptionnelles.

EDF rétorquait ce qu'elle n'a cessé de défendre depuis : *« L'électricité manquant à la région arrive par des lignes à 400 000 volts qui ne sont pas relayées en boucle : si l'une d'elles est hors service, à la suite d'un incident ou d'un incendie, l'électricité venue de la vallée du Rhône ne pourra pas emprunter l'autre comme voie de communication. Elle se reportera sur des lignes à 225 000 volts existantes, mais qui n'ont pas la même capacité de transit et risquent d'être saturées. En cas d'une succession d'incidents, cela pourra entraîner une panne de réseau électrique régional. »* D'où le projet d'une nouvelle ligne THT.

L'argument est repris dans la luxueuse documentation servant de base d'information et de réflexion au débat, notamment dans une revue de 75 pages diffusée à 75 000 exemplaires. La loi prévoit en effet que *« le débat public est mené sur la base d'un dossier fourni par le maître d'ouvrage »*. Même si, telle qu'elle se présente, cette brochure – qui alerte le lecteur sur les nécessités pour la région PACA de *« faire face à l'augmentation de sa population et à la nécessité d'adapter ses infrastructures à ses besoins »* – ne peut pas vraiment être identifiée comme un document conçu et réalisé par EDF.

« C'est la grande opération de séduction et le passé nous incite à une grande prudence », lance un paysan du Haut-Verdon au sortir d'une table ronde. *« Ce large débat est une idée un peu tardive*, renchérit un responsable d'une association écologiste, *il ne faudrait pas qu'il se limite à un jeu de questions-réponses, histoire de nous donner l'illusion que l'on tient compte de notre avis, de nos critiques. »* Plus sceptique encore, cet ingénieur alpin : *« Quand on sait qu'en bout de course, c'est l'Etat qui décidera et qu'EDF a les moyens de faire pression au nom de la politique énergétique du tout-nucléaire et des progrès technologiques qui ne s'encombrent pas de solution différente et encore moins d'économies. Les images qu'on nous montre sur cette revue, nous les connaissons... C'est celles d'un Verdon avec son autoroute électrique et ses pylônes de soixante-dix mètres de haut qu'il faut nous montrer ! »*

De fait, les solutions alternatives sont tout juste effleurées par la fameuse brochure. De quoi conforter le scepticisme des représentants de la centaine de communes regroupées au sein de la Coordination des élus, réunis récemment à Aiguines. Charles-Antoine Mordelet, maire (RPR) de ce village du Haut-Var et moteur de la contestation, n'hésite pas à fustiger « *une consultation qui semble être une machination au service d'EDF, qui se targue de faire – un peu tardivement – de la concertation et de la démocratie* ».

Plus nuancé, le conseiller régional, député du Var et maire (PS) de Saint-Julien-le-Montagné (Var), Maurice Janetti, estime *« ce débat salutaire »*. *« Mais il ne faut pas négliger les solutions alternatives ou la maîtrise d'énergie. »* Poussé au-delà de la réserve que lui impose sa situation d'élu de la majorité, celui qui est à l'origine de bon nombre de syndicats intercommunaux fonctionnant dans ce poumon vert de Provence depuis la fin des années 60 manifeste son *« hostilité à cette ligne, où qu'elle puisse passer dans cette région »*. Pour lui, *« Il est du devoir du conseil régional de s'impliquer maintenant avec plus de détermination qu'il ne l'a fait jusqu'en mars »*.

Sur le périmètre du tracé, le débat est déjà engagé. Les premières tables rondes ne se sont pas limitées à des exposés calmes et lénifiants et un millier de questions sont déjà parvenues à la sous-préfecture de Brignoles (Var), où siège la commission particulière. Dans la deuxième *Lettre du débat*, parue fin avril, les premières interrogations apparaissent sur les choix énergétiques, la mise en place d'une politique d'économies ou la possibilité d'une ligne souterraine. Les spécialistes d'EDF (deux à dix personnes détachées selon les besoins) y apportent leurs réponses. Mais là ne s'arrêtera pas la tâche de la commission : *« En tant que président, il m'appartiendra de préparer un compte rendu et de le remettre au président de la commission nationale dans un délai de trois mois. Pour l'heure, je gère un flux d'arguments. Au terme du débat, les pouvoirs publics auront en main l'ensemble des documents leur permettant de pondérer leurs engagements »*, indique Gérard Porcell.

Il semble acquis que la Coordination des élus manifestera quelque réticence et demandera une contre-expertise *« conduite et réalisée par des experts indépendants »*, précise Maurice Janetti. Comme le prévoit également la loi, la contre-expertise sera à la charge d'EDF qui, pour l'heure, a déjà engagé plus d'un million de francs dans ce débat.

José Lenzini

PROFIL

UN MAGISTRAT REBELLE

Gérard Porcell a l'accent du Sud-Ouest et le physique un peu replet d'un Porthos rangé des Mousquetaires, sous le gris d'un collier de barbe et de cheveux mi-longs. Le verbe généreux, nourri aux cigarillos, le sourire interrogateur ou complice, le vice-président du tribunal administratif de Paris est de toute évidence heureux de sa nouvelle fonction, dans laquelle il peut donner plus de liberté à la personnalité, un peu rebelle, d'un fils de Catalans montant à Paris dans les années 60.

Décrocher le diplôme de l'Ecole nationale d'administration (ENA), au moment où les enragés de Nanterre arrachaient les pavés de 1968, n'est pas pour déplaire au jeune homme, qui entre dans la carrière le cheveu sur l'épaule et une passion pour Henri Laborit, auteur d'*Eloge de la fuite*. La trentaine lasse, Gérard Porcell entreprend des études d'ethnologie et de linguistique romane, histoire de retrouver sa langue-mère.

Puis il s'en va juger et observer dans les tribunaux administratifs de Bastia, Marseille, Toulouse et Paris. Aujourd'hui, la cinquantaine heureuse et gourmande, ce « gaucho attardé » marque une halte dans *« cette région extraordinairement belle »* et se réjouit d'être *« en "observation participante", comme disent les ethnologues »*.

J. Le.

Le précédent de « Port 2000 », en Normandie

ROUEN
de notre correspondant

« Certes, le grand public ne s'est exprimé que rarement à titre personnel, mais les citoyens ne sont pas encore habitués à s'exprimer sur les sujets aussi techniques. » En tirant les premières conclusions des quatre mois de débat public officiel, le président de la commission particulière, Jean-Luc Mathieu, reconnaissait que la réponse à la question posée, sur le devenir du port du Havre, resterait de la compétence des techniciens.

Le projet « Port 2000 », soumis au premier débat organisé en France selon la nouvelle procédure de débat public, avait été déposé par le port autonome du Havre, soucieux de répondre aux défis de ses concurrents du nord de l'Europe, avec de nouveaux terminaux pour accueillir des porte-conteneurs géants (*Le Monde* du 27 novembre 1997).

Pour les dirigeants portuaires, fermement soutenus par tous les milieux économiques du Havre et pour le maire RPR Antoine Rufenacht, l'alternative « survivre ou mourir », suggérée par le projet, ne pouvait que difficilement s'accommoder des premières approches du débat public : vérifier la pertinence de « Port 2000 ». Mais la nécessité, pour eux, de réaliser un port extérieur en débordant sur les zones d'intérêt écologique, et donc protégées, de l'estuaire de la Seine rendait la discussion inévitable.

En ouvrant le débat public en novembre 1997, le président de la commission particulière s'était déclaré prêt à répondre à toutes les sollicitations. Les « X-Ponts » du port du Havre, schémas en main et statistiques à l'appui, se sont portés dans les salles municipales de l'arrière-pays havrais, mais également à Honfleur, Rouen et même à Paris pour se justifier. *« Pas assez »*, ont protesté les écologistes, mécontents de ne pas avoir disposé de moyens *« indépendants »* pour procéder à des contre-expertises.

RASSEMBLER LES ÉLÉMENTS

Les élus politiques et économiques, eux, ont été largement sollicités, et tous, en Normandie, ont pu donner leur avis. Mais surtout, la procédure a rendu naturelle et normale la confrontation entre ceux qui déclarent préparer l'outil portuaire aux mutations des transports maritimes et ceux qui donnent la priorité à la protection de l'environnement.

Pour Jean-Luc Mathieu, il n'était pas question d'*« obtenir un consensus, mais de rassembler tous les éléments d'information pouvant aider à la prise de décision »*. C'est ce qui s'est passé. L'Etat devra trancher avant la fin 1998.

Etienne Banzet

DÉPÊCHES

■ **AVEYRON : saisi par deux associations, le tribunal administratif de** Toulouse a ordonné, mercredi 29 avril, un sursis à exécution contre le projet de parc animalier du vicomte de La Panouse, sur le site du château du Colombier, à Mondalazac, dans l'Aveyron (*Le Monde* des 1er mars et 17 avril). – *(Corresp.)*

■ **ROISSY : le Conseil d'Etat**, suivant l'avis du commissaire du gouvernement (*Le Monde* du 28 mars), a rejeté, mercredi 29 avril, l'ensemble des requêtes présentées par des riverains de l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle contre le décret de mars 1997 déclarant d'utilité publique et urgents les travaux de construction de deux nouvelles pistes.

1 LES AVENTURES DE MAI

Et le premier pavé cabossa un fourgon bleu nuit

par Patrick Rambaud

SAMEDI 4 MAI 1968

UN chouette décor de guerre civile, disait le grand Portallier, avant d'allumer une gauloise au mégot de la précédente.

– J'en sais rien mais ça y ressemble, répondait son ami Corbière.

C'était à Paris, le premier samedi du mois de mai, vers le milieu de la matinée. Les deux garçons venaient de la rive droite par le boulevard du Palais ; ils attendaient le feu rouge à l'angle du quai Saint-Michel. Ils avaient vingt ans, ils ressemblaient à tous les étudiants, cheveux courts, mèche sur l'oeil, des pantalons gris ou bronze en velours à petites côtes, des chaussures jamais cirées. Corbière portait un long imperméable qu'il laissait flotter, une cravate écossaise au noeud desserré ; Portallier relevait le col de sa veste pour se donner un genre. Ils étaient encore surpris par la brutale riposte du gouvernement : hier après-midi, la police avait investi la Sorbonne ; elle occupait maintenant le Quartier latin. *Des cars bleu nuit, carrés,* avec leurs capots longs comme des museaux et des vitres grillagées stationnaient en file continue le long des trottoirs. Partout, des policiers en bonnets escamotables, le ciré noir gonflé par la matraque et le casque. Une troupe s'avançait en ordre vers le carrefour Cluny, sans doute des gendarmes, avec des boucliers.

Portallier et Corbière arrivaient en curieux, comme tant de Parisiens avertis par la presse ou le téléphone. Ils n'avaient pas participé aux événements de la veille, le regrettaient un peu mais voulaient constater les dégâts. Les policiers se contentaient d'observer les passants, satisfaits de montrer leur force c'est-à-dire leur nombre. Personne ne bronchait. Les badauds considéraient sans un mot les débris épars le long d'une chaussée çà et là dépavée. Ils marchaient sur les morceaux de verre des vitrines éclatées ou une paire de lunettes. Il y avait des grilles de platanes arrachées pour un semblant de barricade, un sens interdit tordu en coude, un panneau publicitaire à demi-brûlé, la trace noire d'incendies hâtifs, quelques boîtes de petits-pois carbonisées qui avaient dû servir à improviser des cocktails molotov. Plus haut, aux abords de la Sorbonne et du Luxembourg, on apercevait des voitures en travers, les barrières d'un chantier voisin renversées, des brouettes, des pavés en tas ; une équipe de la Préfecture lançait des gravats dans un camion. Un cordon de mobiles aux mousquetons en bandoulière empêchait d'approcher ces endroits où les combats avaient *été les plus rudes, mais Corbière et Portallier n'avaient* aucune envie de s'attarder, même si, parmi les flâneurs en robes et en vestons, ils se sentaient protégés. Songeurs mains dans les poches et nez au sol, ils redescendirent le boulevard Saint-Michel.

Ils se connaissaient depuis le printemps 1966 au lycée Condorcet, quand ils avaient fait circuler une pétition publiée par un bebdo, *Arts et Loisirs,* pour qu'on lève l'interdiction de *La Religieuse,* un film innocent de Jacques Rivette, d'après Diderot pourtant, un auteur du programme. Et puis ils avaient protesté contre le renvoi d'un élève dont la coiffure, trop longue dans le cou, déplaisait au proviseur. Les jeunes gens pensaient que l'époque était conformiste, amidonnée, pudibonde, barbante. L'ordre moral réglait les vies privées. Le ministre de l'information s'imposait à la télévision d'Etat en noir et blanc pour présenter une nouvelle speakerine : malheur à celle qui osait découvrir un genou. Des éditeurs risquaient leur maison à publier Sade ou Miller. Cela pesait. Ni Corbière ni Portallier n'étaient militants, mais ils s'indignaient de tant d'interdictions quotidiennes. Ils n'avaient pas de théories mais des colères, pas de modèles mais des envies. Sur le tourne-disque ils jouaient sans cesse Léo Ferré, chantaient au refrain *Les Temps difficiles* ou *Franco la muerte,* et Portallier récitait par coeur des passages entiers de l'*Aden Arabie* de Nizan qu'ils venaient de découvrir : « Où l'homme s'est-il caché ? Nous étouffons ; dès l'enfance on nous mutile : il n'y a que des monstres ! » Inséparables, ils s'étaient inscrits en lettres modernes pour fréquenter la Sorbonne et, surtout, les *cinémas à tarif réduit, mais ils habitaient chez leurs* parents dans les beaux quartiers de l'ouest ; pour cette raison géographique ils s'étaient retrouvés en râlant à la faculté de Nanterre, donc au diable.

Comme ils dépassaient la fontaine Saint-Michel masquée par les cars de police, ils se regardèrent en douce avec un air de connivence. En février dernier, deux drapeaux vietcongs avaient flotté sur la Sorbonne ; dans la margelle de cette même fontaine, un mannequin à l'effigie du président Johnson, enveloppé dans une bannière étoilée, avait été brûlé ; les plaques *Boulevard Saint-Michel,* quelques instants, avaient été *remplacées par Rue du Vietnam héroïque.* En même temps que les récents assassinats de Guevara ou de Martin Luther King, cette guerre lointaine et coloniale entretenait leurs refus. Au ciné Gît-le-Coeur ils avaient été transportés à Vinh Linh par les images de Joris Ivens. Ils étaient sortis déterminés de la salle, avec dans les yeux ce cratère de bombe changé en lac artificiel pour l'élevage des poissons, ces ferrailles arrachées à la carlingue d'un B 52 abattu au fusil et qui servaient de boulons *de bicyclette.* « Quelle leçon ! », disaient-ils. Trois mois plus tôt ils avaient assisté à six heures de meeting, *Pour la victoire du Vietnam, semaine Che Guevara* dans la salle archicomble de la Mutualité. Sur scène, une délégation cubaine côtoyait un gauchiste américain qui s'appelait Dillinger comme le bandit, et Stokely Carmichael du Black Panther, venu secrètement puisque interdit de séjour en France ; pour le protéger d'un attentat possible ou d'une arrestation, ses gardes du corps noirs braquaient la salle avec des gros calibres. Le soir même, les deux amis adhéraient au *Comité Vietnam national,* une signature de pure forme parce qu'ils ne réussirent jamais à passer aux actes : « Comment remuer les bourgeois des Champs-Elysées ? », s'étaient-ils demandé sans trouver la réponse.

> *En février, deux drapeaux vietcongs avaient flotté sur la Sorbonne ; (...) Les plaques « Boulevard Saint-Michel », quelques instants, avaient été remplacées par « Rue du Vietnam héroïque »*

PLANTÉ rue des Ecoles, le gardien de la paix Misson espérait la relève. Il était fourbu par deux journées très pénibles dont il se souviendrait longtemps. Il n'avait pas l'habitude du casque et de cette jugulaire qui lui sciait le menton, et comment tenir une longue matraque sans avoir la mine agressive ? Voilà des heures que les Parisiens du week-end se baladaient dans les décombres et s'approchaient, le dévisageaient, l'étudiaient de près. Ma parole ! ils le prenaient pour un spécimen de zoo, un but de promenade, ils le montraient aux enfants ! Il y avait eu de la casse, d'accord, mais certains le regardaient avec des soupçons. Les collègues avaient exagéré, cette nuit ; au commissariat, on racontait que des employés du métro avaient été matraqués contre les portes de la station Luxembourg, que des consommateurs, à une terrasse trop proche de l'émeute, avaient reçu des coups sérieux, mais il faut comprendre, hein : quand des forcenés vous attaquent avec des boulons et des barres de fer, on se défend sans faire le détail. On fonce et on frappe.

Au début, l'opération s'était déroulée comme prévu. Misson, déjà casqué, mais dans son uniforme bleu de tous les jours, avait pris position avec ses collègues devant le portail de l'université. A 16 h 45 ils étaient entrés dans la cour principale derrière le commissaire de l'arrondissement qui les emmenait. Au pied des statues, sur les marches de la chapelle, des centaines de jeunes palabraient et s'échauffaient. Le commissaire s'expliqua ; le recteur avait appelé la police car il redoutait des incidents graves. Puis il parlementa avec les plus politiques des étudiants, ceux qui tenaient un porte-voix : « Si vous sortez dans le calme, *on vous conduit au métro voisin.» Pour s'épargner un* affrontement, l'accord avait été conclu. Les jeunes filles quittèrent en premier la Sorbonne pour rejoindre les attroupements de la rue ; les garçons avaient été poussés dans les cars, et Misson distribua des bourrades pour y faire grimper des récalcitrants qui hurlaient : « La Sorbonne aux étudiants ! » Voyant ces remous, écoutant ces cris, la foule du dehors reflua vers les bâti-



IMPRESSION DE MAI
Claude Dityvon

ments ; Misson entendit : « Libérez nos camarades ! », et, tandis que des furieux tambourinaient des poings contre les paniers à salade qui démarraient : « CRS-SS ! » Il se tourna vers l'agent de police qui l'aidait à tasser un excité dans le dernier fourgon :

– Vlà qui nous prennent pour des CRS !

– Y savent tout mais connaissent rien.

– Des fils à papa...

Un bruit violent l'interrompit. Un pavé venait de heurter le pare-chocs arrière du fourgon. Ce fut l'engrenage, les charges, les lacrymogènes, les incendies, une bataille que la pluie apaisa vers onze heures du soir.

Par miracle, Misson n'avait pas été blessé comme tant de ses collègues, qu'il avait vus emportés sur des brancards. Il pensait au brigadier qui avait eu le crâne défoncé et qui restait toujours dans le coma. Il n'y pouvait rien, celui-là, il accourait d'urgence pour sauver un collègue très esquinté, il avait sauté dans un fourgon sans même avoir le temps de prévenir l'officier de service, et rue d'Assas un pavé avait traversé le pare-brise ; il était retombé sur son volant, la tête en sang. « Vivement ce soir », pensait encore Misson, vivement qu'il rentre chez lui près du boulevard de Rochechouart, dans l'immeuble tranquille où sa femme tenait la loge de concierge. Il sortira les grosses poubelles en fer sur le trottoir, ensuite il prendra une douche, et, en robe de chambre, M. et Mme Misson avaleront une soupe aux poireaux devant le quatrième épisode des *Chevaliers du ciel*, sur la première chaîne, juste après *Télé Soir* de Léon Zitrone. Le catch passait trop tard, tant pis, parce qu'il allait se coucher de bonne heure, ah oui...

CINQ cent soixante-quatorze étudiants avaient été interpellés, dont trois cents à l'intérieur de la Sorbonne. La plupart avaient été conduits au centre d'identification de Beaujon, ancien orphelinat austère, ancien hôpital récupéré avant guerre par la Préfecture pour y abriter une école de gardiens de la paix. Là, on contrôlait les identités, les locaux étaient peu commodes et mal adaptés à recevoir un si grand nombre de suspects. Les jeunes filles et les moins de dix-huit ans avaient été vite relâchés, mais quelques trublions, selon l'expression du ministre de l'éducation, devaient être jugés pour port et transport d'armes de sixième catégorie, susceptibles d'être dangereuses à l'occasion d'une manifestation. Ce samedi soir, sept d'entre eux comparaissaient en audience de flagrant délit, à la 10e chambre correctionnelle du Palais de justice de Paris. Les six premiers avaient été arrêtés près de la cité universitaire de Nanterre. Dans les coffres de leurs voitures les policiers avaient déniché une hachette, une fronde, un boulon au fond d'un sac, un casque de motocycliste. Le septième possédait bien une matraque, mais il avait été appréhendé aux alentours de la Sorbonne avant les bagarres. A quoi servaient ces armes sommaires ? A se défendre des assauts d'Occident, expliquaient les accusés. Le groupuscule d'extrême-droite harcelait depuis des semaines les contestataires, aussi le service d'ordre des étudiants gardait-il en réserve des manches de pioche. D'ailleurs, ce fatal vendredi, les guerriers d'Occident défilaient pour en découdre sur toute la largeur du boulevard Saint-Michel, avec leurs casques de chantier et leurs vestes léopard, le jeune Alain Madelin en tête, son écharpe blanche nouée en foulard, son long pardessus clair et son nez cassé. Leurs intentions étaient soulignées par un tract publié quelques jours auparavant : ils allaient écraser la vermine bolchevique.

Le tribunal souhaitait un exemple mais ne fut pas sévère, distribuant des peines de prison avec sursis, des amendes. Les étudiants interceptés ressortirent du Palais de justice libres et dans le calme, entourés par leurs avocats et des parents. Marianne avait écopé d'un mois avec sursis et de deux cents francs d'amende.

– Houla ! dit Portallier, ça fait deux cents litres d'essence, dix chemises en popeline...

– Comment saviez-vous qu'ils m'avaient embarquée ?

– Par Rodrigue, tiens ! Il nous a prévenus tout à l'heure, alors on a poiroté dans ce bistrot en face du Palais, à guetter ta sortie.

– Quel optimisme ! dit-elle en riant.

Elle avait des cheveux noirs, lisses et longs, des yeux verts, un pull à manches courtes et un gros sac avachi qu'elle portait à l'épaule. En lettres modernes, et même dans les amphis, ils étaient tous amoureux d'elle, qui leur préférait Mao.

– Qu'est-ce que tu trimballais comme arme ? demanda Corbière.

– Le lance-pierre que tu m'as donné.

– Mince !

– Si tu veux, proposa Portallier, viens dormir chez moi boulevard Haussmann, les vieux ne sont pas là et la chambre de ma sœur est disponible...

– Merci Roland, dit Marianne, mais je préfère rentrer à Nanterre. Ils n'ont pas fermé la résidence, au moins ?

– S'ils ferment la résidence, répondit Portallier avec des gestes de théâtre, ils jettent tout le monde à la rue !

– Ça, plaisanta Corbière, c'est déjà fait.

(à suivre)



Bd Saint-Germain début mai

DES JOURS AUX NUITS

8 JANVIER :
François Missoffe, ministre de la jeunesse et des sports, est pris à partie par des étudiants lors de l'inauguration de la piscine universitaire à Nanterre.

9 FÉVRIER :
le limogeage d'Henri Langlois de la direction de la Cinémathèque provoque la mobilisation d'une quarantaine de cinéastes et lance la contestation dans les milieux culturels.

22 FÉVRIER :
après une semaine d'agitation dans plusieurs cités universitaires, le ministre de l'éducation nationale annonce une libéralisation limitée du droit de visite dans les pavillons occupés par les filles, alors séparées des garçons.

22 MARS :
la tour administrative de Nanterre est occupée par des étudiants qui, en signant le « Manifeste des 142 », donnent naissance au Mouvement du 22 mars, groupe libertaire animé par Daniel Cohn-Bendit.

11 AVRIL :
l'attentat dont est victime le leader étudiant allemand Rudi Dutschke provoque des manifestations de soutien dans plusieurs pays d'Europe, dont la France.

27 AVRIL :
sur plainte d'un étudiant blessé lors de bagarres intervenues le 24, Daniel Cohn-Bendit est interpellé par la police. Il lui est également reproché d'avoir diffusé un tract donnant la recette du cocktail Molotov. Il est relâché le jour même, mais, le 30, une information judiciaire est ouverte contre lui.

MERCREDI 1er MAI :
renouant avec une tradition interrompue pendant quatorze ans pour raison d'interdiction, la CGT et le PCF organisent un défilé rassemblant plusieurs dizaines de milliers de manifestants entre la République et la Bastille, à Paris. La CFDT et FO ont refusé d'y participer. Un petit groupe gauchiste, porteur d'un drapeau noir, est évincé du cortège.

JEUDI 2 MAI :
à la suite d'incidents au cours de la journée « anti-impérialisme » organisée par le Mouvement du 22 mars, le doyen Pierre Grappin suspend les cours à Nanterre et ferme la faculté des lettres.

VENDREDI 3 MAI :
Nanterre étant fermé, les étudiants du campus se replient sur la cour de la Sorbonne, à Paris, pour y tenir un meeting. Appelée par le recteur Roche, la police pénètre dans l'enceinte universitaire, expulse les *« perturbateurs »* et procède à plus de cinq cents arrestations, dont celles de Daniel Cohn-Bendit et de Jacques Sauvageot, vice-président de l'UNEF. Une manifestation de protestation dégénère en incidents : premières ébauches de barricades à l'aide de voitures renversées, premières grenades lacrymogènes, premiers blessés et, à nouveau, des arrestations. Le soir même, la Sorbonne est fermée. L'UNEF et le SNESup, dont le secrétaire général est Alain Geismar, lancent alors aux étudiants et aux enseignants un appel à la grève générale.

SAMEDI 4 MAI :
la dixième chambre correctionnelle juge en flagrant délit sept étudiants arrêtés à Nanterre pour *« détention d'armes de sixième catégorie »* (matraques, barres de fer, boulons) et les condamne à des peines de prison et d'amendes avec sursis. Daniel Cohn-Bendit et Marc Sauvageot, arrêtés la veille à la Sorbonne, sont relâchés à 17 heures.
Maurice Grimaud, préfet de police, se rend dans l'après-midi à l'hôpital Lariboisière, au chevet du brigadier Christian Brunet, grièvement blessé à la tête lors des incidents de la veille.

CE JOUR-LÀ ÉGALEMENT...
poursuivant son voyage officiel en Iran, entamé le 2 mai, Georges Pompidou quitte Téhéran pour Ispahan. Commentant l'accord conclu la veille entre Washington et Hanoï pour l'ouverture de négociations américano-vietnamiennes à Paris, le premier ministre déclare que *« tout sera fait pour les accueillir »*.

Réalisation : documentation du *Monde*

PASSÉ-PRÉSENT

Jacques Tarnero
Un antifasciste à Troie

Michel Braudeau

ON dit que tout a commencé à Nanterre, sur ce campus de légende où s'embrasèrent quelques épisodes devenus mythologiques avec le temps, Dany Cohn-Bendit apostrophant le ministre Missoffe au bord d'une piscine en voie d'inauguration, à propos d'une liberté sexuelle que le ministre entendait apaiser par des bains, le professeur Touraine sortant de ses gonds face à la bronca des sociologues en herbe, le doyen Grappin, sidéré par la tornade bordélique qui menaçait sa faculté, fermant celle-ci en toute hâte, les premiers slogans apparaissant sur les murs, d'une immédiate beauté, « *Cache-toi, objet !* », etc.

Mais à quoi ressemblait au juste cette Troie, pas si antique mais oubliée ? Un jeune homme de 53 ans, chercheur dans un laboratoire de sociologie politique du CNRS, Jacques Tarnero, se souvient de ses 23 ans. Il était arrivé deux ans plus tôt, en 1966, d'Algérie. *« Il faut bien se représenter ce qu'était Nanterre à l'époque. Une faculté toute neuve, dans une banlieue de nulle part, les pieds dans la boue, les fenêtres donnant sur un bidonville. Tous les jeudis, on avait droit à une attaque des fachos qui arrivaient en impers verts. C'était tellement violent que j'ai cru au début que c'était un tournage de film. C'était la deuxième fois, après l'Algérie, que je voyais courir des gens avec du sang plein le visage, le crâne fendu à la barre de fer. On a vu Alain Madelin et Gérard Longuet dans ces grosses bagarres qui rythmaient la vie de cet endroit sinistré qu'était le campus. »*

Il y avait alors une différence sociale importante entre ceux qui habitaient à la fac, des pauvres, des « métèques », des jeunes de l'outre-mer, des Algériens, des Tunisiens, des Malgaches, et ceux qui y venaient en voitures anglaises, parce qu'ils étaient domiciliés dans les seizième et dix-septième arrondissements ou dans les banlieues chic, Boulogne, Neuilly, Saint-Cloud, accompagnés de jolies filles bien habillées.

Pour ceux qui logent ici, c'est la découverte d'une certaine liberté, sexuelle notamment, loin des parents, avec cette barrière toutefois, qui permet aux filles d'aller chez les garçons et non l'inverse. Dans la boue de ce campus, il y a 1 500 résidents, moitié filles, moitié garçons. Et des courants politiques, la JCR trotskiste, l'UJCML, prochinoise. En mars 1967, 29 étudiants ont été sanctionnés pour avoir occupé les locaux des filles. En juin 1967, la guerre de six jours éclate, et des clivages très forts séparent les étudiants, entre pro-israéliens et pro-arabes. Jacques Tarnero, qui est juif par ses deux parents, part pour Israël, qu'il sent vivement menacé. Il passe par divers kibboutzim de gauche, laïques, croise des étudiants de Nanterre. De retour en France, il rend hommage avec beaucoup d'autres, à la Mutualité, au Che qui vient de mourir.

Plusieurs signes marquent le tournant de l'année. En Allemagne, le NPD, d'extrême droite, fait un bon score. Des milliers de Français, des gens qui ont connu la guerre, manifestent sur les Champs-Elysées, *« ce qui est impensable maintenant »*. Un film de Karel Reisz, *Morgan*, connaît un grand succès « underground » auprès des étudiants, qui met en scène un jeune gauchiste schizophrène, vraiment prémonitoire. On est dans un climat où se mêlent le procès de Régis Debray à Camiri et les histoires de planning familial, la libération des rapports entre filles et garçons.

Le 21 mars, les locaux de l'American Express près de l'Opéra sont attaqués par des gauchistes. Le chef du service d'ordre de Nanterre, Xavier Langlade, est arrêté. Pour obtenir sa libération, les étudiants font un meeting puis occupent à cent quarante-deux le bâtiment administratif de la faculté. Le mouvement du 22 mars est né. *« On craint une attaque des fachos sur Nanterre. Le chef des maos, Robert Linhart, vient nous faire un cours délirant sur la façon d'exterminer la vermine fasciste. On allait au bois de Boulogne couper des branches pour faire des lance-pierres, on ramassait tous les couvercles de poubelles pour faire des boucliers. On prévoyait même un repli tactique dans le bidonville pour être protégés par les masses... Et les fachos ne sont pas venus. J'étais viscéralement anti-fasciste, plutôt que de tel ou tel courant. Proche des trotskistes, les plus amicaux. J'aime bien le terme de « mouvement », très affectif et déconneur. »*

Pendant le mois de mai, Jacques Tarnero est, avec ceux du 22 mars, surpris par la violence des actions et encore plus par le fait qu'on ne tire pas. Comparée à son adolescence algéroise, l'expérience de 68 est surprenante. *« Je revois les mêmes choses, les voitures qui flambent, les grenades, mais pas de coup de feu. »* Il est à Nanterre et à Paris. La nuit du 10 au 11 mai sur la barricade de la rue Tournefort. Avec d'autres nanterrois, il participe à l'incendie de la Bourse. *« Je me souviens de la nuit du 24 mai, d'une extraordinaire violence. On remplissait des cocktails Molotov, au Snesup, rue Monsieur-le-Prince, avec Omar Diop, un Sénégalais qui avait joué dans* La Chinoise, *et qui sera expulsé plus tard vers son pays, emprisonné aussitôt et assassiné. Un des morts indirects de Mai. Il versait l'essence, avec une cigarette allumée à la bouche... Un type extraordinaire de drôlerie. »*

L'été 68, Tarnero le passe chez des amis en Algérie. Quand il rentre à l'automne, on est en train de couler une chape de goudron sur le boulevard Saint-Michel. Mais avant cela, dès la fin mai et au mois de juin, les choses ont changé, on a vu apparaître de l'argent, des gens se sont permis de poser comme des stars, d'autres ont envisagé une phase armée. *« A cause de l'Algérie, je ne me voyais pas tirer sur la police. Je n'y croyais pas trop. On jouait à quelque chose. Quand Alexandre Kojève, de passage à Paris, a demandé à Raymond Aron combien il y avait de morts et qu'Aron lui a répondu "Aucun", il a dit : "C'est un ruissellement de connerie." »*

S'il cherche à faire le bilan de 68, trente ans après, Tarnero est assez sévère. Le FN est à 15 %. Les anciens chefs sont installés aux commandes. Quinze ans de mitterrandisme ont tout passé à la moulinette, tout digéré, cyniquement. *« Le fameux "interdit d'interdire" est monstrueux. C'est ce qui a fait la promotion de Le Pen. Après tout, il est dans la transgression lui aussi. Et puis, "interdit d'interdire", c'est aussi ce qui autorise des gens de gauche à soutenir des points de vue négationnistes sur les camps. La pourriture rouge-brune, elle est aussi un peu rouge, c'est un enfant pervers de Mai 68. »*

Meeting pour la paix au Proche-Orient, avec, de gauche à droite : Jacques Tarnero, Luc Rosenzweig, Jean Daniel et Elisabeth Badinter.



DANIEL FRANCK

PAROLES

– J'ai lu votre livre blanc. Six cents pages d'inepties. Vous ne parlez même pas des problèmes sexuels des jeunes.
– Si vous avez des problèmes de cet ordre vous feriez mieux de plonger dans la piscine...

dialogue entre Daniel Cohn-Bendit et François Missoffe, ministre de la jeunesse et des sports lors de l'inauguration de la piscine universitaire de Nanterre, 8 janvier.

Valsons la Grappignole
C'est la misère ou la colère
Valsons la Grappignole
C'est la colère
a Nanterre

Chant de guerre des Enragés de Nanterre, 13 février

L'anarchie c'est je.

slogan mural, Nanterre, Entrée côté A

Jouissez sans entraves.
Vivez sans temps morts.
Baisez sans carottes.

Ascenseur, Cité U, Nanterre

CRS-SS ! Halte à la répression !

slogan, manifestation du 3 mai

هكذا من الأصل

Sami Naïr, délégué interministériel au codéveloppement et aux migrations internationales

« La fuite des élites est la forme nouvelle du pillage du tiers-monde »

Cet universitaire pourfendeur des lois Pasqua veut organiser la gestion des flux migratoires en partenariat avec les pays d'origine

« Vous venez d'être nommé délégué interministériel au codéveloppement et aux migrations internationales. Quels sont vos objectifs et votre calendrier ?

– Ma priorité consiste à changer le regard de l'opinion et des pouvoirs publics sur les migrations. Nous vivons avec l'idée que la France est confrontée à une pression migratoire insupportable. Ce fantasme d'invasion est néfaste à la fois pour les Français et pour les immigrés. *Il favorise la xénophobie et amène les étrangers à considérer l'immigration comme une malédiction.*

» Je souhaite contribuer à changer cet état d'esprit non à partir d'un débat idéologique mais en impulsant une politique basée sur une conviction : l'immigration est à la fois l'un des vecteurs de la solidarité Nord-Sud et des intérêts de la France à l'étranger. *Les flux migratoires doivent être considérés comme une chance* pour les pays d'accueil comme pour ceux de départ dès lors qu'ils les gèrent en commun. C'est cette conception du codéveloppement que je veux défendre.

– Comment souhaitez-vous traduire ces idées dans la réalité ?

– Je propose d'organiser la mobilité pour dynamiser les échanges entre la France et les pays d'origine et ainsi réduire l'immigration *irrégulière ; d'encourager l'Europe* à prendre en compte l'immigration *comme facteur de codéveloppement* ; enfin, de favoriser le développement en transformant l'aide au retour en aide au projet. L'aide au retour a échoué parce qu'elle supposait l'abandon par l'immigré de tous ses droits au séjour en France. Je propose que l'"aide au projet" soit dispensée sans que le migrant ait à rendre ses papiers. Un dispositif d'appui réunissant Etats, entreprises, banques et associations garantira la viabilité des dossiers présentés. *Dès juillet 1998, les structures d'aide existant au Mali et au Sénégal seront* consolidées ; trois autres seront créées au Maroc, tandis que les discussions devraient se développer avec la Tunisie et l'Algérie. En France, des points d'accueil seront ouverts dans trois régions.

– Si les projets échouent et que les immigrés conservent leurs papiers, ils rentreront rapidement en France !

– S'ils étaient, auparavant, installés légalement en France, cela ne changera rien car *ils avaient déjà le droit de partir et de revenir. Il faut en finir avec des relations "cadavérisées"* entre la France et les pays d'origine.

– Mais pourquoi un étranger en situation régulière en France serait-il volontaire pour un tel retour ?

– Jusqu'à présent, cela ne se faisait pas parce que le retour définitif signifiait l'abandon de la carte de résident. En donnant à des résidents légaux le droit d'essayer de se réinsérer chez eux et la possibilité d'aller et venir, on va réintroduire de la fluidité. Les choses ont fonctionné ainsi pendant des décennies, avant l'interruption de l'immigration de travail en 1974.



– Les immigrés hésitent à confier leur épargne aux banques de leur pays d'origine. Comment la France peut-elle orienter les investissements sans tomber dans le néocolonialisme ?

– Au-delà *d'une subvention de* départ, l'Etat devra faciliter l'accès à des crédits adaptés. Il s'agit de créer des structures financières permettant de diriger l'épargne des immigrés vers des investissements productifs et non, comme aujourd'hui, seulement vers des dépenses de consommation. Des discussions sont en cours avec des banques en vue de la création d'un fonds de garantie pour l'épargne investie dans les projets de développement. *Il faut aussi* mobiliser des financements mêlant les Etats *d'origine, la France,* avec des collectivités territoriales *françaises,* des entreprises et l'épargne des immigrés eux-mêmes.

– Cela ne revient-il pas à remettre en cause la politique française de coopération en estimant que les immigrés sont plus efficaces que des coopérants ?

– La politique de coopération a des effets positifs même si elle connaît des ratés. La réforme qui vient d'être décidée vise à établir des relations de partenariat et non *plus d'assistance. Mais la coopération a reposé jusqu'à présent essentiellement sur les relations* d'Etat à Etat. Il faut favoriser *aujourd'hui* le développement par le bas, de société civile à société civile, et utiliser les agents de proximité que sont les immigrés, dont les associations ont déjà accumulé une expérience irremplaçable.

– Vous parlez de retour d'immigrés en situation régulière. Mais le codéveloppement ne vise-t-il pas d'abord à faire quitter la France à des sans-papiers et à prévenir de nouvelles arrivées ?

– Il n'y a pas de lien direct entre la question des sans-papiers et celle du codéveloppement, même si on peut établir la relation dans les faits. Pour développer les pays d'origine, il faut stabiliser les populations chez elles. Je ne crois pas que l'émigration durable et massive soit une bonne chose pour les pays du Sud.

– *Avant vous, Charles Pasqua* a souvent prôné le développement comme moyen de prévenir les flux d'immigration. En réalité, il les a surtout limités en multipliant les obstacles législatifs. Est-il honnête de laisser croire qu'on peut réduire les flux migratoires à court terme en développant les pays d'origine ?

– Il suffit de regarder l'Espagne, le Portugal ou la Grèce pour constater qu'un développement rapide et la démocratisation engendrent un retour massif des émigrés. *Certes, il n'y a pas de réponse* unique, mais une chose est sûre : si la fermeture des frontières a stabilisé les flux, elle a aussi provoqué l'augmentation de l'immigration clandestine, du regroupement familial et des demandes d'asile. La mondialisation exacerbe les mouvements migratoires et nous oblige à gérer plus souplement les flux. Il faut en même temps une politique de maîtrise telle que l'organise la *nouvelle loi et une organisation* d'allers-retours centrée sur la formation et le codéveloppement.

– Qui aura le droit de venir se former en France ?

– D'ici à la fin juin, des universités et des organismes de formation seront sollicités pour la mise en place de contrats de codéveloppement. Dès l'automne, il est prévu de négocier des accords avec le Mali, le Maroc et le Sénégal, qui permettront à des stagiaires de bénéficier en France de formations correspondant aux besoins locaux. *Ils* retourneront chez eux parce qu'un travail les attend et ils pourront revenir en France pour améliorer leur formation sans avoir droit à l'installation définitive. Je *ferai tout pour que* des modalités d'accès simplifié aux visas de circulation pour les personnes impliquées dans le codéveloppement soient créées.

– Cela signifie-t-il que vous souhaitez le retour dans leur pays des étudiants étrangers ?

– A l'université où j'enseigne, je vois certains étudiants étrangers depuis quinze ans, car ils ne peuvent pas travailler. C'est absurde ! Je souhaite au contraire les aider à créer les conditions de leur réinsertion dans leur pays d'origine. La fuite des élites vers les pays riches est la forme nouvelle du pillage du tiers-monde. Les étudiants doivent repartir, mais leur relation avec la France ne doit pas être brutalement interrompue. Il faut donc leur permettre d'aller et *venir en facilitant leur accès aux visas.* Ceux qui ne trouveront pas à se réinsérer au pays pourront accéder à des stages de formation professionnelle rémunérés préparant au retour.

– Comment éviterez-vous que les bénéficiaires de visa demeurent illégalement sur le territoire ?

– Aujourd'hui déjà, tout le monde peut obtenir un visa légalement. Mais à l'avenir, ceux qui s'engageront dans la politique de codéveloppement auront intérêt à *repartir, car ils pourront ensuite* revenir. En revanche, ceux qui ne respecteraient pas le contrat seront reconduits à la frontière.

– Cela n'empêchera pas certains de préférer un travail "au noir" en France à un emploi mal payé dans leur pays !

– Certes, mais ceux qui ne respecteront pas l'engagement qu'ils auront signé courront le risque de ne plus jamais obtenir de visa pour la France. Cela fait réfléchir.

– *Sous prétexte de les rationaliser, n'allez-vous pas générer de nouveaux flux d'arrivées ?*

– Absolument pas ! En organisant la mobilité et en refusant tout statut définitif à ceux qui viennent pour se former dans la perspective du retour, nous réduirons les flux migratoires et nous stabiliserons les populations chez elles.

– Votre nomination intervient au moment où quelque 80 000 sans-papiers déboutés de l'opération de régularisation vont retrouver la clandestinité. Avez-vous des solutions pour eux ?

– La politique de codéveloppement n'a pas pour vocation de régler la question des sans-papiers, mais elle constitue une chance pour eux. Les personnes invitées à quitter la France vont pouvoir bénéficier de l'aide au projet. S'ils proposent de créer une activité sérieuse, ils doivent pouvoir bénéficier de stages de formation, d'un appui dans le pays d'origine et même, pourquoi pas, de la possibilité *d'accéder à un visa de circulation* avec la France.

– Quel intérêt ont les pays d'émigration à aider la France à gérer cette question alors qu'ils profitent de la manne des émigrés ?

– Ils y ont intérêt précisément parce que l'émigration définitive les prive à terme des transferts financiers. L'immigration ne doit plus être considérée comme un aspect secondaire des relations d'Etat à Etat. *L'aide au développement doit aussi tenir compte de la coopération en matière de migrations.* D'ailleurs, les pays du Sud prennent conscience du drame que représente le départ de leurs élites et du fardeau commun des clandestins, qui ne rapatrient plus rien. La maîtrise des flux est une tâche d'intérêt commun.

– N'est-il pas paradoxal de demander aux pays du Sud de nous aider à faire la police de l'immigration ?

– Il ne s'agit absolument pas de cela. *Les pays pauvres ne voient* pas avec plaisir leurs citoyens partir ni *même créer des problèmes* à l'étranger. L'essentiel est que le retour se fasse dans la dignité.

– Quelle durée vous donnez-vous et quand pourrez-vous dire si vous avez réussi ?

– Cette mission doit s'inscrire dans l'actuelle législature. D'ici à 2002, je souhaite signer des conventions de codéveloppement avec les principaux Etats d'émigration et intégrer cette problématique en Europe. Le programme de la délégation sera précisé dans la version finale de mon rapport, publié *avant la fin 1998. Au printemps* 1999, un forum migrations-codéveloppement *dressera un premier* bilan des projets en cours. Il sera précédé par des réunions ciblées avec les partenaires en France et dans les pays d'origine. Mais il n'est pas possible de mener une politique de codéveloppement sans tenir compte des immigrés eux-mêmes. Si cette politique réussit, ce sera grâce à eux. Si elle échoue, ce ne sera pas seulement leur échec, mais aussi le nôtre. »

Propos recueillis par Philippe Bernard

Un internationaliste républicain

SAMI NAÏR a franchi le pas. Le bouillant universitaire, le brillant auteur d'une thèse sur Machiavel et Marx, l'ambitieux pourfendeur des lois Pasqua et l'ardent défenseur de la loi Chevènement vient d'entrer au gouvernement. A cinquante et un ans, le nouveau délégué interministériel au *codéveloppement et aux migrations* internationales n'est pourtant pas un nouveau *dans* le monde du combat politique. Ce fils de militaire né à Tlemcen (Algérie), enfant de Belfort, ville où sa famille s'est installée alors qu'il avait un an, est entré jeune dans l'arène des idées. Etudiant en philosophie et en sociologie à Aix-en-Provence puis à la Sorbonne, il côtoie, un temps, le trotskisme et les comités Vietnam, avant le « grand repli » des années 70 où il découvre la « vérité républicaine ». Dix ans plus tard, on le retrouve dans la mouvance du Ceres, l'aile gauche du PS animée par *Jean-Pierre Chevènement. Entre-temps, Sami Naïr* est devenu docteur en philosophie politique et docteur d'Etat en lettres et en sciences humaines. Il a participé à la fondation de l'université de Vincennes devenue aujourd'hui Paris-VIII-Saint-Denis, où il enseigne toujours les sciences politiques. Cet internationaliste convaincu *se définit comme un « social-républicain plutôt que comme un républicain social ».* Compagnon de route du Mouvement des citoyens, il sait gré à Jean-Pierre Chevènement d'avoir compris dès le début des années 80 qu'il fallait *« restaurer la République »* pour *« ne pas la laisser au Front national ».* Depuis les années 90, l'immigration est la préoccupation centrale de celui qui préside la Maison de la Méditerranée à Belfort. Dans *Le Regard des vainqueurs : les enjeux français de l'immigration* (Grasset, 1992), puis dans *Contre les lois Pasqua* (Arléa, 1997), il a exposé les convictions qu'il se fait fort de mettre en œuvre à présent.



SAMI NAÏR

Ph. B.

Pierre Moscovici, ministre délégué aux affaires européennes, au « Grand Jury RTL-*Le Monde*-LCI »

« Avec l'euro, l'Europe devient une question de politique intérieure »

« La mise en place de l'euro ne renforce-t-elle pas le rôle du président de la République ?

– *Je vais utiliser une formule* pleine de courtoisie et qui tient compte du respect et de la sympathie que j'ai pour le président de la République : comme disait Lionel Jospin, *« la cohabitation n'est pas la fusion ».* Nous sommes d'accord sur les intérêts essentiels de la France. Quand nous sommes à l'étranger, nous menons une politique qui est totalement harmonisée. Mais, en même temps, Jacques Chirac reste un homme – comment dire ? – de droite, quand même !

» La cohabitation est assurée par des gens responsables, qui s'efforcent de préserver les intérêts du pays et, donc, d'être toujours d'ac*cord sur les grands choix,* notamment internationaux. En même temps, c'est aussi une forme de combat politique. On sait bien qu'on peut se retrouver, à un moment donné, dans une confrontation : il le sait, nous le savons aussi. Cela n'empêche pas le respect mutuel et le travail commun. Il ne faut pas avoir l'idée que sur la politique internationale, même si *c'est le* président qui conduit les délégations, *c'est lui qui prend les décisions.* Tout est partagé.

– Il dit, lui, que le premier ministre n'a jamais contesté ses choix...

– Exactement ! C'est vrai ! Et le président n'a jamais contesté le premier ministre, ni le gouvernement, sur les choix que nous faisons. Dans le domaine européen, les informations, les capacités de décision sont du côté du *gouvernement. Nous* faisons des propositions, nous élaborons des positions politiques, le président de la République y réfléchit de son côté, et nous confrontons. Avant chaque sommet, nous nous réunissons – Jacques Chirac, *Lionel Jospin, Hubert Védrine, Dominique Strauss-Kahn,* moi-même – et nous nous *mettons d'accord,* parce qu'il est très important qu'à l'extérieur de la France, nous parlions d'une seule voix. C'est une responsabilité partagée, dans laquelle la prééminence du président de la République n'est pas discutée, mais dans laquelle le gouvernement joue le rôle premier en matière de proposition et d'animation politiques.

» *Avec l'euro, l'Europe cesse* d'être une question de politique étrangère pour devenir une question de politique intérieure. Je définis mon travail comme à la lisière entre la politique extérieure et la politique intérieure : il faut que l'Europe devienne plus populaire auprès des Français, qu'ils l'aiment davantage, qu'ils la connaissent mieux. En même temps, tous les acteurs – le *président* de la République, le gouvernement – partagent la responsabilité européenne.

– Chez l'un comme chez l'autre, n'y a-t-il pas une contradiction à dire : *« On ne peut pas faire cavalier seul »* et, en même temps, à vouloir défendre une *spécificité française* ?

– Il ne faut pas croire qu'avec ce qui s'est passé à Bruxelles et avec ce qui va se passer le 1er janvier 1999, le débat sur l'euro soit fini. Ce qui est fini, c'est un certain type de débat : on sait que l'euro va exister, donc ce n'est plus la peine de dire qu'on est pour ou qu'on est contre. La question, c'est de savoir comment on fait. *Le problème des déficits publics est, lui aussi, à mon avis, derrière nous : tout le monde est d'accord* pour les réduire ; après, c'est une question de rythme, qui touche à des dixièmes de pourcentage, cela n'a pas beaucoup d'intérêt.

» La question qui va se poser, c'est : comment vit-on avec l'euro ? Est-ce qu'on laisse faire le marché, tout seul, sans coordination du *tout ? Est-ce qu'on s'intéresse* uniquement aux agrégats macro-économiques, du type masse monétaire ou autres, laissant le reste à une sorte de loi de la nature ? Dans ce cas, on peut avoir des problèmes, y compris des rejets de l'euro : il peut être repoussé par les peuples, avec un nouvel euroscepticisme qui porte *sur l'emploi,* les salaires, les conditions sociales...

» Et il y a une deuxième *voie,* celle que nous voulons pour l'Europe et qui est celle de l'harmonisation fiscale et sociale par le haut. Le fait que nous ayons tous l'euro en partage a pour conséquence, en pratique, que les conditions de formation des prix doivent être harmonisées. Des choses qui sont, aujourd'hui, cachées par la disparité *des monnaies se verront demain.* Cela ne pas signifie pas du tout qu'on doit avoir partout la même structure – de salaires, de charges, de fiscalité –, mais cela veut dire que les disparités ne doivent pas être trop grandes. Donc, on peut dire que les systèmes fiscaux et sociaux vont devenir des armes de compétitivité. *Le danger est celui* d'une pression excessive à la baisse des *prix et,* donc, à la baisse des coûts.

» Il faut aller, non pas vers des impôts communs, mais vers ce que l'on appelle un code de bonne conduite fiscale. La fiscalité de l'épargne, par exemple, a été considérablement réduite dans les années 1988-1990, et chacun sait, au*jourd'hui, qu'elle l'a été trop. Il faut* probablement, au niveau européen, réfléchir à un rééquilibrage de la fiscalité, qui soit désormais plus favorable au travail. C'est absolument nécessaire si l'on veut aller vers davantage d'emplois. Je pense, aussi, à la fiscalité des carburants ou à la fiscalité écologique, qui sont des sujets de réflexion pour demain.

– *Est-il facile* d'être ministre délégué aux affaires européennes auprès d'un ministre de l'économie et des finances qui est très actif ?

– Dominique Strauss-Kahn, qui est un ami très proche, fait très bien son travail. Ce n'est pas tellement un problème de personne ; c'est un problème de structures. Le fait est que les ministres de l'économie et des finances ont tendance à prendre beaucoup de place dans cette Europe de demain. Je pense que les politiques – le premier ministre, le ministre des affaires étrangères, celui des affaires européennes – doivent en avoir aussi. Donc, amicalement, j'essaie d'occuper ma place. »

Propos recueillis par Patrick Jarreau, Olivier Mazerolle et Pierre-Luc Séguillon



La lutte antidopage révèle les contradictions du sport

LA CRÉATION d'une autorité indépendante, le Conseil national de lutte contre le dopage (CNDL) constitue la poutre maîtresse du projet de loi sur la protection de la santé des sportifs et la lutte contre le dopage, présenté jeudi 30 avril par Marie-George Buffet au conseil des ministres. Cet organisme assurera le suivi des procédures disciplinaires et collectera les informations scientifiques en la matière. Sa création avait déjà été envisagée lors de l'élaboration de la loi actuellement en vigueur, que Roger Bambuck avait soumise au Parlement en 1989. L'idée avait été abandonnée sous la pression conjuguée des fédérations sportives et du Conseil d'Etat. Les premières ne voulaient pas perdre le contrôle des contrôles, le second y voyait une atteinte aux prérogatives de l'Etat.

Dix ans de réflexion n'ont pas fait changer d'avis les locataires du Palais-Royal. En revanche, les fédérations ont pu mesurer tous les inconvénients qu'il y avait à être impliquées dans le traitement de ce problème au moment où sa prise en charge échappe de plus en plus aux procédures sportives traditionnelles au profit des cabinets d'avocats. Matignon n'a donc pas hésité à passer outre aux réticences du Conseil d'Etat. Ce dernier n'est, en la matière, que consulté pour avis.

Si les députés et les sénateurs se laissent convaincre eux aussi, le CNLD devrait donc voir le jour. Composée de neuf membres issus par tiers des milieux juridiques (Conseil d'Etat et Cour de cassation), scientifiques (Académie de médecine) et sportifs (fédérations), et dotée de 4 millions à 5 millions de francs, cette nouvelle instance aura pour mission d'empêcher l'enterrement de « gros cas », comme cela est arrivé par le passé – l'argument ayant d'ailleurs été utilisé, preuves à l'appui, par les services de Mme Buffet pour convaincre d'autres administrations de la gravité de la situation.

CRITÈRES ALÉATOIRES

Théoriquement, des affaires aussi déplorables que celle du champion olympique de judo Djamel Bourras (suspendu pour avoir été « positif » à la nandrolone sur la base d'un dossier contesté) ne devraient plus se produire après l'adoption du projet de loi. Pratiquement les choses risquent, hélas !, de ne pas beaucoup changer. Le ministère de la jeunesse et des sports va en effet se décharger de l'application des sanctions sur le CNLD, mais il va garder l'initiative des contrôles antidopage.

Comment croire que les administrations de demain agiront différemment de celles d'hier ? Pour les médecins, qui effectuent les prélèvements dans des conditions souvent difficiles, le projet de loi ne lève pas le doute sur l'arbitraire des contrôles puisque les « cibles » pourront en être choisies en fonction de critères aléatoires – conjoncturels ou politiques. Un membre du cabinet de Mme Buffet a ainsi été entendu récemment, expliquant qu'une championne olympique française portait depuis peu un appareil dentaire révélateur d'une déformation des os de la mâchoire consécutive à la prise d'hormone de croissance. Le ministère aura-t-il pour autant la volonté de faire vérifier ce soupçon et de prendre le risque de priver la France de l'une de ses meilleures chances de médaille aux Jeux olympiques de Sydney ?

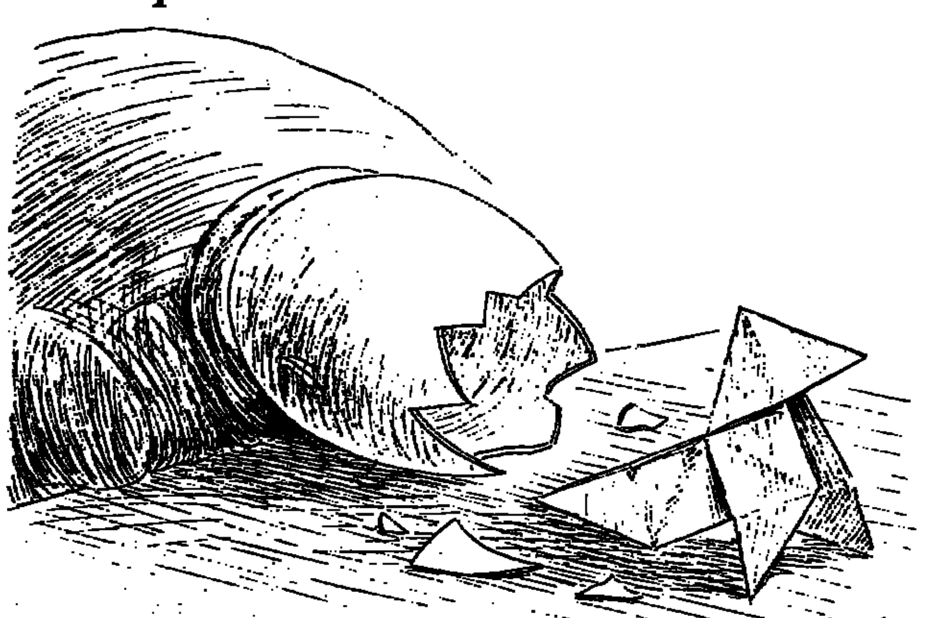
La même question pourra encore être posée à propos de certains clubs professionnels dont la révélation des pratiques en matière de dopage risquerait d'être contre-productive car impopulaire. Bref, les services de Mme Buffet peuvent se gausser du manque de courage politique de son prédécesseur au ministère, Guy Drut, qui n'a pas su faire aboutir un projet analogue de réforme de lutte contre le dopage. Sur un plan politique, ils tirent un avantage inattendu de la dissolution de l'Assemblée nationale par Jacques Chirac en 1997. Pour ce qui est de l'objectif même de la réforme, c'est une autre affaire.

Reste à savoir s'il peut en aller autrement pour un dossier qui constitue un véritable noeud de contradictions. Dans les milieux médicaux, la majorité des professionnels s'acharne à dénoncer les pratiques d'une minorité qui s'affaire, elle, à injecter dans le sport les ultimes progrès de la biologie. Une molécule destinée aux cancéreux en phase terminale s'est ainsi répandue dans les pelotons en même temps qu'elle faisait l'objet d'un protocole de test dans des hôpitaux canadiens. Une minorité du mouvement sportif s'obstine à mettre en place une réglementation répressive que la majorité s'applique à ignorer ou à contourner. Le Comité international olympique n'en finit donc pas d'allonger la liste des produits interdits sans que les fédérations sportives internationales se sentent obligées d'en tenir compte.

Quant aux athlètes, entre des risques éventuels pour leur santé et l'assurance d'une amélioration de leurs résultats, le système qui a pour principal objet la production de performances ne leur laisse guère d'autre alternative que se doper ou abdiquer. Dans ces conditions, un projet de loi peut-il être autre chose que le paravent moralisateur à une acceptation implicite du dopage par la société ?

Alain Giraudo

Œuvre *par Cardon*



Les Etats-Unis de nouveau face à la tentation du repli

LES AMÉRICAINS sont de mauvais payeurs dès lors qu'il s'agit de contribuer au financement d'organisations internationales. En témoignent les fortes réticences manifestées par le Congrès pour honorer les dettes des Etats-Unis envers le Fonds monétaire international (FMI) et les Nations unies, qui entament sérieusement la crédibilité et, à terme, le leadership de l'Amérique. Avec la fin de la guerre froide, Washington a hérité d'une influence prépondérante sur les affaires du monde, mais celle-ci n'est pas gratuite. Or, si les Américains ne partagent pas volontiers les prérogatives de leur statut d'unique puissance globale, ils rechignent à assumer les servitudes financières, et parfois politiques, qui en découlent.

Loin de relever d'un simple réflexe avaricieux, le phénomène illustre la propension récurrente du Congrès, toutes tendances confondues, au repli sur soi, à l'isolationnisme. Au moment où la Chambre des représentants vote, sans complexes, une loi attribuant 217 milliards de dollars (environ 1 300 milliards de francs) à des travaux d'infrastructures routières très largement électoralistes, il est pour le moins surprenant d'entendre les chefs de file républicains exciper en particulier de l'équilibre budgétaire pour refuser de renflouer – à hauteur de 18 milliards de dollars – les caisses du FMI.

DIPLOMATIE MINIMALISTE

Leur raisonnement fait fi des principes du multilatéralisme, et il semble surtout à courte vue. Bien que la crise asiatique n'ait guère eu d'impact sur le rythme de la croissance américaine (au-delà du creusement du déficit commercial), l'Amérique n'est pas immunisée contre les éventuels effets de domino de la récession affectant l'Asie. De même, en privant l'ONU des moyens de remplir ses missions, les Etats-Unis risquent de se laisser entraîner dans une logique d'action unilatérale lorsqu'une crise locale aura dégénéré au point de menacer leurs « intérêts vitaux ».

En différant, depuis plus d'un an, le remboursement de quelque 900 millions de dollars à l'ONU – ou en conditionnant celui-ci à un improbable accord présidentiel en faveur d'une disposition anti-avortement –, le Congrès se prépare des lendemains bien plus coûteux, tout en contribuant à l'érosion de l'image de marque de l'Amérique. Bill Richardson, ambassadeur américain auprès des Nations unies, alertait récemment les membres de la Chambre des représentants : la crédibilité des Etats-Unis n'a jamais connu un tel étiage, et leurs représentants à New York sont en butte à une *« animosité constante »* de la part de leurs homologues.

Encore faut-il rendre à chacun ses responsabilités. La politique étrangère de l'Amérique a toujours relevé de trois pouvoirs : le président, le Congrès et l'opinion publique. En dépit des errements d'une diplomatie qui succombe au minimalisme au gré des sondages, Bill Clinton a suivi en politique étrangère une tradition qui remonte à Thomas Jefferson, corrigée par... Ronald Reagan. L'Amérique, estime le chef de la Maison Blanche, a vocation à faire profiter le reste du monde de sa démocratie exemplaire, puisqu'elle incarne, comme le soulignait le troisième président américain, *« le meilleur espoir du monde »*.

Cette volonté presque vertueuse de rester engagée dans la gestion des affaires internationales obéit cependant à une vision largement mercantile : la « diplomatie du négoce » de M. Clinton est nourrie de ce libéralisme économique purement reaganien pour lequel la loi du marché est suprême. Cette filiation accorde une marge de manœuvre d'autant plus étroite au président que le Congrès est devenu un acteur essentiel de la politique étrangère depuis que les deux Chambres sont dominées par le Grand Old Party. Or, au Sénat comme à la Chambre des représentants, c'est la frilosité par rapport aux conséquences de la globalisation qui l'emporte, un paradoxe pour un parti qui se veut le hérant du libre-échange !

Les républicains n'ont cependant pas l'apanage de cette tentation du repli : pour les démocrates aussi, les *« intérêts vitaux »* de l'Amérique sont avant tout domestiques. C'est, en effet, le parti du président qui porte la responsabilité de la déroute politique du *fast-track*, la procédure parlementaire permettant au chef de la Maison Blanche de demander au Congrès d'approuver des accords commerciaux sans risquer de voir ceux-ci mis en pièces par les lobbies. Bill Clinton a pu mesurer l'onde de choc de ce camouflet à son propre leadership à l'occasion du deuxième sommet des Amériques, qui s'est tenu il y a quinze jours à Santiago, tout comme il avait pu percevoir la déception des partenaires de l'Amérique lors du sommet de l'APEC (le Forum de coopération Asie-Pacifique), en novembre 1997 à Vancouver.

LE SHÉRIF ET LE GENDARME

Les pays latino-américains éprouvent aujourd'hui de sérieux doutes quant à la capacité de Washington de traduire dans les faits l'ambition d'une vaste zone de libre-échange sur l'hémisphère américain. Quant aux pays africains, ils n'ont guère de raisons d'être plus optimistes s'agissant de l'adoption par le Congrès de la loi pour la *« croissance et l'opportunité »* en Afrique, dont Bill Clinton a fait le leitmotiv de sa récente tournée sur le continent noir. Un tel pessimisme semble de mise à propos du compromis de Kyoto (Japon) sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre : manifestement sensible à la vigoureuse campagne des milieux d'affaires, qui agitent le spectre de conséquences économiques dignes d'un *« choc pétrolier »*, le Sénat n'est pas près de ratifier un traité que Bill Clinton juge vital pour l'avenir de la planète.

Pour disparates qu'ils apparaissent, ces exemples illustrent les réticences des Etats-Unis à accepter la contrepartie de son propre leadership. C'est ce phénomène que Richard Haass, directeur des études de politique étrangère à la Brookings Institution (Washington), résume dans sa métaphore du *reluctant sheriff* (*« le shérif réticent »*), dont il a fait le titre d'un livre percutant. Le shérif, rappelle-t-il, a beaucoup moins d'autorité qu'un *« gendarme »*, il doit agir avec d'autres, bref s'insérer dans le concert du multilatéralisme et de la globalisation.

Or c'est là que le bât blesse : l'Amérique n'a plus la volonté d'agir seule, mais elle n'entend pas consentir des abandons de souveraineté, *a fortiori* passer sous les fourches Caudines d'organisations dont elle suspecte les visées supranationales, telles le FMI, l'ONU ou l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le cas des deux premières est exemplaire aux yeux des républicains, qui se méfient autant des opérations onusiennes de maintien de la paix que des coûteux plans de redressement des pays victimes d'une crise financière. Pour eux, le Fonds monétaire représente le problème et non la solution des crises économiques.

Les politiques qu'il impose, assure Newt Gingrich, speaker (président) de la Chambre des représentants, sont *« immanquablement erronées »*. Il reste que refuser à un FMI devenu le pompier des crises financières ses crédits de fonctionnement, c'est prendre un risque au nom de l'ensemble de la communauté internationale. C'est surtout donner le mauvais exemple, puisque tant que les Etats-Unis, principal contributeur du FMI, n'auront pas honoré leurs engagements, d'autres pays s'estimeront *de facto* fondés à agir en mauvais payeurs.

Au-delà de son caractère politicien, le jusqu'au-boutisme du Congrès illustre la difficulté congénitale de l'Amérique à éviter la tentation de l'isolationnisme.

Laurent Zecchini

PRÉCISION

Corse

A la suite de nos articles sur les priorités des nouveaux présidents de région (*Le Monde* du 30 avril), l'Assemblée de Corse nous demande de signaler que, compte tenu du statut particulier de l'île, certaines des règles de fonctionnement décrites pour l'ensemble des régions métropolitaines ne valent pas pour la Corse. Ainsi, si l'Assemblée de Corse est présidée par José Rossi (UDF-DL), la responsabilité de l'exécutif revient au conseil exécutif et, en particulier, à son président Jean Baggioni (RPR) ; ce conseil exécutif applique les délibérations de l'Assemblée, la commission permanente (qui a remplacé le bureau) n'organisant que ses travaux ; enfin, la collectivité territoriale de Corse a des compétences plus larges que celles des autres régions.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http ://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

L'euro est né, vive l'euro !

L'ANECDOTE ne doit pas cacher l'Histoire. L'anecdote, c'est le compromis intervenu, samedi 2 mai à Bruxelles, sur la présidence de la Banque centrale européenne (BCE). Les adjectifs utilisés pour qualifier ce compromis sonnent juste : laborieux et boiteux. Mais l'Europe n'a jamais progressé que comme cela, par négociations-marathons, par marchandages de bazar. Alors, bien sûr, cette manière de marcher un peu schizophrène – un pas en avant, un autre de côté – explique qu'aucun des grands rendez-vous européens, des élargissements successifs au marché unique, ne se soit tenu dans l'enthousiasme.

Celui de Bruxelles n'échappe pas à la règle. Les Allemands voulaient le Néerlandais Wim Duisenberg à la présidence de la BCE pour un mandat qui, formellement, reste celui fixé par le traité : huit ans. M. Duisenberg était le candidat des gouverneurs des banques centrales de l'UE. Les Français voulaient manifester que la désignation d'un des responsables les plus puissants de l'Europe monétaire ne doit pas être le fait de ses pairs mais le choix du Conseil des chefs d'Etat et de gouvernement des Quinze. A cette fin, Jacques Chirac a maintenu la candidature de Jean-Claude Trichet. Quitte à humilier l'homme sans qui l'euro n'aurait pas vu le jour, le chancelier Helmut Kohl. Quitte à ébranler en sa personne l'un des derniers grands leaders européens. Quitte à fournir des arguments à ses adversaires sociaux-démocrates à quelques mois des élections de septembre. Quitte à donner au lancement de l'euro l'allure d'un maquignonnage suspect, M. Duisenberg s'étant « engagé » à démissionner au bout de quatre ans au profit de M. Trichet...

Cela, c'est l'Europe au jour le jour. L'Histoire, et le plus important, l'essentiel, c'est la création de l'euro. Il ne faut pas se tromper de perspective, comme le fait la presse allemande, qui accable le chancelier, ou les journaux anglo-saxons, qui, arguant de la bataille de la BCE, crient déjà au ratage. Ces commentateurs ont tort. Le rendez-vous de Bruxelles a été tenu. L'Europe va se doter d'une monnaie unique. Elle peut former la puissante zone monétaire qu'elle ambitionne de constituer.

Certes, l'euro reste un pari qui n'est pas gagné d'avance. Il doit permettre à l'Europe d'être davantage maîtresse de son destin monétaire. Si nombre d'arguments des eurosceptiques sont recevables, il y en a un, central, qui ne tient pas : celui qui veut qu'un pays comme la France renoncerait, avec l'euro, à sa souveraineté monétaire. Celle-ci est aujourd'hui illusoire, pour cause de mondialisation. La délégation de pouvoir consentie pour faire l'euro n'est qu'une manière de regagner un peu de souveraineté monétaire.

Que l'on cesse de se faire peur : la France ne disparaît pas avec le franc. Le principe de subsidiarité est là pour ne déléguer à ce collectif volontaire qu'est l'Europe que ce qu'elle fait mieux que la nation. L'euro n'est pas un coup porté à l'Etat-nation ; c'est l'Etat-nation qui s'adapte à la mondialisation. En ce sens, le sommet de Bruxelles fut, en dépit de tout, un bon rendez-vous avec l'Histoire.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Jean-Yves Lhomeau, Robert Solé
Rédacteurs en chef : Jean-Paul Besset, Pierre Georges,
Laurent Greilsamer, Erik Izraelewicz, Michel Kajman, Bertrand Le Gendre
Directeur artistique : Dominique Roynette
Rédacteur en chef technique : Eric Azan
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment

Médiateur : Thomas Ferenczi

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Gérard Courtois, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* ».
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

Il y a 50 ans, dans Le Monde

Rotterdam relève ses ruines

DANS l'immense delta où se mêlent les eaux du Rhin et de la Meuse, Rotterdam relève ses ruines sous l'œil attentif de toute la Hollande. Les navires du monde entier reviennent peu à peu vers ce port fameux dont une longue habitude leur montre le chemin. Ici, au milieu de tout un déploiement d'hommes et de machines, le charbon, les minerais, le pétrole, les grains, le café, les graisses, les tabacs ou les épices sortent du ventre gonflé des cargos.

Le trafic maritime et fluvial ne reprend que lentement. Comment d'ailleurs reprendrait-il ? Les éléments sur lesquels reposait autrefois la prospérité de Rotterdam n'existent plus aujourd'hui. En leur lieu et place, des obstaces surgissent : effondrement économique de l'Allemagne, appauvrissement de l'Europe, complications et restrictions des échanges internationaux, affaires des Indes néerlandaises pour ne citer que les principaux.

Quand l'Allemagne se relèvera-t-elle ? Cette question, tous les Hollandais se la posent par priorité sur toutes les autres. Comment s'en étonner si l'on veut bien se souvenir de la place essentielle tenue par ce pays dans le trafic maritime et fluvial du port comme dans le commerce général des *Pays-Bas* ?

Le problème du redressement économique allemand est la grande préoccupation nationale. Il soulève, du reste, certaines difficultés : ce pays dont Rotterdam souhaite le relèvement n'est autre que son bourreau. L'Occupation a laissé en Hollande de mauvais souvenirs avec lesquels il faut compter.

René Dabernat
(5 mai 1948.)

Embarquement pour l'inconnu ?

Suite de la première page

Le processus d'intégration politique résultant de la mise en commun de domaines sectoriels (qui fut à la fois l'espérance et le mode de faire des pères de l'Europe) *n'est plus de mise ; en conséquence*, l'utopie d'une Europe fédéralisée n'a plus de sens aujourd'hui.

Le message officieux, à défaut d'être officiel, est celui de la construction d'un grand marché dont le couronnement serait constitué par l'établissement de la monnaie unique. Autrement dit, l'Europe arriverait par des chemins tortueux et des processus bureaucratiques parfois kafkaïens à une situation que l'Amérique du Nord est déjà en train d'atteindre en laissant agir les forces du marché : l'unification économique du continent américain par le libre-échange s'effectue sous l'égide du dollar, qui, à défaut d'être monnaie unique officielle, l'est *de facto*. Dans une telle perspective, les implications proprement politiques et institutionnelles passent au second plan.

Si la construction de l'Europe monétaire s'effectue sans trop de heurts, on peut dessiner *grosso modo* deux scénarios potentiels.

Le premier ferait à la fois preuve d'une grande modestie institutionnelle mais exigerait de la part des gouvernements et des citoyens d'Europe une grande maturité politique. *Mutatis mutandis*, ce scénario extrapole au niveau européen le modèle allemand : la Banque centrale européenne gère la politique monétaire, et sa légitimité, validée par l'expertise de ses membres et la qualité de ses décisions, est reconnue par tous. Tant les gouvernants que l'opinion publique *font* progressivement leur la doctrine affirmée par la Cour de Karlsruhe dans sa fameuse décision sur le traité de Maastricht : autrement dit, la politique monétaire est trop importante pour être laissée entre les mains des politiques.

Les Européens dans leur ensemble feraient preuve de la même prudence et de la même sagesse que les Allemands vis-à-vis de la « Buba ». Les gouvernements des Etats membres, les premiers avertis et conscients des avantages de cette « sagesse » économique, accepteraient de bonne grâce de restreindre leur autonomie en matière de politique budgétaire ou fiscale, sachant que tout écart conjoncturel serait finalement plus coûteux que les facilités qu'il permettrait à court terme. Bref, avertis par les expériences malheureuses du passé et encouragés par les bénéfices que les gouvernements américain et allemand ont tiré du strict respect des directives de leurs banques centrales respectives, les Etats membres accepteraient cette *diminutio capitis* au nom des bénéfices découlant de cette obéissance aux experts.

Mais les membres de l'Union devraient faire montre de plus de sagesse encore, c'est-à-dire accepter, comme le disaient autrefois les dirigeants du Parti communiste de l'URSS à l'égard des partis frères, leur « *autonomie relative* », un peu à la manière dont certains petits ou moyens pays doivent accepter bon gré mal gré leur dépendance à l'égard d'une zone monétaire dominée par une monnaie leader (dollar, deutschemark, yen). Dans ce scénario, le principal effort demandé à la classe politique serait de contribuer *un peu plus encore au* « *désenchantement* » de la vie politique, autrement dit d'accepter la dure suprématie des lois économiques. Ces concessions faites, les Etats membres devraient conserver la plus large aptitude à gérer un grand nombre de politiques culturelles, sociales, etc.

Comme il a été rappelé avec justesse, l'Union européenne tolère en son sein des régimes de protection sociale aussi différents que ceux de la Grande-Bretagne, du Danemark ou du Portugal. Ou, pour le dire comme un adversaire résolu de l'euro, Charles Pasqua, « *il ne restera plus aux Etats nationaux qu'à enterrer les morts et soigner les blessés* ». Une nouvelle division du travail serait ainsi mise en place au niveau européen : les politiques monétaires établies au niveau central, qui encadreraient également les politiques budgétaires puis, progressivement, les politiques fiscales ; les politiques liées à l'identité et à la solidarité au niveau national (*voire, diront certains*, au niveau régional).

Ce scénario raisonnable ne nous semble pourtant pas réaliste à long terme, même s'il peut paraître le plus vraisemblable à moyen terme. Ce nouvel espace économique et monétaire peut-il se réduire à ce que les milieux économiques et *internationaux ont déjà baptisé* « *Euroland* » ? Nous ne le croyons pas, et avons le sentiment que l'harmonie économique prédite par la conjugaison du marché et des experts s'apparente plutôt au « Wonderland » d'*Alice au pays des merveilles*. En effet, la politique monétaire de l'ensemble des onze pays utilisant pour l'instant l'euro produira certes des effets bénéfiques pour l'ensemble, mais fortement différenciés au niveau national, voire régional, en fonction notamment de leur développement ou de leur spécialisation sectorielle ou territoriale.

> Il est vain d'imaginer que les décisions, parfois douloureuses, de la Banque centrale seront considérées comme légitimes seulement parce qu'elles seront techniquement bonnes. Faute d'institutions politiques européennes fortes, le débat public risque d'opposer, encore plus que par le passé, les « technocrates européens » et les opinions publiques nationales

On connaît déjà ces disparités au *sein d'un ensemble national ou* d'une zone monétaire. La politique monétaire américaine peut avoir des effets bénéfiques pour la Californie et négatifs pour le Massachusetts à un moment donné, et l'on sait par expérience ce qu'il en a coûté à la croissance européenne de dépendre de la politique monétaire allemande, établie pour affronter les problèmes de la réunification du pays. Pour affronter ces chocs asymétriques, on ne peut guère imaginer que deux parades, l'une pratiquée principalement aux Etats-Unis, l'autre dans les Etats européens.

La première, l'américaine, s'appelle mobilité : quand le travail manque ici ou là tandis que la croissance *s'emballe ailleurs*, les Américains prennent la route en masse et vont là où les occasions se présentent. Du président d'entreprise et du professeur d'université jusqu'à l'ouvrier non qualifié, tous sont prêts au départ : ce n'est pas un hasard si les Américains ont inventé le mobil home ! Paradoxalement, l'Europe, qui a connu des mobilités aussi *importantes – voire supérieures –* dans le passé, est moins mobile que jamais aujourd'hui, grâce à la prospérité retrouvée et à son système de protection sociale.

Les migrations italienne, espagnole, portugaise sont achevées, et il n'y a plus guère que les Européens de l'Est que la pauvreté pousse à s'exiler. Il est même devenu difficile de convaincre les demandeurs d'emploi de bouger au sein de leur pays d'origine. Les problèmes lin*guistiques, d'identité*, la *rigidité du* marché immobilier sont autant d'obstacles à l'importation du modèle américain, à condition même de le considérer comme désirable. La mobilité en Europe ne concerne qu'une petite minorité de cadres, et il est souhaitable que cette mobilité choisie s'accroisse de plus en plus. Quant à la mobilité sous contrainte économique, c'est une autre affaire.

L'autre parade, celle des Etats européens, s'arc-boute, pour l'essentiel, *sur les mécanismes de l'Etat*-providence de façon à permettre aux individus de supporter de façon plus ou moins transitoire les chocs économiques. Cette solution s'est d'ailleurs souvent couplée avec la mobilité interne (mobilité du Sud vers le Nord en Italie ou en Espagne, mobilité agricole en France par exemple) et a été couronnée de succès jusqu'à la fin des années 70. Depuis dix à quinze ans, au contraire, cette politique est victime de son succès : elle a en effet presque totalement éliminé les incitations à la mobilité (pour l'individu, les *coûts sont supérieurs aux* avantages) et chargé considérablement la barque des comptes sociaux. Toutefois, ces mécanismes redistributifs faisaient l'objet de débats et d'arbitrages politiques (le consensus social) et mettaient en place des mécanismes de solidarité (territoriale, interindividuelle, intergénérationnelle) essentiels pour la constitution et le *maintien d'une ci*toyenneté qui n'est plus seulement civique ou politique, mais de plus en plus sociale. Face aux chocs et aux traumatismes inéluctables que produira l'euro – pourquoi cacher qu'en effet le chemin ne sera pas parsemé de roses –, la solution par les politiques redistributives est-elle encore possible ? Et les Etats membres *seront-ils* capables de faire face par eux-mêmes à ce défi d'une ampleur insoupçonnée ?

Nous ne pensons pas que les systèmes politiques nationaux seront à même d'affronter à eux seuls les tempêtes dont l'origine sera attribuée aux « *gnomes de Francfort* ». Aux Etats-Unis ou en Allemagne, des institutions politiques et représentatives *dialoguent* et *croisent le* fer avec la banque centrale, réalisant ce mélange de la démocratie contemporaine qu'est la voix populaire, d'un côté, et le constitutionnalisme, c'est-à-dire les contrepoids divers et variés du système constitutionnel, de l'autre. Pourra-t-on se contenter, en Europe, de la coexistence d'une Banque à l'influence à la *fois incontestable et considérable*, d'un Conseil économique aux contours et aux pouvoirs incertains et d'un Parlement qui est encore loin de constituer le contrepoids nécessaire ?

Il est vain d'imaginer que les décisions parfois douloureuses de la BCE seront acceptées et considérées comme légitimes seulement parce qu'elles seront techniquement *bonnes*. Faute d'institutions politiques européennes suffisamment fortes, le débat public risque d'emprunter la voie la plus périlleuse, c'est-à-dire s'organiser le long d'une fracture opposant encore davantage que par le passé les « *technocrates européens* » (*c'est-à-dire, dans l'esprit de l'opinion publique*, la Commission, les juges et désormais la Banque) et les opinions publiques nationales. Même si nous en tirons des conséquences radicalement différentes, le diagnostic de Charles Pasqua n'est pas faux : les Etats membres ne peuvent pas seulement avoir en charge la gestion de la *morgue et de l'infirmerie*. Cette mission nous paraît d'autant plus impossible que des tensions sont déjà apparentes au sein des Etats membres en raison des avantages différenciés que les unités subnationales tirent de l'intégration européenne : les Catalans rechignent de plus en plus à payer pour les Andalous, et la Ligue lombarde s'est constituée pour résister à *ce qu*'elle considère comme un pillage du pays par *Roma ladra* (Rome la voleuse) et un Mezzogiorno maffieux et assisté.

S'il fallait la contre-épreuve, grandeur réelle, des problèmes suscités par cette division du travail sur le plan à la fois politique et économique, considérons le cas de l'intégration de l'Allemagne de l'Est : parce que les Européens ont considéré que c'était un problème allemand, *parce qu'ils ont répété de fa*çon implicite le discours des années 20 (« *L'Allemagne paiera* ») en considérant que la RFA était trop riche pour que la réunification soit un problème européen, la Bundesbank a dû mener la politique d'intérêts élevés que l'on sait, contraignant les uns à la dévaluation sauvage, les autres à supporter depuis dix ans les contraintes absurdes d'une politique qui n'était pas faite pour eux.

> De deux choses l'une : ou bien une union monétaire n'est pas une union politique, et l'on peut être préoccupé pour l'avenir ; ou bien l'union politique est en marche, et il faut le dire et se préparer à l'assurer

Résumons-nous : l'hypothèse d'un Euroland piloté par une Banque centrale où les Etats membres devraient être seulement sages et compatissants ne nous paraît pas crédible à long terme. Elle risque de susciter d'incommensurables problèmes de légitimité et d'*accountability* ; elle ne répond pas de façon satisfaisante aux problèmes *redistributifs* que posera inéluctablement l'intégration monétaire, sauf à ce qu'une révolution culturelle amène les Européens à accepter un système à l'américaine. Dire, comme vient de le faire le président Chirac, qu'il n'est pas nécessaire d'aller vers « *une union politique plus affirmée* » est sans doute plus rassurant et « politiquement correct » par les temps qui courent. Mais ne serait-il pas temps que la droite comme la gauche cessent de nier rhétoriquement *ce qu*'elles *font* dans la pratique, qu'elles indiquent l'objectif poursuivi, les espoirs attendus, les obstacles à vaincre ?

De deux choses l'une : ou bien une union monétaire n'est pas – et ne peut être – une communauté politique comme on l'avait déjà dit à propos du Zollverein, et dans ce cas on peut être sérieusement préoccupé pour l'avenir ; ou bien l'Europe, à travers l'instrument monétaire, franchit une étape importante dans sa marche vers l'union politique, et il faudrait à la fois le dire et prendre les dispositions qui permettront progressivement de l'assurer. A la veille du troisième millénaire, l'Europe fait songer au célèbre tableau de Breughel montrant les aveugles conduits par les boiteux.

Yves Mény

Et maintenant, que faire ?

par Yves-Thibault de Silguy

APRÈS ce week-end historique qui a vu le lancement de la monnaie européenne, le grand défi que doivent relever les pays de la zone euro tient dans leur capacité à gérer de façon coordonnée leurs économies. Sont-ils prêts à accroître la dimension européenne de leurs politiques nationales ? Là réside la clé du succès en termes de croissance et, partant, de créations d'emplois. Les institutions nécessaires, ainsi que les procédures, existent désormais. Les faire fonctionner de façon efficace est maintenant une question de volonté politique.


L'APRÈS-EURO

La politique monétaire ne laissera pas place aux interrogations. La responsabilité de la fixation des taux d'intérêt incombera à la Banque centrale européenne (BCE), qui accomplira sa mission dans le respect de son objectif premier : la stabilité des prix. Le processus de décision au sein de la BCE – un gouverneur de banque centrale, une voix – permettra à chacun des pays de retrouver une souveraineté monétaire effective et partagée, en lieu et place d'une souveraineté théorique. Même si les besoins monétaires des pays concernés ne sont pas toujours strictement identiques, la BCE sera parfaitement bien placée pour décider de l'équilibre optimal. Il suffit pour s'en convaincre de regarder outre-Atlantique : l'importance des écarts structurels et de développement entre des Etats tels que la Californie et le Mississippi n'a pas, que l'on sache, empêché la réussite d'une politique monétaire unique, à travers le dollar.

D'autres pans de la politique économique poseront, si l'on n'y prend garde, plus de difficultés. La tendance naturelle d'un Etat est de protéger jalousement l'autonomie de ses décisions, tout en cherchant à s'ingérer le plus possible dans celles de ses voisins. Pour prendre un exemple concret, n'y a-t-il pas quelque paradoxe à entendre au sein du conseil des ministres les mêmes responsables nationaux appeler à l'élimination des mesures de concurrence fiscale déloyale tout en se refusant à supprimer dans ce domaine le principe d'unanimité qui empêche toute amélioration substantielle ? De la façon dont les Etats résoudront ce type de contradiction dépendra l'importance des bénéfices de l'Union économique et monétaire (UEM).

Il y a désormais trois défis à relever. D'abord, la poursuite de l'assainissement budgétaire au sein de la zone euro. Il s'agit en fait d'empêcher qu'un dérapage incontrôlé des finances publiques dans un pays donné se propage dans l'ensemble de la zone sous la forme d'un regain d'inflation et de taux d'intérêt plus élevés. Les efforts accomplis ces dernières années ont été impressionnants : le déficit public moyen dans l'Union européenne est tombé de 6,1 % du PIB en 1993 à 2,4 % l'an dernier. L'objectif revendiqué par les Quinze d'un retour à l'équilibre budgétaire n'est pas hors de portée. Mieux encore : cette amélioration s'est faite, dans la plupart des Etats membres, par une diminution des dépenses publiques qui représentaient 48,7 % du PIB en 1997, contre 52,4 % quatre ans plus tôt. L'objectif revendiqué par les Quinze d'un retour à l'équilibre budgétaire n'est plus hors de portée.

Même sans mesures nouvelles, le déficit moyen s'établirait à 1,6 % en 1999, selon les dernières prévisions de la Commission. Mais les Etats membres doivent profiter de la période actuelle de croissance saine pour progresser plus rapidement encore, si possible à travers des diminutions de dépenses publiques plutôt que par l'alourdissement des impôts. De cette manière, il sera possible de se reconstituer une marge de manœuvre en cas de retournement conjoncturel, tout en allégeant le fardeau de la dette publique transmis aux prochaines générations. C'est l'esprit même du traité de Maastricht, précisé par le pacte de stabilité et de croissance. Les chefs d'Etat et de gouvernement ont renouvelé leur engagement, le week-end dernier, à poursuivre leur action dans la voie de la gestion saine des finances publiques. Il s'agissait là d'un nouveau témoignage, rassurant, de l'émergence d'une culture de stabilité en Europe, préalable d'une croissance durable et créatrice d'emplois.

Le regain de concurrence au sein du marché unique, engendré par l'euro, constitue le deuxième défi à relever d'urgence. La concurrence se trouvera renforcée à la fois par la transparence immédiate des prix et par la fin de l'incertitude sur la valeur des monnaies. A bien des égards, il s'agira là d'une incitation bienvenue à mettre en œuvre des réformes économiques trop longtemps repoussées. Les gouvernements seront grandement motivés à développer l'esprit d'entreprise et à faire en sorte que la compétitivité de leurs économies soit assurée. Ce contexte devrait les pousser à écarter des mesures propres à affecter cette compétitivité globale, telle une réduction du temps de travail uniforme et imposée.

En revanche, il faut profiter de la nouvelle donne apportée par l'euro pour développer des politiques de l'emploi adaptées. A ce titre, quatre domaines devraient être privilégiés. D'abord, l'abaissement des charges pesant sur les bas salaires. Les charges sociales représentent près de la moitié du coût du travail en Europe, contre moins d'un tiers aux Etats-Unis. Les marges de manœuvre budgétaires récupérées grâce à l'assainissement des finances publiques pourraient en partie être consacrées à cette fin. Ensuite, il est clair que les réglementations encadrant l'activité économique pourraient être allégées. Créer une entreprise au sein de l'Union européenne peut prendre jusqu'à cent jours, tandis que quelques heures suffisent dans certains Etats américains. Il serait également souhaitable de stimuler la mobilité géographique et professionnelle de la main-d'œuvre : seuls 3 % des Européens vivent dans un pays de l'Union autre que celui de leur naissance. Enfin, ce que l'OCDE appelle l'« *apprentissage à vie* », autrement dit la formation permanente, devrait être résolument encouragé, afin d'assurer une meilleure souplesse du marché du travail et de lui assurer, surtout, une réactivité qui lui fait souvent cruellement défaut. A cela s'ajoute, bien sûr, une réflexion sur les systèmes d'éducation, ainsi que l'intensification en matière de recherche.

Pour relever les défis à venir, encore faut-il que la zone euro soit capable de s'exprimer d'une seule voix dans les forums internationaux comme le G 7

Le troisième défi consiste à valoriser l'arrivée de l'euro sur la scène monétaire internationale au mieux des intérêts de l'Union. Une zone euro à onze pays produira 20 % de la richesse mondiale et réalisera 20 % des échanges commerciaux de la planète, soit d'un poids comparable à celui des Etats-Unis. Cette zone pourra jouer au plan monétaire un rôle infiniment supérieur à celui de la somme des Etats qui la composent. Cela devrait engendrer un accroissement concomitant de son poids politique dans la marche des affaires de ce monde.

Mais pour que ce scénario se réalise, encore faut-il qu'une condition soit remplie : que la zone euro soit capable de s'exprimer d'une seule voix dans les forums internationaux comme le G 7. Les Etats-Unis et le Japon doivent trouver en face d'eux un interlocuteur pleinement représentatif pour dialoguer en toute confiance avec la zone euro. Une cacophonie affecterait la crédibilité de l'euro et donc la capacité des pays de la zone à prendre en main leur destin. De plus, la BCE ne connaîtra par définition aucune difficulté pour s'exprimer d'une seule voix. Si le politique ne veut pas rendre la main, il devra faire de même.

Les procédures existent. Elles permettront aux ministres des finances de travailler ensemble au sein du conseil des ministres sans pour autant mettre en péril leurs souverainetés nationales. La Commission européenne jouera un rôle central, fournissant analyses et recommandations sur les politiques économiques des Etats. Les réunions du conseil de l'euro seront l'occasion de débats francs sur les sujets sensibles. Plus généralement, tout ce qui apparaîtra important dans la conduite des politiques économiques fera l'objet de consultations fréquentes et approfondies au niveau européen. Dans le domaine spécifique des finances publiques, le mécanisme de sanction lié au pacte de stabilité constituera un élément de dissuasion permanent face aux tentations de laxisme. Sans limiter la souveraineté des Etats quant à leur capacité de déterminer librement la nature et l'affectation de leurs recettes ou dépenses publiques, dans la limite d'un déficit public ne dépassant pas 3 % du PIB, sauf circonstances exceptionnelles.

Les conséquences de l'avènement de l'euro en matière de coordination des politiques économiques deviennent progressivement plus évidentes. En dernière analyse, il s'agira, comme souvent, de volonté politique. Les Quinze ont prouvé, ces dernières années, leur détermination inébranlable dans la marche vers la monnaie européenne. Les fruits des politiques nées de cette démarche commencent à être recueillis, en termes de croissance plus soutenue et de créations d'emplois. Il y a toute raison d'être optimiste quant à la capacité des dirigeants européens à maintenir cet élan afin de s'assurer de tous les bénéfices de l'euro pour la prospérité future de l'Europe.

Yves-Thibault de Silguy *est commissaire européen en charge des affaires économiques, monétaires et financières.*

Pour une Constitution européenne

L'EUROPE s'est construite par les traités, c'est-à-dire par la volonté des Etats. Elle doit maintenant se poursuivre et se transformer par une Constitution, c'est-à-dire par la volonté de ses citoyens.


L'APRÈS-EURO

La monnaie unique, des politiques économiques convergentes, une politique extérieure et une défense communes sont, sans doute, nécessaires à la construction de liens de solidarité européenne. Mais, précisément, pour que ces liens ne se relâchent pas, ils doivent eux-mêmes être pris par ce qui est seul capable de les faire tenir ensemble : le lien politique de la souveraineté européenne démocratique.

L'identité de l'Europe sera constitutionnelle ou ne sera pas

Pour devenir le bien commun de ses citoyens, l'Europe a besoin de leur renvoyer autre chose que l'image d'un chiffre sur un billet. Elle doit exprimer « *un principe de vie, un esprit général* » dans lesquels chacun, de Lisbonne à Helsinki, de Londres à Athènes, puisse se reconnaître.

Bref, l'Europe a besoin d'une Constitution. Pas seulement de cette loi « *technique* » qui distribue les compétences et règle les relations de pouvoir entre les institutions. Mais aussi de ce texte qui expose les valeurs sur lesquelles les hommes décident, à un moment donné, de construire leur vie commune. De ce texte qui donne à la légitimité démocratique ses règles et ses principes dans lesquels le pouvoir politique puise et fonde la validité de ses décisions, de manière relativement autonome par rapport aux pouvoirs économiques et financiers notamment.

Cette Constitution est possible. Déjà, il ressort des droits constitutionnels propres à chaque Etat européen un ensemble de principes partagés qui composent des « *traditions constitutionnelles communes* », ou encore un patrimoine constitutionnel européen. Le premier de ces principes est celui d'élections libres, pluralistes et à intervalles réguliers pour désigner les gouvernants ; le second est celui du respect des droits fondamentaux consacrés en termes semblables par les différentes Constitutions européennes et garantis également par le contrôle d'un juge. Ainsi, ce patrimoine est-il le lieu de socialisation des peuples européens qui apprennent à vivre ensemble leurs histoires particulières.

L'urgence est donc la convocation d'une Assemblée constituante européenne pour que soit discutée et adoptée une Constitution qui exprime la volonté des peuples européens de se doter d'une autorité politique commune pour vivre et réaliser ensemble un projet de société partagé. Car l'identité de l'Europe sera constitutionnelle ou ne sera pas.

*Ce texte est signé par **Dominique Rousseau**, professeur à l'université Montpellier-I (France), **Leopoldo Elia**, ancien président de la Cour constitutionnelle italienne (Italie), **Preston King**, professeur à l'Université Lancaster (Royaume-Uni), **David Pina**, professeur à l'Université de Lisbonne (Portugal), **André Alen**, professeur à l'Université catholique de Louvain (Belgique), **Teresa Freixes**, professeur à l'Université autonome de Barcelone (Espagne), **Aristovoulos Manessis**, ancien doyen des facultés de droit de l'Université d'Athènes et de l'Université de Solonique, membre de l'Académie d'Athènes (Grèce) et **Rainer Arnold**, professeur à l'Université Regensburg (Allemagne).*

AU COURRIER DU « MONDE »

A JACQUES ET LIONEL

Lors de la révolution de 1789 et dans les années qui suivirent, l'organisation politico-administrative de la France fut profondément modifiée. Les anciennes structures, héritées de la royauté, furent remplacées par cantons, arrondissements, départements. Cette structure politico-administrative, conçue à une époque où l'homme allait à pied et où le cheval était le moyen de locomotion le plus rapide, ne s'est guère adaptée à l'évolution de notre société. Elle s'est même compliquée, vers 1960, avec la création des régions.

Le personnel politique en est aujourd'hui enflé jusqu'à la démesure. Si nous appliquons à la lettre et dans toute sa rigueur l'idée qui circule d'interdire le cumul des mandats, sans toutefois descendre jusqu'aux conseillers municipaux, nous verrons bientôt un Français sur mille quatre cents être un élu en politique. Pour vivre et survivre, tous ces nouveaux élus se lanceront à corps perdu dans l'affairisme et le trafic d'influence ; les affaires politico-judiciaires qui défraient aujourd'hui la chronique deviendront le pain quotidien de nos juges, déjà débordés.

Il est certes raisonnable d'envisager de limiter le cumul qui transforme nos élus en coureurs de fond, d'une élection à l'autre, mais ne serait-il pas plus raisonnable encore d'envisager une simplification des structures surannées de notre organisation politico-administrative ? Quelle est l'utilité aujourd'hui, d'un canton, d'un arrondissement, d'un département, quand le Français moyen fait dans la journée 200 kilomètres aller-retour pour procéder à quelques achats ou simplement « changer d'air » ?

Jacques Mas
Toulouse

L'ESPAGNE FACE AU NAZISME

J'ai lu avec intérêt les articles annexes au procès Papon que *Le Monde* a consacrés à la « mémoire » que nos voisins européens ont conservée de leur passé de la période de guerre et au jugement qu'ils portent aujourd'hui sur le comportement qui fut alors le leur. Il va de soi que dans ces articles, y compris lorsqu'il s'agit d'un pays resté à l'écart du conflit mondial comme la Suisse, le comportement de ces pays devant les persécutions antisémites nazies est toujours évoqué. Aussi ai-je été extrêmement surpris de constater que l'article consacré à l'Espagne (*Le Monde* daté 15-16 mars) ne faisait, lui, aucune mention de cette période, même si, à l'époque, l'Espagne n'a pas été totalement absente des événements, et qu'il omettait en particulier toute référence à l'attitude de ce pays à l'égard des persécutions juives.

Permettez-moi de rappeler ce que disait à ce sujet Simon Wiesenthal dans une interview publiée par *Le Point* en mai 1982 : « *Franco et son régime ont protégé les juifs. Je considère que l'Espagne franquiste a sauvé quelque 150 000 juifs. Ce n'est pas un hasard, c'est une politique (...)* » Dans le compte rendu publié par *Le Monde* du 2 avril 1992 de la visite officielle effectuée en Espagne par le président d'Israël Haïm Herzog, à l'occasion de l'abrogation du décret de 1492 condamnant les juifs à l'exil, votre correspondant écrivait de son côté : « *M. Herzog, sans citer le nom de Franco, a mentionné la protection accordée par l'Espagne aux juifs pourchassés lors de la deuxième guerre mondiale.* »

Jean Gantier
Paris

ARMEMENT Un nouveau directeur général, John Weston, a pris les commandes de British Aerospace le 1er mai. Redressé par son prédécesseur, Sir Richard Evans, le groupe veut être le leader de la restructuration européenne dans la défense et l'aéronautique. ● CETTE AMBITION se traduit par des prises de participation en série. Après avoir racheté les activités de défense de l'allemand Siemens, BAe a acquis 35 % du suédois Saab, et affiche son intérêt pour la privatisation de l'espagnol CASA. ● LA TRANSFORMATION du consortium européen Airbus en société anonyme indépendante est l'occasion, pour le britannique, de tenter d'imposer ses propres vues. ● LA STRATÉGIE de BAe est d'apporter dans les meilleures conditions possibles son aéronautique civile, moins rentable que celle de ses partenaires, à Airbus.

British Aerospace impose sa vision de l'aéronautique européenne

Un nouveau directeur général, John Weston, a pris les commandes du groupe britannique, vendredi 1er mai. Grâce à sa puissance financière, BAe multiplie les acquisitions et se pose en « homme fort » des négociations en cours avec le français Aerospatiale et l'allemand DASA

AU MOMENT où la France tente laborieusement de rapprocher les avions civils d'Aerospatiale et les avions de combat de Dassault, le groupe British Aerospace façonne l'industrie européenne de l'aéronautique et de la défense à son image. John Weston, qui a pris les commandes de British Aerospace vendredi 1er mai, hérite d'une machine de guerre industrielle et financière en mesure de dicter les règles du jeu à ses partenaires.

Son prédécesseur, sir Richard Evans, avait commencé son mandat de directeur général par un véritable fiasco financier en 1991. 95 % des actions proposées aux investisseurs, dans le cadre d'une augmentation de capital, n'avaient pas trouvé preneur ! Il avait alors entrepris une véritable cure d'amaigrissement, cédant ses avions d'affaires à l'américain Raytheon, le constructeur d'automobiles Rover à l'allemand BMW, ses activités spatiales au franco-britannique Matra Marconi Space et mariant ses missiles à ceux du français Matra.

Si le chiffre d'affaires a été ramené, en cinq ans, de 11,5 milliards de livres (115 milliards de francs) à 8,5 milliards, le résultat net, hors éléments exceptionnels, a été multiplié par dix, à près de 600 millions de livres. Résultat, BAe vaut aujourd'hui 87 milliards de francs en Bourse. A titre de comparaison, le français Aerospatiale, handicapé par son statut public et le caractère récent de son redressement financier, est évalué entre 25 et 30 milliards.

Au cours des quatre dernières années, la valeur de BAe en Bourse a été multipliée par dix. Cette puissance financière pèse sur les discussions concernant Airbus. Le consortium d'avions civils doit se transformer, d'ici au 1er janvier 1999, en société anonyme indépendante. Pour cela, les « partenaires » du groupement d'intérêt économique vont se transformer en actionnaires et céder leurs actifs (bureaux d'études et usines) en échange de parts du capital. Les banques conseil de chacun des partenaires – JP Morgan pour l'allemand Daimler-Benz Aerospace (DASA), Kleinwort Benson pour British Aerospace, UBS pour l'espagnol CASA et Lazard pour Aerospatiale – valorisent depuis plusieurs mois les apports de chacun. Même si l'activité d'avions civils est loin de dégager la même rentabilité que la branche défense, elle bénéficie de l'aura boursière de sa maison-mère.

Cette filialisation d'Airbus réjouit les investisseurs qui souhaitaient depuis longtemps que l'aviation civile – et les risques financiers qui s'y rattachent – soit comptablement isolée dans une société distincte. L'équipe de direction de BAe compte en profiter pour concentrer l'essentiel de ses forces dans le secteur de la défense.

Au-delà d'Airbus, ce sont les contours de l'ensemble de l'industrie militaire européenne qui sont en jeu. Les industriels, appuyés par leurs gouvernements, ont décidé de réunir les secteurs de l'aéronautique et de la défense dans une société commune. British Aerospace a déjà obtenu des concessions sur la composition de l'actionnariat de cette future société. Elle ne veut pas que l'Etat français ou l'allemand Daimler-Benz puissent détenir un « bloc d'actionnaire » trop important, alors que son propre capital est dilué entre des dizaines de milliers de petits porteurs en Bourse.

« *Nous avons un problème avec le contrôle de l'Etat français. C'est une question sur laquelle la France doit se décider rapidement* », n'hésite pas à affirmer BAe. Les gouvernements européens ont déjà pris note de cette exigence en paraphant, mercredi 22 avril, un texte demandant aux industriels que la future société aéronautique européenne intégrée « *ne soit pas dominée par des blocs actionnariaux particuliers* » (*Le Monde* du 24 avril).

Mais British Aerospace veut aller plus loin en se positionnant désormais comme le leader de la restructuration européenne, sans attendre l'issue des négociations en cours. Pour ce faire, BAe s'est constitué un arsenal financier de 20 milliards de francs de trésorie, grâce à la vente de sa participation dans l'opérateur de téléphonie mobile Orange et la prochaine introduction en Bourse de sa filiale d'immobilier Arlington Securities.

« *Autant avoir plus de munitions dans la négociation* », expliquait British Aerospace au lendemain du rachat de l'électronique de défense de Siemens, en octobre 1997, ou des avions de combat du suédois Saab, la semaine dernière. Samedi 2 mai, BAe faisait acte de candidature pour le rachat de l'espagnol CASA. Enfin, déjà leader du programme de l'avion de combat européen Eurofighter, BAe fait travailler des banques d'affaires sur l'éventualité d'un rapprochement avec la branche d'avions militaires de l'allemand DASA. « *Nous pouvons aussi envisager un rapprochement avec DASA auquel les Français pourraient se joindre plus tard* », avait indiqué au *Monde* Richard Evans dans un entretien, le 28 février 1997.

Cette stratégie ne risque-t-elle pas de compromettre les négociations européennes, censées déboucher sur une répartition équilibrée des pouvoirs entre les principaux industriels du secteur ? « *Il existe encore d'énormes opportunités de synergie et de baisse des coûts dans l'Europe de la défense au travers des restructurations. Nous sommes toujours trop petits par rapport aux Américains* », affirme British Aerospace.

Le britannique joue pourtant, en parallèle, la carte américaine. Il est allié à Lockheed Martin sur le futur programme d'avions de combat polyvalent du Pentagone. Grâce à la maîtrise de la technologie du décollage vertical par BAe, il obtiendra, si Lockheed emporte cet appel d'offres face à Boeing, près de 10 % de ce fabuleux programme. Celui-ci porte sur la livraison de 3 000 exemplaires aux armées américaine et britannique, soit un chiffre d'affaire de 100 milliards de dollars sur vingt ans. Une manière pour BAe de signifier à ses partenaires européens qu'il pourrait très bien se passer d'eux.

Christophe Jakubyszyn

Le britannique est intéressé par l'espagnol CASA

British Aerospace souhaite devenir actionnaire de Construcciones Aeronauticas SA (CASA). Peter Craine, le directeur des affaires européennes du britannique, a indiqué – dans *La Gaceta de los negocios* du 2 mai – que sa société pourrait prendre une participation dans CASA dès que le gouvernement espagnol aura donné son feu vert à la privatisation du groupe aéronautique.

La société espagnole est déjà liée à British Aerospace dans les programmes d'avions de combat Tornado et Eurofighter. Elle détient aussi 4,2 % des parts du consortium d'avions civils Airbus. Un resserrement de leurs liens accentuerait le poids de British Aerospace sur l'industrie européenne, après son entrée au capital de Saab (*Le Monde* du 2 mai). BAe, qui a racheté 35 % du constructeur suédois d'avions militaires pour 269 millions de livres (2,7 milliards de francs), a inscrit cette acquisition dans « *le processus de restructuration de l'industrie de défense européenne* ».

La construction d'avions civils pèse sur les résultats du groupe

IL Y A UNE FAILLE dans la mécanique du succès engagée par British Aerospace depuis près de cinq ans. Sa branche d'aviation commerciale (Airbus et avions régionaux) n'a toujours pas atteint le seuil de rentabilité. Elle perdait encore 20 millions de livres en 1997 (200 millions de francs), après plus de 500 millions de pertes cumulées depuis 1993 (5 milliards de francs).

L'activité d'avions régionaux pénalise depuis plusieurs années les résultats de BAe. Le rapport annuel de 1997 révèle que les pertes dans cette activité s'élèvent à environ 40 millions de livres par an. La décision, prise en mai dernier, d'arrêter la fabrication d'avions à turbo-propulsion du type Jetstream va permettre d'arrêter cette hémorragie et faire revenir la branche civile à la profitabilité. Sur ce segment très concurrentiel, l'allemand DASA a fait cesser l'activité de sa filiale néerlandaise Fokker en 1996 et le suédois Saab a renoncé à ses avions régionaux en 1997.

BAe s'est donc résolu à arrêter sa production en passant, en 1997, près de 300 millions de livres de provisions pour tirer un trait sur ces programmes, ce qui explique que le résultat net du groupe ait diminué de moitié en 1997, à 160 millions de livres (environ 1,6 milliard de francs). Mais BAe maintient sa production d'avions régionaux à réaction Avro, qui a atteint en 1997 « *le point d'équilibre financier* ». La rupture de son alliance au sein d'AI(R) avec le français Aerospatiale et l'italien Alenia (qui fabriquent les avions turbo-propulseurs ATR), laisse peu de doute sur la survie à long terme de cette activité.

Mais il n'y a pas que cela. La principale activité civile de BAe, la fabrication des ailes des Airbus, n'apporte pas les résultats escomptés. « *La marge industrielle dégagée par British Aerospace dans ses usines de Chester* [qui fabriquent les ailes des Airbus] *est faible, compte tenu du caractère obsolète de ses chaînes de production* », affirme un analyste. Les actionnaires, qui voulaient utiliser leur *cash-flow* sur les activités militaires, ont peu investi dans le domaine civil. Ce qui n'empêche pas les usines BAe d'avoir une excellente réputation dans les milieux industriels en raison de leur très grande spécialisation.

LES PROFITS D'AIRBUS

British Aerospace réalise toutefois des profits sur son activité Airbus grâce à la marge commerciale dégagée par le consortium européen sur les ventes d'avions. Conformément à sa part dans Airbus, BAe récupère 20 % de ces profits, soit environ 200 millions de francs en 1997.

Au même moment, les partenaires de BAe dans Airbus, l'allemand Daimler-Benz Aerospace et le français Aerospatiale, affichent une rentabilité bien supérieure. Aerospatiale, seule société européenne à individualiser la contribution au résultat de ses différentes branches, revendique 1,1 milliard de francs de profits sur son activité d'aéronautique civile en 1997. Ayant perçu près de 350 millions de francs de marge commerciale sur la vente des appareils, Aerospatiale a dégagé, compte tenu de sa marge industrielle, plus de 1 milliard de francs sur son activité Airbus.

C. J.

La course à la rentabilité

ACTION BRITISH AEROSPACE
cours en livres sterling
1 998
2 000 – 1 500 – 1 000 – 500 – 0
1993 1994 1995 1996 1997 1998

CHIFFRE D'AFFAIRES
en millions de livres
total / dont AÉRONAUTIQUE CIVILE
1993: 11 608 – 1994: 7 873 – 1995: 6 627 – 1996: 7 441 – 1997: 8 548

RÉSULTAT NET
en millions de livres
1993: 61 – 1994: 189 – 1995: 330 – 1996: 450 – 1997: 500

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DE L'AVIATION CIVILE
en millions de francs français
1994: 354; – 1 560
1995: 910; – 1 180
1996: 803; – 780
1997: 1 133; – 200
BRITISH AEROSPACE
AÉROSPATIALE

PROFILS

UNE DIRECTION BICÉPHALE

John Weston a pris officiellement, vendredi 1er mai, les commandes de British Aerospace en succédant à Sir Richard Evans au poste de *« chief executive »*. Dans le même temps, Sir Richard accède au poste de président, mais devrait transformer radicalement cette fonction, jusqu'alors largement honorifique. Le conseil d'administration de British Aerospace a, en effet, décidé d'accorder aux deux hommes un rôle *« exécutif »*. Cette nouvelle direction, politiquement incorrecte au regard des règles du *« corporate governance »* (gouvernement d'entreprise) anglo-saxon, car porteuse de risques de conflit à la tête de l'entreprise, traduit un véritable partage des rôles. John Weston, quarante-sept ans, assumera la direction opérationnelle de l'avionneur britannique *« au jour le jour »*. Directeur général de la branche militaire de BAe depuis 1990, M. Weston a dirigé le programme d'avions de combat Eurofighter et a été le principal artisan de la création de Matra-BAe Dynamics, fabricant de missiles en partenariat avec le français Matra. Sa nomination à la tête du groupe indique une affirmation de la vocation militaire du groupe BAe. Les activités civiles, peu rentables, ont vocation à entrer dans le giron d'Airbus.

Sir Richard, cinquante-six ans, devrait se consacrer à la *« stratégie du groupe »*, et notamment aux négociations sur la restructuration de l'industrie européenne de l'aéronautique et de la défense, dans laquelle British Aerospace entend jouer le rôle de leader. En annonçant le rachat de 35 % de Saab Aircraft (*Le Monde* du 2 mai), BAe a, une nouvelle fois, démontré que son poids financier (80 milliards de francs de capitalisation boursière) lui permettait de donner le « la » à l'intégration européenne.

Sir Richard va s'atteler à la défense des intérêts de BAe dans la future société Airbus. Le français Aerospatiale, l'allemand Daimler-Benz Aerospace, l'espagnol CASA et BAe ont décidé de donner, au 1er janvier 1999, sa pleine autonomie à cet actuel groupement d'intérêt économique. Une autre négociation, plus globale, concerne la constitution d'une société européenne unifiée qui regrouperait l'ensemble des activités des partenaires dans le domaine aérospatial et les industries de défense connexes.

C. J.

Un accord paraît envisageable sur le Crédit lyonnais

La décision de la Commission européenne pourrait intervenir le 20 mai

L'hypothèse d'une *« décision négative »* de la Commission européenne sur les dernières aides accordées par la France au Crédit lyonnais devient aujourd'hui improbable. Après un week-end de négociations, les points de vue se sont rapprochés. La décision de la Commission devrait être prise le 20 mai.

BRUXELLES
(Union européenne)
de notre correspondant

Les négociations de la dernière chance, qui se sont tenues ce week-end entre la Commission européenne et le gouvernement français, à propos du Crédit lyonnais ont permis *« des progrès très substantiels »*, au point que l'hypothèse d'une *« décision négative »* de la Commission sur le dernier plan de restructuration transmis par Paris devient désormais improbable. Jacques Chirac, le président français, s'est d'ailleurs déclaré, dimanche 3 mai sur TF 1, convaincu qu'*« une solution interviendra »* sur l'épineux dossier. Dominique Strauss-Kahn, le ministre français de l'économie et des finances, et Karel Van Miert, le commissaire européen à la concurrence, ont mis leur poids dans la balance afin de hâter l'émergence d'une solution. L'état-major du Lyonnais (Jean Peyrelevade, le PDG, et Pascal Lamy, le numéro deux) avait fait également le déplacement bruxellois, mais n'a pas participé directement aux tractations : dans ses affaires d'aide d'Etat, la Commission ne connaît officiellement qu'un interlocuteur, l'administration.

De longs échanges entre les fonctionnaires français des finances et ceux de la DG4 (la Direction générale de la concurrence de Bruxelles) afin de rapprocher les points de vue, tant sur le montant des pertes que sur celui de l'aide reçue, n'ayant pas permis d'y voir beaucoup plus clair, les interlocuteurs ont décidé de se concentrer sur les contreparties, c'est-à-dire sur les cessions d'actifs par le Lyonnais, ainsi que sur les modalités de sa privatisation.

NOUVELLES CONTREPARTIES

S'agissant des contreparties, les Français ont mis sur la table des offres supplémentaires. Le principe de base demeure : la Commission demande que le Lyonnais se débarrasse de l'ensemble de ses filiales en Europe, *« banques de détail »* et *« banques de commerce »* (à destination des grandes entreprises), soit un total d'actifs fixé à 620 milliards de francs. M. Van Miert a accepté deux exceptions, Londres et Luxembourg, à condition qu'il y ait des compensations ailleurs.

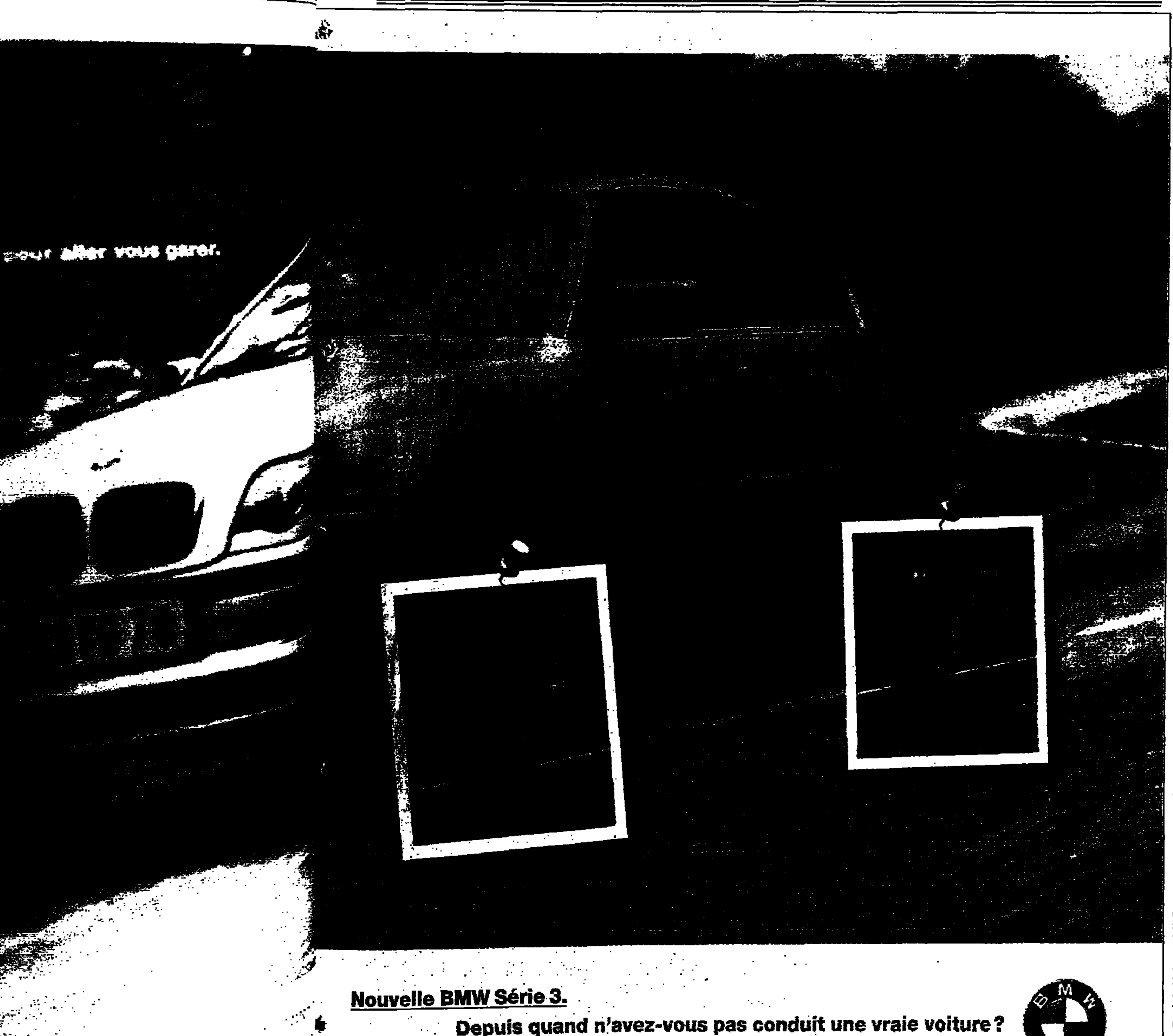
Il semble qu'il ne soit pas complètement exclu qu'à Londres et Luxembourg s'ajoutent l'un ou l'autre poste de représentation en Europe. Pour arriver aux 620 milliards de francs, les Français avaient inclus les cessions en Amérique latine, qui faisaient déjà partie de la décision de 1995, et, par surcroît, la réduction des guichets en France. Dans sa lettre de début avril, la Commission avait refusé l'un et l'autre, répétant que les 620 milliards de francs devraient couvrir exclusivement les cessions en Europe.

C'est là qu'il y a du nouveau. Contre le maintien *« à titre exceptionnel »* des activités à Londres et à Luxembourg, M. Van Miert avait réclamé des contreparties supplémentaires de 80 milliards de francs. Bercy a proposé de vendre une partie des activités de la banque aux Etats-Unis et en Asie. En outre, des efforts nouveaux seraient consentis en France.

Le deuxième gros point du contentieux concerne les modalités de la privatisation que M. Strauss-Kahn est décidé à « boucler » d'ici à octobre 1999. Apparemment, chacun y met du sien. Les Français acceptent la formule bruxelloise : la privatisation devra être *« ouverte, transparente, non discriminatoire »*. Les services de M. Van Miert redoutent toujours une privatisation *« à la française »*, comme ils disent, concoctée *« entre amis »*. *« Personne ne conteste désormais que le Crédit lyonnais a besoin d'un partenaire qui soit une vraie banque disposant d'un réseau »*, constate un collaborateur de M. Van Miert. M. Strauss-Kahn aurait convaincu son interlocuteur de lui laisser une marge de manœuvre afin de mener l'opération au mieux des intérêts patrimoniaux de l'Etat et de ceux de la banque. Il n'exclut pas une vente de gré à gré s'il s'avère que c'est la formule la plus propice, mais ne veut pas être contraint de s'y tenir.

Il serait cependant prématuré de déduire que tout est réglé. *« Il manque encore quelque chose »*, constate un expert bruxellois à propos des contreparties. Et puis les chiffres qui ont été alignés concernant ici et là des cessions d'actifs devront être vérifiés. Il faudra s'entendre sur la manière exacte de procéder pour à la fois garantir les engagements pris (la Commission a été échaudée par les expériences passées) et ne rien dévoiler qui puisse compromettre les négociations avec les repreneurs. Après ce week-end de négociations, le signal donné est clairement positif, mais il reste du travail à faire. La décision de la Commission pourrait, dans ces conditions, intervenir le 20 mai.

Philippe Lemaître



Les chaussures Palladium délocalisent leur usine iséroise

GRENOBLE
de notre correspondante

Les Palladium « made in France », c'est fini. La fabrication des célèbres chaussures de toile à semelles caoutchouc à Charvieu-Chavagneux (Isère) devrait être arrêtée d'ici au 31 mai. Elle sera transplantée en Asie et au Maghreb. Cent vingt-cinq emplois, sur cent soixante-quinze, majoritairement occupés par des femmes faiblement qualifiées, seront supprimés. Seuls la recherche, le développement et la création devraient être maintenus à Charvieu.

Pourtant, le personnel avait consenti des efforts. *« Tout ce qui a été proposé pour sauver l'entreprise, nous l'avons accepté,* raconte une ouvrière. *Le passage de trente-huit heures à trente heures, payées trente-cinq, puis de trente heures à dix-neuf, payées trente : le travail en modulation, en saisonnalité ; la suppression provisoire du treizième mois et de nos indemnités de transport. Pour rien ! »* Elle ne conteste pas le bien-fondé de la décision : *« Nous savons qu'il serait utopique de vouloir défendre cent trente emplois,* dit-elle. *Mais nous voudrions au moins que notre savoir-faire, qui a contribué à la renommée de la marque, soit indemnisé. »* A cette préoccupation, qui a motivé la grève déclenchée lors de la présentation du plan au comité d'entreprise par la direction, le 29 avril, s'ajoute l'inquiétude liée au calcul des allocations de chômage. Certains salariés craignent qu'il ne s'effectue sur la base du travail effectivement réalisé, soit dix-neuf heures.

De son côté, le PDG, Albert Zajtmann, affirme avoir *« tout tenté »* pour maintenir le site isérois, le dernier, selon lui, qui fabriquait encore en Europe ce type d'article. C'est cette même volonté qui, en 1991, avait conduit les cadres à racheter la société, alors propriété de l'allemand Phoenix. *« Déjà, à l'époque, personne n'était intéressé par une usine en France »*, se souvient l'ex-responsable du développement chaussures. Des financiers ainsi que le fabricant français J. B. Martin avaient néanmoins accepté d'être de l'aventure, dans un premier temps avec succès, puisque Palladium s'était imposée en tête de la gamme des chaussures de détente et de loisirs, exportant près des deux tiers de son chiffre d'affaires. Mais, à partir de 1994, les ventes avaient été affectées par l'*« arrivée massive sur le marché de produits concurrents »*.

« DES COPIES AU MOINDRE COÛT »

Une convention signée avec l'Etat, en juin 1996, dans le cadre d'une aide au passage à temps partiel, avait permis la prise en charge de la perte de salaire à hauteur de 65 %. L'exercice bouclé en septembre 1997 s'est malgré cela retrouvé largement déficitaire. *« L'Etat, les salariés, tout le monde a joué le jeu,* plaide le dirigeant. *Mais cela n'a fait que reculer les échéances. Aujourd'hui, l'écart de près de 30 % entre nos prix, pourtant inférieurs au prix de revient, et ceux pratiqués par les autres marques, n'est plus supportable par le consommateur. »*

Selon lui, l'entrée, en janvier, dans le capital de l'entreprise de l'américain Consolidated Shoes n'est pour rien dans la fermeture du site de Charvieu-Chavagneux. *« C'est une décision de gestionnaire »*, soutient le PDG, pour qui le cas de Palladium *« n'est que l'illustration de l'impossibilité de maintenir en France ce type de production »*. Sa rancœur est néanmoins réelle, contre *« les grands distributeurs qui font fabriquer des copies au moindre coût »*.

Nicole Cabret

Les « néophytes » de l'usine d'aluminium Lauralco font école en Amérique du Nord

Management. Cette filiale québécoise d'Alumax bat des records de rentabilité. Sa recette : une responsabilisation à l'extrême des employés, et une hiérarchie réduite. Le groupe cherche à reproduire cet exemple sur ses sites américains

DESCHAMBAULT (Québec)
de notre envoyée spéciale

Entouré d'une forêt de pins, d'érables et de bouleaux, le grand bâtiment bleu gris de Lauralco ressemble à s'y méprendre à une fabrique d'aluminium comme une autre. Et pourtant. A sa création, en 1992, seuls 5 des 560 employés recrutés avaient une expérience en aluminium. Six ans plus tard, l'entreprise est devenue le fleuron du groupe Alumax – en cours de rachat par l'américain Alcoa. Les résultats avancés impressionnent : la productivité, mesurée en nombre de tonnes d'aluminium produites par employé, est de 30 % supérieure à la moyenne du groupe. La quantité d'électricité utilisée pour produire une tonne d'aluminium – qui représente environ 50 % des coûts – est la plus faible au monde. Dans une industrie lourde particulièrement exposée, le taux d'accidents du travail est ici environ trois fois plus faible que la moyenne québécoise. Cerise sur le gâteau, Lauralco est la première aluminerie de son pays à être certifiée ISO 14 001, la norme internationale garantissant la présence d'un système de gestion environnemental dans l'entreprise.

Cette accumulation de prix d'excellence laisse l'équipe dirigeante modeste. L'entreprise repose, en fait, sur des principes clairs, catalyseurs du succès.

Les employés n'ont pas été choisis sur leur expérience professionnelle mais sur leurs « valeurs ». Au cours d'un processus de recrutement particulièrement étudié, des tests sondent sentiment d'appartenance, capacité d'initiative, d'autonomie ou de travail en équipe des candidats. Quatre entretiens avec des membres du personnel formés à cet effet complètent le processus. *« Cette attention au recrutement est primordiale,* précise Alice McCarvill, directrice des ressources humaines. *Nous savons que ces personnes vont vouloir apprendre et adhérer au projet de l'entreprise. »* Pour se garantir une fidélité du personnel, l'entreprise a privilégié les employés de la région. 90 % d'entre eux habitent dans un rayon de 30 kilomètres. Le manque d'expérience a été comblé par une formation intensive : 400 employés sont allés se former dans les sites d'Alumax aux Etats-Unis. *« Miser sur le capital humain signifie donner la possibilité à chaque employé de s'épanouir dans l'entreprise en apprenant et s'améliorant sans cesse ».* Depuis cinq ans, 100 heures de formation par employé et par an, en moyenne, ont été offertes. Cela va de la présentation orale aux techniques d'entretien ou à l'analyse statistique. Cette pluralité de formations s'explique : le type de management proposé amène les employés à dépasser le cadre traditionnel de leurs fonctions.

L'organisation hiérarchique est en effet la plus plate possible. Du haut en bas de la pyramide, quatre niveaux uniquement : directeur de l'usine, directeur de service, chef de section et opérateur. *« Derrière cela, une volonté forte de responsabiliser »,* explique Mike Kaseef, ancien vice-président chargé des opérations primaires du groupe, qui a porté ce projet. Chaque opérateur dans une équipe de 10 prend pendant un an un *« mandat »* qui s'ajoute à son travail quotidien.

DÉCISIONS EN COMMUN

Stéphane est opérateur en fonderie. *« L'an dernier, j'étais en plus responsable sécurité dans mon équipe. Je devais vérifier que toutes les normes étaient respectées par mes collègues. »* Un autre opérateur s'occupe de contrôler la consommation des produits utilisés dans la fabrication, un autre du respect des normes d'environnement... Autre originalité, les décisions se prennent... en commun dans des comités composés de volontaires et d'un animateur. Par exemple, l'atelier 346 de maintenance pose problème car il est trop bruyant. *« Nous avons mis en place une équipe de résolution de problèmes, et nous cherchons des solutions »,* précise Jacques, chef de section maintenance. Il existe autant de comités... que de problèmes à résoudre ou de sujets à explorer ou améliorer. Cela n'entraîne-t-il pas une lourdeur dans la prise de décision ? *« Nous sommes plus longs à nous décider, c'est sûr,* acquiesce Alice McCarvill, *mais, ensuite, la décision est instantanément appliquée dans l'entreprise... et elle dure. »*

Cette organisation bouleverse le rôle du management tel qu'il est classiquement perçu dans les entreprises. *« C'est l'employé qui fait le travail, la gestion n'est qu'un support. Notre but n'est pas de donner des ordres, mais d'accompagner le changement »,* précise la directrice du personnel. *« De nombreux problèmes de production sont réglés sans que je sois mis au courant »,* ajoute le directeur de l'usine, Louis-Régis Tremblay. *« Je suis confiant : ce sont ceux qui sont concernés en premier lieu par le problème qui cherchent à le résoudre. »*

Tous les deux ans, l'entreprise effectue un sondage anonyme pour évaluer l'état de satisfaction des troupes. Dans celui de décembre 1997, 92 % des employés se déclarent fiers de Lauralco. Si on leur proposait une promotion ailleurs, 60 % resteraient dans l'entreprise.

« Ce succès est allé bien au-delà de nos espérances, avoue Rick Williams, vice-président d'Alumax-opérations primaires, chargé des ressources humaines. *Nous cherchons maintenant à en profiter. Le précédent directeur de l'usine, Jean-Pierre Gilardeau,* [illegible] *aluminerie du Maryland pour en améliorer la situation. »*

Ce succès attire des délégations d'entreprises du monde entier, d'Argentine, du Brésil ou de France. Et les responsables de Lauralco sont maintenant obligés de limiter le nombre de visites. Le mois dernier, des Français ont sollicité la mise en place d'un partenariat pour la création d'une usine dans l'Hexagone. Le modèle sera-t-il transposable ?

Laure Belot

« Cette entreprise sort vraiment de l'ordinaire »

Gislain, un ancien cuisinier, et Christian, un ex-boucher, sont opérateurs à la fabrication des anodes chez Lauralco. *« Nous avons demandé à analyser nous-mêmes notre production pour pouvoir améliorer sa qualité. »* Toute leur équipe vient donc de suivre une formation *« aux techniques d'analyse de laboratoire ».*

Afin de participer effectivement aux mesures de qualité, les opérateurs formés cherchent maintenant... à dégager du temps. *« Nous nous sommes donc chronométrés dans la journée, puis nous avons demandé de l'aide »,* explique l'un d'eux. Un professeur de l'école de technologie supérieure de Montréal, Claude Olivier, anime des réunions pour les aider à organiser leur temps. *« Par ses méthodes de gestion et l'implication de ses opérateurs, cette entreprise sort vraiment de l'ordinaire »,* commente l'expert.

Les incertitudes du nouveau droit des télécommunications

Le pouvoir de l'ART est sujet à contestation

LE DROIT des télécommunications a été entièrement réorganisé par la loi du 26 juillet 1996. Pour faciliter la mise en concurrence du secteur et garantir les équilibres entre opérateurs, celle-ci a notamment mis en place un organisme administratif indépendant, l'Autorité de régulation des télécommunications (ART). Cet organisme a, depuis, adopté ses premières décisions et il est normal que des recours les contestant aient été formés par des opérateurs. Ils viennent de porter leurs fruits.

EXPERTISE

C'est ainsi que le Conseil d'Etat, par un arrêt du 30 mars 1998, a apprécié la décision par laquelle l'ART a attribué des préfixes téléphoniques, c'est-à-dire le chiffre débutant le numéro de téléphone de l'abonné, aux nouveaux entrants sur le marché (*Le Monde* du 9 avril 1998). Sur le fond, cette juridiction a sursis à statuer. Par ailleurs, dans une autre instance, la cour d'appel de Paris a rendu deux arrêts le 27 avril 1998 concernant la décision par laquelle l'ART a organisé les relations entre France Télécom et deux câblo-opérateurs (*Le Monde* du 30 avril 1998). Sur le fond, cette juridiction a confirmé la décision de l'autorité.

Mais indépendamment du résultat concret de ces instances, on observe que, pour des décisions analogues, les recours sont tantôt portés devant le juge administratif et tantôt devant le juge judiciaire, contrairement à une règle de bon sens qui voudrait que, par principe, les décisions d'un organisme relèvent soit de l'ordre des juridictions administratives, soit de l'une soit de l'autre mais pas des deux à la fois. Cette complexité peut, en effet, produire des incohérences si les deux juridictions n'adoptent pas des points de vue semblables, voire aboutir à des lacunes, si l'ordre des juridictions administratives et l'ordre judiciaire récusent leur compétence juridictionnelle respective.

Cette dualité résulte de la loi elle-même. Ainsi, toute décision de l'ART à propos d'un litige concernant l'interconnexion – c'est-à-dire l'accès d'un opérateur au réseau téléphonique géré par France Télécom – relève de la cour d'appel de Paris (article L. 36-8 du code des postes et télécommunications) tandis que les décisions de sanction, touchant les opérateurs qui n'obéissent pas aux règles et décisions en la matière, peuvent être frappées de recours devant le Conseil d'Etat (article L. 36-11).

Mais cette complexité présente de nombreux inconvénients pratiques. D'abord, que se passera-t-il si, à l'occasion d'un litige sur l'interconnexion, des sanctions sont prononcées, ce qui justifierait les deux compétences à la fois ? Ensuite, dans le droit commun de la concurrence, par une sorte d'inversion dans l'organisation, les décisions de sanctions prises par le Conseil de la concurrence sont portées non pas devant le Conseil d'Etat mais devant la cour d'appel de Paris. De la même façon que l'ART peut connaître de l'aspect concurrentiel des comportements, il n'est pas exclu que le Conseil de la concurrence intervienne en cas d'entente ou d'abus de position dominante : il y aura alors superposition des décisions et des recours pour une même situation.

INTERSTICES

Enfin, le droit commun peut reprendre son empire dans les interstices de la loi. Ainsi, le Conseil d'Etat a connu du recours concernant les préfixes parce que ce type de décision de l'ART, non catalogué par la loi, est de nature administrative, ce qui a justifié l'exercice d'un recours pour excès de pouvoir, lequel ne peut être porté que devant le juge administratif.

Mais des incertitudes vont longtemps gouverner le choix de la juridiction de recours. Par exemple, si un opérateur veut engager la responsabilité de l'Etat en cas de décision fautive de l'ART, devra-t-il saisir le juge administratif ? La jurisprudence a affirmé en 1992, à propos de la COB, autre autorité administrative indépendante, que le contentieux de cette responsabilité, même contre l'Etat, doit être porté devant le juge judiciaire. Faudra-t-il transposer la solution ?

Toutes ces difficultés, dans une matière qui exige clarté des règles et rapidité de leur application, sont le prix de l'organisation juridictionnelle française qui oppose depuis deux siècles l'ordre des juridictions administratives et l'ordre des juridictions judiciaires. Cela suffit-il à justifier de telles incertitudes concernant un secteur dont tout le monde s'accorde à considérer qu'il est aujourd'hui un élément majeur pour la croissance économique et l'emploi ?

Marie-Anne Frison-Roche
(professeur de droit à l'université Paris-Dauphine)

CORRESPONDANCE

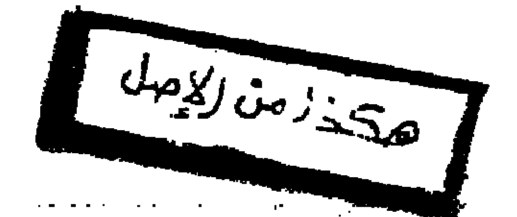
Une lettre de Joëlle Garriaud-Maylam

A la suite de l'article intitulé « A moins d'un million de francs par an, Londres n'est pas un paradis fiscal », *paru dans* Le Monde *du 14 avril, nous avons reçu de Joëlle Garriaud-Maylam, expert-consultant, membre du Conseil supérieur des Français de l'étranger (Grande-Bretagne et République d'Irlande), la lettre suivante :*

L'excellent article cache une erreur simple, mais fondamentale. Le tableau de fiscalité comparée qui lui est annexé est inexact : au Royaume-Uni, les premiers 41 950 francs de revenu annuel sont taxés à 0 %, pas à 20 %. Le taux d'imposition de 20 % ne s'applique qu'aux revenus dépassant cette limite de 41 950 F (*tax-free personal allowance*). Cet abattement à la base signifie que, quel que soit le montant de ses revenus, chaque résident britannique paiera proportionnellement moins que ce que le tableau ne le laisse supposer.

L'article tend en outre à relativiser les écarts d'imposition entre la France et la Grande-Bretagne. Bien sûr, le concept de quotient familial n'existe pas en Grande-Bretagne ; bien sûr, la protection sociale et de santé peut y paraître insuffisante, même si le gouvernement dépense chaque année 1 200 milliards de francs (10 francs = 1 livre) en ce domaine. L'on ne saurait pourtant assez souligner l'extraordinaire impact sur l'économie britannique – notamment dans le secteur financier (Londres est, rappelons-le, la première place financière européenne) – d'une fiscalité allégée sur les hauts revenus et d'une absence d'impôt sur la fortune.

C'est en fait tout le régime fiscal qui y est beaucoup moins hostile au salarié et à l'entrepreneur, aussi modestes soient-ils : le taux de base de la TVA est moins élevé (17,5 % au lieu de 20,5 %), les denrées exemptes de TVA plus variées et la fiscalisation de l'immobilier moins pénalisante. L'imposition des entreprises diminue – le dernier budget annonçant que les PME ne seraient plus taxées qu'à 20 % (soit 3 % de moins que ce qu'indique votre tableau) – et leurs charges sociales restent très faibles (10 % au lieu de 40 % en France).



Les incertitudes du nouveau droit des télécommunications

Garriaud-Maylam

هكذا من الأصل

Pierre Lescure regrette l'étroitesse de vue de la Commission européenne

Le PDG de Canal Plus déplore, dans un entretien au « Monde », que l'Europe ouvre la porte aux géants de la communication et des télécommunications tout en laissant le commissaire chargé de la concurrence faire une analyse réductrice de l'industrie audiovisuelle, pays par pays

« Vous avez déjà scellé un partenariat avec le groupe américain Warner, qui détient 10 % de CanalSatellite. Envisagez-vous d'autres alliances américaines au moment où Rupert Murdoch cherche un partenaire européen ?

– Jamais les majors hollywoodiennes n'ont été aussi riches. Qu'il s'agisse de Warner, Fox, Columbia ou Universal. D'ailleurs, pour la première fois, Warner envisage d'investir fortement dans les sociétés de diffusion hors des Etats-Unis. Rupert Murdoch, qui, pour sa part, est déjà un véritable diffuseur, a récemment rendu un fieffé service aux Européens lors du sommet sur l'audiovisuel à Birmingham. En étant très provocateur, avec une approche ultralibérale et particulièrement offensive contre la BBC, il a montré la puissance des Américains dans toute leur force et leur brutalité.

» C'est pourquoi je pense qu'il faut être les plus puissants possibles pour que le jeu avec les Américains soit équilibré. Cela n'exclut pas, cas par cas, des partenariats du type de ceux que nous avons établis dans CanalSatellite et dans AOL-France, par exemple.

– Avez-vous intégré dans votre plan stratégique triennal l'apparition de nouvelles formes de concurrence dans le numérique sur certains marchés européens, comme l'Italie ou l'Espagne ?

– Oui, le plan de développement à trois ans que j'ai présenté au conseil d'administration en mars a intégré ces paramètres. Pour autant, en Italie, la messe n'est pas dite ! La renégociation des droits du football sera un test. Comme partout ailleurs en Europe dans la même situation, Telecom Italia entonne la vieille chanson de l'ex-monopole public qui veut restaurer ses positions de toujours et mieux encore. Envisager, comme ils le font, d'avoir 51 % dans une plate-forme, c'est comme donner tous les pouvoirs aux télécoms et laisser à la télévision la seule vitrine. Dès lors on est dans le marché de la commutation, pas dans celui de la communication.

» Toutefois, pour le gouvernement romain et une partie de l'opposition transalpine, la présence de Canal Plus permet au développement de la télévision numérique en Italie de s'inscrire dans une dynamique européenne. Je m'attends donc à une reprise des négociations. c'est la troisième voie possible. Elle pourrait passer par l'entrée dans notre plate-forme numérique existante de nouveaux partenaires qui sont déjà intéressés, comme d'autres sociétés de télécommunications. Elle peut aussi passer par une somme d'accords bilatéraux avec les opérateurs de contenu (RAI et privés) ou avec Telecom Italia. Il est aussi envisagé une introduction à la Bourse de Milan de 20 % du capital de Telepiù.

> « Il est temps d'approcher les questions de concurrence non plus seulement sur un plan technique mais sur un plan économique, politique et culturel »

» De toute façon, la concurrence ne nous fait pas peur. Nous avons dépassé le cap des dix millions d'abonnés en Europe et nous sommes largement leader dans la bataille du numérique en Europe.

» Reste que ce qui se passe en Pologne est exemplaire. Nos accords récents montrent qu'un bouquet numérique unique peut être la solution raisonnable dans un marché en développement et que cette solution peut aller dans le sens des intérêts culturels du pays concerné. La fusion entre Canal Plus Polska et At Entertainment a permis d'éviter la création d'une plate-forme délocalisée en Grande-Bretagne et constituée uniquement de chaînes américaines.

– La Pologne ne fait pas partie de l'Union européenne. Le commissaire européen chargé de la concurrence n'a donc pas à voir ce que vous y faites. Or, dans son champ de compétence, Karel Van Miert a des positions extrêment tranchées sur le numérique...

– Je suis choqué par l'approche de la Commission européenne en matière de télévison. Elle est fondée sur une analyse concurrentielle étroite et strictement européenne, pays par pays, plus que sur une vision de ce que devrait être le développement d'une industrie audiovisuelle vraiment européenne face à des géants mondiaux de la communication et des télécommunications auxquels on ouvre de plus en plus largement les portes de l'Union.



PIERRE LESCURE

» Je m'étonne que ces questions soient en pratique exclusivement traitées par Karel Van Miert, alors qu'elles mériteraient un large débat entre la Commission et les Etats membres. Je souhaite vivement que l'on réfléchisse à tout cela avant que ne soient prises des décisions lourdes de conséquences sur la télévision numérique en Allemagne et en Angleterre. Plus généralement, il est temps d'approcher les questions de concurrence en Europe, non plus seulement sur un plan technique, mais sur un plan économique, politique et culturel, qui corresponde véritablement au nouvel espace défini par l'euro.

– Comment les convergences technologiques évoquées à Birmingham peuvent-elles se concrétiser ?

– L'accord que nous finalisons avec AOL, Bertelsmann et Cegetel est on ne peut plus concret. Canal Plus apportera des contenus originaux, développera l'offre Internet via le téléviseur ; Cegetel enrichira sa gamme de nouveaux services ; et dans ce mouvement, AOL, qui a accepté pour la première fois de ne pas être majoritaire, parie sur la force de cette addition sur le marché français. On a là une véritable dynamique. Il y a bien convergence des techniques avec l'arrivée du numérique. Elles permettent de mêler images, son, et données. Elles permettent l'interactivité. Mais les tuyaux ne sont rien sans les contenus. Il y a fondamentalement un besoin de ces créations. Car il y a une convergence dont on parle peu, la convergence culturelle. Nos accord entre Canal Plus France, Canal Plus Espagne et la chaîne italienne Telepiù pour le développement du cinéma européen sont un bon exemple de cette convergence, qui permet aux Européens de mieux se défendre, mais aussi de mieux se connaître et donc d'exister plus fortement

– Vous annoncez pourtant un retour dans la production cinématographique aux Etats-Unis...

– Nous sommes associés au sein de Bel Air avec Warner à 50 %, le reste étant aux mains de Telepiù, Canal Plus Espagne et le Studio Canal Plus. Nous voulons financer trois ou quatre films par an et nous avons la capacité de ne pas suivre sur tous les films. Cet accord nous donne à la fois des droits en télévision à péage sur la France, l'Italie et l'Espagne et des droits de distribution tout support en France et en Allemagne. »

Propos recueillis par Guy Dutheil, Alain Giraudo et Nicole Vulser

Beur FM se rapproche des radios commerciales indépendantes

POUR LE LANCEMENT de ses émissions à Toulon, fin mai, Beur FM prépare une *« journée sur la citoyenneté »*. En effet, lors de l'attribution de 472 fréquences, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) lui en avait octroyé une dans cette ville gouvernée par le Front national (*Le Monde* du 21 novembre 1997). L'ajout d'émetteurs à Valenciennes, Toulon, Le Mans, Bourges-Vierzon ne satisfait pas complètement les dirigeants de cette station. *« A l'exception de Paris, nous ne sommes présents dans aucune grande métropole »*, rappelle Nacer Kettane, président et fondateur de la radio.

Créée il y a dix ans, Radio Beur dispose de onze fréquences et elle est diffusée par Télécom 2B et CanalSatellite. Les programmes musicaux sont essentiellement composés de musique arabo-berbère. Quant à l'information, elle est l'occasion de donner la parole et de faire débattre différents courants politiques ou religieux qui, dans certaines parties du monde arabe, s'opposent quelquefois violemment. Des émissions interactives originales permettent le contact avec les pays du Maghreb, par exemple celle grâce à laquelle les familles algériennes, marocaines ou tunisiennes peuvent s'adresser à des prisonniers détenus en France.

La vingtaine de collaborateurs de Radio Beur FM viennent de s'installer dans des locaux de 450 mètres carrés, près de la place de la République, à Paris. La radio réalise un bénéfice de 200 000 francs pour un chiffre d'affaires de 5 millions de francs. *« A la suite de l'accord que nous avons signé le 2 avril avec le groupe des Indépendants et Europe Régies, celui-ci devrait passer à 7 millions ou 7,5 millions de francs en 1998 »*, souhaite Nacer Kettane. Cependant, Beur FM conservera sa régie intégrée. *« Il n'est pas question que le chiffre d'affaires généré par la régie extérieure dépasse 30 % de nos recettes globales. C'est une condition de notre indépendance »*, précise M. Kettane.

LE SYSTÈME MÉDIAMÉTRIE CONTESTÉ

Ce rapprochement avec le groupe des radios commerciales indépendantes devrait être un moyen pour Radio Beur de résoudre son problème de mesure d'audience. Comme dans la plupart des petites stations, ses responsables estiment que le système de Médiamétrie ne leur est pas adapté. Ainsi, Médiamétrie les crédite de 0,9 % d'audience à Paris alors que l'écoute dont ils bénéficient, notamment dans les banlieues, les place probablement plus haut. Avec des stations comme Alpha, Judaïque FM, Gazelle FM ou Espace 89, Radio Beur envisage de créer un syndicat des radios communautaires qui s'offrirait son propre système de mesure d'audience. *« Un sondage de ce genre coûte environ 400 000 francs*, estime M. Kettane. *En mettant chacun autour de 20 000 francs, on pourrait y parvenir. »*

Françoise Chirot

Claudia Schiffer, un visage pour la Xsara

CENT VINGT JOURNALISTES, appareil photo au poing, se sont précipités, mercredi 29 avril, au Musée des arts forains à Paris pour voir le nouveau spot publicitaire de Xsara, la dernière-née de Citroën. Plus que la voiture, déjà commercialisée depuis deux mois, la raison de cette effervescence, c'est Claudia, la belle Claudia Schiffer. Puisque la Xsara pèche par son manque de personnalité (*Le Monde* daté 1er-2 février), les publicitaires ont décidé de lui attribuer *« une charge affective »* en associant le top modèle international à son lancement.

Si les médias parlent de Mlle Schiffer, il y a des chances qu'ils parlent aussi de la voiture. Pour cela, il fallait réaliser un spot « événement ». L'idée géniale est venue d'Andreas Thomsen, directeur artistique de l'agence allemande Euro RSCG Thomsen (Havas Advertising) : pourquoi ne pas demander à Claudia Schiffer de prendre le risque d'abîmer son visage en testant l'air bag de la voiture dans un « crash-test » ?

Aussitôt l'accord conclu, cent trente-cinq personnes venues de Munich, Düsseldorf, Paris, New York et Los Angeles se sont retrouvées pendant quatre jours dans le désert californien de Yoshua Tree pour filmer « la performance » – *« authentifiée par un huissier »*. Les risques étaient budgétés : le visage, fonds de commerce de la belle, assuré pour 30 millions de francs auprès d'une compagnie d'assurances britannique.

Depuis juillet 1997, Mlle Schiffer doit neuf jours de travail par an à la marque aux chevrons, en photos, tournages ou apparitions publiques. En échange, elle empoche un cachet « top-secret », qui serait *« grotesque au regard du milliard de francs dépensé chaque année en Europe par Citroën pour sa publicité »*, affirme-t-on chez Euro RSCG. Seule indication : *« On commence à discuter avec un top à partir de 1 million de dollars (environ 6 millions de francs) pour une campagne internationale »*, affirme un publicitaire.

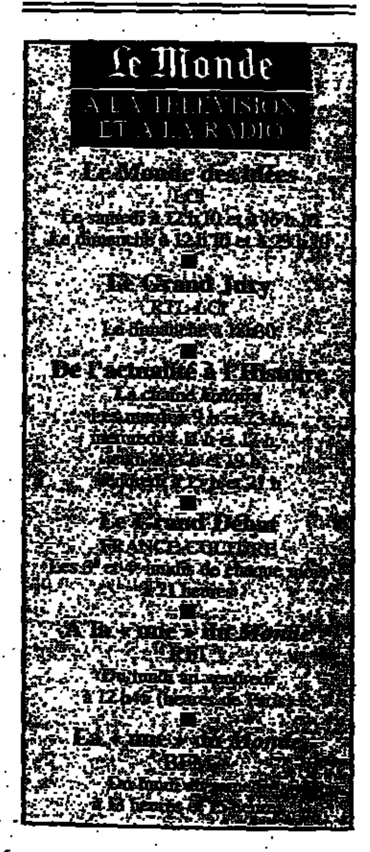
COMME WHITNEY HOUSTON

A écouter Claudia Schiffer, terrée dans sa loge et emmitouflée dans un châle noir avant d'affronter la salve des flashes, l'argent ne la fait plus courir. A vingt-sept ans, elle est à la tête d'une fortune évaluée par le magazine américain *Forbes* à 100 millions de francs. Elle contrôle d'une main de fer son image, choisit ses projets, et, pour les publicités – 60 % de ses revenus –, elle désigne elle-même jusqu'aux techniciens et dispose même d'un droit de veto sur la version finale. *« J'ai un œil suffisamment professionnel »*, se justifie-t-elle. Elle tente même de contrôler les articles qui lui sont consacrés en demandant aux médias de signer *« une lettre d'engagement »* l'autorisant à effectuer toutes les *« modifications que Mlle Schiffer souhaite apporter »*.

La publicité serait-elle un tremplin pour sa carrière cinématographique ? Après un premier rôle aux côtés de Béatrice Dalle dans *Black-Out*, d'Abel Ferrara, elle vient de terminer *Friends & Lovers*, de George Haaz (sortie à Noël), et enchaînera, en juin, avec un troisième long métrage. *« Le cinéma n'est pas un changement de carrière*, répond-elle. *Je voudrais faire comme Whitney Houston, qui poursuit sa carrière de chanteuse tout en jouant la comédie lorsqu'un scénario la tente. »*

En attendant, chez Citroën, on se frotte les mains : le film publicitaire aurait déjà obtenu d'*« excellents scores en Italie et en Grande-Bretagne »*. Et en France ? La campagne Xsara tiendra-t-elle la route ?

Florence Amalou



AFFAIRES

INDUSTRIE

● **VALEO : le président de l'équipementier français,** Noël Goutard, envisage, dans le *Journal des Finances* du 2 mai, de nouvelles acquisitions, auprès de *« groupes diversifiés américains tels que Allied, Rockwell, ITT ou Cooper Industries ».* La capacité d'emprunt de Valeo est d'*« au moins 5 milliards de francs ».*

● **VICKERS : le groupe britannique propriétaire de Rolls Royce** est en pourparlers avec Ford en vue d'un partenariat de son motoriste Cosworth avec le constructeur américain, rapporte lundi 4 mai le *Financial Times.*

SERVICES

● **CABLE & WIRELESS : le groupe britannique réalisera une plus-value** de 4 milliards de francs sur la vente de ses 20 % du capital de l'opérateur français Bouygues Télécom à Telecom Italia.

● **UNITED AIRLINES : la compagnie américaine a conclu avec Delta Airlines** une alliance portant sur le partage de numéros de réservation et de programmes de fidélisation ainsi que sur une coopération marketing. L'Europe est exclue du champ d'application de l'accord.

● **BRITISH AIRWAYS : la compagnie britannique pourrait acheter des Airbus,** alors qu'elle est l'un des clients les plus fidèles de Boeing, affirme le quotidien britannique *The Times* lundi 4 mai, dans le cadre d'un appel d'offres qui pourrait atteindre 20 milliards de francs.

FINANCES

● **SOCIÉTÉ GÉNÉRALE : la banque a décidé de mettre en vente son activité de gestion de fonds aux Etats-Unis (environ 30 milliards de francs d'actifs),** selon l'agence Bloomberg.

AGENDA

MARDI 5 MAI

● **Japon :** marchés financiers fermés : jour férié des enfants.
● **France :** indice INSEE des prix de vente industriels en mars.
● **Etats-Unis :** indice composite de mars ; ventes d'automobiles en avril.
● **Union européenne :** réunion informelle des ministres des affaires sociales à Belfast.
● **Entreprises :** résultats de La Poste, Fininfo (1997) et Saint-Gobain (trimestriels).

MERCREDI 6 MAI

● **Etats-Unis :** commandes industrielles en mars.
● **Entreprises :** résultats 1997 de Sainsbury, Whitbread, Paris Expo, CSC France ; assemblées générales de Pechiney, Primagaz, Joliez-Régol, Danone (AGE), Crédit foncier de France (CFF), AXA-UAP, Société générale.

JEUDI 7 MAI

● **Etats-Unis :** demandes hebdomadaires d'allocations chômage.
● **Union Européenne :** conseil des ministres de l'industrie à Bruxelles.
● **Entreprises :** assemblées générales d'Adidas, Imétal, Comptoir des entrepreneurs, Sofi-Sovac ; résultats annuels de Sony, Softbank, Komatsu.

VENDREDI 8 MAI

● **G 7/G 8 :** réunion des ministres des finances du G 7 et des affaires étrangères du G 8 à Londres.
● **Etats-Unis :** statistiques du chômage en avril.

SAMEDI 9 MAI

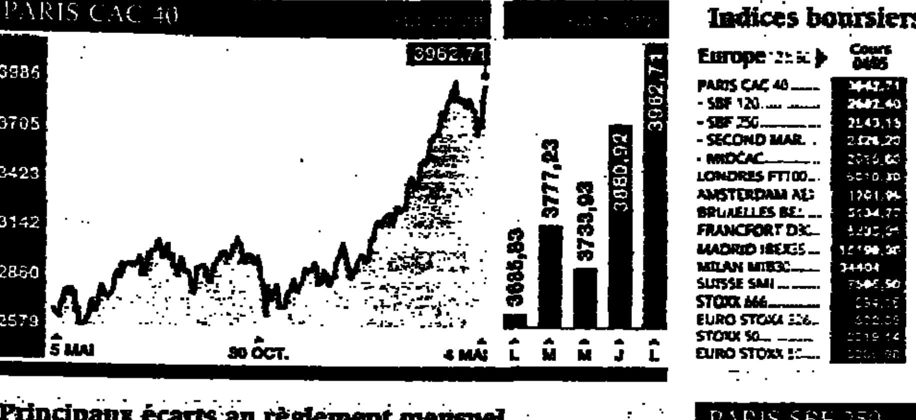
● **BERD :** assemblée annuelle à Kiev.

DIMANCHE 10 MAI

● **Union européenne :** réunion informelle des ministres de l'agriculture à Newcastle.

★ **Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». *www.lemonde.fr***

PARIS CAC 40



Indices boursiers

Europe ▶	Cours 04/05	Var. % 30/04	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	[illegible]	2,11	32,14
- SBF 120	2692,40	2,08	31,23
- SBF 250	2543,15	1,44	30,76
- SECOND MAR.	[illegible]	0,21	28,51
- MIDCAC	[illegible]	0,58	26,90
LONDRES FT100	6010,30	1,38	17,23
AMSTERDAM AEX	[illegible]	1,19	31,85
BRUXELLES BEL	[illegible]	1,80	29,62
FRANCFORT DAX	[illegible]	4,42	25,40
MADRID IBEX35	[illegible]	1,75	40,58
MILAN MIB30	34404	3,14	37,94
SUISSE SMI	[illegible]	2,64	21,25
STOXX 666	[illegible]	2,08	—
EURO STOXX 326	[illegible]	2,85	—
STOXX 50	[illegible]	2,62	—
EURO STOXX 50	[illegible]	3,49	—

Monde ▶	Cours 29/04	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	[illegible]	0,59	13,19
- SP 500	[illegible]	0,88	12,85
- NASDAQ	[illegible]	1,08	17,91
BUENOS-AIRES M.	[illegible]	1,28	6,72
JOHANNESBURG	[illegible]	0,16	31,92
MEXICO BOLSA	[illegible]	−0,43	−3,16
SANTIAGO IPSA	97,02	0,57	−14,13
SAO PAULO BOU.	11528	1,32	13,05
TORONTO FSE I.	[illegible]	0,55	13,58
ASIE 10h15	30/04	29/04	31/12
BANGKOK SET	[illegible]	0,44	14,22
HONGKONG H.	[illegible]	−0,84	−3,16
SÉOUL	[illegible]	1,25	16,65
SINGAPOUR ST.	[illegible]	−0,67	−2,38
SYDNEY ALL O.	2752,10	0,47	5,56
TOKYO NIKKEI	15641,26	1,80	2,51

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 30/04	Var. % 29/04	Var. % 31/12
ERIDANIA BEGH	[illegible]	+7,23	+38,57
LAFARGE	[illegible]	+6,76	+46,61
SOCIETE GENER	1252	+6,64	+62,68
TOTAL	715	+6,24	+9,16
B.N.P.	[illegible]	+6,17	+58,48
ELF AQUITAINE	[illegible]	+4,04	+12,71
METALEUROP	[illegible]	+6,73	+9,07
AXA	[illegible]	+6,68	+51,50
EIFFAGE	[illegible]	+5,88	+62,87
CS SIGNAUX(CS)	[illegible]	+5,86	+91,97

Baisses ▶	Cours 30/04	Var. % 29/04	Var. % 31/12
NORDON (NY)	470	−3,09	+17,50
LABINAL	[illegible]	−2,26	+41,96
UNION ASSUR.F	[illegible]	−1,97	+19,11
INTERTECHNIQU.	[illegible]	−1,78	+21,21
SAT	[illegible]	−1,73	+38,74
LAPEYRE	[illegible]	−1,72	+27,65
REMY COINTREA.	[illegible]	−1,58	+5,07
SADE (NY)	[illegible]	−1,50	+30,78
COLAS	[illegible]	−1,40	+21,38
SAGEM SA	[illegible]	−1,39	+45,52

PARIS SBF 250 — 3 mois — 2543,15 (2550, 2450, 2349, 2249, 2149, 2049 ; 4 FÉV., 18 MARS, 4 MAI)

NEW YORK Dow Jones 3 mois — 8951,52 (9702, 9154, 8696, 8178, 7669, 7161, 6653, 6145 ; 2 FÉV., 16 MARS, 29 AVRIL)

LONDRES FT100 3 mois — 6010,30 (6199, 5961, 5803, 5305, 5008, 4711, 4413, 4116 ; 4 FÉV., 18 MARS, 4 MAI)

FRANCFORT DAX 30 3 mois — 5333,01 (5279, 4955, 4631, 4307, 3983, 3659, 3335 ; 4 FÉV., 18 MARS, 4 MAI)

TOKYO Nikkei 3 mois — 15641,26 (18468, 16946, 15425, 13142, 11620 ; 30 JANV., 16 MARS, 30 AVRIL)

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

LUNDI 4 MAI, la Bourse de Paris, comme toutes les autres places européennes, donnait un coup de chapeau à la naissance officielle de l'euro et à la nomination du président de la Banque centrale européenne, Wim Duisenberg. En hausse de 1,74 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait en milieu de journée un gain de 2,12 % à 3 963,1 points. Cet indice se rapproche de son record absolu de 3 992,20 points inscrit le 7 avril. Le marché était actif avec un chiffre d'affaires sur le marché à règlement mensuel de plus de 4 milliards de francs. Le Matif était également en pleine forme avec une hausse de 24 centièmes à 103,42. Toutes les places européennes étaient également en forte hausse. Parmi les titres en forte hausse, on notait la Compagnie des Signaux (+ 8,64 %), Atos (+ 7,3 %), Altran technologies (+ 6,6 %) et le certificat d'investissement Crédit lyonnais (+ 5 %).

FRANCFORT

LA BOURSE allemande a bien réagi, lundi 4 mai, à l'instauration de l'euro. Le marché ne s'inquiète pas trop du compromis trouvé pour la présidence de la Banque centrale européenne. En début de séance, l'indice Dax, négocié sur le marché électronique Xetra, s'est adjugé un gain de 1,16 %, à 5 302,25 points. Hoechst a publié un résultat pour le premier trimestre 1998 supérieur aux prévisions. La nouvelle baisse du dollar, à 1,786 mark, devrait continuer à handicaper les valeurs de l'exportation.

LONDRES

VENDREDI 1er mai, la Bourse de Londres avait terminé la semaine par une séance de forte hausse. L'indice FT 100 avait grimpé de 2,5 %, repassant les 6 000 points, à 6 010,30. Soulagés par le rebond de Wall Street, les opérateurs ont repris leurs achats spéculatifs.

HONGKONG

LA BOURSE de Hongkong a perdu 1,49 %, lundi 4 mai, à 10 406,19 points, entraînée par la baisse des valeurs bancaires. Par ailleurs, Hongkong Telecommunication, la principale compagnie téléphonique, a publié un résultat net en hausse de 52,3 %.

NEW YORK

L'INDICE Dow Jones avait poursuivi son redressement, vendredi 1er mai, en gagnant 0,92 %, à 9 147,07 points. Ce regain d'optimisme a été guidé par les nouvelles statistiques faisant état d'une poursuite de la croissance sans pressions inflationnistes. Le marché obligataire a donc bien réagi, le rendement des emprunts à 10 ans descendant à 5,93 %. Cela explique que les valeurs bancaires ont été les grandes gagnantes du rebond. Les actions des groupes pétroliers se sont également bien comportées en raison des anticipations de baisse de production et de hausse des cours du baril.

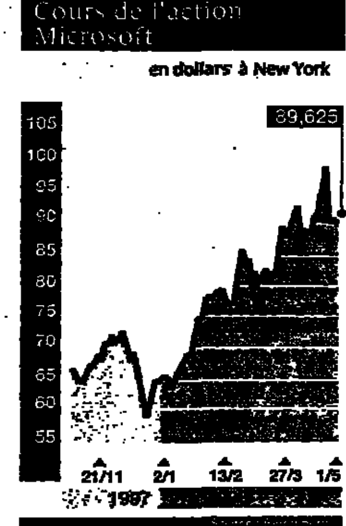
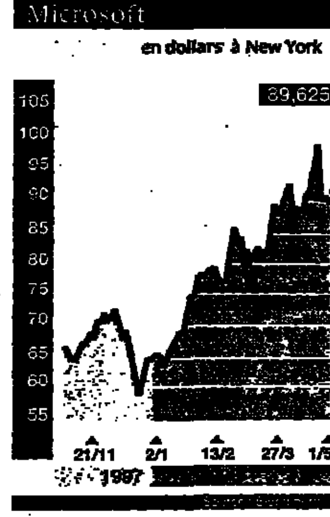
Valeur du jour : Microsoft participe à la guerre des nerfs

FACE À LA MENACE de treize Etats américains de bloquer la sortie de son nouveau système d'exploitation Windows 98, Microsoft, le premier éditeur mondial de logiciels, a décidé de dramatiser la situation. Dimanche soir, l'entreprise a envoyé une lettre à 150 analystes et investisseurs pour les mettre en garde contre les *« importantes conséquences négatives »* pour Microsoft; mais également pour toute l'industrie informatique, d'un éventuel report de Windows 98.

Microsoft a prévu de mettre ce logiciel à la disposition des professionnels le 15 mai, pour un lancement officiel le 25 juin. L'enjeu est d'importance. Dans une dépêche de l'agence Bloomberg, Rob Enderle, analyste du cabinet Giga Information, estime qu'un retard pourrait avoir un impact négatif de 15 milliards de dollars sur les revenus des fabricants de micro-ordinateurs, des éditeurs de logiciels et des sociétés de services. Si Microsoft trébuche, l'ensemble de l'industrie informatique risque de se faire mal. Celle-ci pèse 165 milliards de dollars et représente 8 % du produit intérieur brut américain. Et les ventes de micro-ordinateurs en 1998, dont la croissance est estimée entre 13 % et 15 %, devraient être principalement tirées par la sortie de Windows 98.

Il y a trois ans, le lancement fastueux de Windows 95, la version précédente imposée sur près de 90 % des PC à travers le monde, avait consacré la suprématie planétaire de Microsoft. C'est précisément ce qui inquiète les départements de justice des treize Etats américains. Ces derniers ont lancé une enquête commune au titre de la législation antitrust. Ils complètent ainsi l'enquête du département fédéral de la justice, qui reproche à Microsoft de profiter de sa position dans les systèmes d'exploitation pour imposer son navigateur Internet Explorer face à ses concurrents comme Netscape.

Pour sa défense, Microsoft a battu le rappel des ténors de l'industrie informatique. Jeudi 30 avril, vingt-six dirigeants parmi les plus influents (Intel, Compaq, Hewlett-Packard et Dell) ont envoyé une lettre à Joe Klein, le responsable de la division antitrust du département fédéral de la justice, pour soutenir Microsoft. Et une partie de ces patrons devraient assister à la conférence de presse que devrait tenir Bill Gates, mardi 5 mai à New York. En attendant, l'homme le plus riche de la planète continue de gérer son patrimoine. La semaine dernière, il a vendu 1 million d'actions Microsoft. Un goutte d'eau parmi les 22 % qu'il détient. Le titre a terminé la séance de vendredi 1er mai à 89,62 dollars.

Enguérand Renault

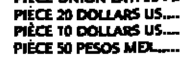
Matières premières

En dollars ▶	Cours 29/04	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	[illegible]	−0,82
ALUMINIUM 3 MOIS	[illegible]	−0,24
PLOMB 3 MOIS	[illegible]	−0,27
ETAIN 3 MOIS	[illegible]	−0,28
ZINC 3 MOIS	[illegible]	−0,50
NICKEL 3 MOIS	[illegible]	0,09
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	[illegible]	0,74
PLATINE A TERME	[illegible]	−17,67
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	[illegible]	0,26
MAIS (CHICAGO)	[illegible]	0,31
SOJA GRAINE (CHG.)	[illegible]	0,18
SOJA TOURTEAU (CHG.)	[illegible]	0,19
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	[illegible]	1,42
CAFÉ (LONDRES)	[illegible]	0,16
SUCRE BLANC (PARIS)	[illegible]	0,19

Pétrole

En dollars ▶	Cours 29/04	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	[illegible]	—
WTI (NEW YORK)	[illegible]	0,07
LIGHT SWEET CRUDE	[illegible]	−1,50

Or



En francs ▶	Cours 30/04	Var % 29/04
OR FIN KILO BARRE	60200	+1,35
OR FIN LINGOT	60650	+0,58
ONCE D'OR LONDRES	[illegible]	+0,79
PIÈCE FRANCE 20 F	345	+1,17
PIÈCE SUISSE 20 F	349	+2,05
PIÈCE UNION LAT. 20 F	344	+0,58
PIÈCE 20 DOLLARS US	2340	+1,29
PIÈCE 10 DOLLARS US	1465	+1,46
PIÈCE 50 PESOS MEX	2245	+0,45

MONNAIES

● **Dollar :** le billet vert se reprenait par rapport au deutschemark et aux autres monnaies participant à l'euro lundi 4 mai dans la matinée sur le marché des changes européen, comparé à ses niveaux de vendredi soir, avant le sommet de Bruxelles. Le dollar s'échangeait à 1,7875 DM sur le marché de Londres alors qu'il était descendu à 1,7775 DM vendredi après-midi. Il restait toutefois en dessous de son niveau de jeudi soir (1,7941 DM). Le billet vert se renforçait également par rapport aux autres devises européennes dont les pays ont été choisis au cours du week-end à Bruxelles pour participer au lancement de la monnaie unique. Il progressait à 5,9945 francs français contre 5,9609 FF vendredi. Face au yen, le dollar gagnait aussi du terrain à 133,13 yens contre 132,09 yens dans les derniers échanges interbancaires de jeudi. Les marchés japonais étaient fermés lundi.

Cours de change

04/05 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN	Cours LIRE	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	6,02	6,63	10,04	4,02	2,98	4,56	0,34	3,35	—
DM	1,78	1,88	2,98	1,20	0,89	0,13	0,99	...	0,30
LIRE	1761,25	1949,37	2936,70	1181,01	876,15	1323,08	....	986,89	294,33
YEN	133,13	147,34	221,96	89,27	66,23	—	7,56	74,60	22,25
FLORIN	2,01	2,22	3,35	1,35	—	1,51	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,49	1,65	2,49	....	0,74	1,12	0,08	0,84	0,25
LIVRE	0,60	0,66	—	0,40	0,30	0,45	0,03	0,34	0,10
ECU	0,90	....	1,51	0,61	0,45	0,68	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,11	1,67	0,67	0,50	0,75	0,08	0,56	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 30/04 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	[illegible]	3,50	5,12	5,64
ALLEMAGNE	[illegible]	3,65	4,98	5,54
GDE-BRETAG.	[illegible]	7,40	5,89	5,67
ITALIE	[illegible]	4,89	5,30	5,61
JAPON	[illegible]	0,47	1,78	—
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,02	5,71	5,98
SUISSE	[illegible]	1,44	3,15	4,17
PAYS-BAS	[illegible]	3,50	5,11	5,61

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 04/05	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5			
JUIN 98	[illegible]	103,38	103,19
Pibor 3 mois			
JUIN 98	[illegible]	96,25	96,26

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 30/04	Achat 30/04	Vente 30/04
ALLEMAGNE (100)	[illegible]	322	346
AUTRICHE (100)	47,64	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,24	15,88	16,78
CANADA	4,19	3,90	4,50
DANEMARK (100)	87,91	82	92
ESPAGNE (100)	[illegible]	3,64	4,24
ÉTATS-UNIS	[illegible]	5,72	6,32
FINLANDE (100)	[illegible]	104	115
GDE-BRETAGNE	10,04	9,58	10,43
GRÈCE (100)	[illegible]	1,75	2,25
IRLANDE	[illegible]	7,98	8,82
ITALIE (1000)	[illegible]	3,12	3,62
JAPON (100)	[illegible]	4,38	4,73
NORVÈGE (100)	[illegible]	75,50	84,50
PAYS-BAS (100)	[illegible]	—	—
PORTUGAL (100)	[illegible]	2,90	3,60
SUÈDE (100)	[illegible]	72	82
SUISSE (100)	[illegible]	390	414

TAUX

● **France :** Après un long week-end de trois jours, le marché obligataire a ouvert, lundi 4 mai, sur une forte hausse. Le contrat Notionnel du Matif, qui mesure la performance des emprunts d'Etat à 10 ans, a gagné 27 centièmes, à 103,45. Le rendement des emprunts d'Etat s'est détenu à 5,016 %. Paris salue ainsi la naissance officielle de l'euro et le rebond du marché obligataire américain, vendredi 1er mai.
● **Etats-Unis :** la publication des dernières statistiques économiques américaines a redonné confiance au marché obligataire. Les coûts salariaux restent raisonnables, tandis que l'indice d'activité des directeurs d'achat a reculé en avril, ainsi que les dépenses de construction. Au total, les prix n'ont augmenté que de 0,9 % au premier trimestre pour une croissance économique de 4,2 %. En conséquence, le rendement des emprunts d'Etat à 30 ans a reculé jusqu'à 5,93 %.

ÉCONOMIE

Croissance de 0,9 % au premier trimestre en France

LA CROISSANCE du produit intérieur brut français a été de 0,9 % au premier trimestre de l'année, et devrait être de 0,7 % au deuxième trimestre, selon l'indicateur avancé publié, lundi 4 mai, par la Caisse des dépôts et consignations (CDC). L'indicateur de la CDC confirme pour le deuxième trimestre (avril, mai et juin) sa prévision de croissance de 0,7 % du PIB et a révisé à la hausse la croissance française au cours des trois premiers mois de l'année (0,9 % contre 0,8 %, estimation du mois dernier). Selon la Caisse des dépôts, cette évolution sur le premier semestre s'explique principalement par *« la confirmation de la hausse de la demande interne en France ».* La consommation des ménages en produits manufacturés a progressé de 1,2 % au premier trimestre, contre une stagnation pour la même période l'an dernier.

■ **EURO : la naissance historique de la monnaie européenne** avec onze pays a été annoncée samedi 2 mai dans un communiqué de cinq lignes lors du sommet européen de Bruxelles. *« La Belgique, l'Allemagne, l'Espagne, la France, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Autriche, le Portugal et la Finlande remplissent les conditions nécessaires pour l'adoption de la monnaie unique le 1er janvier 1999 »,* indique la décision du Conseil européen, signée par son président en exercice *(lire p. 2).* ■ **BCE : M. Duisenberg,** 62 ans, actuel président de l'Institut monétaire européen, a été nommé pour huit ans à la tête de la Banque centrale européenne (BCE). Mais, dans une déclaration lue par lui-même devant les dirigeants européens puis devant la presse par le chancelier allemand Helmut Kohl, il a assuré qu'il n'irait pas au bout de son mandat *« en raison de son âge ».* Il serait alors remplacé par Jean-Claude Trichet, l'actuel gouverneur de la Banque de France.

■ **ALLEMAGNE : la valse-hésitation du sommet des Quinze à Bruxelles autour de la présidence de la future Banque centrale européenne** (BCE) a provoqué une multiplication des critiques de responsables politiques et économiques allemands. Dans les rangs de l'opposition sociale-démocrate (SPD), Mme Ingrid Matthaeus-Maier, l'un des experts économiques du parti, a parlé d'une *« lourde erreur »* qui renforcera encore la méfiance des Allemands envers l'euro *(lire p. 3).*

■ **DANEMARK : le ministre danois du travail, Ove Hygum,** s'attend que le grand conflit social commencé le 27 avril dans le royaume *« dure encore quelque temps, mais le gouvernement ne compte pas intervenir pour le stopper ».* Les grévistes – un demi-million de personnes dans le secteur privé – réclament une sixième semaine de congés payés en plus des augmentations salariales diverses obtenues en mars (de 4,25 % en 1998 et 4 % en 1999).

■ **CORÉE DU SUD : l'économie sud-coréenne s'enfonce dans la récession plus vite que prévu :** le PIB s'est réduit de 3 % à 4 % dans les trois premiers mois de 1998, estiment les analystes, qui s'attendent à un chiffre de plus de 2 millions de chômeurs d'ici à la fin de l'année. Après une croissance de 7,1 % en 1996 et de 5,5 % en 1997, *« le PIB s'est réduit de 3 % à 4 % au premier trimestre 1998 »,* a jugé l'économiste Lee Soo-Hee, du Korea Economic Research Institute. Pour Salomon Smith Barney, la Corée du Sud a désormais dépassé le cap le plus difficile, mais sa croissance pourrait être négative de 3,5 % sur l'ensemble de 1998, année qui nécessitera des réformes économiques douloureuses.

NOMINATIONS

■ **SERVAIR : Michel Ennesser** a été nommé président-directeur général. Il remplace Pierre-Henri Gourgeon, nommé directeur général exécutif d'Air France.
■ **SNCF : François Lacôte** a été nommé directeur de la recherche et de la technologie. **Pierre-Louis Rochet** devient directeur du développement international et président de SNCF international.

RÈGLEMENT MENSUEL

LUNDI 4 MAI

Liquidation : 22 mai

Taux de report : 3,38

Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 ↗ PARIS

+2,14 %

CAC 40 : 3963,87

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
B.N.P. (T.P)	1040	1031	– 0,86	+ 6,28
Cr.Lyonnais(T.P.)	937	935	– 0,21	+ 1,63
Renault (T.P.)	2450	2450	—	+ 38,87
Rhone Poulenc(T.P)	2950	2950	—	+ 29,38
Saint Gobain(T.P.)	1268	1271	+ 0,23	– 8,70
Thomson S.A (T.P)	995	—	—	+ 4,73
Accor	1639	1673	+ 2,07	+ 49,50
AGF	380	391,50	+ 3,02	+ 22,76
Air Liquide	1110	1111	+ 0,09	+ 17,94
Alcatel Alsthom	1115	1151	+ 3,22	+ 38,45
Altran Techno. #	959	1150	+ 19,91	+ 150
Atos CA	1005	1073	+ 6,76	+ 38,27
Axa	706	724	+ 2,54	+ 53,46
Bail Investis	903	915	+ 1,32	+ 14,51
Bazar Hot. Ville	749	740	– 1,20	+ 24,16
Chargeurs	410	410	—	+ 13,88
Christian Dalloz	700	710	+ 1,42	+ 2,30
Christian Dior	815	823	+ 0,98	+ 33,38
Ciments Francais	350	353,90	+ 1,11	+ 53,20
Cipe France (Ly) #	211,50	214	+ 1,18	+ 5,27
Clarins	569	569	—	+ 23,16
Club Mediterranee	551	570	+ 3,44	+ 36,40
Coflexip	853	890	+ 4,33	+ 33,89
Colas	1050	1088	+ 3,61	+ 25,78

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
SGE	234,50	247,50	+ 5,54	[illegible]
Sidel	460	467	+ 1,52	[illegible]
Silic CA	1013	1041	+ 2,76	[illegible]
Simco	493,80	492,70	– 0,22	[illegible]
S.I.T.A	1340	1360	+ 1,49	+ 18,26
Skis Rossignol	115,80	115,80	—	[illegible]
Soc.Fonc.Lyonnai.#	921	935	+ 1,52	[illegible]
Societe Generale	1252	1280	+ 2,23	[illegible]
Sodexho Alliance	1101	1134	+ 2,99	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +-	% variation 31/12 (1)
Telefonica #	256,20	262	+ 2,26	+ 49,28
Toshiba #	28,05	27,55	– 1,78	+ 13,14
Unilever act.Div.#	450	[illegible]	+ 4,40	+ 26,46
United Technol. #	599	[illegible]	– 1,66	+ 38,86
Volkswagen A.G #	4995	[illegible]	– 0,78	+ 51,97
Western Deep #	170	[illegible]	– 4,41	+ 54,82
Yamanouchi #	140,10	[illegible]	– 2,76	[illegible]
Zambia Copper	13,55	[illegible]	– 1,47	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; *Ny = Nancy; Ns = Nantes.*

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :

Lundi daté mardi : % variation 31/12

Mardi daté mercredi : montant du coupon

Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon

Jeudi daté vendredi : compensation

Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 4 MAI

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon
Nat.Bq. 9% 91-02	—	4,537
CEPME 9% 89-99 CA#	105,92	6,436 ↑
CEPME 9% 92-06 TSR	—	7,841
CFD 9,7% 90-03 CB	120,65	2,418
CFD 8,6% 92-05 CB	120,81	2,026 ↑
CFF 10% 88-98 CA#	102,45	5,397
CFF 10,25%90-01CB#	114	1,488
CLF 8,9% 88-00 CA#	108,44	6,388
CNA 9% 4/92-07 ■	125,76	0,074
CRH 8,6% 92/94-03	116,25	7,351
CRH 8,5% 10/87-88#	103,46	1,467
EDF 8,6% 88-89 CA#	106,93	1,908
EDF 8,6% 92-04 #	118,53	0,680
Finansder 9%91-06#	126,11	3,995 ↓
Finansd.8,6%92-02#	112,98	2,356 ↑
Floral9,75% 90-99#	—	7,666 ↑
OAT 9/85-98 TRA	—	2,977
OAT 9,50%88-98 CA#	100,77	8,225 ↓

SECOND MARCHÉ

Une sélection Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 4 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
GEODIS #	440	[illegible]
GFI Industries #	1500	[illegible]
Girodet (Ly) # ◆	25	[illegible]
GLM S.A. ◆	220	[illegible]
Gpe Guillin # Ly	280	[illegible]
Kindy #	168,90	[illegible]
Guerbet	249,50	[illegible]
P.C.W.	19	—
Petit Boy # ◆	92,05	[illegible]
Phyto-Lierac #	258,50	[illegible]
Pochet	875	[illegible]
Poujoulat Ets (Ns) ◆	233,80	[illegible]
Radiall #	745	[illegible]
Robertet #	1305	[illegible]

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 4 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligene Oncor	42	[illegible]
Belvedere	1055	[illegible]
BVRP	320	[illegible]
Coil	260	[illegible]
Electronique D2	111,10	[illegible]
FDM Pharma n.	155	[illegible]
Genset	554	[illegible]
Guyanor action B	9,60	[illegible]
High Co.	273	[illegible]
Infonie	89	[illegible]
Joliez-Regol	98	[illegible]
Mille Amis ◆	60	[illegible]
Naturex	110	[illegible]
Olitec	1133	[illegible]
Picogiga	229	[illegible]
Proxidis	19,85	[illegible]
R21 Santé	520	[illegible]
Stelax	6,35	[illegible]

HORS-COTE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30

LUNDI 4 MAI

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Eridania-Béghin CI. ◆	895	895
Générale Occidentale ◆	282	282
Sté lecteurs du Monde ◆	206	[illegible]
Via Crédit (Banque) ◆	25,30	[illegible]

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; *Ny = Nancy; Ns = Nantes.*

SYMBOLES

1 ou 2 = catégories de cotation - sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

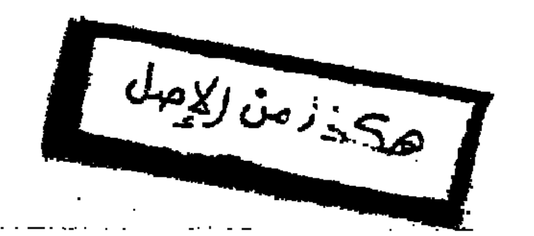
Une sélection

Cours de clôture le 30 avril

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Oblifion	2298,18	[illegible]
Sicav 5000	926,86	[illegible]
Silvafrance	1591,38	[illegible]
Silvam	656,34	[illegible]
Silvarente	262,55	[illegible]
Silvinter	949,86	[illegible]
Trilion	5131,20	[illegible]
Amplitude Pacifique C ◇	89,02	[illegible]
Elanciel D PEA ◇	246,46	[illegible]
Émergence Poste D PEA ◇	189,82	[illegible]
Géobilys C ◇	698,37	[illegible]
Géobilys D ◇	660,75	[illegible]
Kaléis Dynamisme C ◇	1285,82	[illegible]
Kaléis Équilibre C ◇	1176,02	[illegible]
Kaléis Sérénité C ◇	1107,76	[illegible]

SYMBOLES

◇ cours du jour; ◆ cours précédent.



SPORTS Les neuf voiliers disputant la Whitbread, course autour du monde en équipages avec escales, ont pris le départ de la huitième et avant-dernière étape, longue de plus de 3 000 milles, entre Annapolis (Etats-Unis) et La Rochelle, dimanche 3 mai. ● EN TÊTE, le Franco-Américain Paul Cayard (*EF-Language*) devance *Swedish-Match* (Suè) de Knut Krantz et le monégasque *Merit Cup* du Néo-Zélandais Grant Dalton. ● PAUL CAYARD n'a pas caché son intention d'assurer sa première place en calquant sa course sur celle de Knut Krantz. ● « EF-ÉDUCATION », de l'équipage féminin de Christine Guillou, qui occupe la dernière place, compte mieux se classer avec l'aide d'Isabelle Autissier, embarquée à Annapolis. ● LA TRANSAT LORIENT-SAINT-BARTHELEMY, menée par l'équipage Florence Arthaud-Jean Le Cam (*Guy-Cotten-Chattawak*), affrontait, lundi 4 mai, un gros temps.

La Whitbread a pris la route de La Rochelle

Pour s'imposer au classement général, « EF-Language », barré par Paul Cayard, va rester prudent en marquant « Swedish-Match », deuxième. L'équipage féminin d'« EF-Education » ne peut plus monter sur le podium, mais espère gagner quelques places grâce à son joker, Isabelle Autissier

ANNAPOLIS
*de notre envoyé spécial, à bord d'*EF-Education

Cent vingt secondes de bonheur à tenir la barre d'un *Whitbread-60*, un pur-sang de plus de 13,5 tonnes et de 19,50 m de long, qui « vit » sous la main comme un *470* volage ! En cette avant-veille de départ, c'est par un petit temps qu'*EF-Education* glisse sur la baie de Chesapeake, avec à peine 10 nœuds de vent, assez en tout cas pour que le « speedo » affiche une vitesse de 8,6 nœuds. Dans ce crachin presque breton qui recouvre mer et ciel d'un même gris, le bleu vif des combinaisons des filles paraît fluo. Elles s'activent sur le pont dans la bonne humeur, selon une chorégraphie parfaitement rodée, avec un minimum d'ordres du skipper ou du « n° 1 », alors que les virements de bord se multiplient.

Tout aura changé, dimanche 3 mai, après le passage entre les bouées de départ des neuf concurrents. Le temps d'abord, avec un soleil éclatant mais un vent toujours faible, l'environnement immédiat du bateau ensuite, avec l'habituel concert de cornes de brume, les jets d'eau des bateaux-pompes, la bruyante noria des hélicoptères, les centaines de bateaux-spectateurs, ceux du comité de course, des garde-côtes, de la presse, la foule de plusieurs dizaines de milliers de personnes massées sur le pont de la Chesapeake... A bord d'*EF-Education*, le *W-60* féminin enfin débarrassé de ces « *éléphants* » de journalistes, l'atmosphère sera moins décontractée.


REUTERS/MAX PPP
L'équipage entièrement féminin d'« EF-Education », à la dernière place, a embarqué dimanche à son bord Isabelle Autissier.

Les douze filles seront de nouveau en course, concentrées sur l'objectif à atteindre : La Rochelle, au bout d'une navigation océanique de 3 390 milles. Mais ce vendredi est encore un jour de presque détente : *EF-Education*, comme la plupart des huit autres bateaux, a pris la mer pour se livrer à un exercice désormais indissociable de toute compétition de haut niveau : la fonction médiatique. Sans elle, pas d'engouement du public, pas de retombées commerciales, pas de sponsors et pas de bateaux.

NÉOPHYTE PRODIGE

Isabelle Autissier le sait bien, qui remplit avec patience son rôle de « grande communicatrice ». Elle est arrivée 48 heures avant le départ, en joker, pour apporter à Christine Guillou et Christine Briand son expérience de la course au large et ses qualités de tacticienne, et permettre à *EF-Education* (actuellement à la dernière place du classement général, avec 178 points) d'améliorer son score.

La victoire, il n'y faut pas songer. Elle appartient – sans doute – à Paul Cayard, le skipper franco-américain d'*EF-Language*. Avec 689 points, il possède une avance de 104 points sur le second bateau, *Swedish-Match*, skippé par le Suédois Gunnar Krantz, qui devance lui-même *Merit-Cup*, troisième au classement avec 527 points. Paul Cayard, ce néophyte-prodige de la Whitbread qui collectionne les succès en Coupe de l'America, ne veut pas vendre la peau de l'ours – « *tout peut arriver* », dit-il –, mais l'attention dont il a bénéficié à Annapolis est de bon augure. S'il termine les deux dernières étapes (115 points jusqu'à La Rochelle, puis 105 points jusqu'à Southampton) dans les six premiers, la victoire est à lui.

Il va donc mener une course prudente, en « *limitant les risques* », et surtout en « marquant » systématiquement *Swedish-Match* : « *Je vais le laisser prendre les décisions*, explique-t-il, *en restant pas trop loin, sauf bien sûr si je m'aperçois qu'il prend les mauvaises options.* » Les options, justement, ne seront pas nombreuses, surtout depuis que le comité de course a établi une « zone interdite » vers le nord, à la limite des icebergs.

La sécurité de la course y gagne, bien sûr, mais les choix tactiques s'en trouvent diminués. Reste qu'une fois évités, de nuit, les pièges de la Chesapeake (étroitesse du chenal, manque de fond), les concurrents devront effectuer un choix difficile : aller vers l'est pour tâcher de profiter du courant du Gulf Stream, ou au nord – en contournant l'anticyclone qui s'annonce –, pour aller chercher du vent.

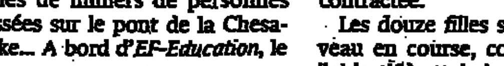
C'est dans ce domaine qu'Isabelle Autissier peut faire valoir sa « différence » : « *Je n'arrive pas pour donner des leçons à qui que ce soit, je viens simplement avec mon expérience, pour être une force de propositions. C'est vrai*, ajoute-t-elle, *que les filles ne sont pas en tête, mais sur le plan sportif, elles ont déjà gagné : quand tu vas au maximum de ce que tu sais faire, de ton bateau et de ta personnalité, inévitablement tu fais monter le niveau d'une fois sur l'autre, donc tu as gagné...* »

HANDICAP POUR LES FILLES

Et puis, ajoute Isabelle Autissier, « *pendant longtemps, les garçons n'acceptaient pas de filles dans les équipages, et cela ne nous a pas aidées à progresser* ».

Christine Briand, six fois championne olympique, le reconnaît volontiers : même si les bateaux de course sont devenus plus faciles à dompter, un équipage féminin pâtit d'un handicap de force physique. Enfin, le nombre de filles ayant une compétence reconnue en matière de course au large est encore très limité, comme en témoigne le manque d'expérience de la Whitbread des douze équipières de *EF-Education*. Mais ce retard, assure Isabelle Autissier, est en train de se combler. De toute façon, dans une Whitbread, le classement n'est pas tout : Christine Guillou assure qu'elle a apprécié « *chaque instant* » de la course. Quant à Christine Briand, qualifiée de « *l'un des meilleurs navigateurs du monde* » par Paul Cayard, elle insiste sur « *la vraie amitié* » qui s'est forgée à bord de *EF-Education*.

L. Z.



Un nouveau sponsor

La prochaine édition de la Whitbread, en 2001, s'appellera la Volvo. Le fabricant automobile suédois (à noter que la Suède est représentée par trois bateaux dans l'épreuve) a racheté au fabricant de bière le partenariat de la course autour du monde à la voile, dont la huitième étape de l'édition 1997 a quitté, dimanche 3 mai, Baltimore (Etats-Unis) pour atteindre la Rochelle. Le montant de la transaction n'a pas été révélé.

Volvo, qui sponsorise déjà notamment la Coupe du monde de saut d'obstacle et la Coupe du monde de ski, comptait parmi les partenaires de la Whitbread en 1997-1998. La firme espère faire de cette course la tête de pont de son partenariat sportif. – *(AP.)*

Neuf étapes pour neuf bateaux

Sept étapes déjà courues :
● **Southampton (GB)-Le Cap (AfS)** : 1. EF-Language (Suè., Cayard) ; 2. Merit-Cup (Mon., Dalton) ; 3. Kvaener-Innovation II (Nor., Frostad).
● **Le Cap-Fremantle (Aus.)** : 1. Swedish-Match (Suè., Krantz) ; 2. Kvaener-Innovation II (Nor., Frostad) ; 3. Toshiba (EU, Standbride).
● **Fremantle-Sydney (Aus.)** : 1. EF-Language (Suè., Cayard) ; 2. Swedish-Match (Suè., Krantz) ; 3. Chessie-Racing (EU, Kostecki).
● **Sydney-Auckland (N-Z)** : 1. Merit-Cup (Mon., Dalton) ; 2. Toshiba (EU, Standbridge-Conner) ; 3. Chessie-Racing (EU, Kostecki).
● **Auckland-Sao Sebastiao (Bré.)** : 1. EF-Language (Suè., Cayard) ; 2. Brunel-Synergy (PB, Heiner) ; 3. Chessie-Racing (EU, Kostecki).
● **Sao Sebastiao-Fort Lauderdale (EU)** : 1. Silk-Cut (GB, Smith) ; 2. EF-Language (Suè., Cayard) ; 3. Swedish-Match (Suè., Krantz).
● **Fort Lauderdale-Baltimore (GB)** : 1. Brunel-Synergy (PB, Heiner) ; 2. Swedish-Match (Suè., Krantz) ; 3. EF-Language (Suè., Cayard).

Deux étapes à courir :
● **Baltimore-La Rochelle (Fra.)**, départ le 3 mai, arrivée probable le 16 mai.
● **La Rochelle-Southampton (G-B)**, départ le 22 mai, arrivée probable le 24 mai.

Le classement général :
● 1. *EF-Language* (Suè., Cayard), 689 points ; 2. *Swedish-Match* (Suè., Krantz), 585 pts ; 3. *Merit Cup* (Mon., Dalton), 527 pts ; 4. *Innovation-Kvaener II* (Nor., Frostad), 519 pts ; 5. *Chessie-Racing* (EU, Kostecki), 484 pts ; 6. *Silk-Cut* (GB, Smith), 459 pts ; 7. *Toshiba* (EU, Stanbridge), 363 pts ; 8. *Brunel-Synergy* (PB, Heiner), 353 pts ; 9. *EF-Education* (Suè., Guillou), 178 pts.

Les écarts se resserrent sur la transat Lorient-Saint-Barth

UN TEMPS de chien. Les rafales de vent atteignent parfois force 8 et les grains sont chargés de pluie. Dans la nuit de dimanche 3 à lundi 4 mai, les concurrents en tête de la transat Lorient-Saint-Barthélémy ont mis le harnais pour ne pas être éjectés de leur bateau. « *Il vaut mieux être attaché* », a sobrement déclaré Philippe Poupon, dont le bateau *Fleury Michon*, sur lequel il navigue avec son frère Luc, s'est « *planté* » à la verticale dans une vague. Car les concurrents affrontent le gros temps plus qu'ils ne le subissent.

Tous ont choisi de passer la dépression en force, prenant le risque de naviguer sous spi ou sous génois tangonné. Cette option forte est cruciale pour la flotte de tête qui se tient dans un périmètre de quelques dizaines de milles seulement. Il ne faut en aucun cas perdre le contact. Dans cette nuit agitée, Jean Le Cam et Florence Arthaud (*Guy Cotten Chattawak*) ont conservé leur avance mais n'ont plus que trois milles d'avance sur Franck Cammas et Michel Desjoyaux (*Groupama*).

Partis de Madère, les embarcations ont connu pendant le week-end des conditions de course presque idéales. Poussés par les alizés, les concurrents naviguaient sous spi et profitaient du temps clair pour surveiller, à vue, leurs plus proches adversaires. La palme de la rapidité est revenue, vendredi 1er mai, à Jean-Paul Mouren et Laurent Pellecuer (*Marseille Entreprise qualité*). Dans le sillage de deux bateaux, ils ont alors couvert 229 milles en vingt-quatre heures, soit une moyenne de 9,54 nœuds.

A la faveur de ce temps idéal pour la course en mer, les écarts en tête se sont encore resserrés. Vainqueurs de la première étape Lorient-Madère, Franck Cammas et Michael Desjoyaux s'étaient fait distancer par Jean Le Cam et Florence Arthaud. Dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3 mai, ils ont pensé avoir retrouvé la tête. Peine perdue. Michael Desjoyaux s'est estimé d'autant plus « *déçu* » que foncent dans son sillage Eric Drouzalet et Sébastien Audigane sur *Ted Lapidus-Defenders*. Arrivés cinquièmes à Madère, avec près de deux heures de retard sur les premiers, les deux hommes font une deuxième partie de course magnifique et pointaient lundi matin à la troisième place, à six milles du bateau de tête. L'option sud se revèle donc très gratifiante même par gros temps.

ACCALMIE ATTENDUE POUR MARDI

Dans ce mouchoir de poche sur mer agitée, la tête de la flotte attend la fin de la dépression « *pour y voir un peu plus clair* », selon des avis convergents. L'accalmie était impatiemment attendue pour mardi 5 mai. Car à un peu moins de 2 000 milles de l'arrivée, les choses sérieuses semblent avoir commencé. Jusqu'alors plutôt taquins, les témoignages de course ont changé de ton. Florence Arthaud ne distribue plus la liste des plats mitonnés pour Jean Le Cam, mais annonce la vraie raison de sa présence, fermement plantée derrière la barre à la recherche de la moindre accélération, tout en ménageant une embarcation prise dans la tourmente. Partout, les équipages ont choisi leur stratégie.

La transat a connu dimanche son premier abandon, celui d'Alexandre Peraud et Wiliam Kostyra dont le *Ferme de Magné-Royan* a démâté samedi. Les deux hommes sont rentrés à Madère.

L'arrivée de la course est prévue jeudi 14 mai. Les organisateurs estiment que les écarts entre les premiers devraient se mesurer en minutes, voire en secondes.

Bénédicte Mathieu

TROIS QUESTIONS À
PAUL CAYARD

1 **Vous êtes en tête de la Whitbread. Comment un spécialiste du match-racing et de la Coupe de l'America s'impose-t-il à son équipage dans une course d'endurance comme celle-ci ?**

Ma philosophie et ma manière de mobiliser l'équipage ne sont pas très différentes. La gestion des hommes est semblable. Simplement, de temps en temps, l'équipage a besoin de se détendre : on ne peut exiger les mêmes performances de chacun pendant trente jours, alors que c'est possible pendant les deux heures et demie d'une épreuve de la Coupe de l'America. Le skipper doit donc choisir son moment pour demander le maximum, puis pour relâcher la pression.

A bord de *EF-Language*, nous avons deux rythmes : le « full race » et le « standard ». Dans le « full race », pour optimiser les performances du bateau, trois personnes seulement dorment et les neuf autres sont sur le pont. Dans le « standard », la moitié de l'équipage dort selon un système de quarts normal [toutes les quatre heures la nuit et toutes les six heures la journée – NDLR].

2 **Y a-t-il une « méthode Cayard » pour gagner ?**

Il y a des tas d'éléments qui entrent en ligne de compte, et la chance en fait partie. Mais les facteurs les plus importants, étant donné que les bateaux sont presque identiques, ce sont la route et les voiles. Nous avons beaucoup travaillé sur le dessin et la coupe des voiles. Il y a des moments où le skipper doit prendre des décisions. L'America, c'est la formule 1 : le pilote monte dans une voiture toute préparée. La Whitbread, c'est le Paris-Dakar : le pilote doit parfois changer un pneu.

3 **La Whitbread, c'est une vraie découverte pour vous. Seriez-vous prêt à repartir ?**

Pas demain... Mais je peux imaginer que, dans quatre ans, je recommencerai. Je me suis beaucoup plus amusé à faire cette course, sans doute parce qu'on vit de façon plus intense. Les étapes peuvent durer trois ou quatre semaines, et les rapports que l'on a avec l'équipage, surtout lorsqu'on est en tête, sont très forts. J'ai découvert dans les mers du Sud un type de navigation incomparable : foncer à plus de 30 nœuds dans un « tunnel d'eau », avec des vagues de 10 mètres. Je n'avais jamais eu de telles sensations dans ma carrière ! S'agissant des courses en solitaire, je suis sûr que j'ai un instinct grégaire : la gestion et la psychologie d'une équipe me donnent beaucoup de satisfactions.

Propos recueillis par **Laurent Zecchini**

Le réalisme du Paris-SG a eu raison de l'idéalisme de Lens

Pour obtenir sa cinquième victoire en finale de la Coupe de France, le club de la capitale a fait parler sa plus grande expérience des grands rendez-vous. Battus (1-2), les joueurs nordistes, pourtant favoris, n'ont pas su retrouver le jeu qui leur a permis de dominer le championnat

Retenu samedi 2 mai à Bruxelles par les négociations sur l'euro, le président de la République n'a pas pu remettre la Coupe de France aux joueurs du Paris-Saint-Germain. Grâce à deux buts inscrits par Raï (26e) et Marco Simone (53e), les Parisiens ont conquis le trophée pour la cinquième fois après leurs victoires en 1982, 1983, 1993 et 1995. Les Lensois n'ont pas trouvé leurs marques devant les 77 000 spectateurs du Stade de France. Ils ont marqué une seule fois par Vladimir Smicer, sept minutes avant le coup de sifflet final, en dépit du dispositif très offensif adopté par l'entraîneur Daniel Leclercq. Après 1948 et 1975, c'est le troisième échec des Nordistes en finale de la Coupe. Ils peuvent gagner leur premier titre de champion de France en allant faire au moins match nul samedi 9 mai à Auxerre. Dans la nuit du samedi 2 au dimanche 3, les CRS sont intervenus pour dégager les Champs-Elysées envahis par les supporteurs du PSG. Pour Pierre Lescure, PDG de Canal Plus, l'installation du PSG à Saint-Denis n'est pas d'actualité.

LE BEAU FOOTBALL naît dans les *bistrots. Au comptoir, sont permises* toutes les audaces tactiques. On y prône l'*attaque à tout crin, sabre au* clair et coude levé. C'est le grand abordage, à Dieu vat et à la tienne ! Des avants jusqu'à plus soif, des tournées de buts, du spectacle sans faux col. En un mot, du foot champagne. Dès lors, qu'un patron quitte le zinc pour devenir entraîneur, et le jeu se saisit d'une douce griserie. Dans les années 60, un cafetier de Noyen-sur-Sarthe, José Arribas, inaugura le jeu à la nantaise, folie *offensive en ces temps de catenaccio.* A la fin des années 90, un autre tenancier de bar, à Valenciennes, essaie de conquérir le football français à la hussarde. Daniel Leclercq a abandonné son poste d'observation, en face du stade Nungesser, et a décidé d'appliquer ses idées dans la ville voisine, à Lens, où il joua naguère.


FOOTBALL

Depuis, le public du Stade Bollaert tangue, saoulé d'exploits. Son Racing Club irradie le championnat. De la ci*té du Pas-de-Calais, les messagers de* presse rapportent chaque semaine d'*enthousiasmantes nouvelles. Une* autre manière de jouer au ballon serait en train de naître au septentrion, efficace et séduisante. C'est dire si le grand public avait la pépie avant la finale de la Coupe, samedi 2 mai, au Stade de France.

Au bout des 90 minutes, les 77 000 spectateurs n'ont finalement rien vu de cette révolution. Le pouvoir en place s'est chargé de la mater. Froidement, le Paris-Saint-Germain a battu Lens (2-1) et écrasé le rêve d'un football meilleur. Deux actions, deux buts, beaux l'un et l'autre, ont fait une *nouvelle fois triompher le réalisme au* plus haut niveau. Sur deux petites *fautes lensoises en défense*, en deux éclairs, le Brésilien Raï, d'un lob de la tête (25e), et l'Italien Marco Simone, d'une frappe du gauche dans la lucarne (53e), ont mouché ces prétentieux qui entendaient gagner autrement.

Le Paris-Saint-Germain, c'est du petit foot joué par de grands hommes. L'équipe pratique ce jeu compact, aujourd'hui incontournable à qui veut atteindre les som*mets. Ce brouet technico-tactique* fait l'ordinaire des soirées euro*péennes. Un pressing impeccable,* une organisation dense au milieu du *terrain*, ont étouffé un *jeu lensois* dont on ne verra rien ou si peu. La rencontre fut certes plus agréable à suivre que la discussion sur l'euro qui a retenu, samedi, le président Jacques Chirac à Bruxelles. Elle laisse pourtant un sentiment d'inachevé à ce 80e anniversaire de la Coupe de France.

Le discours réformateur de Daniel Leclercq n'est donc pas passé. Peut-être a-t-il forcé le trait en titularisant *Mickaël Debève : l'entraîneur ajou*tait un nouvel élément offensif, en *plus de ses trois attaquants*, Vladimir Smicer, Anto Drobnjak, Tony Vairelles, et de son meneur de jeu, Stéphane Ziani. En finale de Coupe de France, cette composition d'équipe hérétique sonnait comme un manifeste. Il y avait une volonté de marquer les esprits.

Personnage volontiers porté à la dérision, Daniel Leclercq s'est caricaturé lui-même. Dans ses explications, apportées d'une voix lasse et distante, avec un sourire ironique, il af*firmait après la rencontre qu'il n'avait* *« rien à regretter » : « Il nous a manqué les quelques années qui permettent d'aborder l'événement avec plus de sérénité. » « On n'a pas trouvé le Lens qu'on voit habituellement*, s'excusait Gervais Martel, le président, paquet de Gitanes dans une main et téléphone portable dans l'autre. *Les joueurs ont été surpris par le stade. » « Au départ, nous n'avons pas joué : nous avons eu peur »*, reconnaissait Tony Vairelles : les Lensois n'ont offert que des bribes de leur jeu, comme ce but de Vladimir Smicer (83e).

« On avait l'expérience », confirmait Paul Le Guen. Son club remporte sa cinquième Coupe de France *et son deuxième trophée de la saison.* Sur ce terrain où il avait su offrir un jeu inspiré en finale de la Coupe de la Ligue, face à Bordeaux, le 4 avril, il est revenu cette fois avec des recettes éprouvées au long de leurs multiples participations aux rendez-vous européens. *« On ne les a pas laissés jouer*, racontait Pierre Ducrocq, nouveau venu dans l'équipe. *Les anciens étaient là pour rectifier notre positionnement quand il y avait des espaces. »*

Après Didier Domi, joueur de vingt ans né à Sarcelles et formé au club, Raï, le capitaine, a saisi à son tour le trophée, qui sera son dernier obtenu sous les couleurs parisiennes. Au bout de la file, dans la tribune officielle, Michel Denisot, le président délégué, Ricardo, le manager général, et Joël Bats, l'entraîneur – qui vont eux aussi quitter le club – ont étreint ensemble l'objet. Ce succès supplémentaire devra être mis à leur crédit *dans le procès qui leur a été instruit* cette saison, même s'il ne remplace pas un championnat de France qui échappe au club depuis 1994.

B. H.

Le PSG veut toujours rester au Parc des Princes

Les rivalités à la mairie de Paris n'ont pas remis en cause le choix du Parc ***au détriment du Stade de France (SDF) : pour Pierre Lescure, président du*** **PSG,** ***« le dossier du SDF était à étudier sérieusement. Au départ, le consortium restait bloqué sur des positions exorbitantes. L'intervention de Marie-Georges Buffet, ministre de la jeunesse et des sports, a eu au moins le mérite de l'obliger à jouer à livre ouvert. Pendant trois semaines, nous avons examiné deux dossiers, à peu près équilibrés économiquement. Au final, ma conviction s'est faite : c'est une folie de déménager le PSG, cette saison ou l'année prochaine. Le club ne sera jamais chez lui au SDF. Ce stade va devenir une sorte de Wembley qui appartiendra à tous les Français, surtout si la France fait une belle carrière en Coupe du monde. Ce qui a été construit en sept ans et les trente-huit mille spectateurs de moyenne du PSG auraient été menacés ».***

COMMENTAIRE

ENIVRANT

Après avoir échoué pour la troisième fois en finale de la Coupe de France, le Racing-Club de Lens espère obtenir son premier titre de champion national. Samedi 9 mai, à Auxerre, un match nul y suffirait. Instruit par sa déconvenue du samedi 2 mai, Daniel Leclercq pourrait être tenté de mettre en place une équipe défensive. Elle serait un reniement provisoire de ses idées. De même, pour bien figurer dans cette Ligue des champions qui lui est promise, *l'équipe du Pas-de-Calais se de*vrait de revenir à un jeu plus étriqué, conforme aux canons actuels. Daniel Leclercq l'acceptera-t-il ou s'obstinera-t-il crânement à défendre ses idées rebelles ?

En 1993, le même PSG avait écrasé (3-0) en finale de la *Coupe de France* le FC Nantes. Jean-Claude Suaudeau n'en continua pas moins à promouvoir ce jeu « à la nantaise » qu'il avait hérité de *José Arri*bas. Deux années plus tard, cette équipe devenait une des plus séduisantes championnes de France de l'histoire. On se prend à espérer que l'entraîneur lensois arrivera à son tour à faire triompher sa philosophie. Et, s'il revient dans son café de Valenciennes, avec démonstration faite que le football peut encore être enivrant.

Benoît Hopquin

Alain Roche empile les trophées sans nostalgie

PORTRAIT

Le défenseur rejoint Marceau Sommerlynck et Dominique Bathenay : cinq victoires en Coupe

SOUS LA TIGNASSE blanche, le regard ne trahit ni bonheur ni excitation. Juste un sentiment de soulagement. Alain Roche, 30 ans, manie la liesse avec discrétion après la victoire de son club, le Paris-Saint-Germain, face au RC Lens en finale de la Coupe de France. Avec cinq succès dans cette épreuve (deux avec Bordeaux en 1986 et 1987, trois avec le PSG en 1993, 1995 et 1998), il rejoint, pourtant, le Lillois Marceau Sommerlynck (1946, 1947, 1948, 1953 et 1955) et Dominique Bathenay (1974, 1975, 1977, avec l'AS Saint-Etienne ; 1982 et 1983, avec Paris-SG) dans la liste des recordmen.

L'événement ne lui arrache pas l'esquisse d'un sourire. *« Je ferai le bilan de mes titres à l'issue de ma carrière »*, esquive le joueur, qui a, en une décennie, porté les couleurs de presque tous les grands clubs français, de Bordeaux à Paris, via Marseille et Auxerre. Interrogé sur l'*impact de ces triomphes à répéti*tion et prié d'en dégager une hiérar*chie, il égrène furtivement quelques* souvenirs sans beaucoup d'émotions. Sans doute l'image de ses deux premières coupes à 18 et 19 ans a-t-elle jauni avec le temps. Plus sûrement, ces joies juvéniles lui paraissent surannées à l'heure du football industriel : *« Nous sommes des pions qu'on déplace au gré de nos performances ou des humeurs de nos employeurs. »* Le constat est amer.

L'expérience des coups durs (deux ruptures des ligaments croisés des genoux) lui a appris le sens de la relativité et la ténacité. Mais dans l'ombre du footballeur rugueux, l'homme a la carapace fragile et le revendique, à l'inverse des stars préfabriquées qui ânonnent leurs certitudes à longueur d'entretiens. En six saisons au PSG, Alain Roche a étiré son palmarès (un titre de champion de France, une Coupe des vainqueurs de coupes, trois Coupes de France et deux Coupes de la Ligue) mais, pour l'heure, le plaisir s'en trouve atrophié par la succession de tempêtes qui ont fait le quotidien du club parisien depuis 1994.

« J'ai bien fait de signer ici en 1992 en dépit du déchaînement médiatique qui succède à la moindre de nos défaites, soupèse le défenseur. *A l'époque, le club était attractif, il avait des perspectives motivantes. Et aujourd'hui ? J'espère que ça vaut encore le coup de venir ici. »* Il n'en est pas si sûr. Les soucis rencontrés par le nouveau président-délégué du PSG, Charles Biétry, pour renouveler l'effectif confirment les doutes. *Les joueurs contactés préfèrent ré*pondre à d'autres sirènes. *« Ce n'est pas facile de subir au quotidien une pression sans relâche*, témoigne Alain Roche. *Ça fait peur aux jeunes. »*

Les rumeurs sur des dissensions pendant cette saison 1997-1998 entre les « trentenaires » et les derniers arrivés n'incitent pas davantage à rejoindre ce vaisseau qui va changer de capitaine pour une destination encore inconnue. *« Cette année fut la plus terrible ; si les joueurs n'étaient pas restés solidaires, le groupe aurait implosé*, rétorque Alain Roche. *Dans ce club, il faut d'abord résister aux fausses informations, à la malveillance des gens qui, par jalousie, veulent le couler. S'il y a une faille dans l'équipe, c'est la fin. Depuis 1991, il règne au PSG une mentalité qui a permis au club de conquérir sept titres en sept ans. »*

Avec Raï, Vincent Guérin et Paul Le Guen, Alain Roche a été le garant vigilant de cet esprit maison. Des quatre mousquetaires, il sera peut-être l'ultime recours la saison prochaine. *« Il me reste un an de contrat, j'attends de connaître les intentions de Charles Biétry*, dit-il. *Si on ne veut plus de moi, je partirai la tête haute. Il me reste encore quelques années à disputer au plus haut niveau. »* Avec d'autres trophées à ajouter à la collection.

Elie Barth

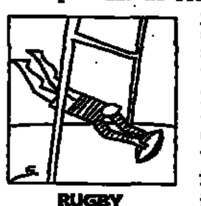
déalisme de Lens

Le Stade français-CASG affrontera Toulouse en demi-finale du championnat

Sans séduire toujours, les joueurs recrutés par Bernard Laporte ont pris place dans l'élite

Dimanche 3 mai, en quart de finale retour, les joueurs parisiens ont battu à domicile Bègles-Bordeaux (24-18). Ils s'étaient inclinés (26-31) chez leurs adversaires au match aller, et obtiennent leur qualification avec un seul point d'écart au total. Les promesses de beau jeu n'ont tenu qu'une mi-temps face aux rudes Béglais, mais la qualification est un bon résultat pour ce club aux ambitions neuves, et aux moyens jalousés.

UN POINT pour voir. Le Stade français-CASG, dernier représentant parisien dans le rugby d'élite, a gagné sa place en demi-finale du championnat de France à la manière d'un joueur de poker, dimanche 3 mai, face à Bègles-Bordeaux. En dévoilant un instant leur jeu, pour mieux le masquer par la suite, les joueurs de Bernard Laporte ont assuré l'essentiel, la qualification, sans jamais rassurer leurs supporteurs : au cumul des matchs aller (26-31) et retour (24-18) de ce quart de finale, les « Stadistes » parisiens n'ont devancé leurs adversaires béglais que d'un point. Un écart minime, mais suffisant pour voir plus loin, penser plus grand et prolonger en Coupe d'Europe l'aventure de ce club qui, il y a deux ans, évoluait encore en groupe B, la division 3 du championnat de France de rugby.


RUGBY

Bernard Laporte, l'entraîneur du Stade français, avait claironné avant la rencontre son intention d'*« envoyer du jeu »*, de faire cavaler sa ligne d'arrières. C'était, à ses yeux, la seule tactique susceptible de faire céder la défense de Bègles, muraille réputée la mieux cloisonnée de France. Mais c'était aussi, pour Bernard Laporte et pour son président, Max Guazzini, un clin d'oeil au public parisien, une opération de séduction. *« Ici, à Paris, cela n'a rien à voir avec ce qui se passe en province, c'est même incomparable,* explique Bernard Laporte, ancien demi de mêlée, champion de France avec Bègles en 1991. *En province, les joueurs défendent leur ville. En cas de défaite, on a l'impression que la ville entière va s'écrouler. A Paris, le public est plus amateur de sport que de rugby. Il lui faut du spectacle. S'il ne se passe rien sur le terrain, il ne revient pas. »*

« Notre pari est de fédérer ce public autour de cette équipe, continue-t-il avec son débit d'homme pressé. *Il y a deux ans, lorsque le Stade français évoluait en groupe B, il y avait 7 spectateurs payants pour recevoir Valence. En deux ans, tout a changé, mais le public, on se l'est fait tout seul. »*

RECRUTEMENT GÉNÉREUX

Tout a changé au Stade français depuis qu'un homme, Max Guazzini, le directeur d'antenne de la station de radio NRJ, s'est pris de passion pour le rugby. Il a été accueilli avec quelques sourires, mais sa détermination, à la hauteur de ses capacités d'investissement, n'a pas tardé à payer. Grâce à un recrutement généreux, le Stade français a, en effet, su s'imposer dès sa première saison dans l'élite. Marc Lièvremont, Diego Dominguez, Olivier Roumat et les trois « Rapetout » de l'ancienne première ligne béglaise, Serge Simon, Vincent Moscato et Philippe Gimbert, ont apporté leur connaissance du jeu, au détriment de quelques jeunes, restés sur le carreau des ambitions du club.

« Des mercenaires ! », raillait la France du rugby de terroir. *« J'avais besoin de joueurs d'expérience pour poser les fondations de la maison, car les jeunes ne sont pas prêts,* répond Bernard Laporte. *Ils ne peuvent pas s'entraîner 7 fois par semaine d'un seul coup et jouer 35 matches de haut niveau. Il ne faut pas les brûler, ils le paieraient très cher quelques années plus tard. Les joueurs de plus de trente ans ont au moins le métier, ils ont un impact psychologique important. »*

Sur leur nom, leur réputation, ces internationaux attirent également le grand public :10 000 spectateurs alléchés par les promesses de beau jeu avaient répondu à l'appel du pied des dirigeants parisiens, dimanche 3 mai : c'était un public hétéroclite, mélange d'amateurs certifiés et de novices garantis, qui ne demandait qu'à croire le boniment des marchands du Stade : *« Entrez voir, m'sieurs dames, z'allez voir le spectacle. »* Pendant une mi-temps, ils ont vu. Ils ont été subjugués par l'envie et l'adresse des Parisiens.

Trois essais à zéro en moins d'une demi-heure, deux percées de l'arrière Arthur Gomez et une charge du troisième ligne centre Christophe Juillet : 21 points à 9, l'affaire semblait entendue. Sur le pré ébouriffé de Jean-Bouin, l'affrontement des deux écoles, les modernes de Paris et les anciens de Bègles-Bordeaux, tournait à l'avantage des audacieux.

« DEVANT, AU COMBAT »

Christophe Laussucq, le demi de mêlée du Stade français, envoyait ses lignes arrière au large aussi souvent que son *alter ego* béglais, Guy Accoceberry, persévérait dans ses idées courtes, lançant ses troisième ligne en percussion au ras de la mêlée. C'était beau, c'était efficace, le public se pâmait, en redemandait.

La deuxième période, en revanche, ne fut qu'un long ennui. Les discours de Bernard Laporte n'avaient soudain plus de prise sur la réalité du jeu. Les Béglais avaient tout loisir d'étaler la puissance et le savoir-faire de leur pack. Il s'en est finalement fallu d'un point pour que les coéquipiers d'Olivier Brouzet ne renversent les Parisiens et les théories du jeu spectaculaire de leur coach. *« En dépit de notre volonté et d'un certain discours, le match s'est encore joué devant, au combat »*, notait Serge Simon, pilier parisien ravi de sa démonstration. Sous le regard de Clive Woodward, l'entraîneur anglais, avocat du jeu expansif, les promesses de Bernard Laporte n'ont donc tenu qu'une mi-temps. Il faudra plus de constance pour déboulonner le Stade toulousain en demi-finale, le 9 mai. Et plus encore pour *« installer le Stade français dans la durée »*, selon le voeu de Bernard Laporte.

Eric Collier

Perpignan sans pitié pour Castres

La logique a été respectée en quarts de finale du championnat de France : les quatre clubs les mieux classés de la saison régulière atteignent le carré final et, par conséquent, la prochaine Coupe d'Europe. Large vainqueur de Castres (42-7), l'USA Perpignan a été la grande révélation des matchs retour des quarts de finale. Grâce à un superbe rugby de mouvement, les coéquipiers de Thomas Lièvremont ont atomisé les Castrais, samedi 2 mai, cinq essais à un. Samedi 9 mai, à Nîmes, le club catalan rencontrera en demi-finale l'US Colomiers de Jean-Luc Sadourny, vainqueur de Narbonne au nombre d'essais (trois à deux), au terme de deux matchs nuls (19-19 et 8-8).

Enfin, après sa décevante prestation au match aller, le Stade Toulousain s'est repris face à l'AS Montferrand. La victoire (22-9) des hommes entraînés par Serge Lairle et Guy Noves permet aux Toulousains de continuer à rêver à un cinquième titre consécutif.

Le boxeur français Hacine Cherifi s'empare du titre WBC des poids moyens

AU PARIS-SAINT-GERMAIN-BOXE, il n'inspirait qu'indifférence. Au mieux. Pour dépasser ses limites, un sportif a, parfois, besoin de cultiver sa rancoeur. Hacine Cherifi (30 ans, 1,80 m, 72 kg) a fait mieux, samedi 2 mai, à l'Astroballe de Villeurbanne (Rhône). Il a su canaliser ses frustrations pour déposséder avec sang-froid et lucidité l'Américain Keith Holmes (29 ans, 1,88 m, 72 kg) de sa ceinture WBC des poids moyens à l'unanimité des trois juges. Cinquante ans après Marcel Cerdan, la France reconquiert une parcelle de ce titre mythique – il est aujourd'hui distribué par quatre fédérations : WBA, WBC, IBF, WBO – qui avait échappé entre 1972 et 1976 à Jean-Claude Bouttier, Gratien Tonna et Max Cohen.

Le triomphe de l'employé du service des sports de Rillieux-la-Pape (Rhône) – le 22e en 25 combats – a déjoué les pronostics des spécialistes qui le jugeaient *« trop léger, trop prévisible »* avant le combat. Avant la victoire attendue de Julien Lorcy, le 16 mai à Paris-Bercy, face au Russe Anatoly Alexandrov pour le titre WBO vacant des super-plumes, la boxe française compte désormais quatre champions du monde avec, outre Cherifi, Khalid Rahilou (super-légers, WBA), Laurent Boudouani (super-welters, WBA) et Fabrice Tiozzo (lourds-légers, WBA). En harcelant, sans relâche, Keith Holmes pendant les 12 reprises, Hacine Cherifi a livré un combat modèle fondé sur la patience. Il n'aura connu qu'une frayeur quand il a été compté par l'arbitre au 9e round à la suite d'un crochet droit décoché par le tenant. *« Il m'a fait mal sur ce coup, mais je me suis rapidement relevé,* raconte le nouveau champion du monde. *Je n'ai jamais lâché mon adversaire. J'ai fait ce que je voulais en respectant les consignes de mes entraîneurs. »*

« UN PEU D'AMITIÉ ET UN PETIT CONSEIL »

L'hommage vaut surtout pour Jean-Marc Perono, qui entraîne le boxeur en 1995. A l'époque, il n'intéressait plus le PSG, malgré son titre de champion de France des moyens. En revenant à Lyon, sa ville natale, Cherifi a tissé les fils de ses succès. *« Pour le faire progresser, il ne fallait pas grand-chose,* témoigne Jean-Marc Perono. *Avec un peu d'amitié et un petit conseil, on peut le motiver et exacerber ses qualités. »* A Paris, loin de sa famille et de ses amis, le boxeur se sentait abandonné alors qu'il ne demandait qu'à suivre les conseils d'un mentor. *« Ce n'est pas que je comprends moins vite qu'un autre mais j'ai besoin de sentir derrière moi le regard de l'entraîneur. »* Perono l'a compris rapidement : *« Hacine ne sait pas improviser, il a besoin de consignes. »*

Avant sa victoire sur Keith Holmes, Hacine Cherifi avait créé une première sensation en s'emparant du titre européen des moyens au détriment du Russe Igor Zaitsev à Berck-sur-Mer (Pas-de-Calais) en octobre 1996. Sa défaite aux points face au Britannique Robin Reid en championnat WBC des super-moyens, le 11 septembre 1997 à Widnes, avait paru marquer un coup d'arrêt dans sa progression.

« J'ai su retenir la leçon », affirme l'intéressé, qui va devoir, maintenant, gérer sa célébrité autant que son rang. Pour la première défense de son titre, Cherifi devrait affronter un Américain au mois d'août à Cannes. Le combat sera retransmis en direct, passage obligé pour faire fructifier une notoriété. L'inévitable Don King, entremetteur des combats à gros budget, va entrer dans la danse aux dollars. Hacine Cherifi, qui apprécie tant les conseils éclairés, va en avoir besoin pour rester debout en s'avançant dans le monde du boxing-business.

E. B.

Victoire expéditive pour Fabrice Tiozzo

Fabrice Tiozzo, 28 ans, a facilement conservé son titre WBA des lourds-légers, samedi 2 mai, à l'Astroballe de Villeurbanne (Rhône), en battant l'Américain Terry Ray, 35 ans (36 victoires, dont 22 avant la limite, 5 défaites et 1 nul) par arrêt de l'arbitre à la 1re reprise. Le Français a « cueilli » d'entrée son adversaire, compté une première fois sur deux directs du gauche, puis une deuxième après un crochet du droit. Terry Ray, qui n'avait pas eu le temps de récupérer, était définitivement battu sur une série des deux mains à la face. *« C'était un match un peu frustrant. J'étais sûr d'un combat long mais j'ai pris de la puissance et lui était peut-être stressé »*, a expliqué Fabrice Tiozzo, qui possède désormais un palmarès de 38 victoires (dont 24 avant la limite) pour 1 défaite.

■ LOTO : les résultats des tirages numéro 35 du loto effectués samedi 2 mai ont donné les résultats suivants :
● premier tirage : 2, 4, 30, 40, 42, 43 ; numéro complémentaire : 15.
Les rapports sont pour six bons numéros de 6 819 585 F ;
cinq numéros et le complémentaire : 230 500 F ;
cinq numéros : 10 420 F ;
quatre numéros et le complémentaire : 440 F ;
quatre numéros : 220 F ;
trois numéros et le complémentaire : 38 F ;
trois numéros : 19 F.
● second tirage : 7, 13, 37, 38, 46, 49 ; numéro complémentaire : 40.
Les rapports pour six bons numéros : 4 932 910 F ;
cinq numéros et le complémentaire : 59 690 F ;
cinq numéros : 4 785 F ;
quatre numéros et le complémentaire : 210 F ;
quatre numéros : 105 F ;
trois numéros et le complémentaire : 24 F ;
trois numéros : 12 F.

Football : 11e titre de champion d'Angleterre pour Arsenal

UN ENTRAÎNEUR (Arsène Wenger) et cinq joueurs français (Nicolas Anelka, Rémi Garde, Gilles Grimandi, Emmanuel Petit et Patrick Vieira) ont tissé la toile qui a permis à Arsenal de s'adjuger son onzième titre de champion d'Angleterre à la faveur d'un succès (4-0) obtenu, dimanche 3 avril, face à Everton, club de Liverpool. A deux journées de la fin du championnat, Manchester United, deuxième au classement et champion sortant, ne peut plus rejoindre le club londonien. Arsène Wenger devient le premier entraîneur étranger à gagner le championnat d'Angleterre. *« J'ai enlevé plusieurs titres avec Monaco et Nagoya au Japon mais celui-ci est incomparable car l'Angleterre est le plus grand pays de football que j'ai connu »*, a commenté l'entraîneur alsacien. Après avoir compté jusqu'à 13 points de retard sur Manchester, en décembre dernier, Arsenal a amorcé depuis le début de l'année une remontée spectaculaire. Deux nouveaux joueurs français devraient rejoindre l'effectif en juillet.

Allemagne : Kaiserslautern devance le Bayern Munich pour le titre

LE FC KAISERSLAUTERN est devenu champion d'Allemagne en s'imposant (4-0) face à Wolfsburg, samedi 2 mai, alors que le Bayern Munich n'obtenait qu'un match nul (0-0) à Duisbourg. Grâce à ce titre, Kaiserslautern, le club entraîné par Otto Rehhagel, est entré dans l'histoire du football allemand : c'est la première fois qu'une équipe issue de la Division 2 remporte le titre dès sa première saison dans l'élite.

■ **Grâce à son match nul (0-0) à Vicence, la Juventus Turin n'est plus qu'à une victoire de son 25e titre de champion d'Italie de football.** L'Inter Milan, qui n'a pu faire mieux qu'un nul (0-0) à domicile face à Plaisance, reste à quatre points des Turinois à deux journées de la fin du championnat.

■ **En Espagne, l'Athletic Bilbao s'est provisoirement hissé à la deuxième place du championnat** après sa victoire (3-0) sur Oviedo. Le FC Barcelone, champion d'Espagne, a perdu à domicile (1-3) face au Bétis Séville. Son dauphin habituel, le Real Madrid, devait disputer la 36e journée du championnat espagnol, lundi 4 mai, face à Saragosse.

■ **Aux Pays-Bas, l'Ajax Amsterdam a confirmé sa domination en** écrasant Doetinchem (8-1) lors de la 33e journée du championnat. Deuxième à 17 points de l'Ajax, le PSV Eindhoven a assuré sa deuxième place qualificative pour la Ligue des champions grâce à sa victoire (6-2) sur Groningue.

■ **ATHLÉTISME : Le Canadien Donovan Bailey et l'Algérien Noureddine** Morceli ont été au rendez-vous brésilien du premier Grand Prix d'athlétisme IAAF de la saison, dimanche 3 mai à Rio de Janeiro. Dans des conditions climatiques difficiles (30° et très forte humidité), Donovan Bailey s'est imposé sur 100 m en 10 s 19 devant son compatriote Bruny Surin (10 s 22) et l'Américain Vincent Henderson (10 s 27). Noureddine Morceli a gagné le 1 500 m en 3 min 34 s 99.

■ **BASKET-BALL : Cholet s'est adjugé le premier titre professionnel de son histoire** en gagnant la Coupe de France, dimanche 3 mai au Palais-omnisports de Paris-Bercy. Les coéquipiers de Stéphane Ostrowski n'ont laissé aucune chance à Levallois (95-54), finaliste inattendu qui évolue cette saison en Pro B.

■ **Les Chicago Bulls ont gagné le premier match comptant pour** les demi-finales de la conférence Est de la NBA, dimanche 3 mai face aux Charlotte Hornets (83-70). Vainqueurs de leur série, les New York Knicks affrontent les Indiana Pacers dans l'autre demi-finale. Dans la conférence Ouest, les Utah Jazz ont écarté les Houston Rockets (84-70). Ils retrouveront les San Antonio Spurs en demi-finale, alors que les Los Angeles Lakers seront opposés à Seattle.

■ **CYCLISME : Pascal Hervé (Festina) a enlevé le Trophée des Grimpeurs,** dimanche 3 mai, sur le circuit d'Argenteuil-Sannois dans la banlieue ouest de Paris. Le leader d'un jour de l'équipe Festina a disposé de Laurent Desbiens (Cofidis), son compagnon d'une échappée lancée dès le 4e des 16 tours de circuit (132,3 km). Les deux hommes ont distancé de plus de 2 minutes les premiers poursuivants, Christophe Agnolutto (Casino) battant Patrice Halgand (Festina) pour la 3e place.

■ **TENNIS : l'Américain Pete Sampras a gagné** le tournoi sur terre battue d'Atlanta, dimanche 3 mai. Le numéro un mondial a battu en finale l'Australien Jason Stoltenberg, tête de série numéro deux, 6-7 (2-7), 6-3, 7-6 (6-4). A Munich, le Suédois Thomas Enqvist s'est imposé face à André Agassi (6-7, 7-6, 6-3). Chez les dames, le tournoi de Hambourg a été remporté par la numéro un mondiale, la Suissesse Martina Hingis qui a battu en finale la Tchèque Jana Novotna (6-3, 7-5).

■ **Steffi Graf a déclaré forfait pour les Internationaux de France** qui ont lieu du 25 mai au 7 juin au stade Roland-Garros. La championne allemande, qui s'est de nouveau blessée à la cheville droite lors d'un entraînement, a *« abandonné l'idée de jouer à Paris »*.

■ **TENNIS DE TABLE : le Français Jean-Philippe Gatien** a gagné la médaille de bronze de l'Euro 98, dimanche 3 mai, à Eindhoven (Pays-Bas), après sa défaite (3-1) face au Croate Zoran Primorac, en demi-finale. Le titre est revenu au Biélorusse Vladimir Samsonov.

هكذا من الامل

Nuages au Nord, soleil au Sud

LA DÉPRESSION située en Méditerranée s'est éloignée vers l'Adriatique, tandis que l'anticyclone atlantique reprend peu à peu de la vigueur. Toutefois, mardi, une perturbation venue des îles Britanniques traversera la moitié nord du pays. *Dans un champ de pressions en hausse, elle sera peu active et ne donnera que quelques gouttes d'eau.* Plus au sud, le soleil sera bien présent.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie. – Malgré des apparitions du soleil en milieu de journée, les nuages seront présents et parfois accompagnés de bruine. Il fera de 12 à 14 degrés.

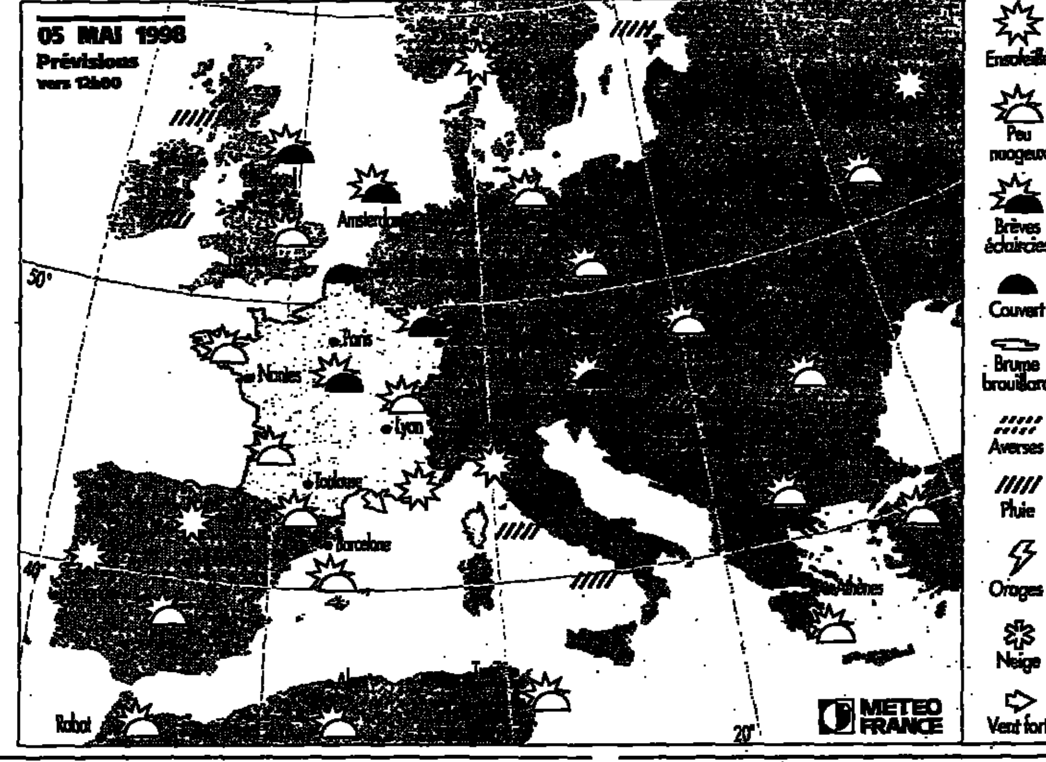
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Au lever du jour, le ciel sera chargé avec des nuages et des pluies faibles. A la mi-journée, quelques éclaircies se développeront. Les températures ne dépasseront pas 14 à 15 degrés.

***Champagne, Lorraine, Alsace,* Bourgogne, Franche-Comté.** – En *début de matinée, malgré quelques* bancs de brume ou de brouillard, le ciel sera bien dégagé. Au fil des heures, des nuages gagneront l'ensemble de la région. Les températures maximales seront voisines de 15 degrés.

Poitou-Charentes, Aquitaine, *Midi-Pyrénées.* – *Sur les Pyrénées* occidentales, le ciel sera très nuageux avec de faibles pluies. Ailleurs, la matinée sera bien ensoleillée. L'après-midi le ciel se chargera sur Poitou-Charentes. Les températures atteindront 16 à 17 degrés.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – La matinée sera bien ensoleillée. L'après-midi, des nuages envahiront l'Auvergne et le Limousin. Quelques pluies faibles pourront tomber sur le Massif central. Les températures seront comprises entre 15 et 19 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – *Malgré quelques passages nuageux* en Corse le matin, la journée sera *bien ensoleillée. Mistral et tramontane* souffleront jusqu'à 70 à 90 km/h. *Il fera de 20 à 23 degrés.*



LE CARNET DU VOYAGEUR

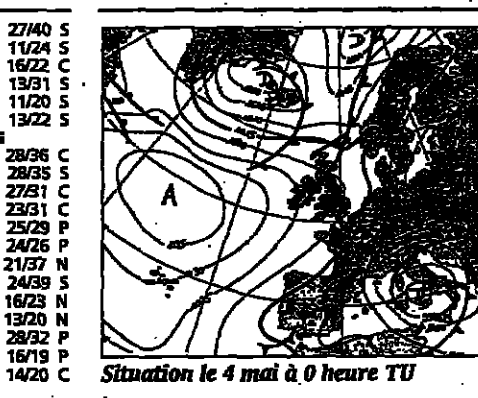
■ ***MEXIQUE.*** *Le* département d'Etat américain a conseillé aux ressortissants des Etats-Unis de prendre des précautions lors de leurs voyages d'affaires ou de leurs séjours touristiques où que ce soit dans le pays. Une note du consulat américain à Mexico révélée par le *New York Times* indique que les agressions et les crimes sont très nombreux, des policiers en uniformes y étant fréquemment impliqués.

■ **AVIONS.** Les compagnies américaine Northwest Airlines et néerlandaise KLM interdiront à partir du 1er août de fumer sur tous leurs vols, domestiques et intercontinentaux.

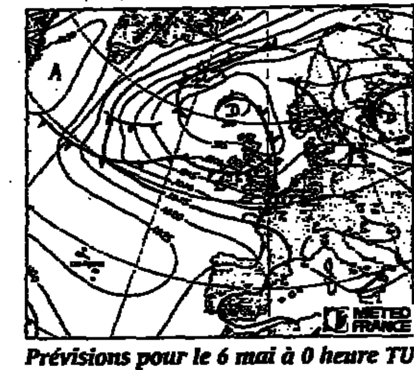
■ ***HÔTELS.*** La chaîne Marriott reprend à compter du 1er juin le Ramada Hotel Tokyo Kinshicho-Tobu, ouvert, en 1997, dans le quartier d'affaires de la capitale nippone.

PRÉVISIONS POUR LE 05 MAI 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

						PAPEETE	26/30	S	KIEV	13/20	S	VENISE	8/19	N	LE CAIRE	27/40	S
						POINTE-A-PIT.	23/31	C	LISBONNE	11/20	S	VIENNE	8/16	N	MARRAKECH	11/24	S
						ST-DENIS-RÉ.	22/27	N	LIVERPOOL	6/13	N	**AMÉRIQUES**			NAIROBI	16/22	C
						EUROPE			LONDRES	7/12	S	BRASILIA	19/27	S	PRETORIA	13/31	S
						AMSTERDAM	7/11	N	LUXEMBOURG	5/13	N	BUENOS AIR.	11/19	N	RABAT	11/20	S
FRANCE métropole			NANCY	3/13	N	ATHENES	15/22	S	MADRID	1/18	S	CARACAS	26/29	P	TUNIS	13/22	S
AJACCIO	10/19	S	NANTES	6/15	N	BARCELONE	9/20	S	MILAN	10/23	S	CHICAGO	9/18	P	**ASIE-OCÉANIE**		
BIARRITZ	10/13	N	NICE	13/18	S	BELFAST	5/11	P	MOSCOU	14/19	S	LIMA	19/25	S	BANGKOK	28/36	C
BORDEAUX	7/16	S	PARIS	5/14	N	BELGRADE	11/14	P	MUNICH	4/12	N	LOS ANGELES	12/14	P	BOMBAY	28/35	S
BOURGES	5/15	N	PAU	6/13	N	BERLIN	8/14	S	NAPLES	15/17	P	MEXICO	15/32	S	DJAKARTA	27/31	C
BREST	7/12	S	PERPIGNAN	10/19	S	BERNE	5/14	N	OSLO	4/11	S	MONTREAL	17/27	N	DUBAI	23/31	C
CAEN	8/11	N	RENNES	7/14	N	BRUXELLES	6/13	C	PALMA DE M.	10/19	N	NEW YORK	15/18	P	HANOI	25/29	P
CHERBOURG	8/12	N	ST-ETIENNE	5/15	S	BUCAREST	10/19	S	PRAGUE	7/13	S	SAN FRANCIS.	12/15	P	HONGKONG	24/26	P
CLERMONT-F.	4/15	S	STRASBOURG	5/16	N	BUDAPEST	9/15	S	ROME	12/18	P	SANTIAGOCHI	6/20	S	JERUSALEM	21/37	N
DIJON	6/16	N	TOULOUSE	8/17	S	COPENHAGUE	5/12	N	SEVILLE	10/23	S	TORONTO	12/19	C	NEW DEHLI	24/39	S
GRENOBLE	8/21	S	TOURS	4/15	N	DUBLIN	5/11	P	SOFIA	9/14	S	WASHINGTON	14/21	P	PEKIN	16/23	N
LILLE	6/13	N	**FRANCE outre-mer**			FRANCFORT	6/15	N	ST-PETERSB.	12/20	S	**AFRIQUE**			SEOUL	13/20	N
LIMOGES	4/13	S	CAYENNE	25/31	N	GENEVE	9/17	S	STOCKHOLM	5/13	P	ALGER	9/18	S	SINGAPOUR	28/32	P
LYON	8/19	S	FORT-DE-FR.	25/31	C	HELSINKI	8/17	P	TENERIFE	13/15	C	DAKAR	20/25	S	SYDNEY	16/19	P
MARSEILLE	11/25	S	NOUMEA	24/29	N	ISTANBUL	16/23	S	VARSOVIE	7/15	P	KINSHASA	23/28	C	TOKYO	14/20	C



Situation le 4 mai à 0 heure TU



Prévisions pour le 6 mai à 0 heure TU

TECHNOLOGIE

Firefly propose aux internautes un « passeport » pour surfer sans être mis en fiche

SAN FRANCISCO
correspondance

Microsoft a récemment acquis Firefly, une petite entreprise de logiciels du Massachusetts créée en 1995 par un groupe d'étudiants en informatique de Pattie Maes, spécialiste belge de l'intelligence artificielle qui enseigne au Massachusetts Institute of Technology.

La première technologie développée par Firefly se contente d'être un usage intelligent des bases de données. Elle a servi essentiellement pour aider les usagers à trouver CD et livres à leur goût. Le programme de filtrage par collaboration *(collaborative filtering)* demande au nouveau venu les titres qui lui plaisent. Il compare les réponses à celles déjà enregistrées et, en s'appuyant sur les achats réalisés par des gens ayant manifesté les mêmes goûts, il peut suggérer de nouveaux titres.

Dans la pratique, si quelqu'un dit apprécier Julien Clerc, Bob Marley, Puccini et Ravi Shankar, le programme cherche qui a fait les mêmes choix et, si ce groupe est également passionné de U 2, il suggère à l'usager de les écouter. Dans la plupart des cas, ça lui plaira. La même technologie peut être utilisée pour faciliter les rencontres et construire des communautés de gens ayant des goûts semblables. Yahoo !, Barnes & Noble et ZD Net y ont recours. Firefly a ainsi obtenu le « profil » d'environ trois millions d'usagers avec leurs goûts et habitudes d'achat.

Réunir de telles informations est l'une des clés du développement du commerce électronique, dans la mesure où cela permet de tirer parti d'un des avantages propres à la Toile : la relation personnalisée entre les entreprises et leurs clients. Mais la confiance joue un rôle déterminant. Toutes les études montrent que la protection de leur vie privée est une des préoccupations majeures des usagers. Une enquête réalisée par l'université de Géorgie affirme que 40 % des surfeurs mentent quand on leur demande des informations trop précises.

Les responsables de Firefly l'ont compris très tôt et se sont lancés dans une croisade pour la protection de la vie privée. Lors d'une intervention publique antérieure à l'annonce de l'acquisition de son entreprise par Microsoft, Nicholas Grouff, président et cofondateur de Firefly, a déclaré : « *Les systèmes avancés de personnalisation de l'information sont inutilisables si on ne peut pas résoudre le problème du contrôle de l'information.* »

Pour gagner la confiance des usagers, Firefly a inventé un « passeport » qui leur permet de choisir le degré d'information qu'ils souhaitent « partager » quand ils se trouvent sur un site. Ils ne s'en séparent pas quand ils voyagent sur le Net et les serveurs des sites qu'ils visitent peuvent les lire et adapter leurs offres à l'information ainsi obtenue.

Dans un cybermonde où tout mouvement peut être enregistré et archivé, la technologie de Firefly est considérée comme une des meilleures protections possibles. Parallèlement, Grouff et les siens ont joué un rôle moteur dans l'adoption par l'ensemble de l'industrie du Open Profiling Standard (OPS), conçu pour protéger les informations concernant la vie privée sur la Toile, et du Information and Content Exchange Protocol (ICE), qui facilite l'échange d'informations entre les sites d'entreprise.

Il est intéressant de noter que Microsoft ne semble pas s'être porté acquéreur de l'agent prétendument intelligent qui permet de deviner les goûts des gens, mais du passeport qui sera intégré à Internet Explorer. Il est accompagné d'un Catalog Navigator, qui permet à un site de la Toile de prédire ce que l'usager voudra voir ou, en tout cas, de faire des recommandations sur la base des informations obtenues grâce au passeport.

> La protection de leur vie privée est une préoccupation majeure des usagers du Net

Microsoft devrait faire adopter le passeport par la plupart de ses services (*MSN, Expedia, Sidewalk* et bientôt son « portal » Start. com) et *doter ses logiciels pour serveurs du* Catalog Navigator.

Microsoft va pouvoir assumer le rôle de leader de la protection de la vie privée et dire que ses sites offrent un degré de protection exceptionnelle. « *Nos plans ne sont pas totalement clairs,* a déclaré Pete Higgins responsable de la division Médias Interactifs qui a acheté Firefly, *mais l'idée fondamentale* [qui a motivé cet achat], *c'est de mettre en œuvre la technologie de Firefly pour protéger la vie privée.* » La compagnie de Bill Gates est maintenant en mesure, selon la société d'études Forrester, de proposer l'adoption d'une sorte de carte d'identité unique pour tous les usagers. Elle reposerait sur la technologie de Firefly et bénéficierait de sa réputation impeccable.

Microsoft est en bonne position pour affronter les exigences des autorités américaines, qui ont demandé aux entreprises d'adopter des mesures volontaires de protection de la vie privée avant le 1er juillet. Elle est également mieux en mesure de faire face aux exigences européennes, qui doivent entrer en vigueur en octobre.

Le World Wide Web Consortium, un groupe qui élabore les normes *de fonctionnement de la Toile,* travaille à une plate-forme pour les *préférences en matière de vie privée* (P3P), un ensemble de règles très *complexes qui élargit le potentiel de* recueil d'informations tout en essayant d'offrir plus de protection. P3P est très difficile à intégrer dans un navigateur, et la technologie de Firefly est beaucoup plus avancée. Son acquisition par Microsoft est un coup pour Netscape, qui a fait de la protection de la vie privée une de ses priorités.

Plus précisément, Firefly était en train de développer des modules spécifiques pour la prochaine version de Communicator. Au lieu de passer un accord du même genre, Microsoft a décidé d'acheter la compagnie et de transférer tout le personnel à Seattle, où elle compte sur son savoir-faire pour... la prochaine étape.

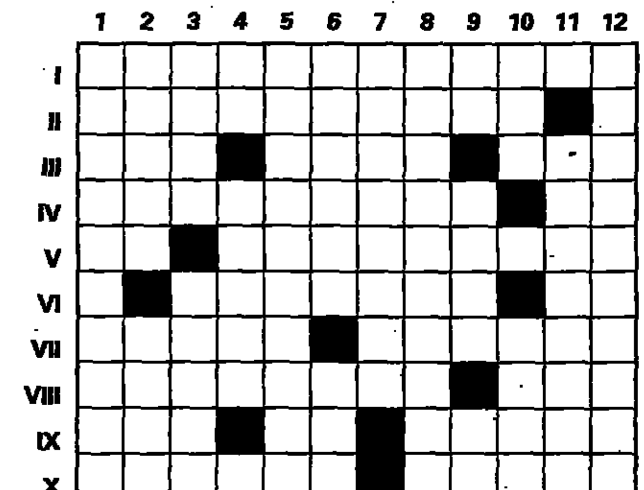
Junkbuster, un groupe de protection de la vie privée, écrit dans une déclaration : « *Si Microsoft continue à acheter les entreprises de l'Internet et à fusionner ses bases de données, il ne restera plus qu'à baptiser Gates : Big Brother Bill.* » Une fois de plus, le problème avec Microsoft tient moins dans ses intentions proclamées – apparemment louables en l'occurrence – que dans sa taille.

Francis Pisani
pisani@lemonde.fr

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 98106

SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).



HORIZONTALEMENT

I. Bon argument à ne pas prendre en compte. – II. Donne une grande portée à l'annonce. – III. Refusa en bloc. Maclou quand il n'est pas en ville. Se retrouve en conversation et en conservation. – IV. Protégé par la mouche. Démonstratif. – V. Note. Font leurs trous avec précision. – VI. Assure la stabilité dans les airs. Gai participe. – VII. Apporta la destruction. En bout de bâtiment. – VIII. Contraire à toute raison. Fait tout de suite gagner un million. – IX. En ruine et en fuite. Consolide les assemblages. Une *éducation vue par Jean-Jacques.* – X. Même solennelles, elles attirent de moins en moins de monde. Coups de chaud.

VERTICALEMENT

1. Point de rencontre avant le départ. – 2. Diminue la voile. Sans aspérités. – 3. Se tient à l'ombre. Prises avec désinvolture. – 4. Grecque ou romains. Creusé. – 5. Pleine de charme et d'esprit. – 6. Protégée à l'intérieur. Possessif. – 7. Qui ne devait pas être protégée. – 8. Charges ouvrières. – 9. Lettres de libération. Manifester son désaccord. Symbolise le micro. – 10. Paresseux sud-américains. Petite, elle peut devenir une grande passion. – 11. Déraisonnable en quelque sorte. – 12. Nous entraînons vers les sommets.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98105

HORIZONTALEMENT

I. Arrangement. – II. Poireau. Noé. – III. Rupestre. It. – IV. Etoc. Tender. – V. Sis. Ré. Cari. – VI. Seti. Sellât. – VII. Oreis (rôles). Polio. – VIII. Le. Ecluse. – IX. Osier. Fr. – X. IGN. Enervée. – XI. Loqueteuses.

VERTICALEMENT

1. Après-soleil. – 2. Routière. Go. – 3. Riposte. Onq. – 4. Arec. Iles. – 5. Nés. Sciée. – 6. Gattes. Lent. – 7. Eure. Epurée. – 8. Enclos. Ru. – 9. En. Dalle. Vs. – 10. Noierai. Fée. – 11. Territoires.

AFFAIRE DE LOGIQUE

PROBLÈME N° 68

La cité autarcique

DANS LA CITÉ de Vaseclaux, il ne vient jamais d'étranger.

Alors les 7 843 habitants doivent se contenter de choisir leurs relations parmi les Vaseclausiens.

D'ailleurs, chacun tient à jour un registre précis des personnes qu'il connaît (et qui donc le connaissent).

Y a-t-il deux habitants qui connaissent le même nombre de personnes ?

Elisabeth Busser et Gilles Cohen
© POLE 1998

Solution dans *Le Monde* du 12 mai

Solution du jeu n° 67 paru dans *Le Monde* du 28 avril

Bichon aime les os à moelle.

Il n'a pas eu de panier : il est donc roux, et par conséquent rusé.

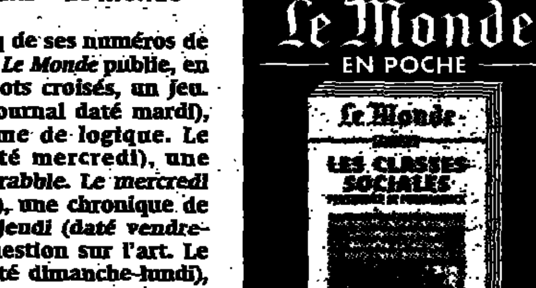
C'est donc un chat du quartier. Il mange dans le plat de mon chien.

C'est un de ses compagnons d'errance. Il aime donc les os à moelle.

Les jeux dans « Le Monde »

Dans cinq de ses numéros de la semaine *Le Monde* publie, en plus des mots croisés, un jeu. Le lundi (journal daté mardi), un problème de logique. Le mardi (daté mercredi), une *grille de scrabble.* Le mercredi (daté jeudi), une chronique de bridge. Le jeudi *(daté vendredi)*, une question sur l'art. Le samedi (daté dimanche-lundi), les échecs.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration.
Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037



Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard – BP 218
75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

PRINTED IN FRANCE

DISPARITIONS

Eldridge Cleaver

Un ancien dirigeant des Black Panthers

TOUR À TOUR révolutionnaire, apôtre du « pouvoir noir » élevé en prison, fugitif et exilé avant de devenir chrétien conservateur, Eldridge Cleaver, ancien « ministre de l'information » des Black Panthers, est mort vendredi 1er mai dans un hôpital de la banlieue de Los Angeles, à l'âge de soixante-deux ans.

Né le 31 août 1935 en Arkansas dans une famille pauvre, Leroy Eldridge Cleaver fit très tôt l'apprentissage des camps de redressement puis de la prison en Californie pour vol de bicyclette, possession de marijuana, puis viols, qu'il considérait comme *« un acte insurrectionnel »*. C'est en prison qu'il fit ses études, lut Marx et Malcolm X, puis écrivit *Soul on Ice*, un livre autobiographique qui voulait expliquer ce que c'était qu'*« être noir dans l'Amérique blanche »* ; publié en 1968, salué par la critique comme le manifeste de la rage noire, l'ouvrage fut un best-seller. Eldridge Cleaver avait été libéré de prison en décembre 1966, travaillait pour le magazine radical *Ramparts* à San Francisco et animait le centre culturel Black House, où il rencontra les fondateurs des Black Panthers.

En avril 1968, il fut blessé dans une fusillade avec la police, au cours de laquelle un autre dirigeant des Black Panthers fut tué, et, sous le coup d'un mandat d'arrêt, il préféra quitter les Etats-Unis.

En exil à Cuba, puis en Algérie et en France, Eldridge Cleaver entreprit d'abord une tournée triomphale dans les pays communistes, qui l'amena notamment en Corée du Nord, puis, désillusionné, rompit avec les Black Panthers en 1971 et, en France, se convertit au christianisme, proclamant que *« la dictature et le communisme étaient totalement inacceptables »*.

En 1975, il décida de revenir aux Etats-Unis. Aux termes d'un accord négocié avec la justice américaine, il accepta de faire 2 000 heures de service d'intérêt général. Mais les années 80 le virent succomber au crack, la cocaïne des quartiers pauvres, et sombrer dans la misère ; avec l'aide de sa famille, il parvint à s'en sortir ces dernières années et tenta même, en vain, de se faire élire sous l'étiquette républicaine à divers postes locaux en Californie.

Sylvie Kauffmann

Nizar Kabbani

L'un des poètes les plus populaires du monde arabe

LE POÈTE syrien Nizar Kabbani est mort, jeudi 30 avril, à l'âge de soixante-quinze ans dans sa résidence londonienne.

Nizar Kabbani, un ancien diplomate né en 1923, a célébré la femme, le corps de la femme, l'amour clandestin, la passion fiévreuse et l'interdit brûlant. Il fut aimé pour ses audaces, pour son obsession de l'amour des femmes, pour ses descriptions précises des gestes et faits de l'amour dans une société où on se méfie de la femme. Il fut aussi injustement négligé par les critiques et les anthologistes, parce qu'il écrivait des vers sur la légèreté des parfums, sur les rencontres magiques, sur l'éternel féminin. On considérait sa poésie juste bonne pour les jeunes filles romantiques, alors que ses collègues, au Liban ou au Caire, abordaient des thèmes plus graves, c'est-à-dire des questions politiques. Se faisant une raison, Nizar Kabbani créa sa propre maison d'édition et continua de chanter le corps de l'amour. Certains de ses poèmes furent mis en musique par de grands chanteurs.

Parlant d'une femme aperçue au café et dont il tomba tour de suite amoureux, Nizar Kabbani écrit : *« Qui suis-je ?... Laisse de côté les questions. / Je suis une esquisse à la recherche des couleurs / Qui la feront exister... »* Sur une autre rencontre qui fut probablement essentielle dans sa vie, il écrit : *« Si tout ce qui fut n'avait pas été / Ma plume aujourd'hui n'aurait pas tremblé / Mon cœur aujourd'hui serait / Désert / Froid / Immobile. »* En fait, il était aimé de tous parce qu'il exprimait avec des mots justes, avec des images heureuses, avec une musique harmonieuse, la beauté et l'amour, la passion de la liberté et la nécessaire légèreté de l'existence.

Il a fallu le décès de son fils, puis la mort brutale de son épouse dans une explosion à l'ambassade d'Irak à Beyrouth en 1981 pour que sa poésie devienne grave et politique, une poésie où la défaite des Arabes se mêle au deuil personnel, sentiment où l'amour n'est plus.

Nizar Kabbani devait être enterré lundi, à Damas, sa ville natale, où son corps a été rapatrié dimanche selon ses vœux.

Tahar Ben Jelloun

■ **WRIGHT MORRIS**, romancier américain, est mort samedi 25 avril en Californie, à l'âge de quatre-vingt-huit ans. Né le 6 janvier 1910, il s'était d'abord fait connaître comme photographe dans les années 40, puis comme écrivain régionaliste, situant ses romans dans l'Etat dont il était originaire, le Nebraska, en mêlant parfois le texte et la photo. Wright Morris a obtenu le National Book Award en 1957 pour *The Field of Vision* (*Jour de fête*, Gallimard, 1964), dont l'action se situe au Mexique, une corrida servant de prétexte à l'analyse des caractères de chacun des personnages. Son œuvre est devenue plus complexe dans les années 60, lui donnant la réputation d'un auteur difficile. Il est ensuite revenu à un univers moins baroque ; les romans et nouvelles qu'il a publiés dans les années 70 tournent souvent autour du thème du passé confronté au présent, à l'occasion de voyages à travers les Grandes Plaines. Wright Morris a aussi publié des essais, en particulier de critique littéraire.

NOMINATION

EMPLOI ET SOLIDARITÉ

Marie-Caroline Bonnet-Galzy, inspecteur général des affaires sociales, a été nommée, jeudi 30 avril, en conseil des ministres, directrice de l'administration générale et de la modernisation des services au ministère de l'emploi et de la solidarité.

[Née le 13 janvier 1958, à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine), Marie-Caroline Bonnet-Galzy est diplômée de HEC et ancienne élève de l'ENA (1982-1984). Elle a été adjointe au chef de l'Inspection générale des affaires sociales (1986-1987), puis chargée de fonctions de contrôle au sein de ce corps (1987-1989). Conseiller commercial adjoint au Caire (1989-1990), elle a été ensuite directeur du cabinet du directeur général de l'Assistance publique - Hôpitaux de Paris (1991-1995). Depuis décembre 1995, Marie-Caroline Bonnet-Galzy était sous-directeur des finances, de la logistique et de l'informatique à la direction de l'administration générale et de la modernisation des services du ministère du travail et des affaires sociales.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 30 avril sont publiés :

● **Décorations** : un décret et une décision portant relèvement des droits de chancellerie pour la Légion d'honneur et l'ordre du Mérite.

● **Saint-Brieuc** : un décret portant création de la réserve naturelle de la baie de Saint-Brieuc (Côtes-d'Armor).

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Valentine

nous a fait un clin d'œil le 1er mai 1998.

Véronique ROY,
Romain MANDEL.

Mariages

Daniela
DE QUEIROZ GONÇALVES
et Yves JOZEFIAK

ont la joie d'annoncer leur mariage, à Olinda (Brésil), le 8 mai 1998.

Rua Gouveia de Barros 20,
Boa Vista 5100 - 030,
Recife - PE (Brasil).

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Dominique AURY,

survenu le 27 avril 1998.

Les funérailles ont eu lieu le 30 avril, dans la plus stricte intimité familiale.

(*Le Monde* daté 3-4 mai).

– Marguerite Azam, née Mournes, son épouse,
Anne Azam-Pradeilles,
Jean-Paul et Monique Azam,
ses enfants,
Virginie et Aurélien Pradeilles,
Floriane, Marie-Elodie, Claire-Sophie et Clémentine Azam,
ses petits-enfants,
tiennent à faire part du décès, survenu à Albi (Tarn), le 28 avril 1998, de

Pierre AZAM,
lieutenant-colonel en retraite,
promotion Bournazel ESM Saint-Cyr,
officier de la Légion d'honneur,
croix de guerre TOE,
croix du combattant,
médaille d'outre-mer,
médaille commémorative Indochine,
médaille commémorative Maroc,
insigne des blessés,
croix de la vaillance Vietnam,
commandeur du Ouissam Alaouite.

La cérémonie religieuse a eu lieu en l'église Saint-Thomas de Cahuzac-sur-Vère, où il repose aujourd'hui dans la paix de Dieu.

Il aurait eu quatre-vingt-six ans, le 19 mai.

Cet avis tient lieu de faire-part.

81140 Cahuzac-sur-Vère.
132, rue de Chevilly,
94240 L'Hay-les-Roses.

– Grenoble. Villard-de-Lans.

Mme Paul BELMONT,
née Marie BARRIÉ,

a été rappelée à Dieu, à l'âge de quatre-vingt-dix ans, le 30 avril 1998.

De la part de
Ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,
Mère Marie-Noël, de l'Institut des maternités catholiques,
Professeur Joseph Barrié,
ses enfants et petits-enfants,
Familles Belmont, Barrié, Raillon, Gardet, Rendu, Charvet, Helly.

La cérémonie religieuse sera célébrée en la collégiale Saint-André, à Grenoble, le mercredi 6 mai, à 13 h 45.

Condoléances sur registre.

Ni fleurs ni couronnes.

Une absoute aura lieu à 16 h 30, au cimetière de Villard-de-Lans.

Cet avis tient lieu de faire-part.

5, rue Vicat,
38000 Grenoble.

– Paris. Monthermé. Bocognano.

Mme Jean-Claude Caïn, née Fanny Celli,
son épouse,
Mme Martine Caïn-Guignier,
sa fille,
Et Philippe Guignier,
son gendre,
M. et Mme Jacques Caïn,
M. et Mme Gérard Lévy,
M. et Mme Pierre Lévy
et leurs enfants,
Les familles Caïn, Lévy, Rueff et Israël,
Mme Mathéa Celli,
sa belle-sœur,
M. André Celli (†),
M. François Celli (†),
ses beaux-frères,
et leurs familles,
Me Robert Marchi
et son épouse, Monette,
et leurs enfants,
Ses très chers amis,
Et tous ceux qui l'ont aimé,
ont l'immense douleur de faire part du décès de

Me Jean-Claude CAÏN,
avocat honoraire
à la cour de Paris,
ancien secrétaire de la Conférence,
ancien membre du Conseil de l'ordre,
chevalier de la Légion d'honneur,

survenu le 28 avril 1998.

La levée du corps aura lieu le mercredi 6 mai, à 14 heures, au funérarium de l'hôpital Bichat, suivie des obsèques au cimetière Montmartre, à 14 h 30.

Venez avec une rose.

Des dons pourront être faits au service cardiologique de l'hôpital Bichat.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue de Monbel,
75017 Paris.

– Mme Joëlle Cortada
a l'immense chagrin de faire part du décès de son cher frère,

Jean-Paul CORTADA,

victime courageuse du tabac.

Selon ses dernières volontés, il a été incinéré.

20, rue Bellecombe,
69006 Lyon.

– Serge et Lisette Merejkowsky,
Leurs enfants et petits-enfants,
Pascal et Catherine Horay
et leurs enfants,
Sophie et Génia Lounguine
et leurs enfants,
ont la grande tristesse de faire part du décès, dans sa quatre-vingt-treizième année, de

Ina
KHAKOUTIAN-HAHOUTOFF,
médaille de la Résistance.

Un service religieux sera célébré en l'église arménienne de Paris, 15, rue Jean-Goujon, le mercredi 6 mai 1998, à 14 h 30.

Ni fleurs ni couronnes.

86, rue de La Fédération,
75015 Paris.

– Mme Marie-Thérèse Los Llanos, née Flambert,
son épouse,
Carlos, Antoine, José,
ses fils,
Claude,
sa belle-fille,
Laura et Gaëlle,
ses petites-filles,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Carlos de LOS LLANOS,
cinéaste,

survenu, le 28 avril 1998, dans sa soixante et onzième année.

Les obsèques religieuses ont été célébrées dans l'intimité familiale.

19, rue de Nouan,
41300 Pierrefitte-sur-Sauldre.

– Mme Viviane Malamut,
son épouse,
Elisabeth et André,
ses enfants,
Et leurs conjoints,
Georgia, Claire, Zoé, Lou, Hugo,
ses petits-enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. Georges MALAMUT,
médecin pédiatre,

survenu le 27 avril, dans sa soixante-dix-neuvième année.

L'inhumation a eu lieu le 30 avril, au cimetière du Montparnasse.

– M. Bruno Morando (†),
M. et Mme Jean-Claude Delvaux,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Dominique Morando,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Alain Morando
et leurs enfants,
M. et Mme Philippe Delpit
et leurs enfants,
M. Philippe Morando,
Mme Marie-Odile Morando-Schaal
et leurs enfants,
M. Bertrand Morando,
Mme Bénédicte Morando-Oudot
et leurs enfants,
ont la tristesse de faire part du décès de

Lucienne MORANDO,
née GROLET,

le 29 avril 1998, dans sa quatre-vingt-treizième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 7 mai 1998, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Montrouge, 82, avenue du Général-Leclerc, Paris-14e.

L'inhumation aura lieu, dans l'intimité familiale, au cimetière de Garancières (Yvelines).

– Frédéric et Valéry Namur,
ses fils,
Et leurs familles,
ont la douleur de faire part du décès de

Gisèle NAMUR GUIGUES,

survenu à Paris, le 30 avril 1998.

L'incinération aura lieu dans la plus stricte intimité le lundi 11 mai, à 15 h 45, au crématorium du Père-Lachaise.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Frédéric Namur,
10 *bis*, boulevard de la Bastille,
75012 Paris.
Valéry Namur,
10, rue des Châtelaines,
92190 Meudon.

– On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Marina SCRIABINE,
fille d'Alexandre Scriabine,
maître de recherches honoraire
au CNRS,

survenu à Cormeilles-en-Parisis (Val-d'Oise), le 28 avril 1998, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Un office sera célébré ultérieurement à Paris.

Mme Comman,
9, rue Fief-des-Arcs,
94230 Cachan.

– La famille Vincent
a la tristesse de faire part du décès de

Luc VINCENT,
caricaturiste au *Figaro*,

survenu le 25 avril 1998, à l'âge de quatre-vingt-treize ans.

Une messe a été célébrée en l'église Notre-Dame-des-Champs, Paris-6e, le 29 avril.

L'inhumation a eu lieu le même jour à Saint-Laurent-la-Vernède (Gard).

Anniversaires de décès

– Pour le vingtième anniversaire du retour à Dieu de

Jean-François DURAND,
PDG d'Intersub.

Sa famille et ses amis
le rappellent à votre affectueux et amical souvenir.

– Le 5 mai 1988,

Monique RAKOTOANOSY

nous quittait.

Elle reste vivante dans nos cœurs.

Messes anniversaires

– A l'occasion du seizième anniversaire de la mort de

Roman WINICKI,

une cérémonie religieuse aura lieu au cimetière parisien de Bagneux, le mercredi 6 mai 1998, à 12 h 15.

Colloques

Colloque international
« Football et cultures »,
13-16 mai 1998,
CNRS, 3, rue Michel-Ange, Paris-16e.
Entrée gratuite, inscription
et repas sur place possibles,
cinquante-quatre intervenants,
traduction simultanée.

13 mai : Introduction générale par Pierre Bourdieu.
Les publics des stades en Europe, avec Ch. Bromberger et J. Bale.
14 mai : La construction médiatique du match de football, avec J.-P. Jaud, F. Papa.
15 mai : La genèse du football en Europe, avec G. Vigarello, A. Wahl.
Les fonctions identitaires du football, avec J.-M. Faure, T. Mason et Ch. Suaud.
16 mai : Les passions partisanes, avec R. Da Matta et S. Leite Lopes.
Pour tous renseignements : 01-49-54-22-32, 02-40-37-04-03.

Conférences

– Conférences de l'Etoile : **« La genèse du christianisme »**
4 mercredis à 20 h 30 au temple protestant de l'Etoile, 54, avenue de la Grande-Armée, 75017 Paris ; avec des universitaires et des intervenants du cycle TV « Corpus Christi ».
* Jésus et les judaïsmes de son temps, le 6 mai : C. Perrot et P. Geoltrain.
* Jésus et Jean-Baptiste, le 13 mai : P. Geoltrain et C. Tassin.
* Jésus et Qumran, le 27 mai : C. Tassin et J.-D. Dubois.
* Jésus et les Evangiles gnostiques, le 3 juin : J.-D. Dubois et P. Geoltrain.
Libre participation aux frais.

Tables rondes

Table ronde
« Judaïsme et philosophie »,

organisée par Dorothée Rousset, avec Gérard Bensussan, Claude Birman, Raphaël Draï, Roland Goetschel, Gérard Israël, Robert Misrahi et Shmuel Trigano, le jeudi 7 mai, à 20 h 30, à l'espace Rachi, 39, rue Broca, Paris-5e.
Association des amis
et abonnés de *L'Arche*.
Rens. : 01-42-17-10-30.

Séminaires

COLLÈGE INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

● **Conférence**

Jean Schneider : **« La mise en intrigue des origines : le big bang n'a jamais eu lieu ».**

12 mai, 18 h 30-21 heures, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

● **Séminaires**

Horacio Amigorena et Hélène Merlin : **« L'école des sexes au XVIIe siècle ».**

12 mai, 20 h 30-22 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Danielle Cohen-Levinas et Jacqueline Lichtenstein : **« Peinture et musique : une esthétique de la singularité ».**

12 mai, 18 heures-20 heures, amphi B, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Mercedes Allendesalazar, Patricia Dailey et Emilie Zum Brunn : **« La mystique et ses hôtes ».**

12 mai, 19 heures-21 heures, salle RC4, université Paris-VII-Diderot, place Jussieu, Paris.

Florence Dupont : **« Rhétorique et théâtre : corps et voix imaginaires sur les scènes romaines ».**

5 et 12 mai, 18 h 30-20 h 30, centre Censier, université Paris-III, 13, rue de Santeuil, Paris.

Philippe Nys : **« Europe, modernité, paysage ».**

6 et 20 mai, 18 heures -20 heures, salle 3, EHESS, 105, boulevard Raspail, Paris.

Jean-Michel Rey : **« La notion d'œuvre ».**

11, 18 et 25 mai, 18 heures-20 heures, salle Pupey-Girard, USIC, 18, rue de Varenne, Paris.

Makis Solomos : **« Musique et technique ».**

4 et 11 mai, 20 heures-22 heures, amphi B et A, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

B. Correa, S. Douailler, E. Lecerf, G. Navet, E. Tassin, P. Vermeren : **« Les dialogues philosophiques ».**

Intervention d'Amparo Vega : « La politique chez Jean-François Lyotard ».

12 mai, 18 h 30-21 heures, Maison de l'Amérique latine, 217, boulevard Saint-Germain, Paris.

● **Forum**

Le forum sur l'universel qui devait avoir lieu le 4 mai est remis à une date ultérieure.

● **Colloque**

« L'enjeu Machiavel »,
sous la responsabilité de Michel Senellart et Gérald Sfez.

14 et 15 mai, 9 heures-18 heures, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

16 mai, 9 heures-18 heures, amphi Poincaré, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

Samedi autour d'un livre

L'Avenir de Hegel, de Catherine Malabou,
sous la responsabilité de Lucette Finas,
avec la participation de S. Agacinski, G. Châtelet, E. Clemens, L. Finas, D. Janicaud et M.-L. Mallet.

16 mai, 9 h 30-12 h 30, amphi Stourdzé, Carré des sciences, 1, rue Descartes, Paris.

L'accès à toutes les activités du Collège est libre et gratuit (dans la limite des places disponibles).

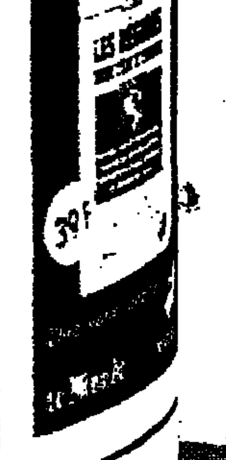
Renseignements sur salles, répondeur : 01-44-41-46-85. Autres renseignements : 01-44-41-46-80.

























هكذا من الأصل

FESTIVAL L'édition 1998 du Du Maurier World Stage, le festival international de théâtre de Toronto, aura été marquée, du 16 avril au 3 mai, parmi quinze spectacles, par deux créations mondiales. ● « GEOMETRY OF MIRACLES » (*Géométrie des miracles*), la nouvelle pièce très attendue du Québécois Robert Lepage, invite à un voyage transcontinental autour de deux figures tutélaires, l'architecte américain Frank Lloyd Wright et le philosophe russe Georges Gurdjieff. Chaleureusement accueillie par le public, cette œuvre chorale, musicale et chorégraphique a été démolie par la critique locale. ● LE SECOND TEMPS FORT était *Elsewhereless*, opéra composé par Rodney Sharman sur un livret du cinéaste canadien Atom Egoyan. ● CES DEUX SPECTACLES seront présentés en France, le premier à Créteil dans le cadre du Festival d'automne 1998, le second à Paris dans le même cadre, mais en 1999.

Toronto se querelle autour du ballet fantomatique de Robert Lepage

Du 16 avril au 3 mai a eu lieu le festival de théâtre de la capitale ontarienne, marqué par la création du nouveau spectacle du metteur en scène québécois, « Géométrie des miracles », et par celle d'un opéra écrit et mis en scène par Atom Egoyan, « Elsewhereless »

TORONTO
de notre envoyé spécial

On ne sait pas ce que l'on aime le plus à Toronto. Cette douceur printanière et ensoleillée qui manque si tenacement en France ces jours-ci ; la nonchalance d'une cité-phare canadienne qui ressemble bien peu à *la capitale économique décrite* par les guides spécialisés ; la brièveté de sa ligne de gratte-ciel, qui, à l'aplomb du lac Ontario, peine à faire croire à son statut de métropole américaine ; sa fragmentation autour de mini-centres aussi, qui décrit bien la diversité ethnique d'une agglomération qui compte 3,5 millions de personnes, d'environ soixante-dix nationalités, cohabitant sans tensions... On aime évidemment tout cela et bien sûr aussi le Festival international du film de septembre, le plus important rendez-vous artistique – *et commercial* – du continent nord-américain, et désormais le Du Maurier World Stage, festival international de théâtre qui doit son nom au plus grand cigaretier canadien, son principal mécène. Il se déploie dans la plupart des salles de spectacle de la ville – et d'abord le Centre Harbourfront, dont il est une émanation classée comme la troisième scène théâtrale de langue anglaise, après Londres et New York.

Deux spectacles auront marqué particulièrement l'édition 1998 de ce rendez-vous biennal qui vient de fêter ses douze années d'existence : *Geometry of Miracles* (« Géométrie des miracles »), nouvelle pièce du Québécois Robert Lepage, *donnée* en création mondiale comme *Elsewhereless,* opéra écrit et mis en scène par Atom Egoyan, deux ans après des débuts remarqués sur la scène lyrique avec une *Salomé* créée à Boston *(lire ci-dessous)*. Ces deux spectacles seront présentés en France, celui de Robert Lepage à Créteil (coproducteur) dans le cadre du Festival d'automne 1998, et celui d'Atom Egoyan à Paris dans le même cadre mais en 1999. Entre ces deux pôles d'excellence, le festival aura présenté, du 16 avril au 3 mai, treize spectacles différents venus d'Irlande (essentiellement The Gate Theatre de Dublin et un programme Beckett), d'Angleterre (le Royal Court de Londres), de Lituanie, du Chili, du Brésil, et deux créations canadiennes, *The End of Civilisation,* par le Factory Theatre de Toronto, et *Lawrence & Holloman,* par le Tarragon Theatre de Toronto, la meilleure scène locale dévolue à la création contemporaine.

On se demandait comment allait *rebondir Robert Lepage* après ses deux dernières créations, *Les Sept Branches de la rivière Ota* et *Elseneur,* spectacles vus dans le monde entier, qui déployaient leurs fastes multimédias. Et d'autant plus que la star des scènes canadiennes dispose à Québec depuis bientôt un an d'un lieu de travail remarquable, la caserne Dalhousie, en prise directe avec l'université Laval, reconnue pour son excellence dans les technologies de pointe (*Le Monde du 7 juin 1997*). *Les* amateurs de sensations modernistes en seront *pour leurs frais. Géométrie des miracles* est avant tout un spectacle « à l'ancienne », accompagné d'effets visuels presque rudimentaires en regard des expériences scéniques antérieures.

Dans un dispositif simple qui ne cache pas la cage de scène, il déploie une vaste étendue de sable, modelé d'illusions de collines au-devant d'un vélum qui barre le fond de scène. Quand l'action commence, on découvre une table à dessin, une équerre et une grosse boule blanche, les instruments de travail et le symbole des visions planétaires d'un architecte-phare du *début de ce siècle*, Frank Lloyd Wright. Sur trente ans et en trois *actes – les années* 30, la *guerre* et l'après-guerre –, Robert Lepage nous invite à un voyage transcontinental entre l'Amérique et la vieille Europe. Les deux figures tutélaires *en sont* l'architecte et le philosophe russe Georges Gurdjieff, dont les *enseignements ont profondément* influencé l'entourage de Wright, qu'il s'agisse de ses élèves et compagnons bâtisseurs ou de sa troisième femme, Olgivanna (Marie Brassard, complice de Lepage et une nouvelle fois excellente, *prima ballerina* de cette production atypique), qui fut l'élève du très contesté gourou, réfugié en France après la révolution bolchevique, à l'« Institut pour le développement harmonieux de l'homme », créé dans les années 20 près de Fontainebleau.



SOPHIE GRENIER

La première mondiale de « Géométrie des miracles », de Robert Lepage, pendant le Du Maurier World Stage de Toronto.

Pour ces variations sur le thème du maître et de l'élève, du démiurge et du disciple, de l'individu et du groupe, de la mort aussi, omniprésente, et de son corollaire, le travail de mémoire, sur fond de développement exponentiel de la société industrielle urbaine et de guerre mondiale, le metteur en scène a bâti une œuvre chorale, musicale et chorégraphique (avec le soutien de l'acteur-danseur Rodrigue Proteau, de la compagnie québécoise Carbone 14) d'une réelle ambition et d'une totale originalité. Chaleureusement accueillie par le public après deux ou trois représentations de rodage, *elle a été presque unanimement assassinée par la critique canadienne, qui n'a pas apprécié le* caractère fantomatique de sa dramaturgie. C'est faire trop peu confiance à la force d'évocation de ce qui ressemble plus à un ballet (Lepage et Proteau payant ici un tribut inattendu à Pina Bausch) et dont les inventions plastiques, favorisées par des projections sur le vélum mobile en fond de scène, sont plusieurs fois émouvantes. Et tout particulièrement une référence implicite au trait de Vélickovic qui nous vaut une scène d'anthologie, pudiquement déshabillée, dans la manière des silhouettes métaphysiques du peintre yougoslave.

Le rapprochement entre les théories de Gurdjieff et celles de Frank Lloyd Wright, concepteur d'une « architecture organique » fondée sur une mystique de la Nature, est évidemment aussi contestable que productif. Quelles que soient les réserves qu'il peut inspirer, il met en scène des personnalités totalement anticonformistes, une qualité dont Robert Lepage *s'est* fait une bannière. Cet anticonformisme lui per*met des audaces formelles qui* mêlent recherches sur le corps et sur l'espace de la représentation, bien dans sa veine. Il a par ailleurs toujours la même habileté à transfigurer les matériaux les plus triviaux, les scènes les plus ordinaires, en pur théâtre. Un seul exemple : invité à dîner chez Wright pour lui demander de construire son « Wax Building », Johnson – concepteur des cires universellement usitées du même nom – se voit présenter neuf assiettes posées sur des verres tandis que sont projetés sur le vélum *les dessins préparatoires – réels* – et tout à fait semblables de l'architecte. *C'est simplement drôle*, magique, et saisissant.

UNE INCONNUE BOULEVERSANTE

Avec des moyens autrement rudimentaires – une chaise posée sur la petite scène de la Brigantine Room, café des festivaliers ; un halo de lumière blanche –, une actrice canadienne inconnue en France, Clare Coulter, a bouleversé, deux soirs de suite, le public du World Stage. Un physique qui rappelle celui d'Ariane Mnouchkine, quelques centimètres en plus, une énergie atomique tout entière contenue dans sa voix et son regard, Clare *Coulter a dit, a joué* un très beau monologue de l'Américain Wallace Shawn, auteur dramatique et coscénariste de *My Dinner with André. The Fever* (« La Fièvre ») mériterait d'être rapidement traduit à l'usage de nos meilleures actrices (The Noonday Press). Recluse dans un hôtel d'un pays africain en proie à des troubles politiques graves, la narratrice est victime d'une chute dans sa salle de bains et saisie d'une fièvre qui fait défiler devant nous ses souvenirs, ses terreurs, ses lâchetés, quelques épisodes drolatiques ou comiques aussi... Les confidences d'un être inconsolé depuis la disparition des dogmes et de leurs cortèges de certitudes.

Olivier Schmitt

Les choix artistiques de Don Shipley

Tous les spectacles présentés au festival de Toronto ont été vus – quand il s'agit de reprises et programmés par un homme de quarante-sept ans, le Canadien Don Shipley, directeur artistique du festival depuis 1994 et responsable à l'année de la programmation artistique du Centre culturel Harbourfront, principal outil public de création et de diffusion à Toronto. Anglophone, metteur en scène lui-même, issu d'une famille d'artistes de l'Ouest canadien, défenseur d'une ligne artistique exigente qui s'appuie sur la confiance manifestée par le public depuis les débuts du festival, il doit affronter aujourd'hui la baisse des subventions accordées par les gouvernements fédéral et régional et la menace d'interdiction qui pèse sur le mécénat accordé aux arts par l'industrie du tabac. Le budget du festival 1998 était de 6,7 millions de francs *(dont le tiers assuré par le* cigarettier Du Maurier) pour cent représentations. Aucun chiffre n'a *été avancé à ce jour par les pouvoirs publics pour la prochaine édition,* en l'an 2000.

Rêves et cauchemars africains d'Atom Egoyan, librettiste

TORONTO
de notre envoyé spécial

Ils sont quelques-uns, une poignée d'amis comme il en est trop peu désormais dans les théâtres. Il est 14 heures et chacun met la dernière main à la réalisation d'*Elsewhereless,* nouvel opéra composé par *Rodney Sharman sur un livret* d'Atom Egoyan, cinéaste canadien d'origine arménienne, Grand Prix du Festival de Cannes 1997 pour son film *De beaux lendemains.* Dans moins de six heures, l'ouvrage commun sera présenté pour la première fois en public dans la petite salle du Buddies in Bad Times Theatre, scène alternative de Toronto en plein cœur du « Village », le quartier gay de la capitale ontarienne. Tout comme les *organisateurs du* Du Maurier World Stage, dont *Elsewhereless* est le spectacle de clôture – les représentations ont eu lieu du 1er au 3 mai –, la communauté homosexuelle canadienne attend beaucoup de cette production dont deux des protagonistes, le compositeur et le chanteur du rôle principal, Marcus Nance, sont des figures emblématiques.

A l'extérieur du théâtre, le temps est splendide. C'est là, dans un petit *square* fréquenté seulement par le voisinage, qu'Atom Egoyan, aussi réservé que disert, dans un costume noir ouvert sur un tee-shirt, explique, en un anglais qu'il parsème de quelques mots de français, les raisons qui l'ont conduit à écrire et mettre en scène *Elsewhereless : « Le livret de cet opéra est la dernière version d'une pièce de théâtre que j'ai écrite au début des années 80, dans le cadre d'un atelier au Tarragon Theatre de Toronto. A l'époque, j'avais vingt ans, je voulais être auteur dramatique et personne ne m'a soutenu... Il faut dire que c'est un texte extrémiste, presque grotesque parfois et très fragmenté. Il était donc très difficile à porter au théâtre ou au cinéma. Cela dit, c'est le récit le plus narratif que j'aie jamais écrit. Je suis né en Egypte et j'ai toujours été fasciné par l'Afrique. Par ailleurs, j'ai étudié les relations internationales ici, à l'université, et plus particulièrement la question de la responsabilité individuelle. Ma thèse portait sur un livre de William Wilson consacré à cette question en Arménie.* Elsewhereless *est situé dans un pays africain qui n'est pas nommé. C'est une histoire sur le colonialisme et la responsabilité individuelle, et aussi sur la raison d'Etat et l'état d'esprit. »*

PRÉOCCUPATIONS INTIMES

Le livret d'*Elsewhereless* – dont la traduction littérale est « Sans ailleurs » – met donc en scène les préoccupations intimes d'Atom Egoyan. L'action, qui se déroule *sur dix ans,* a pour cadre l'ambassade canadienne d'un pays africain d'abord absolument tranquille et méprisé par les diplomates, puis saisi par la guerre civile et bientôt un génocide, et donc placé pour la première fois sous les feux de l'actualité internationale. Là, un jeune diplomate, Antoine (Benoît Boutet, baryton), et son amant, Eugene (Willy Grenzberg, ténor), s'ennuient et n'ont d'autre occupation que l'élévation d'un jeune serviteur noir attaché à leur résidence, Malcolm (Marcus Nance, baryton basse), aussi séduisant qu'intelligent. Quand Antoine est *élevé* au rang d'ambassadeur, il quitte la résidence où s'installe un jeune couple formé par Beth (Fides Krucker, mezzo) *et son mari* Andrew (Curtis Sullivan, baryton), terrorisés par les violences qui les entourent. Ils tenteront en vain de convaincre Antoine de fermer l'ambassade afin que tous rentrent au Canada.

En douze scènes brèves – la totalité de l'ouvrage dure soixante-quinze minutes –, Atom Egoyan tire avec un soin méticuleux les *trois fils de son intrigue qui* mêle la question amoureuse – essentiellement la relation entre Antoine et Eugene, troublée d'abord par la présence de Malcolm puis par la maladie qui emportera Eugene –, la question politique – l'attitude d'un pays occidental dans une crise majeure – et la question philosophique – la responsabilité individuelle. Celle-ci prend deux dimensions : celle, relevant de la sphère publique, qui place des diplomates dans une situation dramatique ; celle, relevant de la sphère privée, qui met aux prises Antoine et Malcolm, le second attendant du premier qu'il use de son pouvoir pour lui permettre, par une lettre de recommandation qui ne sera jamais écrite, de s'inscrire à l'université et donc de s'affranchir de sa condition.

La partition, servie par une formation restreinte de neuf musiciens – deux flûtes, deux clarinettes basses, une contrebasse, une guitare, une mandoline, une harpe et des percussions –, est due à l'un des compositeurs les plus en vue de la scène canadienne. De Rodney Sharman, quarante ans, *artiste en résidence* auprès du Vancouver Symphony Orchestra, Atom Egoyan *dit* qu'il est le compositeur *« le plus intéressant et le plus sérieux au Canada aujourd'hui ». « Ses talents d'orchestration, la subtilité de ses sonorités, les résonances harmoniques très riches de sa partition donnent l'impression à l'auditeur que l'orchestre est beaucoup plus grand qu'il ne l'est en réalité »*, ajoute le metteur en scène. Compositeur, chanteurs et metteur en scène ont participé collectivement à la réalisation de cette œuvre singulière, au tempo lent, aux sonorités graves, aux accents néo-romantiques, qui marie théâtre et musique, cinéma et vidéo, ces derniers étant discrètement incorporés à la mise en scène parce qu'ils sont, dit Atom Egoyan, *« de merveilleux moyens d'introduire le spectateur dans le domaine du rêve ».*

O. S.

★*Elsewhereless* devrait être présenté à Paris dans le cadre du Festival d'automne 1999.

هكذا من الأصل

…tique de Robert Lepage

Un nouveau vol de tableau au Musée du Louvre

Une toile de Corot a été dérobée dimanche, à une heure d'affluence

« C'EST UN MUSÉE qui est fragile », a commenté, dimanche sur TF 1, Pierre Rosenberg, le président de l'établissement public du Grand Louvre, après qu'un inconnu eut volé *Le Chemin de Sèvres*, un tableau peint vers 1855 par Camille Corot (1796-1875). Fragiles, les quelque 20 000 visiteurs dominicaux du musée le sont aussi : enfermés durant près de trois heures dans l'enceinte du musée après la découverte du larcin, vers 14 heures, ils ont été méthodiquement fouillés par la police, en vain, et certains, pris de malaise, ont dû être évacués en ambulance.

Personne n'a jugé bon de prévenir de ce qui se passait les touristes qui s'entassaient sous la verrière de la pyramide, inquiets de comprendre ce qui pouvait bien provoquer une telle affluence et empêcher leur sortie. Des rumeurs d'alerte à la bombe circulaient, qui auraient pu provoquer une panique.

Si elle avait été faite, l'annonce du vol aurait sans doute suscité un éclat de rire, tant il fut effectué avec une facilité dérisoire. D'après les premières constatations, le voleur a découpé la toile avec une lame de rasoir ou un cutter, et laissé sur place châssis, cadre et vitre de protection. Les gardiens n'ont rien vu. Le Louvre emploie environ 950 gardiens qui travaillent par roulement, soit environ 240 circulant en permanence de salle en salle.

> « Le Chemin de Sèvres » est trop connu pour avoir une quelconque valeur marchande, et un chantage à l'assurance est exclu

Le tableau est un de ces paysages de petit format (35 × 49 cm) qui rendent Corot si populaire. La nature y est réduite à de grandes masses qui vont en s'éclaircissant vers l'horizon. Une composition claire et stable, autant inspirée par les paysagistes hollandais du XVII[e] siècle que par Claude Lorrain. Ces petits tableaux, réalisés à partir d'études exécutées en plein air, ne furent pas sans impact sur les impressionnistes, Sisley notamment. *Le Chemin de Sèvres* est trop connu pour avoir une quelconque valeur marchande, et un chantage à l'assurance est exclu, les œuvres des musées de France n'étant pas assurées en dehors des prêts pour des expositions temporaires. Ce qui ne veut pas dire qu'il soit sans prix : une toile d'un format proche, *Les Vaches au marais*, a été vendue à New York en 1997 pour environ 741 000 francs.

La cote de Corot souffre essentiellement du nombre faramineux de faux qui circulent sur le marché : pour reprendre un mot de l'historien d'art René Huyghes, *« Corot a peint 3 000 tableaux, dont 10 000 sont aux Etats-Unis »*. Lui-même ne rechignait pas à signer des pastiches, pour éviter au faussaire de moisir en prison.

Serait-il aussi tendre avec un voleur ? Peut-être. Il pardonnerait, sans doute, au pauvre Pierre Rosenberg qui déclarait, souriant mais accablé : *« Les vols sont à mon sens peu nombreux au Louvre, ils font partie de notre sort, de notre triste sort »*. Peu nombreux, mais fréquents : en juillet 1974, un pastel de Robert Nanteuil (1623-1678), *Portrait de Robert Nanteuil*, avait été dérobé en pleine journée. Le voleur avait délicatement soulevé le cadre pour dévisser les pattes de fixation qui maintenaient le portrait et sa vitre de protection au cadre. Vitre et cadre avaient été laissés sur place.

Six mois plus tard, en janvier 1995, il n'avait fallu que cinq minutes à un voleur pour découper au cutter et endommager un tableau du XIX[e] siècle, *Daims dans un paysage*, de Turpin de Crissé, et le sortir du musée. Une semaine après, le musée était victime d'un nouveau vol, accompagné d'un acte de vandalisme : une hallebarde provenant d'un ensemble sculpté en bronze du XVII[e] siècle avait été arrachée. L'objet, qui mesurait 1,12 mètres et pesait 17 kilos, était sorti du musée sans encombre et avait été retrouvé quelque temps plus tard près de la pyramide, grâce à un appel anonyme.

En décembre 1997, le service de surveillance avait découvert le corps décapité d'une statuette sumérienne datant de 2 450 av. J.-C. et, au début du mois de janvier 1998, un ex-voto à Zeus Meilichios, pierre votive en marbre du IV[e] siècle av. J.-C, avait été volé. Quelques jours plus tard, un professeur de mathématiques déprimé jeta à terre le *Portrait du poète*, le buste en marbre d'un dignitaire romain du II[e] siècle apr. J.-C.

A quand *La Joconde* ? C'est déjà fait : elle fut dérobée en 1911, et ne fut retrouvée qu'en 1913, chez un peintre en bâtiment nommé Vicenzo Perrugia, qui l'avait emportée sous sa blouse. Fervent patriote italien, il voulait la rendre à son pays, réclamant au passage 500 000 francs pour son compte personnel.

Harry Bellet



« Le Chemin de Sèvres » (vers 1855), huile sur toile, 35 × 49 cm

COMMENTAIRE

UNE IMAGE ÉCORNÉE

« Je ressens cette affaire comme un échec. Nous devons pousser plus loin notre réflexion sur la sécurité. » Pierre Rosenberg, le président du Grand Louvre, n'a pas fait ce commentaire juste après le vol du Corot, mais il y a trois ans, après la disparition d'un tableau de Turpin. Le désarroi des responsables est grand devant un phénomène qui s'amplifie, justement épinglé, en février, dans un rapport de la Cour des comptes.

Le vol abracadabrant du Corot, un premier dimanche (gratuit) de mai, au grand jour, écorne l'image d'un musée qui se veut *« le plus grand au monde »*. Sept disparitions ou actes de vandalisme ont eu lieu au Louvre en moins de quatre ans. Faut-il multiplier le nombre de gardiens, installer une vitre de protection et un système d'alarme pour chaque tableau ? Ces solutions régulièrement envisagées tardent à être appliquées. Elles seraient d'un coût exorbitant, irriteraient les visiteurs et gêneraient la visibilité des œuvres. On sent un étonnant début de résignation quand M. Rosenberg dit que les vols *« font partie de notre triste sort »*. Le triste sort d'un Louvre devenu Grand Louvre, après 7 milliards de francs de travaux. Sans parvenir à assurer la sécurité des œuvres.

Michel Guerrin

Lou Reed se souvient de sa nuit de rêve au Royal Albert Hall de Londres

CHEVEUX COURTS, bruns et frisés, lunettes, chaussures de sport, pantalon noir, chemise noire. On a pratiquement toujours vu Lou Reed ainsi, sur les pochettes de ses disques et sur scène, depuis les années 60 et le Velvet Underground. Dans les couloirs d'un hôtel parisien, le chanteur américain passe presque inaperçu pour présenter son nouvel album, *Perfect Night*, réalisé le 3 juillet 1997 au Royal Albert Hall, à Londres. Ce cinquième « live » de Lou Reed en solo est aussi, après le summum que fut *Rock'n'Roll Animal* en 1974, son deuxième enregistrement en public réussi à ce jour. Le chanteur et guitariste, proverbialement peu amène durant les entretiens, devient presque charmant lorsqu'il se souvient de ce concert : *« Le titre dit tout. La nuit parfaite, le concert parfait, dans la salle idéale, le public, le groupe en pleine forme, le son surtout comme j'étais rarement arrivé à le trouver. Nous n'avons pas tout gardé. Je voulais dès le début faire un album simple. »*

Ce groupe idéal, on peut l'imaginer en rang serré comme il l'était sur la petite scène de la Knitting Factory, à New York, en février 1997, club de la scène avant-gardiste du jazz et du rock que Lou Reed fréquente régulièrement, comme spectateur et comme musicien. Son quartette a un son plus acoustique qu'électrique, plus proche du jazz que du rock. *« C'est un format qui me convient. Dans les disques en studio ou sur scène, ça a l'air assez léger, simple, mais il y a beaucoup d'éléments cachés, des constructions pas si évidentes. »* Sans faire partie de la confrérie des *guitar heroes*, Lou Reed s'est spécialisé dans les entrelacs rythmiques, les rebonds harmoniques, une manière de placer des solos minimalistes là où on ne les attend pas, un jeu en ornementation qui réussit la prouesse de ne pas faire de chichis. Au cours des années, Mike Rathke est devenu son *alter ego*. Quant à Tony « Thunders » Smith, il est de ces batteurs qui allient puissance et précision, caresse sur les peaux et éclat aux cymbales.

Avant toute rencontre avec Lou Reed, il fallait visionner le portrait réalisé par Timothy Greenfield-Sanders et diffusé le 29 avril sur la chaîne américaine PBS – Arte devrait le diffuser prochainement. On est supposé y trouver toutes les réponses aux questions auxquelles le chanteur ne veut plus répondre. Son enfance pas très heureuse, les années du Velvet Underground, la drogue, le dandysme, les grandes chansons que sont *Sweet Jane, Rock'n'Roll, Walk on the Wild Side*... Et, de bout en bout, New York, sa ville, sa passion. *« Je ne peux la décrire que parce qu'elle est en moi. Sinon, on n'évoque que la surface, ça n'a aucun sens. »* La plupart des personnages réels ou fictifs de ses chansons évoquent New York. Au cinéma, Lou Reed était de ceux qui traversaient le café de *Brooklyn Boogie*, de Wayne Wang et Paul Auster (Lou Reed vient de terminer le tournage d'un nouveau film de l'écrivain).

« QUESTION SUIVANTE »

Dans *Perfect Night*, Lou Reed a conservé une demi-douzaine de ses évocations new-yorkaises (*Coney Island Baby, Dirty Blvd.*). S'ajoutent trois nouveaux titres, puisés dans l'importante partition de *Time Rocker*, comédie musicale de Robert Wilson dont Lou Reed a écrit la musique. *« Nous avons peu discuté des morceaux écrits pour* Time Rocker. *Je connais son travail depuis longtemps, il connaît le mien. »* Le spectacle n'a été présenté que dans quelques grandes capitales, dont Paris. Il aurait pu être filmé. La musique en sera-t-elle entièrement enregistrée ? *« Il faudrait pouvoir le rejouer, c'est assez coûteux. Les pièces musicales ont été écrites pour plusieurs voix, des voix de femmes aussi. Les trois thèmes qui sont dans le disque sont des arrangements. C'est vrai que c'est d'abord une musique de scène, mais elle peut avoir son existence propre. »* La publication de l'intégralité de *Time Rocker* aurait-elle pu remplacer cet enregistrement en public ? Robert Wilson considère-t-il l'œuvre comme un tout, ce qui poserait des problèmes de droits sur la musique ? *« Question suivante. »*

Au début de son nouveau disque, on a repéré un nouvel arrangement de *The Kids*, l'une de ses compositions les plus sombres, les plus dures, histoire insoutenable d'enfants abandonnés. Dans l'album *Berlin* – son chef-d'œuvre qui vient d'être remasterisé, disponible pour le moment aux Etats-Unis ou en importation –, le morceau se concluait par des pleurs d'enfants et une flûte lugubre. Ici, il reste l'impeccable sécheresse de la trame musicale. *« Je crois que là, on a réussi quelque chose de très fort, en particulier avec la batterie qui donne sa couleur au morceau. »* Direct, sans masque.

Sylvain Siclier

★ « Perfect Night, Live in London », 1 CD Reprise Records 9362 46917-2. Distribué par WEA.

L'Europa Jazz Festival du Mans dans ses plus beaux jours

Le Grand Lousadzak, de Claude Tchamitchian, et Tapestry, de Keith Tippett, ont régalé le public

Grâce à un programme très bien construit, l'Europa Jazz Festival du Mans, pour sa 19e édition, a connu de riches heures et convaincu un public nombreux de bout en bout. Deux grandes formations, le Grand Lousadzak, du contrebassiste Claude Tchamitchian, et Tapestry, du pianiste Keith Tippett, ont imposé leurs univers forts, diversifiés, où prime la couleur orchestrale, grâce à des musiciens impliqués et vivants.

EUROPA JAZZ FESTIVAL DU MANS, du 29 avril au 3 mai, collégiale Saint-Pierre-la-Cour, théâtre Paul-Scarron, abbaye de l'Epau.

LE MANS
de notre envoyé spécial

Deux grandes formations, une « Journée des guitaristes (d)étonnants », Henri Texier et sa contrebasse en mouvement sur l'affiche du festival, çà et là des instants d'apesanteur et d'éternité : le quartette Mujician, le duo Dominique Pifarély et François Couturier. L'Europa Jazz Festival du Mans a connu, pour sa dix-neuvième édition, certains de ses plus beaux jours, avec un programme très bien construit, qui a convaincu un public nombreux de bout en bout. *Un signe : il faut refuser du monde* pour Joëlle Léandre, Irène Schweizer et Maggie Nichols, soit Les Diaboliques, un « girls band » référence dans les musiques improvisées.

Deux grandes formations dans un festival, c'est un régal. Le genre peut se contenter du clinquant, du spectaculaire, ça marche toujours, plus ou moins bien. Le Grand Lousadzak, du contrebassiste Claude Tchamitchian, vendredi 1er mai, et Tapestry, du pianiste Keith Tippett, ont dépassé ces banalités avec des univers forts, diversifiés, où prime la couleur orchestrale, où le couple soliste-orchestre n'est pas sollicité en un enchaînement sans fin. On en sort ragaillardi dans les deux cas, des musiques plein les oreilles, des images de musiciens impliqués, vivants, plein les yeux.

Resserrée – pour cause de programmation touffue – d'une heure et quart à cinquante-six minutes, la suite en six tableaux de Claude Tchamitchian a favorisé les moments d'ensemble, ramassant ou supprimant certaines parties solistes, densifiant les éléments de passage *d'une séquence à l'autre.* La musique n'y a ni perdu ni gagné, elle était autre. Après la première du Festival Banlieues bleues et cette réussite au Mans, La Villette recevra l'orchestre le 1er juillet ; une autre date est prévue en octobre.

De son « petit » Lousadzak, le *contrebassiste a doublé les voix.* Anches et vents sont tenus par Xavier et Laurent Charles, Daunik Lazro, François Corneloup, Jean-François Canape, Jean-Luc Capozzo et Thierry Madiot. Il y a un trio de cordes : outre Tchamitchian, *Michael Nick (violon) et Laurent* Hoevenaers (violoncelle). Stephan Oliva est au piano, Philippe Deschepper a une place de relais d'un poste à l'autre. Au centre, impressionnant, ravi de jouer, Eric Echampart, batteur, lignée Daniel Humair – entendu le 29 avril en plein bonheur avec *Henri Texier* et Evan Parker en trio de musique totalement improvisée, lunaire, rêveuse – pour la musicalité, Dennis Chambers pour la dévastation. Cela fait un orchestre.

DES AIRS ELLINGTONIENS

Pour la musique, il faut une implication, un désir, une poussée. Tout y est. « Basmasuite » est une œuvre dédiée au plasticien arménien Henri Basmadjian. Il y a de la matière, des mélodies pleines et chantantes, une entrée en matière free, éclatée, qui rejoint un final *construit jusqu'à l'impossibilité de* jouer. Ici, c'est une tournerie, là un air discret d'Arménie. L'écriture ne bride pas la musique. La plupart des musiciens de la formation ont leurs groupes, ils composent, arrangent, inventent. Le Grand Lou*sadzak* n'a pas fini d'enchanter.

Le 3 mai, le Tapestry de Keith Tippett venait en final de cet Europa marathon. Sur scène, certains des solistes les plus importants du jazz britannique. Plus de trente ans d'obstination, de légendes, de discours individuellement forts. Ils sont vingt et un. Tippett aime les *formes importantes. Il a conduit le* mythique Centipede, fort d'une cinquantaine de musiciens ; il y eut plus tard The Ark ; voilà Tapestry, un rêve artistique avec Maggie Nicols, Paul Rutherford, Elton Dean, Mark Charig, Malcolm Griffiths, Paul Dunmall, Simon Picard, Paul Rogers, *Louis Moholo, Tony Levin*... Et voilà une heure trente de pur bonheur, d'enthousiasme, d'allers et venues dans toutes les musiques chères à Tippett, dont le jazz britannique s'est toujours nourri : free, blues, chanson, folklore, comédie musicale...

Moins abstrait que pour certains autres projets, Tippett a favorisé la lumière et le sens du ludique pour cette pièce étonnante. Les mélodies sont d'une clarté remarquable, le grand orchestre a des airs ellingtoniens par endroits, romantisme et spiritualité s'y entremêlent. *Construit pour mettre en valeur,* tour à tour, les sections soufflantes, la pièce ne cesse de rebondir, vibrante et grondante. Dans ses derniers instants, la musique va chercher dans le gospel et le rhythm'n'blues certaines de ses inspirations. Et dans l'ancien dortoir de l'abbaye de l'Epau, les moines des *siècles passés se* mettent à faire la sarabande prêts à entonner un *Oh Lord*, radieux et enjoué, en réponse à l'un des plus étonnants projets orchestraux entendus depuis longtemps.

Sylvain Siclier

L'Orchestre philharmonique de Radio-France éclaire judicieusement le XXe siècle

PHOTOPTOSIS. CONCERTO POUR TROMPETTE ET ORCHESTRE « NOBODY KNOWS THE TROUBLE I SEE », de Bernd Aloïs Zimmermann. IM SOMMERWIND, d'Anton Webern. TROIS FRAGMENTS DE WOZZECK, d'Alban Berg. Hakan Hardenberger (*trompette*), Angela Denoke (soprano), enfants de la Maîtrise de Radio France, Orchestre philharmonique de Radio-France, Marek Janowski (direction). Maison de Radio France, le 28 avril.

Réunir autour d'une page centrale d'un *maître reconnu* (Alban Berg) une œuvre insoupçonnée de son frère de lait schoenberguien (Anton Webern) et deux chefs-d'œuvre peu joués d'un de leurs plus affranchis héritiers (Bernd Aloïs Zimmermann) constitue une alléchante invitation au voyage dans le XXe siècle musical comme seul, à *Paris, l'Orchestre philharmonique* de Radio-France semble capable d'en proposer. Cependant, concevoir un programme en tout point remarquable ne suffit évidemment pas à garantir l'excel*lence d'un concert.* Celui présenté à la Maison de la radio pour terminer la série « XXe siècle : traditions et modernité » a fait plus que tenir les promesses didactiques de son affiche ; il a marqué, affectivement et pour longtemps, la mémoire des amateurs de musique vivante.

Photoptosis (qui signifie en grec *« pénétration de la lumière »*) n'est pas la page la plus diffusée de Bernd Aloïs Zimmermann. Ce prélude – composé en 1968 par un quinquagénaire qui allait se donner la mort deux ans plus tard – comporte des exigences d'effectif et d'exécution qui imposent de réfléchir à deux fois avant de l'aborder.

SUÉDOIS JEUNE ET IRRÉSISTIBLE

Sûr de l'engagement d'un orchestre dont il sera le directeur musical jusqu'à l'an 2000, Marek Janowski a parfaitement servi l'ambition lumineuse de cette œuvre inspirée des monochromes *peints a fresco* par Yves Klein pour le théâtre de Gelsenkirchen. Les notes pointillistes de *Photoptosis* se sont alors converties en reflets équivoques ou en éclairs aveuglants jusqu'à l'instauration d'un *ultime et incendiaire crescendo.*

La flamme du magnifique *Concerto pour trompette* de Zimmermann provient du célèbre negro spiritual *Nobody Knows the Trouble I See.* Le soliste l'expose en fin de parcours dans une cadence qui lui intime de changer de rôle. Après avoir brillamment aidé l'orchestre à *sortir de sa réserve* classique (seuls l'ostinato mal compris par l'orgue Hammond et quelques syncopes un peu raides de la batterie ont empêché la totale mutation du Philharmonique en authentique jazz band !), Hakan Hardenberger s'est pudiquement effacé derrière le voile de mélancolie indissociable du negro *spiritual.* Virtuose hors pair (des contemporains aussi prestigieux que Ligeti et Henze ont écrit pour lui), le jeune Suédois s'est fendu d'un bis (le standard *My Funny Valentine*, de Rogers & Hart) significatif de son art : le naturel irrésistible.

Les deux Viennois ont aussi bé*néficié après l'entracte d'une inter*prétation profondément vécue. « Idylle » très fin de siècle (XIXe, car en 1904 le jeune Webern était encore loin de l'avant-garde), *Im Sommerwind* est passée sous la baguette alerte de Janowski sans le pathos de ses modèles straussien et wagnérien. Quant aux *Fragments* de *Wozzeck*, ils ont séduit avec les atouts majeurs du fameux opéra d'Alban Berg : perspective instrumentale (Philharmonique d'une saisissante lisibilité) et frontalité vocale (performance judicieusement vériste d'Angela Denoke).

Pierre Gervasoni

INSTANTANÉ

TCHEKHOV PETITES MAINS

Avec Tchekhov, *un chiendent* : comment habiller les acteurs ? Chemises russes brodées, bottes de feutre, c'est carnaval. Robes et vestes de lin blanc cassé, c'est le super-chic Strehler, solution de facilité, mais c'est faux : regardez les films de Bauer, tournés en Russie du temps de Tchekhov, et les vues *prises alors là-bas par les opérateurs de Pathé, vous voyez que les* Russes de *Vania* ou de *La Cerisaie*, pas exactement des RMistes, étaient vêtus comme à Londres ou *Paris. Patrice Cauchetier habille* donc les acteurs de *La Cerisaie* comme ils l'étaient un jour dans l'autre : complets vestons, robes normales, et son soin particulier a été de choisir des coupes, des tissus, qui auraient pu être du goût de chacun des protagonistes.

Qualité rarissime : chaque vêtement, sans exception, est d'une exécution sans le moindre défaut, et fait avec tant d'esprit qu'il paraît avoir été porté, plus ou moins longtemps, par cette femme ou cet homme, déjà. Cette pertinence, cet accord, et ce naturel des costumes, sont un enchantement très rare. Et ici, ce n'est plus Cauchetier qui est au tableau d'honneur, *ce sont toutes les* grandes et petites mains de l'atelier des costumes du Théâtre-Français. Des mains d'or. Des mains d'anges. Bravo ! Ce sont elles les triomphatrices de cette reprise de *La Cerisaie.*

Sur les autres composantes de la soirée, le plus *in extenso* sera de *faire bouche cousue. Tout au plus* conseillerait-on au metteur en scène de se pointer à l'atelier des couturières, il y trouverait peut-être un emploi de proximité, *ramasser les épingles, ranger les* boutons. Il ne faut jamais désespérer de trouver sa vraie mesure.

Michel Cournot

★ « La Cerisaie », de Tchekhov. *Mise en scène : Alain Françon.* Avec Muriel Mayette, Jean-Yves Dubois, Michel Robin... Comédie-Française, salle Richelieu, 2, rue de Richelieu, Paris 1er. Tél. : 01-44-58-15-15. En alternance.

SORTIR

PARIS

La vie est un songe
Reprise de *La vie est un songe*, de Pedro Calderon de La Barca (1600-1681), créée et mise en scène en 1997 à Orléans par Laurent Gutmann, formé à l'école du Théâtre de Chaillot auprès d'Antoine Vitez et fondateur, en 1994, de la compagnie Le Théâtre suranné. « *La vie est un songe*, nous dit l'auteur, *et la mort un réveil. Notre vie doit-elle donc être un cauchemar pour que le réveil soit gai ? Ou bien la certitude du réveil doit-elle au contraire nous inciter à vivre, à désirer, à profiter de l'illusion avant qu'elle ne se dissipe ?* » Le texte français, signé *Céline Zins*, date de 1982, année de l'entrée de la pièce au répertoire de la Comédie-Française.
Avec Marc Bodnar, Francis Leplay, Richard Sammut, Catherine Vinatier, Christophe Sauger, Nathalie Kousnetzoff, Christophe Caustier et Alexandre de Dardel.
Cité internationale (Théâtre), 21, boulevard Jourdan, Paris 14e. RER Cité-Universitaire. Les lundi, mardi, vendredi et samedi, à 20 heures ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 17 heures. Tél. : 01-43-13-50-50. De 55 F à 110 F. Jusqu'au 30 mai.

Les Têtes raides
Les Têtes raides luttent pour la dilution des préjugés. L'énergie *scénique* de ce groupe qui a intégré les joies de la fanfare populaire autant que les séquelles nihilistes du mouvement punk, ou la chanson française qui chamboule tout, n'a pas de limites. Leur dernier album, *Chamboultou*, est à la hauteur des concerts : cornets et guitares, tôles ondulées et violoncelle.
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra. Les 4, 5 et 6 mai, à 20 heures. Tél. : 01-47-42-25-49. 110 F.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

Air Bud
de Charles Martin Smith (Etats-Unis, 1 h 37).
Bienvenue à Gattaca
d'Andrew Niccol (Etats-Unis, 1 h 46).
187 : Code meurtre
de Kevin Reynolds (Etats-Unis, 1 h 55).
Certains l'aiment court IV
de Dominic Bachy, Philippe Monpontet, Alexandre Gavras, Frédéric Graziani, Jan Kounen (France, 1 h 20).
Cette nuit
de Vincent Dietschy (France, 52 mn).
Code Mercury
de Harold Becker (Etats-Unis, 1 h 51).
Le Côté obscur du cœur
d'Eliseo Subiela (Canada-Argentine, 2 h 07).
La Danse du vent
de Rajan Khosa (France-Inde-Grande-Bretagne-Allemagne, 1 h 30).
Des hommes d'influence
de Barry Levinson (Etats-Unis, 1 h 35).
Paparazzi
d'Alain Berbérian (France, 1 h 49).
Les Paradoxes de Bunuel
de Jorge Amat (France, 1 h 18).
Piège intime
d'Anthony Hickox (Allemagne, 1 h 35).
Putain de rue !
d'Enrique Gabriel (Espagne, 1 h 29).
La Vallée des montreurs d'ours
de Francis Fourcou (France, 1 h 37).

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISE

The Bullfighter and the Lady
de Budd Boetticher, avec Robert Stack, Joy Page, Gilbert Roland.
Américain, 1951, noir et blanc (2 h 04).
VO : Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).

FESTIVALS

Mai 68, le cinéma s'insurge
Théorème (1968) de Pier Paolo Pasolini (projection suivie d'un débat avec Hervé Joubert-Laurencin).
MK2 Beaubourg, 50, rue Rambuteau, Paris 3e. Mo Rambuteau. Le 4, à 20 heures. Tél. : 08-36-68-14-07.
Eisenstein l'intégrale
La Ligne générale (1929).
L'Arlequin, 76, rue de Rennes, Paris 6e. Mo Saint-Sulpice. Le 4, à 18, 20 et 22 heures. Tél. : 01-45-44-28-80.
Trois maîtres du cinéma japonais
Herbes flottantes (1959) de Yasujiro Ozu.
Action Ecoles, 23 rue des Ecoles, Paris 5e. Mo Maubert-Mutualité. Le 4, à 16 h 30, 19 heures et 21 h 30. Tél. : 01-43-29-79-89.

VERNISSAGES

Gustave Guillaume
Galerie Arnaud Lefebvre, 30, rue Mazarine, Paris 6e. Mo Odéon. Tél. : 01-43-26-50-67. De 14 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche. Du 4 au 9 mai. Entrée libre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+ 16 F de commission par place). Place de la Madeleine et Parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.

Norma
de Bellini. Jane Eaglen (Norma), Susanne Mentzer (Adalgisa), Sergei Larin (Pollione), Carlo Colombara (Oroveso), Chœur et orchestre de l'Opéra de Paris, Fabio Luisi (direction), Yannis Kokkos (mise en scène).
Opéra-Bastille, place de la Bastille, Paris 11e. Mo Bastille. Le 4, à 19 h 30. Tél. : 08-36-69-78-68. De 60 F à 635 F.
La Sonnambula
de Bellini. Youngok Shin, Liliana Faraon (Amina), Marc Laho, Scott Emerson (Elvino), Karine Ohanyan, Patricia Fernandez (Teresa), Denis Sedov, René Schirrer (Rodolfo), Marianna Khalemskaïa (Lisa), Chœur de l'Opéra-Comique, Ensemble orchestral de Paris, Giuliano Carella (direction), Marc Adam (mise en scène).
Opéra-Comique. Salle Favart, 5, rue Favart, Paris 2e. Mo Richelieu-Drouot. Le 4, à 19 h 30. Tél. : 01-42-44-45-46. De 50 F à 500 F.
Quatuor Elysée
Schubert : *Salve Regina.* Beethoven : *Quatuor à cordes op. 74 « Les Harpes ».* Schoenberg : *Quatuor à cordes op. 10 no 2.* Marie Atger (soprano).
Ranelagh, 5, rue des Vignes, Paris 16e. Mo Muette. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-42-88-64-44. De 100 F à 150 F.
Ensemble Musique oblique
Œuvres de Caplet, Schubert, Schumann et Debussy. Stephan Genz (baryton).
Théâtre Grévin, 10, boulevard Montmartre, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-48-24-16-97. De 90 F à 200 F.
Compagnie Festina Lente
Francesca Lattuada : *Le Testament d'Ismaël Zotos.*
Les Abbesses (Théâtre de la Ville), 31, rue des Abbesses, Paris 18e. Mo Abbesses. Le 4, à 20 h 30. Tél. : 01-42-74-22-77. De 95 F à 140 F.
Aldo Romano Quartet
Au Duc des Lombards, 42, rue des Lombards, Paris 1er. Mo Châtelet. Le 4, à 22 heures. Tél. : 01-42-33-22-88. 80 F.
M
avec Gérald Toto.
Café de la danse, 5, passage Louis-Philippe, Paris 11e. Mo Bastille. Le 4, à 19 heures. Tél. : 01-47-00-57-59. 90 F et 100 F.

ANNULATIONS

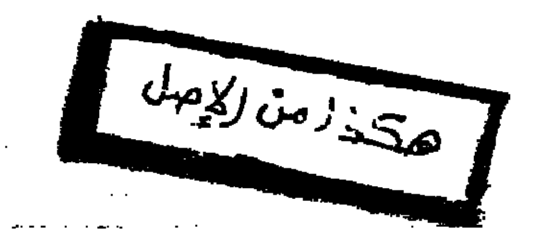
Gundula Janowitz
Le récital prévu le 4 mai 1998 à 20 h 30 à la Salle Gaveau est annulé.
Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris 8e. Tél. : 01-49-53-05-07.

RÉSERVATIONS

Pat Metheny
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 9e. Mo Opéra. Les 13 et 14 mai, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 192 F à 247 F.
Tricky
Elysée-Montmartre, 72, boulevard Rochechouart, Paris 18e. Mo Anvers. Le 25 mai, à 19 h 30. Tél. : 01-44-92-45-45. 143 F.

DERNIERS JOURS

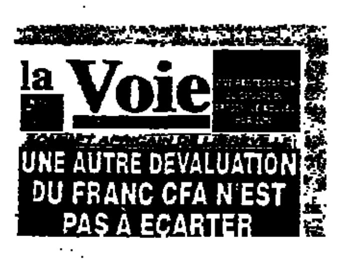
10 mai :
Visions du Nord : nuit blanche
Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson, Paris 16e. Tél. : 01-53-67-40-00. De 10 heures à 17 h 30 ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 h 45. Fermé lundi et fêtes. 27 F.



La peur d'une nouvelle dévaluation du franc CFA

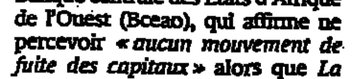
Après le lancement de l'euro, la presse ivoirienne regrette que l'Afrique, incapable de créer sa propre monnaie unique, continue de dépendre de l'Europe. Mais l'idée d'un partenariat rééquilibré reste lointaine

EN EUROPE, le franc français est appelé à disparaître, mais, en Afrique, la zone franc lui survivra, de Dakar à Brazzaville. Autour de ce paradoxe, provoqué par l'avènement de la monnaie unique européenne, les Africains francophones n'en finissent pas de broder des scénarios qui tournent tous autour d'une éventuelle dévaluation du franc CFA qu'entraînerait ce passage à l'euro. A Abidjan, le quotidien gouvernemental *Fraternité-Matin* (communément dit *Frat'Mat'*) cite en « une » Charles Konan Banny, gouverneur de la Banque centrale des Etats d'Afrique de l'Ouest (Bceao), qui affirme ne percevoir *« aucun mouvement de fuite des capitaux »* alors que *La Voie*, organe de l'opposition de gauche, titre : « Une autre dévaluation du franc CFA n'est pas à écarter ».



C'est que, en presque un demi-siècle, cette monnaie issue de la colonisation et dont la convertibilité est garantie par le Trésor français n'a connu qu'un changement de parité qui a pris des allures de cataclysme continental : en janvier 1994, le franc CFA, qui valait 2 centimes français, n'en a plus valu qu'un. Le traumatisme sur les populations a été immense. Si, dans certaines régions, les paysans producteurs de matières premières (cacao, coton...) ont profité de l'opération, les populations urbaines ont vu leur pouvoir d'achat divisé par deux. Aujourd'hui encore, beaucoup de citadins africains n'ont pas encore recouvré leur niveau de vie d'avant janvier 1994.

Les autorités monétaires et économiques françaises et africaines ont beau répéter que le passage à l'euro n'affectera en rien la valeur du CFA, qui sera arithmétiquement déterminée par le taux retenu pour le franc français, cette opération dont les tenants et aboutissants échappent aux Africains apparaît, à l'image de la dévaluation de 1994, comme *« un autre coup qu'ils préparent »*. Cette expression est employée par l'éditorialiste de *Frat'Mat'* qui se désole du discours dominant présentant la dévaluation comme *« un drame à éviter à tout prix »*, alors qu'on peut en faire *« un instrument vigoureux de politique et de stratégie économique »*.



PROFONDES DIVISIONS

Au-delà de cette panique latente, le passage à l'euro provoque aussi une réflexion sur l'avenir monétaire de l'Afrique. Dans *La Voie*, l'économiste Mamadou Koulibaly fait remarquer que, contrairement aux décisions prises dans la zone CFA, la naissance de la monnaie unique européenne procède de *« la volonté des peuples d'Europe »* et appelle à renégocier les traités *« sur des bases plus partenariales, moins condescendantes »*. Cette volonté de réappropriation est partagée par un autre économiste, Adama Ballo, qui regrette dans *Frat'Mat'* que *« les responsables africains ne négocient pas avec les autorités européennes et se contentent des assurances françaises, abdiquant ainsi toute participation à la prise de décision »*.

L'idée d'un partenariat monétaire rééquilibré, qui verrait les grands ensembles africains, comme la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest, négocier d'égal à égal avec l'Union européenne, reste toutefois lointaine, handicapée d'abord par les profondes divisions du camp africain. Le gouverneur de la BCEAO reste pessimiste quant à l'avènement d'une monnaie unique africaine, faisant valoir que les pays de la zone franc ont maîtrisé leur inflation, alors que dans d'autres pays d'Afrique de l'Ouest (le Ghana et le Nigeria notamment, qu'il ne nomme pas), *« le phénomène prend de l'ampleur »*. En matière monétaire, l'Afrique n'arrive pas plus que dans d'autres domaines à surmonter les divisions linguistiques et territoriales héritées de l'Europe des nations.

Thomas Sotinel

DANS LA PRESSE

FINANCIAL TIMES
Lionel Barber

■ Pendant quelques heures, dans la nuit de samedi à dimanche, l'Union européenne a failli connaître un véritable désastre. Le choix, historique, des onze pays de l'euro avait été arrêté. Les dirigeants de l'Union devaient encore régler un ultime problème : la désignation du premier président de la BCE. Le débat opposait le président français, Jacques Chirac, et le chancelier allemand, Helmut Kohl, officiellement deux champions de l'UEM, en réalité deux leaders affaiblis n'ayant pratiquement aucune marge de manœuvre. A la fin des fins, l'inébranlable objectif allemand a prévalu. (...)

Il n'est pas certain, cependant, que les marchés apprécient l'accord sur lequel le sommet a finalement débouché, un accord qui revient à nommer pour les douze prochaines années « Wim-Claude Trichenberg » à la présidence de la Banque (...). Ce psychodrame fut, souligne un observateur, un moment mémorable : il rappelle que la nouvelle banque centrale est responsable devant des dirigeants politiques élus. De ce point de vue, la bataille sur la présidence de la BCE, bien que sanguinaire, n'en aura pas moins été utile.

INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE
John Vinocur

■ En élaborant un accord qui porte Wim Duisenberg à la présidence de la BCE pour une durée de quatre ans seulement au lieu des huit qu'il avait lui-même toujours considérés comme la garantie de son indépendance, les dirigeants de l'Union européenne ont choisi un homme qui a mis en cause sa propre capacité d'action avant même d'entrer en fonctions. En acceptant un tel compromis politique, M. Duisenberg a non seulement révélé sa crédulité, mais il amène à s'interroger sur sa capacité à résister aux pressions politiques dans le futur.

WALL STREET JOURNAL

■ Le premier objectif de la BCE sera maintenant d'établir sa crédibilité. Elle peut y parvenir. Mais le compromis atteint le week-end dernier à Bruxelles conduit à se demander qui tentera de faire pression, dans l'avenir, sur M. Duisenberg, et comment celui-ci résistera à ces coups de téléphone. C'est dommage que M. Duisenberg n'accède ainsi à ce poste dans de meilleures conditions.

LIBÉRATION

■ *Jean Quatremer et Pascal Riché*

L'Allemagne, enfin, se souviendra de ce week-end. Alors que le chancelier Kohl est en difficulté et que son opinion publique est réticente face à l'euro, Chirac lui a enfoncé la tête sous l'eau. Helmut Kohl peut s'estimer bien mal payé en retour du soutien qu'il a apporté au président français lors de la reprise des essais nucléaires... Chirac va encore aider à faire élire un gouvernement socialiste. En Allemagne cette fois.

SUR LA TOILE

MSF-RWANDA

■ Médecins sans frontières place sur son site Web les comptes rendus des auditions publiques de la mission d'information parlementaire sur le rôle de la France dans le Rwanda et le calendrier des auditions à venir. On y trouve déjà celles du 24 mars (Claudine Vidal et André Guichaoua), du 31 mars (José Kagabo et Eric Gillet), du 7 avril (Jean-Pierre Chrétien et Filip Reyntjens), du 21 avril (Edouard Balladur, Alain Juppé, François Léotard et Michel Roussin), du 22 avril (Jean-Christophe Mitterrand) et du 28 avril (Guy Theunis et Michel Cuingnet).
www. paris. msf. org

DISNEY AGRESSIF

■ Michael Eisner, PDG de Walt Disney, a déclaré le 29 avril que sa société allait devenir un *« concurrent agressif sur Internet »*. Outre son site Disneykids, Disney contrôle déjà deux sites très populaires aux Etats-Unis, ABC.com et ESPN Sport Zone. M. Eisner n'a pas précisé si Disney envisageait de devenir fournisseur d'accès. – *(AP.)*
www. disney. com
www. abc. com
www. ESPN. SportZone.com

www.gabeira.com.br

Un député brésilien lance une nouvelle forme d'activisme politique en ligne

EN 1969, alors que le Brésil vit sous la dictature militaire, le jeune Fernando Gabeira participe à l'enlèvement de l'ambassadeur des Etats-Unis. Emprisonné puis exilé, il revient dans son pays en 1979 grâce à une loi d'amnistie. En 1990, il est candidat à la présidence de la République. En 1998, il est député Vert de Rio de Janeiro, et a délaissé la clandestinité au profit du cyberespace : *« Internet permet une nouvelle forme d'activisme politique. »*

Partisan résolu de la démocratie électronique, il a créé son propre site Web, Fala, Gabeira ! (« Parle, Gabeira ! »), qu'il définit comme *« un embryon de mandat interactif »*. Il s'en sert tout d'abord pour rendre compte de son activité parlementaire. Ses interventions à la Chambre y sont reproduites (certaines sont traduites en anglais). Les électeurs peuvent consulter son agenda et vérifier l'assiduité de son travail législatif.

2127 VISITEURS ONT REJOINT L'AVANT-GARDE !

PESSIN

Parallèlement, Gabeira y mène campagne – pour la dépénalisation de l'usage du cannabis, ou pour la cause tibétaine. Lors de l'incendie qui a récemment ravagé la forêt amazonienne dans l'Etat de Roraima, il a diffusé sur son site des informations sur l'avancée du feu et ses conséquences pour les populations indiennes, et lancé des appels à la solidarité internationale. Bien qu'allié du PT (Parti des travailleurs), Gabeira prône l'assouplissement du monopole public des télécoms, au nom de l'accès du plus grand nombre à Internet.

Le député n'oublie pas qu'il est aussi écrivain, et présente sur son site chacun de ses onze livres. Le plus célèbre, *O que é isso companheiro ?* (traduit aux éditions Métaillée sous le titre *Les guérilleros sont fatigués*, 1998), a été adapté au cinéma. Un lien permet de rejoindre le site du film, sélectionné aux derniers Oscars à Hollywood. A noter aussi un ouvrage sur Mai 68 écrit avec Daniel Cohn-Bendit, des livres sur l'écologie, et plus récemment un titre très New Age, *Etc. Tao.*

Fernando Gabeira reste prompt à défendre la liberté sous toutes ses formes. Depuis peu, son site sert de tribune pour une campagne contre la censure artistique. Au début du mois d'avril, un juge de l'Etat de Rio de Janeiro a saisi une toile du peintre Nelson Leiner exposée au Musée d'art moderne, qu'il considérait comme pornographique. Fala, Gabeira ! affiche les noms des galeries et musées qui soutiennent l'artiste.

Pour prolonger les débats, le site héberge un forum très actif, qui commence à attirer des internautes étrangers.

Estelle Nouel et Jean-Christophe Rampal

EN VUE

■ Les autorités comoriennes ont décidé, dimanche 3 mai, à l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, de soumettre à la censure les journalistes étrangers en poste à Moroni.

■ Chaque année, le printemps annonce le retour traditionnel des tourterelles et le passage du *« Bougrain-Dubourg »*, comme disent les Médocains, le président de la Ligue de protection des oiseaux (LPO), bête noire des braconniers.

■ Vendredi 1er mai, des laïcs se sont déshabillés sous les yeux d'**Yitzhak Lévy**, ministre de l'éducation et de la culture, membre du Parti national religieux, qui, la veille, voulait que les danseurs de la compagnie Bat-Sheva, évoluant en slip dans un ballet en l'honneur du cinquantième anniversaire d'Israël, portent des caleçons longs jusqu'aux genoux.

■ Les propriétaires israéliens de restaurants exotiques craignent qu'en réduisant au profit des Palestiniens les permis de travail accordés aux immigrés d'Extrême-Orient le gouvernement porte atteinte à la qualité des sushis et des nems.

■ **Roger Fouts**, professeur de psychologie à la Central Washington University, spécialiste des primates, milite activement contre le sacrifice des chimpanzés, en souvenir du singe **Ally**, un ami intelligent et sensible, à qui il avait appris l'ameslan (le langage des signes américain), mort d'une injection d'insecticide dans une unité de recherche biomédicale.

■ **Mme Hozell**, directrice de Patriotic Profit, une organisation américaine chargée de défendre la fonction présidentielle, propose de remplacer le nom du préservatif Monicondom – inspiré de Monica Lewinsky – par My Condoms, et la mention *« glace à la stagiaire »* par *« glace à la vanille »*. *« Elle n'y comprend rien »*, juge **Joel Carni**, directeur de Four Aces, spécialisé dans les gadgets politiques, largement bénéficiaire cette année.

■ **Forever Enterprises**, entreprises de pompes funèbres, ont équipé le cimetière de Crève-Cœur, dans le Missouri, d'un ordinateur diffusant en son et en images numériques les biographies des défunts. Leif Technologie, dans l'Oklahoma, encastre des appareils dans les tombes : l'écran s'anime en pressant un bouton.

■ Mercredi 29 avril, un Afrikaner, sur le seuil de sa ferme, a battu comme plâtre **Thomas Lebepe**, paysan noir de la région de Johannesburg, paisible père de famille qui s'en allait, sifflotant, rendre visite à un ami, perché sur une charrette tirée par deux ânes, un blanc et un noir, une pancarte accrochée à l'arrière : *« La nouvelle Afrique du Sud »*.

Christian Colombani

LUNDI 4 MAI

FILMS DE LA SOIRÉE

20.10 Un héros très discret ■■ Jacques Audiard (France, 1995, 115 min). RTBF 1
20.30 A bout de souffle ■■ *Jean-Luc Godard (France, 1959, N., 90 min).* Ciné Cinéfil
20.30 Léon Morin, prêtre ■■ Jean-Pierre Melville (France, 1961, N., 120 min). Festival
20.35 *Palombella rossa* ■■ Nanni Moretti (Italie, 1989, 90 min). TMC
20.40 Les Liaisons dangereuses ■■ Stephen Frears (Grande-Bretagne, 1988, 125 min). RTL 9
20.45 Opening Night ■■■ John Cassavetes (Etats-Unis, 1978, v.o., 140 min). Arte
20.50 Aliens, le retour ■■ Δ James Cameron (Etats-Unis, 1986, 140 min). France 3
21.00 Les Yeux noirs ■■ Nikita Mikhalkov (Italie, 1986, v.o., 120 min). Paris Première
21.15 Les Quatre Filles du Docteur March ■■ Mervyn LeRoy (Etats-Unis, 1949, 120 min). Cinétoile
22.00 Noblesse oblige ■■■ Robert Hamer (Grande-Bretagne, 1949, *N., v.o., 110 min*). *Ciné Cinéfil*
22.25 Le Cid ■■ Anthony Mann (Espagne - Etats-Unis, 1961, v.o., 175 min). Ciné Cinémas
22.35 ▶ L'Homme blessé ■■ *Patrice Chéreau (France, 1983,* 109 min). Canal +
23.00 La Prisonnière du désert ■■■ John Ford (Etats-Unis, 1956, 120 min). Histoire
23.15 Faces ■■ John Cassavetes (Etats-Unis, 1968, N., v.o., 125 min). Arte
23.15 La Dame de Shanghai ■■■ *Orson Welles (Etats-Unis, 1947,* N., 90 min). Cinétoile
23.45 Fantôme avec chauffeur ■■ Gérard Oury (France, 1995, 80 min). Cinéstar 1
0.40 Monsieur Hire ■■ Patrice Leconte (France, 1989, 80 min). RTL 9
0.45 Gigi ■■ Vincente Minnelli (Etats-Unis, 1959, 115 min). Cinétoile
1.20 Lily, aime-moi ■■ Maurice Dugowson (France, 1974, 110 min). Ciné Cinémas
1.45 La Nuit du chasseur ■■■ Charles Laughton (Etats-Unis, 1955, N., 90 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.05 L'Ecran témoin. De Vichy à Kigali, pourquoi faut-il juger l'Histoire ? Invités : Maxime Steinberg ; Gasana N'Doba ; Alain Destexhe ; Robert Badinter. RTBF 1

MAGAZINES

18.00 Stars en stock. Joan Collins. Laurence Olivier. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Invités : Jean-Pierre Papin ; Sean Lennon ; Daniel Picouly ; Just Fontaine ; Lou Reed. Canal +
20.00 Envoyé spécial. Spécial Egypte. Alexandrie la Magnifique. L'Egypte après Louxor. *Post-scriptum* : Le Caire. TV 5
20.00 La France et ses religions. L'Islam en France. Avec Jean Daniel ; Maxime Rodinson ; Soheib Bencheikh ; Yamina Benguigui. Histoire
22.30 Célébrités. TF 1
22.50 D'un monde à l'autre. Les catastrophes naturelles. France 2
0.45 Le Cercle des arts. Alexandrie. France 2

DOCUMENTAIRES

18.30 Variations. Les Etats-Unis : Boogie-woogie. Country Music. Mezzo
19.00 Nikita Khrouchtchev. Histoire
19.00 La Carte des Kerguelen. [2/2]. Odyssée
19.30 Les Chasseurs du lac Ten'ngano. [3/3]. Odyssée
20.00 Reportage. *Pioneer Square :* L'Amérique à plein régime. Arte
20.00 Le Joli Mois de mai. Planète
20.25 Chasseurs d'Afrique. [2/2]. Odyssée
20.35 Gospel. Planète
20.55 Femmes et société. Le 1er Sourire. Tous les bébés sont doués. Téva
21.10 Les Aventures du récif bleu. [4/6]. La raie, aigle des mers. Odyssée
21.40 La Corse, une montagne dans la mer. [2/2]. Odyssée
22.05 Petit pays. Planète
22.05 Australie : Grandeur nature. Disney Channel
22.30 Repères. Le baroque. Mezzo
23.00 Crime et pénitence. Odyssée
23.30 Les Innocents du couloir de la mort. Odyssée
23.55 Le Feu de la Terre. [1/6]. Odyssée
0.40 Chronique d'une banlieue ordinaire. Planète
0.45 Opus, les trois dernières Sonates de Schubert. Muzzik

DANSE

20.30 Ouverture. *Le Lac des cygnes.* Chorégraphie de Matthew Bourne. Par la Compagnie Adventures in Motion Pictures. Avec Adam Cooper, Fiona Chadwick, Scott Ambler. Dir. David Lloyd-Jones. Mezzo

MUSIQUE

18.30 Chants grégoriens. Concert. Muzzik
21.00 La Clémence de Titus. Mise en scène de Nicholas Hytner. Par le London Philharmonic Orchestra, dir. Andrew Davis. Muzzik
23.25 *Joe Lovano à Montréal.* *Muzzik*

TÉLÉFILMS

18.00 Prête-moi ta vie. Robert Chenault et Melville Shavelson [1/2]. Téva
19.35 Meurtre sur un plateau. Marco Zerla. Festival
20.55 Marseille. Didier Albert [1/3]. TF 1
22.13 Exécution sur commande. Ian Toynton. 13e Rue

SÉRIES

19.00 Bonanza. *L'embuscade.* Série Club
19.25 Deux flics à Miami. Une balle pour Crocket. 13e Rue
21.00 La Clé des champs. [4/6]. France 2
21.30 New York Police Blues. Le désespoir d'Israël. Canal Jimmy
21.45 Le Prisonnier. Double personnalité (v.o.). Série Club
22.35 Homicide. *Remise en question.* Série Club
0.00 Chapeau melon et bottes de cuir. Steed et la voyante. TF 1
2.10 Absolutely Fabulous. Vive le régime ! (v.o.). Arte

NOTRE CHOIX

● **20.45 Arte**
Opening Night

Myrtle Gordon, la vedette d'une pièce dont la première doit avoir lieu à Broadway, se sent prisonnière de son entourage et atteinte par la quarantaine. La mort, sous ses yeux, d'une jeune admiratrice va la faire dérailler. Admirable étude de comportements. En plans-séquences et en gros plans, avec des mouvements de caméra très fluides, John Cassavetes a suivi la course de Myrtle Gordon en proie à la peur. On voit ce qu'il y a eu de plus fort, de plus inattendu, de plus bouleversant chez le cinéaste. Magnifique Gena Rowlands. – *J. S.*

★ **Hommage à John Cassavetes :** *Faces,* **lundi 4, 23.15 ; « Court-Circuit », lundi 4, 1.20 ; « Cinéma, de notre temps » :** *John Cassavetes,* **mercredi 6, 23.30 ;** *Un enfant attend,* **vendredi 8, 23.45.**

● **20.55 TF 1**
Marseille

Contrairement à ce que pourrait laisser croire le titre, ce n'est pas une série documentaire sur la cité phocéenne qui est proposée, trois lundis de suite, mais une nouvelle saga familiale. L'action se passe à Marseille (d'où le titre), entre 1962 et le milieu des années 80. Hélène Favier (Anny Duperey), veuve d'un militant de l'OAS, débarque d'Algérie avec ses deux enfants. Froidement accueillie en raison du passé de son mari, la jeune femme essaie malgré tout de s'intégrer dans cette ville qui lui est étrangère, lie amitié avec des familles immigrées, arméniennes et italiennes. Somme de clichés et de bons sentiments, cette série sans finesse, réalisée par Didier Albert, présente toutefois l'intérêt de montrer sous une belle lumière Marseille, son port et ses quartiers populaires. – *S. Ke*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.53 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.45 Coupe du monde 1998.
20.50 Météo.
20.55 Marseille, deux gosses et un piano. Téléfilm [1/3]. Didier Albert.
22.30 Célébrités.
0.00 Chapeau melon et bottes de cuir.
0.55 CD Tubes.
1.00 et 2.05 TF1 nuit.

FRANCE 2

19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo.
21.00 La Clé des champs. *Feuilleton [4/6]. Charles Nemes.*
22.50 D'un monde à l'autre.
0.25 Journal, Météo.
0.45 Le Cercle des arts.

FRANCE 3

18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Aliens, le retour ■■ Film. Δ James Cameron.
23.10 Météo, Soir 3.
23.40 Chicago Blues. Téléfilm O. Joe Chapelle.
1.10 La Case de l'oncle Doc. Las Vegas : Le plaisir, l'argent, la morale.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Pas si vite. Cicéron.
20.35 Strip-tease. Film. Andrew Bergman.
22.30 Flash infos.
22.35 ▶ L'Homme blessé ■■ Film. Patrice Chéreau.
0.25 Agent Zéro, Zéro. Film. Rick Friedberg (v.o.).

ARTE

19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. L'Euro, c'est parti !
20.00 Reportage. Pioneer Square : L'Amérique à plein régime.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 Opening Night ■■■ Film. John Cassavetes (v.o.).
23.05 Kinorama.
23.15 Faces ■■ Film. John Cassavetes (v.o.).
1.20 Court-circuit. Spécial Cassavetes. A Pair of Boots (v.o.). My Daddy Can Lick Your Daddy (v.o.).

M 6

19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages infos, Les Produits stars.
20.50 A toute allure ■ *Film. Adam Rifkin.*
22.30 Blue Steel ■ Film Δ. Kathryn Bigelow.
0.20 Culture pub.
0.50 Jazz 6. *Julien Lourau Groove Gang.*
1.50 Boulevard des clips.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.30 Agora. Serge Koster (*Racine, une passion française*).
21.00 ▶ L'Histoire en direct. Vie et mort d'Aldo Moro.
22.10 Fiction. *Il y a erreur sur la personne,* de Michel Deutsch.
23.00 Nuits magnétiques. Rue des enfants sauvages : les enfants de 68.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Concert. *Quintette pour clarinette et cordes K 581*, de Mozart ; *Quintette pour clarinette et cordes op. 115*, de Brahms ; *Octuor pour cordes op. 20*, de Mendelssohn.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Schwertsik, Graham, Davies.
23.07 Le Bel aujourd'hui.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées. Jordi Savall et Ton Koopman.
22.45 Les Soirées... (suite). Œuvres de Cerelois, Purcell, Bach.

MARDI 5 MAI

FILMS DU JOUR

13.35 Adrénaline : Le « films » ■■ Anita Assal, Barthélemy Bompard, Philippe Dorison, John Hudson, Jean-Marie Maddeddu, Yann Piquier et Alain Robak (France, 1989, 75 min). Cinéstar 2
14.10 La Maison sur la colline ■■ Robert Wise (Etats-Unis, 1951, N., v.o., 90 min). Ciné Cinéfil
15.40 La Nuit du chasseur ■■■ Charles Laughton (Etats-Unis, 1955, N., 95 min). Ciné Cinéfil
16.05 Camille Claudel ■■ Bruno Nuytten (France, 1988, 170 min). Ciné Cinémas
17.00 La Prisonnière du désert ■■■ J. Ford (EU, 1956, 120 min). Histoire
17.00 Coups de feu sur Broadway ■■ Woody Allen (Etats-Unis, 1994, 100 min). Cinéstar 1
17.15 A bout de souffle ■■■ Jean-Luc Godard (France, 1959, N., 90 min). Ciné Cinéfil
18.40 La Discrète ■■ Christian Vincent (France, 1990, 90 min). Cinéstar 1
18.45 Noblesse oblige ■■■ Robert Hamer (Grande-Bretagne, 1949, N., 105 min). Ciné Cinéfil
20.40 Osterman Week-end ■■ S. Peckinpah (EU, 1983, 110 min). RTL9
20.40 Autopsie d'un meurtre ■■ Otto Preminger (Etats-Unis, 1959, N., 160 *min*). Cinétoile
21.55 Cotton Club ■■ Francis Ford Coppola (Etats-Unis, 1984, v.o., 125 min). Ciné Cinémas
22.45 Last Seduction ■■ John Dahl (Etats-Unis, 1993, 110 min). Cinéstar 2
23.00 Paris vu par... ■■ Jean-Daniel Pollet, Jean Rouch, Jean Douchet, Eric Rohmer, Jean-Luc Godard et Claude Chabrol (France, 1965, 95 min). Paris Première
0.00 Chungking Express ■■ Wong Kar-Wai (Hongkong, 1994, 105 min). Ciné Cinémas
0.55 La Dame de Shanghai ■■■ Orson Welles (Etats-Unis, 1947, N., v.o., 85 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs. Avec Henri Rousso ; Dominique Missika ; Jean-Noël Jeanneney. La Cinquième
13.00 et 19.00 Envoyé spécial, les années 90. *Les Grands Frères. Légumes in vitro.* A bout de souffle. Histoire
13.40 Parole d'Expert. France 3
15.00 L'Hebdo. La double vie de René Magritte. L'ombre des corbeaux. TV 5
16.00 La France et ses religions. L'Islam en France. Invités : Jean Daniel ; Maxime Rodinson ; Soheib Bencheikh ; *Yamina Benguigui. Histoire*
18.00 Stars en stock. Jacqueline Bisset. Paul Newman. Paris Première
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Sonia Dubois ; Hugues Pratin ; *Atari Teenage Riot ;* Zazie ; Jacques Attali. Canal +
20.00 Temps présent. Euro : la tête dans les étoiles. Aux frontières du risque. TV 5
20.35 Les Carnets du bourlingueur. Comment se faire héberger à l'œil ? Hongkong : Les hommes-cages. Inde : Les enfants de la gare. RTBF 1
20.50 ▶ Hors série. Voix du Front : *sur les rives de l'Etang de Berre.* France 3
21.00 Enjeux – Le Point. Les élus... ces mal-aimés. Entretien avec Elie Wiesel. TV 5
22.00 Mai 68 ou la révolte contre l'autorité. L'autorité intellectuelle et la révolte étudiante et lycéenne. Histoire
22.35 Bouillon de culture. *Football : Les écrivains prennent eux aussi leur pied.* Invités : Patrice Delbourg et Benoît Heimermann ; Vladimir Dimitrijevic ; François-Guillaume Lorrain ; Christine de Montvalon ; Daniel Picouly ; *Eugène Saccomano* TV 5
22.50 Sud. Invités : Bertrand Hervieu ; Jean-Pierre Mattei. TMC
23.00 De l'actualité à l'Histoire. L'identité Israël. Histoire
23.10 Science 3. Voyage au cœur de la galaxie. France 3
0.10 Capital. Les secrets de votre immeuble. M 6
0.45 Les Grands Entretiens du Cercle. *Paul Veyne.* France 2

DOCUMENTAIRES

17.15 Les Chevaliers. [3/6]. Richard Cœur de Lion. Planète
17.30 Top Gun au-dessus de Moscou. Odyssée
18.00 Terres insolites. [2/13]. Deux mariages et un cormoran. La Cinquième
18.20 Rendez-vous à Melbourne. Planète
18.25 *Les Grands Compositeurs.* Mozart. Odyssée
18.30 Le Monde des animaux. Danse avec les dauphins. La Cinquième
18.45 Le Marché de Lisbonne. Canal J
19.00 Dans les mailles du filet. Odyssée
20.00 Les Indiens d'Amérique racontés par eux-mêmes. Les plaines ou la vie au rythme de la nature. Histoire
20.10 Les Ailes expérimentales. [4/13]. Le mur de chaleur. Planète
20.20 Terre brûlée. [4/6]. Les U-Boats. Odyssée
20.30 Repères. Ravel. Mezzo
20.35 L'Ouest américain. [6/8]. Défaites indiennes. Planète
20.45 La Vie en face. Skin or Die. Arte
21.00 Hiro Hito. Histoire
21.15 Les Chasseurs du lac Ten'ngano. [3/3]. Odyssée
21.40 La Carte des Kerguelen. [2/2]. Odyssée
21.55 ▶ Man Ray. Paris Première
22.05 la recherche de l'Afrique. Arte
22.10 Whistler, *un Américain à Paris.* Odyssée
22.15 Le Joli Mois de mai. Planète
22.35 Chasseurs d'Afrique. [2/2]. Odyssée
22.50 Gospel. Planète
23.25 Les Aventures du récif bleu. [4/6]. La raie, aigle des mers. Odyssée
23.30 Le Rêve arabe. Elie, Elie, pourquoi m'as-tu abandonné ? Arte
23.45 Dans le secret des palaces. TSR
23.50 La Corse, une montagne dans la mer. [2/2]. Odyssée
0.15 Où est-ce le plus beau ? Arte
1.00 Grand format. Mustang, *le royaume oublié.* Arte

SPORTS EN DIRECT

17.00 Tennis. *Tournoi messieurs* de Hambourg (Allemagne). Eurosport
19.00 Cyclisme. Tour de Romandie : Prologue. Eurosport
19.50 Football. Championnat de D 2. *Eurosport*

DANSE

23.30 Roméo et Juliette. Par le Ballet classique de Moscou. Avec Ilguiz Galimouline, Valérie Tsoï. Muzzik

MUSIQUE

18.00 The Blues 1994. Muzzik
19.00 Andrei Gavrilov joue Rachmaninov. Muzzik
19.20 Celibidache dirige Mendelssohn. Muzzik
19.40 Les Trois Sonates de Brahms. Muzzik
21.00 Roméo et Juliette, de Berlioz. Muzzik
22.15 Repères. Le Boléro de Ravel. Mezzo
22.45 Solti dirige Prokofiev. Muzzik
0.05 Natalia Trull joue Chopin. Mezzo
0.30 Dutronc au casino de Paris. TF 1

TÉLÉFILMS

18.00 Prête-moi ta vie. Robert Chenault et Melville Shavelson [2/2]. Téva
18.55 Le Beau Monde. Michel Polac. *Festival*
20.30 Les Travailleurs de la mer. Edmond Séchan. Festival
20.50 Les Voyageurs de l'infini. James Goldstone. M 6
22.13 Le Visage de l'au-delà. Gary Nelson. 13e Rue
23.20 Le Causse d'Aspignac. Rémy Burkel. Festival

SÉRIES

17.35 Magnum. Une naissance orageuse. RTBF 1
19.25 Deux flics à Miami. Le disparu. 13e Rue
20.45 Murder One, l'affaire Latrell. Chapitre XII. Série Club
20.55 Ally McBeal. *Silver Bells (v.o.).* Téva
21.30 Total Security. One Wedding And a Funeral (v.o.). Série Club
22.45 Perry Mason. *L'Affaire des ambitions perdues.* TF 1
23.40 Star Trek, la nouvelle génération. La dernière mission (v.o.). *Canal Jimmy*

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
▶ Signalé dans « Le Monde *Télévision-Radio-Multimédia* ».
■ On peut voir.
■■ Ne pas manquer.
■■■ Chef-d'œuvre ou classiques

LES CODES DU CSA :
O Accord parental souhaitable.
Δ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans.
□ Public adulte ou interdit aux moins de 16 ans.

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés du code ShowView – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de l'émission (film, téléfilm, etc.) est celui du réalisateur.
◆ Sous-titrage spécial pour les sourds et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **20.45 Arte**
« La Vie en face » :
Skin or Die

Organisation de la haine

LE TÉLÉSPECTATEUR est d'emblée prévenu par un bandeau : *« Ce film contient des déclarations, des gestes et des chants qui peuvent heurter la sensibilité du public. »* Les déclarations ? Des propos racistes, des appels au crime. Les gestes ? Des saluts hitlériens, des maniements d'armes. Les chants ? Des outils au service des discours les plus extrémistes. En filmant de jeunes skinheads, Daniel Schweizer a pris le risque d'offrir une vitrine à la jeunesse d'extrême droite. Il a su éviter le piège en faisant la preuve qu'il cherchait *plus à comprendre qu'à montrer.*

Pendant un an et demi, le réalisateur et son équipe ont suivi cinq jeunes Suisses se réclamant du mouvement Hammerskin, le plus structuré et le plus puissant des mouvements de skinheads. Apprenti, chômeurs, mécanicien, chauffeur de tracteur, ils parlent de leur haine de l'étranger, de leur fascination pour la période hitlérienne, de cette *« famille »* dans laquelle ils se sentent *« bien dans leur peau ».* La musique rock, expliquent-ils, est le meilleur véhicule de leur idéologie. De concert en concert, la caméra filme les centaines de jeunes qui, régulièrement, se réunissent semi-clandestinement, se livrant devant la scène à une sorte de danse-combat.

Daniel Schweizer avait vainement pris de premiers contacts en France et en Allemagne avant de tenter sa chance en Suisse. Les préliminaires y étaient aussi restés sans suite, jusqu'au procès de deux jeunes gens, accusés de discrimination raciale. Ces deux-là se défendent d'être *« des brutes épaisses ».* Ils disent faire partie de *« l'élite ».* On les voit pianoter sur leur ordinateur, naviguer sur le site Web de leur mouvement.

Le message de *Skin or Die* est là : les skinheads se sont radicalisés, leur organisation s'est améliorée. Ils utilisent Internet, établissent des connexions à travers l'Europe. L'équipe a d'ailleurs tourné au Danemark et en Pologne, d'où viennent les images les plus sordides : celles d'un concert dans un entrepôt désaffecté, des centaines de jeunes, au crâne rasé, descendants de victimes de l'idéologie nazie, hurlant et exécutant à l'unisson le salut hitlérien.

Marie-Pierre Subtil

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.50 Les Feux de l'amour.
14.45 Arabesque.
15.35 Côte Ouest.
16.30 Sunset Beach.
17.20 Sydney Police.
18.20 et 1.40 CD Tubes.
18.25 Touché, gagné !
19.00 Le Bigdil.
19.50 Ushuaïa découverte.
19.52 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, L'Image du jour.
20.40 Le Résultat des courses.
20.45 Coupe du monde 1998.
20.50 Météo.
20.55 Muriel ■ Film. Paul J. Hogan.
22.45 Perry Mason. L'Affaire des ambitions perdues.
0.30 Dutronc au casino de Paris.
1.45 et 2.25 TF1 nuit.

FRANCE 2

13.50 Le Renard.
14.55 L'As des privés.
15.45 Tiercé. En direct.
16.00 La Chance aux chansons.
16.50 Des chiffres et des lettres. Coupe des champions : quart de finale.
17.20 et 22.50 Un livre, des livres.
17.25 Sauvés par le gong, la nouvelle classe.
17.50 Hartley, cœurs à vif.
18.45 Qui est qui ?
19.20 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.25 C'est l'heure.
19.50 Au nom du sport, Météo.
20.00 Journal, Le Monde de la Coupe.
20.40 A cheval, Météo.
21.00 Enfants de salaud ■ Film O. Tonie Marshall.
22.55 Hommage à Armand Jammot.
0.30 Journal, Météo.
0.45 Les Grands Entretiens du Cercle. Paul Veyne.

FRANCE 3

13.40 Parole d'Expert.
14.30 Vivre avec... La surdité.
14.48 Le Magazine du Sénat.
14.58 Questions au gouvernement.
16.10 Le Jardin des bêtes.
16.40 Les Minikeums.
17.45 Je passe à la télé.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
18.55 Le 19-20 de l'information, Météo.
20.05 Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 ▶ Hors série. Voix du Front : Sur les rives de l'Etang de Berre.
22.35 Météo, Soir 3.
23.10 Science 3. Voyage au cœur de la galaxie.
0.05 Magazine olympique.
0.30 Rencontres à XV.
1.00 Musique graffiti.

CANAL +

▶ En clair jusqu'à 13.35
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Sleepers ■ Film. Barry Levinson.
15.55 Surprises.
16.15 L'Eté des lézards.
16.40 Les Palmes de M. Schutz. Film. Claude Pinoteau.
18.25 Lava lava.
▶ En clair jusqu'à 20.35
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Le Père de la mariée 2. Film. Charles Shyer.
22.25 Clinic. Film. Carl Schenkel.
0.00 Black Rainbow ■ Film. Mike Hodges (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.15 Le Journal de la santé.
13.30 Sous un croissant de lune.
14.30 La Cinquième rencontre... Sciences et santé. 14.35 Les Jardins du monde : Jardins japonais et jardins tropicaux. 15.25 Entretien.
16.00 Fête des bébés.
16.30 Modes de vie, modes d'emploi.
17.00 Cellulo.
17.30 100 % question.
18.00 Terres insolites.
18.30 Danse avec les dauphins.
19.00 Au nom de la loi.
19.30 7 1/2. Vogue la Calédonie.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Skin or Die.
21.40 Soirée thématique. XXI, Le futur au présent : Millenium Blues, histoires de fin de siècle. 21.45 Cyberchild. 22.05 A la recherche de l'Afrique. 22.30 Borderstasis, Etat limite. 22.50 Hongkong Revisited. 23.10 Entre ciel et enfer. 23.30 Le Rêve arabe. 23.55 Quatre chants d'Europe de l'Est. 0.15 Où est-ce le plus beau ? 0.40 La Salle d'attente.
1.00 Grand format. Mustang, le royaume oublié.

M 6

13.05 Madame est servie.
13.35 La Promesse du fils. Téléfilm. John Korty.
15.15 Berlin anti-gang.
16.10 Boulevard des clips.
17.30 E = M 6.
18.00 Agence Acapulco.
19.00 Loïs et Clark.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Une nounou d'enfer.
20.40 Décrochages info, E = M 6 junior.
20.50 Les Voyageurs de l'infini. Téléfilm [1 et 2/2]. James Goldstone.
0.10 Capital. Les secrets de votre immeuble.
1.55 Culture pub.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 Les Chemins de la musique. Chanter - Déchanter.
20.30 Agora. Roger Duchêne (*Molière*).
21.00 Poésie studio.
22.10 Mauvais genres.
23.00 Nuits magnétiques. *Les parents de 68.*
0.05 Du jour au lendemain. Pierre Bourgeade (Pitbull).

FRANCE-MUSIQUE

19.35 Prélude.
20.00 Concert. XXe siècle : traditions et modernités. Œuvres de Krenek, von Zemlinsky, Dvorak.
22.30 Musique pluriel. Œuvres de Tora, Volans.
23.07 Le Dialogue des muses.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées. Les grands moments du Festival de Verbier 1997. Œuvres de Mendelssohn, Tchaïkovski, Prokofiev.
22.35 Les Soirées... (suite). La Forêt romantique. Œuvres de Strauss fils, Humperdinck, R. Schumann, Indy, Debussy, Wagner.

Le Monde
MARDI 5 MAI 1998

Les marchés financiers réagissent favorablement au sommet de Bruxelles et au lancement de l'euro

La Bourse de Paris a ouvert en hausse de 1,75 %, lundi 4 mai

LES MARCHÉS financiers européens ont ouvert en hausse, lundi matin 4 mai. Après quelques minutes de transactions, la Bourse de Paris gagnait 1,75 % tandis que Francfort progressait de 1,44 %. Les marchés obligataires gagnaient, eux aussi, du terrain. Le dollar, enfin, était stable face aux devises européennes, à 1,7850 mark et 5,99 francs.

Certains analystes craignaient pourtant une réaction négative des marchés au lendemain du sommet de Bruxelles qui avait vu s'affronter Français et Allemands sur la nomination de la présidence de la Banque centrale européenne (BCE). Le jugement des marchés était d'autant plus attendu que l'accord signé a constitué pour eux une suprise : depuis plusieurs semaines, la presse économique allemande et britannique affirmait que la France avait perdu la partie et n'obtiendrait qu'un strapontin au sein du directoire de la BCE.

Mais les opérateurs semblaient avant tout soulagés, lundi matin, qu'un compromis ait finalement été trouvé sur ce dossier, permettant de mettre l'euro sur les rails. Ils ne paraissaient guère s'inquiéter du fait que l'accord prévoit la démission du Néerlandais Wim Duisenberg à mi-mandat, une solution totalement contraire au souhait exprimé par la Bundesbank, qui a subi à Bruxelles une cuisante défaite.

PRUDENCE

Pour expliquer la réaction positive des marchés, les analystes soulignent aussi que Wim Duisenberg et Jean-Claude Trichet, gouverneur de la Banque de France, sont deux personnalités également appréciées et respectées sur les marchés en raison de leur orthodoxie monétaire. Ils notent d'ailleurs que les opérateurs s'étaient longtemps largement désintéressés de la bataille franco-néerlandaise pour la présidence de la BCE. L'annonce de la candidature de M. Trichet, en novembre 1997, ne les avait guère choqués. Ils jugeaient logique que la France, deuxième puissance économique de l'Union, qui avait laissé à l'Allemagne le siège de la banque centrale, réclame le poste, conteste la désignation de M. Duisenberg par les banquiers centraux obtenue sous la pression du président de la Bundesbank Hans Tietmeyer et cherche à déplacer le centre de l'Europe monétaire vers le sud-ouest.

Les analystes restaient toutefois prudents, lundi matin. Ils estimaient qu'il faudra attendre la réaction du conseil de la Bundesbank pour être assurés que le psychodrame de Bruxelles n'aura pas de conséquences négatives sur les marchés financiers européens. Certains d'entre eux n'excluent pas que, pour se venger de la *« victoire »* française et pour manifester sa colère devant le fait que son favori, Wim Duisenberg, n'ait obtenu qu'un mandat écourté, la banque centrale allemande choisisse de relever prochainement ses taux directeurs.

Dans une lettre envoyée il y a dix jours au chancelier Helmut Kohl, M. Tietmeyer avait réaffirmé l'hostilité de la Bundesbank à un partage du mandat pour la présidence de la BCE et avait menacé de revoir l'avis favorable émis, fin mars, par la banque centrale allemande sur le lancement de l'euro si un tel compromis était conclu.

Pierre-Antoine Delhommais

M. Strauss-Khan juge la crédibilité de la BCE « renforcée »

Jacques Delors, ancien président de la Commission européenne, a qualifié, lundi 4 mai sur Europe 1, de *« compromis raisonnable »* l'accord sur la présidence de la Banque centrale européenne (BCE). Sur RTL, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, a souligné que *« La crédibilité de la banque centrale en sort renforcée »*. Après l'intervention télévisée de Jacques Chirac, dimanche 3 mai, François Léotard a jugé que *« l'adoption définitive de l'euro est une formidable chance pour notre pays »*. Pour le président de l'UDF, qui a rendu hommage à Valéry Giscard d'Estaing, elle est *« le point de départ d'une nouvelle aventure économique, humaine, sociale et politique »*.

Robert Hue, secrétaire national du PCF, a reproché au chef de l'Etat de défendre *« une Europe profondément libérale »*. Pour François Hollande, premier secrétaire du PS, M. Chirac *« parle de l'Europe »* mais *« c'est Lionel Jospin qui la fait »*.

La vérité toute simple

par Pierre Georges

A LA PRESSE qui riait, sans trop se gêner, Jacques Chirac a lancé : *« On ne rit pas ! »* Mi-désarçonné mi-sérieux. On ne rit pas, en effet. C'est, d'évidence, sans subir la moindre pression, à sa propre initiative et vu son grand âge, 62 ans, que le futur président de la Banque centrale Européenne (BCE), Wim Duisenberg, a pris sa plus belle plume, pour certifier, noir sur blanc, qu'il s'engageait à ne faire qu'un demi-mandat. Quatre ans, et il passera la banque, comme d'autres la main.

Euro, mon bel euro ! Tout cela pour ça. Et d'abord l'art de transformer un moment historique en une foire d'empoigne sur l'âge, le pavillon et le nom du capitaine, en un vaste tripatouillage des traités. Car, entre nous, Duisenberg ou Trichet, Trichet ou Duisenberg, c'est tout de même assez blanc gouverneur et gouverneur blanc. Pour un peu d'ailleurs, après cette bataille titanesque, il eût fallu, à la sortie de la longue séance bruxelloise, fouiller quelques chefs d'Etat et de gouvernement pour voir, des fois, lesquels avaient pu découper au cutter les textes communautaires.

Tout comme au Louvre. On ne rit pas ! On ne rit plus. Décidément, il s'en passe de curieuses et de bizarres dans cette enceinte grandiose et si peu fréquentée que le vol de tableau s'y pratique désormais pour ainsi dire à l'arraché ou au découpé. Ni vu, ni connu, je cutterise. Vingt-mille visiteurs, *quelques dizaines* de gardiens, des caméras de surveillance et, pourtant ce *Chemin de Sèvres* qui prend la clef des champs.

On veut bien que le Grand Louvre, comme l'indique son nom, soit suffisamment vaste et tellement visité que le gardiennage ne puisse avoir l'œil sur tout et sur tous. Mais les vols s'y multiplient. Et le ridicule menace. Car, tout de même : un Corot accroché au mur, protégé par une vitre et pourtant découpé tout vif sans que personne n'y voit rien, un dimanche en début d'après-midi, quand les visiteurs sont milliers, il doit bien y avoir quelque part une défaillance du système de sécurité !

Plus étonnant encore, plus choquant, devait être le traitement infligé au public. Le vol constaté vers 14 heures, le Louvre fut immédiatement fermé de l'intérieur. Des milliers de personnes comme prises en otage. L'initiative n'était pas stupide, dans l'espoir que le ou les voleurs n'aient pu encore quitter le musée. Mais l'explication ne fut jamais donnée, du moins de manière audible.

Retenir des gens, soit, passe encore. Mais la moindre des choses et des politesses consiste à leur dire pourquoi. Et non pas se comporter selon les réflexes classiques de l'administration française, qui s'oblige à ne jamais donner le moindre renseignement sur les situations inattendues, pannes, grèves, retards, interventions. Donc, des milliers de personnes ont vécu un curieux dimanche au Louvre, séquestrées pendant plusieurs heures, *« filtrées »* dans la plus grande pagaille et la plus grande confusion, pour certaines fouillées par la police. A se demander s'il y avait prise d'otages, menace terroriste ou tout autre danger. C'était ajouter là le désordre et l'arbitraire à la négligence. Il eût été tellement simple, ici aussi, de dire la vérité. Eh quoi, un moment de honte est vite passé !

Lionel Jospin rend hommage à Jean-Marie Tjibaou et au dialogue retrouvé en Nouvelle-Calédonie

NOUMÉA
de notre envoyé spécial

Neuf ans, jour pour jour, après l'assassinat de Jean-Marie Tjibaou par un indépendantiste kanak sur l'île d'Ouvéa, le premier ministre est arrivé, lundi 4 mai, à Nouméa, pour inaugurer le Centre culturel qui porte le nom de l'ancien chef du Front de libération nationale kanak socialiste (FLNKS). A cette occasion, Lionel Jospin devait aussi porter sa signature au bas de l'accord sur l'avenir institutionnel de la Nouvelle-Calédonie passé, le 21 avril, à Nouméa, entre le FLNKS et le Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR). Un ancien premier ministre – Michel Rocard –, deux ministres en exercice – Catherine Trautmann (culture) et Jean-Jack Queyranne (outre-mer) – et Roger Romani, représentant du président de la République, font notamment partie des personnalités qui accompagnent M. Jospin.

La première journée du séjour du chef du gouvernement dans le territoire a été dominée par l'hommage rendu à Jean-Marie Tjibaou, mais aussi à Michel Rocard, premier ministre sous l'autorité duquel furent signés les accords de Matignon, en 1988, et à Jacques Lafleur, chef de file des anti-indépendantistes calédoniens. Dès sa descente d'avion, M. Jospin a salué, en Jean-Marie Tjibaou, *« un homme kanak et un homme d'ouverture sur le monde, qui a marqué ce territoire en tendant la main. Une main vers laquelle s'est tendue celle de Jacques Lafleur. Ces deux hommes, ainsi que ceux qui les entouraient, ont été, aux côtés de Michel Rocard, les signataires des accords de Matignon. Ils ont ouvert cette démarche dans laquelle nous nous inscrivons aujourd'hui. »*

INAUGURATION DU CENTRE CULTUREL KANAK

Après avoir rencontré les représentants de plusieurs pays du Pacifique – Lionel Jospin a indiqué que l'obligation du visa va être supprimée pour les Australiens faisant du tourisme en Nouvelle-Calédonie et en métropole –, le premier ministre a eu des entretiens séparés avec une délégation du RPCR conduite par M. Lafleur et une autre du FLNKS conduite par Roch Wamytan, son président. Au terme de ces rencontres, les deux hommes ont réaffirmé des convictions opposées sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie : le premier assurant que le territoire ne choisira *« jamais »* l'indépendance au terme de la période intermédiaire de quinze à vingt ans ouverte par l'accord de Nouméa, le second soutenant le contraire.

L'après-midi a été entièrement consacré aux cérémonies coutumières d'inauguration du Centre culturel Jean-Marie-Tjibaou, en présence de Marie-Claude Tjibaou, sa veuve, présidente de l'Association de développement de la culture kanak (ADCK). La plupart des orateurs ont insisté sur la nécessité du *« dialogue »*, un participant soulignant que si *« Jean-Marie est mort, Tjibaou est vivant »*. Et M. Lafleur a rappelé que sa *« poignée de main »* de 1988 avec Jean-Marie Tjibaou – *« lourde à gérer »*, lui avait dit le chef du FLNKS – était *« un signe d'espoir »*.

Olivier Biffaud

Le procès des tueurs présumés de Yann Piat s'est ouvert à Draguignan

DRAGUIGNAN
de notre envoyé spécial

Sous haute surveillance, le procès des auteurs et complices présumés de l'assassinat de la députée (UDF-PR) Yann Piat, assassinée par deux tueurs à moto le 25 février 1994, s'est ouvert, lundi 4 mai à 9 h 30 à Draguignan (Var). Avec une demi-heure de retard sur l'horaire prévu, six têtes particulièrement juvéniles ont paru dans le box des accusées aux vitres blindées, suivi de celle d'un quincagénaire moustachu, Gérard Finale, cinquante-trois ans, patron du bar hyérois Le Macama.

Au deuxième rang dans le box, isolé par ses gardes, Lucien Ferri, vingt-six ans, vêtu d'une simple chemise blanche, est accusé d'avoir tué la parlementaire, ancienne figure du Front national, exclue du mouvement de Jean-Marie Le Pen en 1988. Au premier rang, devant lui, assez agité, portant blouson, Marco Di Caro, vingt-quatre ans, a reconnu à l'instruction avoir piloté la Yamaha 750 FZX ayant servi à l'assassinat. Il est le seul à ne pas être revenu sur ses aveux. Autour d'eux, Olivier Tomassone, Romain Gressler, Stéphane Ali Guechguech, Stéphane Chiarisoli composent le reste de la « bande du Macama » et sont accusés, notamment, de les avoir aidés à surveiller les déplacements de la victime et d'avoir fait disparaître des pièces à conviction. Tous sont âgés de vingt-trois à vingt-six ans.

Calé au deuxième rang du box, à droite, Gérard Finale est accusé, pour sa part, d'être le seul commanditaire de l'assassinat afin de s'emparer des décombres de l'empire du caïd toulonnais Jean-Louis Fargette, assassiné en mars 1993 par des inconnus dans son exil italien (*Le Monde* daté 3-4 mai). *« Commerçant »*, a-t-il répondu au président, qui lui demandait de décliner sa profession et son identité. Puis les jurés – cinq hommes, quatre femmes – ont été tiré au sort par le président Dominique Bréjoux.

La première journée devait ensuite être consacrée à l'appel des cent cinquante témoins, puis à lecture des cent-quarante-cinq pages de l'arrêt de la chambre d'accusation de la cour d'appel d'Aix-en-Provence qui a renvoyé les sept hommes devant les assises. Pour les besoins du procès, qui devrait durer six semaines, le palais de justice de Draguignan a subi quelques aménagements. Ainsi, les débats qui se tiennent dans la salle d'audience comportant cent-cinquante places seront retransmis en direct sur un écran installé dans la salle des prud'hommes attenante, pouvant accueillir quatre-vingts personnes.

Jean-Michel Dumay

DÉPÊCHES

■ **ESPACE : la navette américaine Columbia** s'est posée avec ses sept astronautes, dimanche 3 mai, à 18 h 09 (heure française) à Cap Canaveral (Floride) après une mission de seize jours. Plusieurs incidents ont émaillé ce vol consacré à l'étude du système nerveux : dysfonctionnement du bloc de purification d'air et de l'évacuation des eaux usées ; panne d'un des générateurs de puissance hydraulique. Malgré ces péripéties, la NASA considère que la mission est un succès. – *(AFP.)*

■ **ESPAGNE : la garde civile a démantelé**, dimanche 3 mai, un commando de l'organisation armée basque ETA dans la province de Guipùzcoa (Pays basque, nord), et procédé à l'arrestation de quatre activistes présumés. – *(AFP.)*

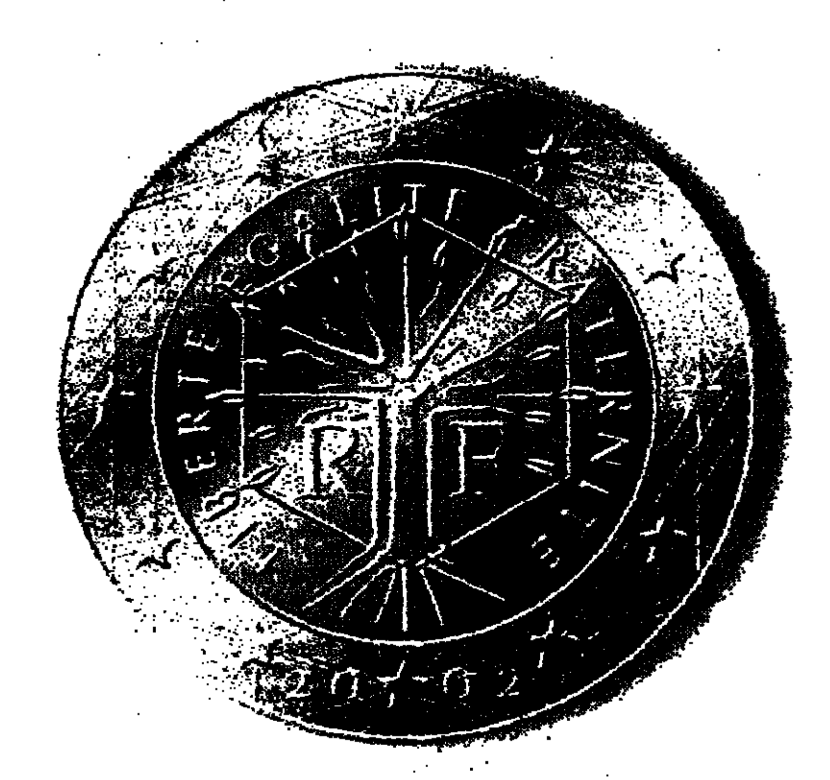
■ **JAPON : un responsable de la Banque du Japon**, Takayuki Kamoshida, 58 ans, s'est donné la mort, samedi 2 mai. Le haut fonctionnaire de l'institution financière a été retrouvé pendu, laissant un mot dans lequel il évoque son extrême fatigue. M. Kamoshida menait une enquête interne qui a débouché, en avril, sur des mesures disciplinaires à l'encontre de quatre-vingt-dix-huit employés de la banque.

Tirage du *Monde* daté dimanche 3 - lundi 4 mai : 590 535 exemplaires 3

(Publicité)



Pile



Face

NOUS SERONS PLUS FORTS.

NOUS RESTERONS NOUS-MÊMES.

C'est fait ! Samedi dernier, la France et 10 autres pays européens ont décidé d'avoir une même monnaie à partir du 1er janvier 1999 : l'euro. Dès le 1er janvier 2002, l'euro remplacera le franc dans nos poches. Avec l'euro, nous disposerons d'un outil pour la croissance et l'emploi. Avec l'euro, nous bénéficierons de la stabilité des prix et d'une monnaie à l'abri des spéculations. Avec l'euro, nous pourrons voyager dans 11 pays sans jamais perdre au change. Avec l'euro, nous ferons jeu égal avec le dollar et le yen. Avec l'euro, nous renforcerons la place de la France dans le monde. En réussissant l'euro ensemble, nous allons changer d'avenir tout en restant nous-mêmes.

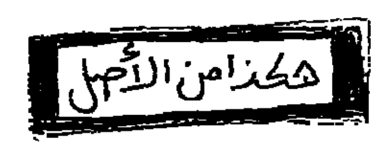


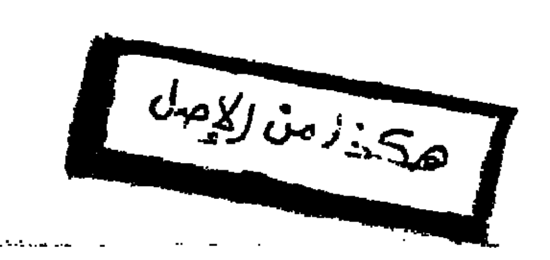
UNION EUROPÉENNE



L'euro fait la force









JS RESTERONS
OUS-MÊMES.





Le Monde ÉCONOMIE

ENJEUX ET STRATÉGIES

MARDI 5 MAI 1998

Chine : le grand bond en avant des privatisations

D O S S I E R

PÉKIN
de notre correspondant

La tâche est titanesque. Si énorme que nombre d'observateurs craignent que l'économie chinoise ne connaisse à cette occasion son premier déraillement sérieux depuis le lancement des réformes en 1979 par feu Deng Xiaoping. Certes, la Chine a été maintes fois secouée depuis deux décennies. Elle a tangué au rythme des poussées inflationnistes, des forces centrifuges provinciales, du creusement des inégalités et d'un bref mais ardent soulèvement démocratique (1989).

Mais ce dont il est question maintenant se joue sur une tout autre échelle. C'est au cœur du système, celui de l'économie planifiée calquée sur le modèle soviétique, que s'attaquent les dirigeants chinois. Deng Xiaoping avait décollectivisé l'agriculture, décentralisé les responsabilités aux bureaucraties locales et ouvert un chapelet d'enclaves côtières aux capitaux étrangers. Les effets induits par ces réformes avaient été globalement contrôlés. La maison Chine avait ouvert son balcon au vent du large, mais les termes du bail restaient inchangés. Le propriétaire restait l'Etat (ou plutôt, le Parti communiste).

Or voilà que ses successeurs poussent l'audace encore plus loin. Ils prennent pour cible le régime de propriété. Le sujet était jusque-là tabou. On ne l'évoquait que du bout des lèvres tant que deux monstres sacrés de la politique chinoise étaient encore en vie : Deng, bien sûr, mais aussi Chen Yun, économiste orthodoxe,

▼ Restructuration
La réforme de la propriété du secteur d'Etat a d'énormes implications administratives, financières, et surtout sociales

dont la théorie de la « cage et l'oiseau » avait longtemps balisé la pensée économique chinoise. La métaphore stipulait que l'oiseau (la propriété non étatique) devait rester dans la cage (l'économie étatique). La récente disparition des deux patriarches vient d'ouvrir la voie à l'hérésie doctrinale.

Bien sûr, la révolution en cours ne se lit pas dans les mots. Le verbe officiel reste d'un très grand classicisme. Lors du quinzième congrès du Parti communiste tenu à l'automne 1997, le président Jiang Zemin a très podiquement appelé à une *« diversification des formes de propriété »*. L'objectif demeure de *« conserver la position dominante de la propriété publique »*. Il y a un mot à ne pas prononcer : privatisations. Mais ces circonlocutions ne doivent pas cacher l'essentiel : la réforme engagée touche au noeud du système. Ses implications administratives, financières et surtout sociales sont considérables. C'est un saut dans l'inconnu.

De quoi s'agit-il ? Officiellement, l'ambition est de restructurer un secteur d'Etat qui tire l'économie vers le bas. En 1997, sur les 305 000 entreprises d'Etat – dont 118 000 dans l'industrie –, plus de la moitié perdaient de l'argent. Pléthoriques, archaïques et inefficaces, pourvoyeuses de services sociaux du berceau à la tombe (écoles, logements, cliniques, retraites...), ces anciennes vitrines de l'économie planifiée exercent aujourd'hui sur la richesse nationale une ponction insoutenable. Leurs pertes se montent à 1,3 % du PIB et elles absorbent les trois quarts du crédit.

Leur insolvabilité, qui a flambé depuis que l'Etat a resserré en 1995-1996 le robinet des subventions pour lutter contre l'inflation, a plombé le système bancaire chinois : celui-ci souffre de créances douteuses représentant 20 % (voire 30 %) du total des encours. Il y avait urgence à réagir. Le premier ministre Zhu Rongji, chouchou des colloques de Davos, s'est donné trois ans pour *« résoudre le problème »*.

Frédéric Bobin

Lire la suite page II

▼ CHRONIQUE

par Sophie Gherardi

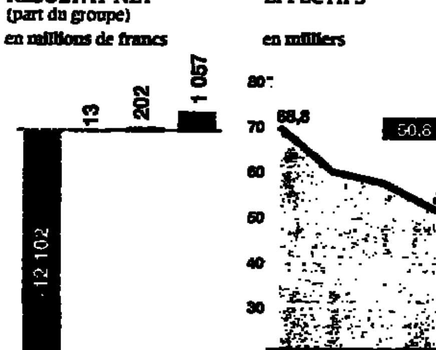
Bruxelles et le Lyonnais

Pour travailler au chalumeau dans un dépôt de carburant, mieux vaut connaître les risques et respecter les procédures de sécurité. C'est ce que semble avoir oublié Karel Van Miert, commissaire européen chargé de la concurrence, dans l'affaire du Crédit lyonnais. Jugeant inacceptables les aides publiques octroyées par Paris dans le cadre du troisième plan de redressement de la banque, il menace depuis des mois de rejeter l'ensemble du dispositif. Au plus fort de la querelle avec les autorités françaises, un mot irresponsable a été lâché par l'entourage de M. Van Miert : *« Faillite. »* Ce mot a été démenti. Mais pour le bien des 50 000 employés du Crédit lyonnais – dont 4 000 ont manifesté mardi à Bruxelles –, des millions de clients restés fidèles à leur banque, de l'ensemble des contribuables français, il n'aurait jamais, au grand jamais, dû être prononcé.

RÉSULTAT NET
(part du groupe)
en millions de francs

1994	1995	1996	1997
-12 102	13	202	1 057

EFFECTIFS
en milliers



Le redressement de la banque

Il y a des sujets qui se prêtent moins que d'autres à la désinvolture verbale, et la finance grand public en fait partie. Une banque, c'est quoi ? Une institution qui récolte des dépôts et qui reprête cet argent. L'argent des déposants est employé, il n'est pas immédiatement disponible. Entre dépôts, retraits, prêts, remboursements, une grande banque assure un équilibre temporel très complexe, qui fonctionne avec un ingrédient de base très simple : la confiance. Chaque déposant sait qu'il peut récupérer son argent quand il en a besoin, chaque débiteur sait qu'il doit rembourser ses dettes régulièrement, et tout se passe bien. Ce qu'il ne faut en aucun cas, c'est que trop de déposants retirent leur argent en même temps, par exemple parce qu'ils ont un doute sur la pérennité de leur banque. Le risque est alors que leur inquiétude devienne « autoréalisatrice » et qu'ils précipitent l'issue qu'ils voulaient éviter.

Le problème, quand il s'agit de grandes banques modernes, c'est que la déstabilisation d'un seul établissement peut facilement s'étendre à tous les autres, si la confiance vient à manquer. C'est ce qu'on appelle le risque systémique. Qu'il se manifeste – ou menace de se manifester –, et il n'y a plus qu'une solution, une seule : l'intervention de l'Etat avec tous les milliards nécessaires pour stopper la panique. Aux Etats-Unis, la rhétorique sur la libre entreprise et le risque capitaliste n'a pas pesé lourd lors de la débâcle des caisses d'épargne, à la fin des années 80 : l'Etat fédéral a payé, et voilà tout. A l'échelon international, le cas s'est posé avec la crise asiatique : pour éviter l'effondrement de tout le système financier, le FMI a *dû* agir en prêteur de dernier ressort, jouer en quelque sorte le rôle d'« Etat mondial », sans mégoter sur les milliards de dollars.

Et en France, pour éviter que la faillite du Crédit lyonnais ne tourne au risque systémique, les gouvernements ont aligné les munitions : 85 milliards de francs, prétend Bercy après avoir, il est vrai, annoncé 45 à Bruxelles en 1995 ; entre 145 et 190 milliards, estime pour sa part la Commission européenne. C'est beaucoup, c'est trop, mais là n'est pas la question. S'il avait fallu fermer le Lyonnais, banque d'Etat engageant la signature publique, en évitant la contagion systémique, les coûts auraient été incomparablement plus élevés : rien que les dépôts à garantir avoisinent les 700 milliards de francs !

Traiter ce dossier comme une simple affaire de distorsion de concurrence liée à des aides publiques, c'est se tromper de registre. Dès 1994, Jean Peyrelevade, nouveau patron du Lyonnais, avait attiré l'attention de son autorité de tutelle sur ce danger : *« Je considérais comme extrêmement dangereux que l'institution amenée à se prononcer sur le problème des aides ne soit pas responsable en matière de solvabilité »*, dit-il aujourd'hui. Le commissaire européen, qui cherche à faire plier Paris au nom de la concurrence, est irresponsable aux deux sens du terme : parce qu'il peut déclencher une panique aux conséquences systémiques incalculables ; et parce que le contrôle bancaire relève de la compétence des Etats et non de lui.

Au demeurant, Karel Van Miert soulève sans le vouloir deux questions institutionnelles : dans la zone euro, qui jouera le rôle de prêteur en dernier ressort ? Les textes sont muets. Et puis : la Commission, organe non élu, peut-elle indéfiniment cumuler des pouvoirs de type exécutif, législatif (les directives) et judiciaire (elle peut juger et sanctionner les Etats) ? La démocratie représentative n'y trouve pas son compte.

FICHE PRATIQUE du 05.05.1998

Cette fiche hebdomadaire est rédigée par les spécialistes du mensuel immobilier Immoneuf.

■ Passer devant notaire pour acheter du neuf

L'office notarial est un passage obligé pour qui veut acquérir un bien immobilier mais qui intervient à des moments différents selon le type de logement acheté.

Accompagné de votre vendeur, vous passez une, voire deux heures, en compagnie du notaire, apposez quelques paraphes et signatures et ressortez... propriétaire, un trousseau de clefs à la main. Si la formule est vraie pour une acquisition dans l'ancien, elle ne l'est pas toujours lorsqu'il s'agit de neuf. L'intervention du notaire n'est pas obligatoire dans tous les cas, vous ressortez très rarement avec les clefs de votre logement et n'êtes souvent propriétaire de rien (ou presque), car la construction n'a pas commencé. Explications...

■ Vous achetez sur plans
Dans ce cas, vous signez en premier lieu un contrat de réservation avec le promoteur vendeur. Lorsque ce dernier a réuni suffisamment de réservations, il peut lancer la construction. A ce stade, le notaire n'intervient pas. Il s'agit non pas d'une transaction immobilière mais d'une réservation par laquelle le vendeur s'engage à vous mettre un appartement « de côté ». Pour concrétiser la vente, vous signerez ensuite un contrat de vente en l'état futur d'achèvement (Vefa). Cet acte va faire de vous un propriétaire. Mais dans la mesure où l'immeuble n'est pas encore construit, ou tout du moins pas achevé, vous ne devenez propriétaire qu'au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le contrat de Vefa est obligatoirement passé devant notaire puisqu'il y a bel et bien transfert de propriété. Qui plus est, si vous financez par un emprunt, la banque exigera le plus souvent une garantie hypothécaire qui implique un contrat de prêt passé devant notaire.
On retrouve la même formule pour les maisons en nouveaux villages. Après un contrat de réservation, vous signez un contrat de Vefa... devant notaire.

■ Vous achetez un logement neuf mais déjà achevé
Si vous achetez un logement neuf déjà achevé, mais non encore habité, vous signez en principe un contrat de vente classique, et ce, obligatoirement devant notaire. Vous devenez immédiatement propriétaire du logement puisque celui-ci est terminé et ressortez avec les clefs. Comme précédemment, si le prêt souscrit pour financer cette acquisition est garanti par une hypothèque ou un privilège de prêteur de deniers (autre garantie possible, mais seulement pour financer un logement achevé, plus efficace pour la banque et moins coûteuse pour l'emprunteur), le contrat de prêt est également passé devant notaire.

Vous faites construire votre maison
La construction de votre maison passe par la signature d'un contrat de construction de maison individuelle (CCMI), strictement réglementé depuis 1991 et très protecteur pour l'acquéreur (appelé maître d'ouvrage). Le transfert de propriété n'intervient qu'à la livraison de la maison, et non au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Le recours à un notaire n'est donc pas obligatoire pour la signature de ce contrat. Deux précisions : vous bénéficiez d'un délai de rétractation de sept jours, sauf si vous avez signé le contrat devant notaire. Par ailleurs, le passage devant notaire s'impose pour l'achat du terrain et pour le contrat de prêt s'il est garanti par une hypothèque.

V. S.

Pékin est contraint de réactiver la Bourse de Hongkong

▼ Pour restructurer ses sociétés publiques, la Chine a un besoin impératif des capitaux étrangers via la place financière

HONGKONG
correspondance

La crise financière en Asie a-t-elle durablement affecté le rôle de Hongkong dans la restructuration des entreprises publiques chinoises ? Il y a tout juste un an, pendant que la Bourse du territoire s'envolait vers des niveaux records, ministères, provinces et municipalités du Continent se bousculaient pour y introduire des *sociétés créées de toutes pièces* à partir d'actifs chinois dépendants de leur tutelle. Avec une technique éprouvée, qui garantissait l'augmentation continue de leurs profits et, partant, dopait leurs actions : l'injection régulière de sociétés chinoises à bas prix. Fortes de leurs relations privilégiées avec les diverses autorités de la République populaire, ces nouvelles sociétés rachetaient régulièrement des actifs à leur maison mère, à un prix inférieur à leur propre valeur de marché mesurée en années de profits, ce qui gonflait tant leur bilan que leur résultat par action.

L'engouement du marché pour ces *red chips*, comme pour les actions H, était tel que, malgré les prix prohibitifs demandés par les autorités chinoises, la demande pour ces titres dépassait entre six cents et mille trois cents fois le nombre d'actions offertes. Par ce biais, Hongkong, place de choix pour l'ouverture du capital des entreprises publiques aux capitaux étrangers, était devenue la pompe à finance de la Chine.

Deux grains de sable sont venus gripper la mécanique. Inquiété par la constitution d'une bulle financière et par le mouvement d'émancipation des provinces et municipalités qui échappaient de plus en plus à son contrôle, Pékin n'a pas tardé à y mettre le holà, en imposant, dès juin 1997, de sérieuses restrictions aux cessions d'actifs aux filiales de Hongkong. Le robinet étant depuis fermé, les sociétés ne valaient plus que par elles-mêmes. C'est-à-dire parfois pas grand-chose.

Deuxième accroc de taille, les fonds de pension anglo-saxons, qui ont brutalement assimilé le risque chinois à l'ensemble du risque asiatique et craint une dévaluation du yuan, se sont détournés de ces titres dès la mi-octobre, alors que le décrochage des Bourses de la région se propageait à la nouvelle Région administrative spéciale (RAS) de la Chine.

L'indice de référence des *red chips* s'est effondré de 76 % entre son plus haut niveau, le 22 août 1997, et la mi-janvier 1998, contre une baisse de 49 % pour l'ensemble du marché. Les innombrables sociétés publiques candidates à l'introduction en Bourse ont dû patienter : seulement deux actions H et deux *red chips* ont été introduites depuis la fin octobre, avec des taux de réponse à peine supérieurs à l'offre d'actions.

Cette panne est tombée pour la Chine au plus mauvais moment : celui de l'accélération des réformes tant des sociétés d'Etat que des banques qui, aux prises avec quelque 200 milliards de dollars de créances douteuses, ont quasiment cessé de prêter. Mais aussi celui où d'énormes surcapacités industrielles émergent sur le continent, dans l'acier, la pétrochimie, les matériaux de construction et l'appareillage électrique, pesant sur les résultats des sociétés chinoises. En clair, entre les baisses de cash-flow et l'assèchement du crédit bancaire comme du crédit inter-entreprises, l'oxygène commence à se faire rare.

Les autorités chinoises s'efforcent, certes, de trouver des alternatives pour financer les entreprises d'Etat. Depuis trois mois, nombre de grands groupes publics chinois, souvent maisons mères de *red chips* ou d'actions H, ont émis des obligations convertibles sur les places de New York ou Londres offrant aux investisseurs des rendements très attractifs.

« Mais il s'agissait avant tout de refinancer leurs dettes à court terme, explique Francis Leung, ancien codirigeant de la banque Peregrine mise en liquidation en janvier, connaisseur des coulisses ministérielles à Pékin, et entré avec toute son équipe à la BNP pour diriger l'activité actions. Il poursuit : *« Et le gouvernement préfère nettement les fonds propres à de la dette, qui plus est en dollars. La crise asiatique n'a fait que confirmer ses choix. »*

Autre source de financement : *l'épargne locale*. Deux fonds d'investissement, destinés à capter l'épargne pour la réinvestir à hauteur de 80 % en actions et obligations des sociétés chinoises, ont été créés au mois de mars. Le fonds Kaiyuan à Shenzhen et le fonds Jintai à Shanghaï – les premiers du genre en Chine – rencontrent un succès considérable *auprès du petit porteur chinois* : avant même d'avoir procédé au premier investissement, 130 milliards de francs s'étaient présentés à l'offre, soit plus de quatre-vingts fois les parts de fonds offerts. *« Mais les besoins de capitaux pour recapitaliser les sociétés publiques sont tels que l'épargne intérieure ne pourra suffire »*, affirme Russel Napier, stratège au Crédit lyonnais Securities Asia à Hongkong. *« Soumis à un lobbying intensif des ministères et des provinces chinoises, Pékin a un besoin impératif des capitaux étrangers* via *Hongkong, et fera tout pour que la machine fonctionne à nouveau »*, explique pour sa part John Pinkel, patron de la recherche sur la Chine de Merril Lynch sur le territoire. *« Le gouvernement chinois est conscient qu'aucune autre place financière au monde ne peut jouer efficacement ce rôle vis-à-vis de la Chine*, dit Francis Leung de BNP Prime Peregrine. *Seul Hongkong offre à la fois une large gamme de produits financiers, la connaissance du marché chinois et la capacité de sélection des entreprises chinoises que recherchent les investisseurs internationaux. »*

Le 28 avril, on apprenait que China Telecom Hong Kong, dernière des grandes *red chips* à avoir été introduite avant le décrochage boursier d'octobre, allait racheter pour 18 milliards de francs, à sa maison mère, l'opérateur public chinois, la téléphonie cellulaire de la province du Jiangsu. Cette première injection d'actifs depuis de nombreux mois, qui est la plus importante jamais réalisée, est le signe que Pékin est décidé à réamorcer la pompe.

Pourtant, même si le cours des *red chips* a regagné une partie du terrain perdu – l'indice a rebondi de 54 % depuis la mi-janvier, sur un marché qui regagnait plus de 31 % –, la belle époque, où investisseurs institutionnels comme petits porteurs s'arrachaient le moindre papier chinois, semble révolue. *« Ce qui me paraît le plus inquiétant, c'est la qualité des sociétés chinoises introduites à Hongkong*, note Francis Leung. *En particulier des sociétés publiques représentées sous la forme d'actions H, dont les résultats ont été très décevants. »*

« On découvre que dans ces sociétés qui devaient être les premières à tirer parti des réformes, rien n'a vraiment changé, dit John Pinkel de chez Merril Lynch. *Tout se passe comme s'il n'y avait pas d'actionnaire donnant des directives claires au management. »* La croissance organique des profits, par amélioration de la rentabilité des affaires, étant loin d'être acquise, les investisseurs devront encore, pour un temps, s'en tenir aux espoirs aléatoires d'injections d'actifs pour déterminer la valeur de titres qui resteront donc fortement spéculatifs.

Deuxième source d'inquiétude : les « connections » dont bénéficiaient ces sociétés pour acquérir les sociétés les plus prometteuses pourraient être tôt ou tard remises en cause par les manœuvres – entreprises par le nouveau premier ministre Zhu Rongji – de séparation des sociétés et des ministères. On vient d'en faire l'expérience avec l'annonce de la dissolution du groupe China National Non Ferrous Metals Industry, maison mère de deux actions H, Onfem et Oriental Metals, et sa séparation entre, d'un côté, le régulateur du marché des métaux, de l'autre, l'activité commerciale. Voilà qui risque fort de banaliser des titres, et de remettre en cause statut et privilèges, à l'origine même de leur succès.

Valérie Brunschwig

« Red chips » et actions H

Les *red chips* sont des actions de filiales de sociétés chinoises contrôlées par des entités bureaucratiques ; filiales dont les actifs sont en Chine populaire, mais le management à Hongkong. Elles obéissent aux règles comptables et de publication des sociétés de Hongkong. Il y en a près de 70. Parmi les plus connues : China Resources, China Merchant, Citic Pacific, China Telecom, introduite en octobre dernier.

Les *H shares*, ou actions H, représentent des entreprises d'Etat chinoises cotées à la Bourse de Hongkong dans le cadre de la réforme de la propriété du secteur d'Etat chinois, mais dirigées par les cadres de Chine populaire. Elles bénéficient d'un régime transitoire, leur permettant de déroger à certaines obligations auxquelles sont soumises les actions de droit commun. La première fut la brasserie Qingdao, introduite en 1993. Elles sont une petite trentaine aujourd'hui, dont Shanghai Petrochemical et China Eastern Airlines.

Justin Yifu Lin, directeur du Centre chinois de recherche économique de l'université de Pékin

« La crise asiatique va freiner l'ouverture financière »

« La réforme touche maintenant le secteur d'Etat. Telle n'était pas la volonté initiale de Deng Xiaoping. Comment en est-on arrivé là ?

– Le gouvernement chinois a entamé dès 1979 une série de réformes graduelles qui ont finalement débouché sur une transition vers l'économie de marché. Pour les entreprises d'Etat, cela a commencé avec une réforme du management. L'autonomie des dirigeants d'entreprise a été élargie pour permettre une meilleure allocation des ressources.

» Mais un des effets inattendus de la réforme dans d'autre domaines, notamment dans le secteur rural, a été la montée en puissance du secteur non étatique. Ces entreprises communales et villageoises ont vu leur part de la production industrielle passer de 7,2 % en *1978* à *31,1 %* en *1996*. Elles ont exercé une vive pression sur les entreprises d'Etat. En 1979, la majorité *de celles-ci faisaient des profits*. Depuis que leur rente de situation a été abolie, elles se sont mises à perdre de l'argent, et ce bien que l'Etat n'ait cessé de les aider.

– Sont-elles réformables ?

– Elles doivent supporter trois fardeaux hérités des anciennes politiques. Le premier est leur caractère très capitalistique. Dans une économie où le capital est rare, comme la Chine, ce genre d'industrie est par définition non compétitive, mais le gouvernement le considère comme « stratégique ».

» Le deuxième est le poids des services sociaux et des sureffectifs. Les entreprises assument la charge des prestations sociales des actifs, mais aussi des retraités. Plus l'entreprise est ancienne, plus le nombre de ses retraités est élevé et plus le fardeau est lourd.

En outre, elles ont été incitées à embaucher de nombreux salariés urbains qui ont gonflé les sureffectifs.

» Enfin, le système de prix est très pénalisant. Bien que libéralisés en partie, les prix de l'énergie et des transports restent inférieurs à ceux du marché. Les industries lourdes qui offrent ces productions n'arrivent donc pas à couvrir leurs coûts.

» Ces trois handicaps se sont cumulés pour placer les entreprises d'Etat dans une position très défavorable par rapport au secteur non étatique. Comme il était diffile d'incriminer les dirigeants de ces firmes pour des difficultés de type structurel, l'Etat a continué à faire preuve de laxisme budgétaire. On en est aujourd'hui à considérer la privatisation comme une alternative. Mais rien ne sera réglé tant qu'on ne retirera pas les trois fardeaux que je viens d'évoquer.

– Pour les grandes entreprises dites « stratégiques », le gouvernement semble opter aujourd'hui pour des conglomérats similaires aux chaebols coréens. Cela vous semble-t-il raisonnable au vu de l'effondrement du modèle coréen ?

– J'avais déjà eu l'occasion, l'an dernier, de mettre en garde contre la formation de ce genre de conglomérat. La formule de la réussite consiste à se spécialiser sur des productions où l'on dispose d'un avantage comparatif. En Chine, c'est le travail peu cher. Les *petites et moyennes entreprises* conviennent mieux à ce créneau. Taïwan a, par exemple, opté pour ce genre de structures. Et c'est une des raisons pour lesquelles l'île a été moins touchée que d'autres par la crise asiatique.

» Mais le gouvernement chinois est flexible. Il va certainement garder de nombreuses options ouvertes et prendre des décisions au cas par cas.

– Quelles va être l'impact de la crise régionale sur le rythme des réformes en Chine ?

– La réforme du secteur bancaire et celle des entreprises d'Etat vont être accélérées. La principale raison de la crise asiatique est l'accumulation des mauvaises créances dans le bilan des banques. En Chine, ce sont les entreprises d'Etat qui alimentent ces créances. Si vous voulez assainir le système bancaire, vous devez simultanément restructurer le secteur d'Etat. *Les deux réformes sont* inséparables.

» Mais la crise va aussi freiner l'ouverture des services financiers. La Chine n'est pas prête pour assumer le risque d'un scénario thaïlandais, rendu possible par l'afflux de capitaux à court terme et par la convertibilité de la monnaie. »

Propos recueillis par Frédéric Bobin

Chine : le grand bond en avant des privatisations

Suite de la page I

Dans cette entreprise, les autorités chinoises usent d'une méthode qui a déjà fait ses preuves : expérimentations locales et gradualisme. Ainsi le récent XVe congrès du Parti, souvent présenté comme un « tournant » historique, n'a-t-il fait qu'entériner et inscrire dans les tables de la loi des expériences déjà menées localement.

Dès 1986, Shenyang, capitale de la province du Liaoning (Nord-Est), avait joué un rôle de laboratoire. Au lendemain du massacre de Tiananmen, la reglaciation idéologique interdit toute avancée. Puis à l'automne 1993, la réflexion s'ébroue de nouveau : le Parti adopte le principe de la séparation des fonctions de l'administration de celles de l'entreprise. Dans la foulée, est lancé le programme des 10 000-1 000-100-10. En clair, il s'agit *d'évaluer les actifs de 10 000 entreprises*, d'en placer 1 000 sous le contrôle de « comités de gestion des actifs » fraîchement constitués, d'en transformer 100 en sociétés par actions et de consacrer 10 villes pilotes.

Les premiers enseignements de ces expériences locales ont été tirés et le plan du pouvoir central est maintenant plus clair. Illustré par la formule *« renforcement des grandes entreprises et libération des petites »*, il se décline sur trois niveaux. Au sommet : l'Etat conserve la pleine maîtrise d'un millier de gros conglomérats dans des secteurs dits stratégiques (défense, énergie, hautes technologies, infrastructures). Au niveau intermédiaire : *dans les entreprises moyennes et* grandes « non stratégiques », l'Etat accepte de n'être plus qu'un actionnaire de référence aux côtés de nouveaux partenaires. Enfin, au niveau inférieur : l'Etat est invité à se désengager d'une multitude de petites entreprises dont la privatisation est envisagée sans l'ombre d'un complexe. S'appuyant sur un *embryon d'appareil juridique* (loi sur les faillites de 1986, loi sur les sociétés de 1993, loi sur les valeurs boursières de 1995, etc.), ce programme s'est déjà traduit par une cascade de fusions, acquisitions et faillites.

Un exemple parmi d'autres : Wuhan, capitale de la province du Hubei, une région considérée comme défavorisée par rapport aux riches zones côtières. Un bastion des industries lourdes (sidérurgie, mécanique). Trois « sociétés de gestion des actifs de l'Etat » ont été créées sur le modèle des holdings publiques italiennes pour mener à *bien cette restructuration. Chacune* d'entre elles valorise, pour le compte de l'Etat, des participations dans plusieurs dizaines d'entreprises. *« Notre objectif est de soustraire ces entreprises des secteurs commerciaux et industriels pour les orienter vers la finance, les infrastructures et les hautes technologies »*, explique Li Yong, président de Wuhan State-owned Assets Management Company. Flanqué de deux jeunes collaborateurs, à la mine sage et appliquée de titulaires de MBA, M. Li est fier de pouvoir annoncer que huit de ses entreprises sont cotées sur les Bourses de Shanghaï et Shenzhen, soit la moitié du quota (seize) dont bénéficie Wuhan.

C'est en fait à un véritable exercice de Meccano que se livrent les trois holdings de Wuhan. Elles s'arrachent les actifs les plus juteux, transfèrent aux municipalités les services sociaux (écoles, cantines) et cherchent à se débarrasser, non sans mal, des actifs les plus improductifs. La faillite est une pratique répandue. Une centaine a été déclarée à Wuhan. *« Nous sommes les leaders en Chine des décisions de faillites »*, se vante-t-on à la commission de restructuration de la municipalité.

Autre option pour les petites entreprises : les investisseurs étrangers qui sont sollicités, voire courtisés. Les quelques investisseurs qui se sont laissé convaincre sont en *général des Hongkongais, des Taïwanais ou des Chinois de la diaspora.* D'Occidentaux, point.

FAILLITES

Le même scénario se joue à l'échelle nationale. En 1997, *4 500 faillites ont été déclarées. Le* chiffre est certes en diminution par rapport à 1996 (6 200), en raison de la tendance des banques à opposer leur veto à une pratique qui malmène leurs droits de créanciers. Mais selon Cao Siyuan, un expert cité par le *South China Morning Post*, le nombre de faillites devrait rebondir cette année. Autre indicateur des grandes manœuvres en cours : le pays a connu l'année dernière 3 000 fusions, dont les deux tiers impliquaient des grandes et moyennes entreprises.

Les dérives dans la mise en œuvre de la restructuration sont nombreuses. On peut en identifier quatre. La première tient dans la fascination persistante pour le modèle coréen des *chaebols*. A coups de fusions arbitraires, les municipalités rivalisent d'ardeur pour bâtir des conglomérats susceptibles de figurer au palmarès de *Fortune* des 500 premiers groupes mondiaux. Au total, la Chine veut « placer » entre quarante et cinquante de ses conglomérats. L'effondrement des *chaebols* coréens n'a visiblement inspiré aucune leçon. *« Ce n'est pas la taille des groupes qui est en cause dans les problèmes de la Corée*, explique Huang Qifan, directeur de la commission économique de Shanghaï. *C'est leur niveau d'endettement et l'étroitesse de leurs liens avec les autorités politiques. »*

La deuxième dérive est l'omnipo*tence des bureaucraties locales*. Les fameuses « sociétés de gestion des actifs de l'Etat », ces holdings pivots de la restructuration, ne servent souvent qu'à recycler les anciens aparatchiks des administrations locales de tutelle en voie de démantèlement. *« On prend les mêmes et on recommence »*, soupire un observateur étranger.

Plus grave, le pouvoir central contrôle peu la boulimie de ces bureaucrates locaux. *« Les provinces et municipalités profitent d'un certain attentisme au niveau central pour se hâter de délimiter leurs actifs*, explique Jean-François Huchet, économiste au Centre d'études français sur la Chine contemporaine, basé à Hongkong. *Pour l'instant, la réforme est donc pilotée par les bureaucraties locales. »* Vu le morcellement administratif de la Chine, on peut aisément imaginer les dégâts infligés à la cohésion de la réforme.

PILLAGE

C'est dans ce contexte que s'épanouit la troisième dérive : l'emballement d'une logique financière au détriment d'une restructuration authentiquement industrielle. Dans ces huis clos provinciaux où se scellent des mariages d'intérêt entre bureaucrates locaux et directeurs d'entreprise, le pillage des actifs de l'Etat est un sport répandu. *« La moitié des sociétés à responsabilité limitée qui ont été créées ces dernières années à Shanghaï et dans le Sichuan l'ont été dans le secteur financier*, dénonce un rapport de la Banque mondiale (*China's Management of Enterprise Assets : the State as Shareholder*, août 1997). *Ce qui suggère la constitution de coquilles pour absorber les actifs. »* Selon une étude de la Banque mondiale sur un échantillon d'entreprises, ce « siphonage » touche environ 10 % des actifs de l'Etat.

Enfin, dernière dérive : la souscription forcée des salariés à des actions de l'entreprise. Le *Quotidien des travailleurs* rapporte souvent, pour les dénoncer, des exemples où les salariés se voient contraints d'acheter des actions sous peine de perdre leur emploi. Parmi les abus rapportés dans la presse chinoise, un drame a retenu particulièrement l'attention : dans la province du Shaanxi, une famille entière est venue devant les portes de son usine se suicider en avalant du poison, car elle ne pouvait pas réunir les fonds nécessaires à l'achat des actions. Cette pratique tient d'autant plus de l'abus de pouvoir que les salariés ne sont ensuite plus libres de revendre leurs parts. Ils deviennent des otages aux mains de dirigeants prêts à tout pour éviter une prise de participation d'un investisseur extérieur. Sans compter que, vu l'état financier *des entreprises en question*, leur épargne – forcée – investie en actions risque de fondre comme neige au soleil.

Quels seront les effets de cette restructuration sur la nature du système économique ? Tout dépend de la strate où l'on se situe. Au niveau des micro-entreprises, la voie est désormais libre pour un *décollage du secteur privé*. Au niveau des grands groupes, c'est un capitalisme d'Etat nourri d'idéologie nationaliste qui va triompher.

C'est au niveau intermédiaire que se jouera la grosse bagarre : il est certes aujourd'hui « tenu » par les bureaucraties provinciales, mais le capital privé peut très bien finir par s'émanciper. *« L'ouverture du capital de ces sociétés recèle un puissant effet de levier car l'Etat ne pourra pas longtemps suivre les futures augmentations de capital »*, dit Hubert Bazin, avocat au cabinet Gide Loyrette Nouel qui a réalisé des enquêtes de terrain. En d'autres termes, si les dirigeants chinois évitent soigneusement d'utiliser l'embarrassante formule de *« privatisation »*, c'est bien ce qui attend à terme une partie croissante de l'économie chinoise.

F. B.

Les investissements étrangers, moteur de la croissance

SHANGHAI
de notre envoyé spécial

Le Shanghai Securities Exchange, autrement dit la Bourse de Shanghai, est un rêve. Salle géante comme un terrain de football, opérations entièrement électroniques, tableaux muraux géants qui dessinent le montant journalier des transactions… tout y est conçu pour attirer les investisseurs du XXIe siècle. Et pourtant, les investisseurs étrangers y sont étrangement absents. Pour une raison simple : la non convertibilité de la monnaie chinoise, le renminbi.

A Shanghai, le marché des actions a été divisé en deux : un marché domestique, très spéculatif, en monnaie chinoise et un marché B, en dollars, réservé aux étrangers. Le premier a capitalisé 922 milliards de renminbi en 1997 (+ 77 %, 700 milliards de francs environ), cent-cinquante fois plus que le second.

La faiblesse des investissements de portefeuille en Chine – moins de 0,5 % du PIB alors qu'ils sont supérieurs à 2 % dans tout le reste de l'Asie – ne doit pourtant pas masquer l'importance des capitaux en devises dans le financement de l'économie du pays. Les investissements étrangers représentent même une part majeure de la croissance chinoise depuis les années 90. Mais ce sont des investissements directs dans l'industrie avec, autant que possible, un fort transfert de technologie.

TRANSFERT DE TECHNOLOGIE

Ces investissements directs ont progressé de 33 % par an depuis le début de la décennie pour atteindre 45,3 milliards de dollars (270 milliards de francs) sur la seule année 1997. Plus étonnant encore, la Chine est l'un des pays du monde le mieux doté en investissements directs et arrive en seconde position derrière les Etats-Unis, avec 40 % des flux qui partent des pays développés en direction des pays en développement. A la fin de 1997, le stock des investissements opérés par des firmes étrangères atteignait 217 milliards de dollars (1250 milliards de francs environ).

Ces statistiques doivent toutefois être tempérées : un flux important de capitaux détenus par des citoyens chinois sort illégalement du pays et revient s'y investir *via* Hongkong, afin de bénéficier des avantages réservés aux capitaux étrangers. Ces sommes représenteraient environ 20 % du total, selon une estimation de la Conférence des Nations unies sur les échanges et le développement (Cnuced).

> ▼ En 1997, les sociétés à capitaux étrangers ont représenté la moitié du commerce extérieur chinois, contre 5 % en 1988

Pour donner une idée du rôle moteur des investissements étrangers en Chine, il faut expliquer la part cruciale qu'elles occupent dans le commerce extérieur. En 1997, 145 000 sociétés dotées de capitaux étrangers (63 % sont des joint-ventures, le reste est contrôlé à 100 % par des firmes étrangères) ont représenté la moitié du commerce extérieur chinois, contre 5 % en 1988.

RALENTISSEMENT

Pour compléter le tableau, il faut ajouter que ces entreprises à capitaux étrangers emploient 17,5 millions de salariés, ce qui représente 10 % de la population active urbaine.

Compte tenu du taux d'épargne important en Chine (40 % du PIB), les investissements en devises n'ont représenté que 14 % de l'investissement total. Ce pourcentage faible doit cependant être pondéré : les joint-ventures et les sociétés étrangères ont une fonction cruciale dans la modernisation technique, la formation des personnels et la diffusion des savoir-faire. Ces entreprises familiarisent aussi le marché chinois avec les techniques modernes du marketing et exercent une pédagogie économique en introduisant de la concurrence dans le système très rigide du service public.

D'où viennent les investissements étrangers ? Plus de la moitié (56 %) passent par Hongkong. La diaspora chinoise de Singapour a fourni 9 % des capitaux investis et Taiwan, 22 %, tandis que les Etats-Unis (18 %) et le Japon (17 %) font à peu près jeu égal. L'Europe ne représente que 13 % du total.

Où sont situés ces investissements ? A 90 % dans les provinces côtières, d'ou un développement inégal entre le sud et le reste du pays.

La question centrale aujourd'hui pour le gouvernement chinois est de savoir si ce flux d'investissement étranger va se maintenir. C'est essentiel pour atténuer la casse sociale que les réformes économiques en cours vont inévitablement provoquer. Or la crise asiatique, et les dévaluations qui lui ont fait suite, pourraient bien amener une réorientation importante des capitaux étrangers. D'ores et déjà, le ralentissement a lieu. En 1997, les intentions d'investissement approuvées par le gouvernement chinois ont atteint 51,8 milliards de dollars, en retrait de 29 % par rapport à 1996. Un ralentissement qui va certainement se prolonger. Pour éviter un tarissement, de nouvelles mesures incitatives ont été instituées : en décembre 1997, des exemptions de douane et de TVA qui avaient été abrogées en 1996, ont été rétablies pour le transport, l'énergie, les matières premières, les hautes technologies, la technologie agricole, les industries exportatrices, ainsi que les entreprises qui utilisent des ressources naturelles et luttent contre la pollution. En outre, des mesures fiscales incitatives ont été instituées vis-à-vis des entreprises qui investissent dans les provinces de l'intérieur du pays.

L'efficacité de ces mesures reste à démontrer. D'autant qu'elles ne répondent qu'imparfaitement aux demandes des investisseurs étrangers, qui se plaignent surtout de la non transparence juridique et de l'opactié des circuits de décision.

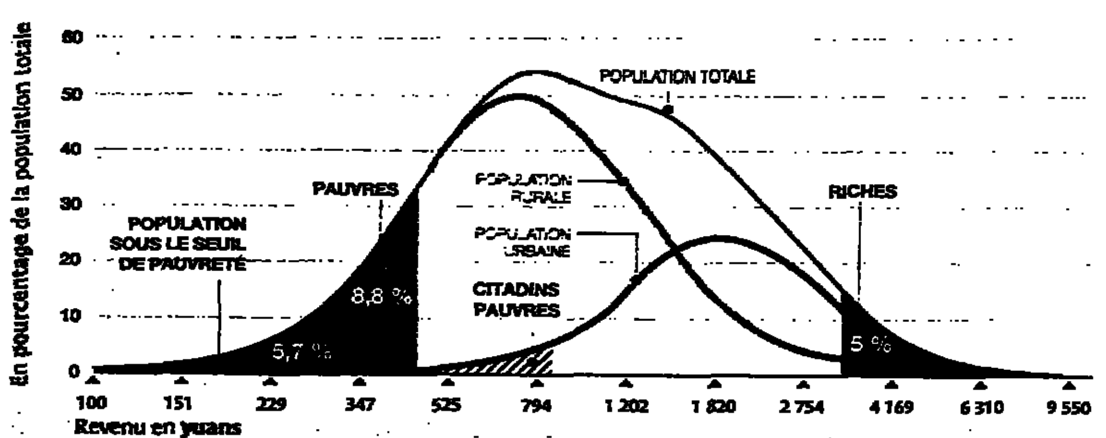
Yves Mamou

Une présence française faible

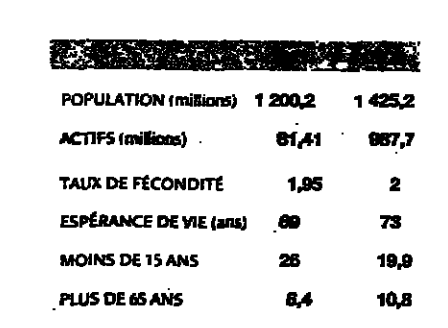
A la fin de 1996, les investissements français en Chine n'atteignaient que la modique somme de 4,4 milliards de francs (selon des sources chinoises, ce montant serait de 7,5 milliards de francs, ce qui placerait la France au neuvième rang des investisseurs directs). Une enquête menée par la Mission économique et financière française en Chine montre que le nombre de filiales d'entreprises françaises a été multiplié par 3,5 depuis 1994, passant d'une centaine à 343 à la fin de l'année 1997. Ces investissements réalisés la plupart du temps en association avec des sociétés chinoises sont une traduction parfaite de la structure de notre industrie : chimie, parachimie, pharmacie, énergie (pétrole et électricité), automobile, télécommunications, eau et environnement, BTP et agroalimentaire.

Depuis peu, des petites et moyennes entreprises viennent tester le marché chinois. La plupart du temps ce déplacement s'effectue dans le sillage des grands donneurs d'ordre : automobile, électricité…

L'équation chinoise

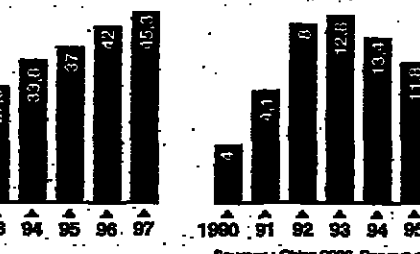


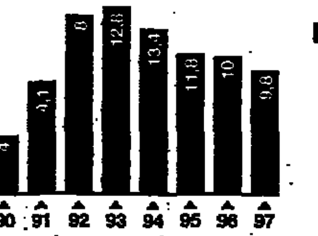




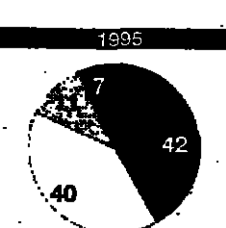
POPULATION (millions)	1 200,2	1 425,2
ACTIFS (millions)	81,41	987,7
TAUX DE FÉCONDITÉ	1,95	2
ESPÉRANCE DE VIE (ans)	69	73
MOINS DE 15 ANS	26	19,9
PLUS DE 65 ANS	6,4	10,8

▼ Evolution de l'emploi urbain — En % — SECTEUR D'ETAT — SECTEUR COLLECTIF — SECTEUR PRIVÉ — 1989, 90, 91, 92, 93, 94, 95





▼ La propriété des entreprises — En pourcentage de la production — COLLECTIVITÉS, ETAT, AUTRES, CAPITAUX PRIVÉS — 1978 : 24, 76 — 1980 : 24, 74 — 1990 : 41, 51



Sources : China 2020, Banque mondiale ; Chine, Le Monde des Affaires, Kham Vorapheth

Le chômage explose sur fond de restructuration

PÉKIN
de notre correspondant

Il sera difficile d'éviter les licenciements. Cela créera des difficultés temporaires à certains travailleurs». Quand le président chinois Jiang Zemin lance cette formule, à l'automne dernier, dans son discours d'ouverture du quinzième congrès du Parti communiste, les chiffres sur les «*difficultés temporaires*» sont déjà connus. Les sureffectifs dans les entreprises d'Etat sont de l'ordre de 30 à 40 millions de personnes sur un total de 140 millions. Fin 1997, douze millions de salariés ont été licenciés. Dix autres millions suivront dans les trois années à venir.

Pour les Chinois, c'est l'écroulement d'un monde. L'angoisse du chômage taraude désormais les friches industrielles du Hubei ou du Liaoning, comme à Valenciennes ou à Manchester. Officiellement, le taux de chômage est de 3,5%. Le chiffre fait hurler tous les économistes, y compris les chinois. Les licenciements récents sont ainsi considérés comme du chômage technique, le contrat de travail n'ayant pas été formellement «*résilié*». Quant aux sureffectifs dans les campagnes (100 à 150 millions de personnes), ils sont passés sous silence.

> ▼ Les sureffectifs dans les entreprises d'Etat sont de 30 à 40 millions de personnes sur 140 millions

Le taux officiel devrait être multiplié par cinq ou six. Un économiste chinois iconoclaste, Feng Lanrui, annonce même un taux de 28% vers l'an 2000. Déjà, le feu couve. Des échos de manifestations, de grèves ou de gares bloquées par des ouvriers en colère à Wuhan, Chengdu ou Shenyang, parviennent régulièrement jusqu'à Pékin. La presse officielle n'en souffle mot, mais les autorités ne nient pas le phénomène. Le ministère du travail indique même que le pays a enregistré 160 000 conflits du travail en 1997. Soit une hausse de 50% en un an pour les conflits dont ont été saisis les «comités d'arbitrage». Les autorités ont circonscrit le danger en maniant le bâton tout en tendant la carotte. On «arrose», ici et là, pour éteindre les flammes. La rumeur court que les 140 milliards de dollars de réserves de change servent de pompe à incendie social. Mais ces replâtrages de circonstance n'ont que des effets superficiels.

Pour absorber la masse croissante des chômeurs, les autorités s'efforcent de promouvoir des activités de services. Les trottoirs des villes chinoises se couvrent ainsi de marchants ambulants, de petits restaurants et de coiffeurs, tandis que le nombre de taxis explose. A Wuhan, la moitié des douze mille chauffeurs de taxis sont des chômeurs recyclés. A Shanghaï, il fallait naguère un an pour obtenir sa licence. Il suffit maintenant de quelques mois.

Mais les autorités locales se plaignent ouvertement du peu d'empressement des licenciés à occuper ces nouveaux emplois. «*Le secteur des services ne les attire pas*, se lamente-t-on au bureau municipal du travail de Wuhan. *Il y a toute une mentalité à changer* ».

En attendant, il faut tendre de nouveaux filets de sécurité. En clair, reconstruire une protection sociale sur les ruines de l'ancien système qui avait pour socle l'entreprise d'Etat. Mêlant répartition et capitalisation, diverses formules ont été testées : l'assurance vieillesse à l'échelon provincial; et l'assurance maladie au niveau des municipalités et du district. Mais le système demeure très éclaté tant au plan des risques couverts que des régions. Selon l'agence officielle Chine nouvelle, la protection reste embryonnaire dans un millier de petites villes et de cantons. L'ambition du gouvernement est d'instituer, avant la fin de 1998, un système national unifié.

Enfin, ultime conséquence du démantèlement de l'économie étatique : le logement ne sera plus fourni gratuitement par les entreprises d'Etat. Les salariés devront désormais le louer ou l'acheter. Des allocations seront distribuées pour créer un marché immobilier. L'épargne logement sera encouragée afin d'inciter les familles à acheter leur propre logement. Le ménage se substitue à l'«unité de travail» régissant la collectivité. La fin d'un monde.

F. B.

L'ÉCONOMIE CHINOISE
Questions-réponses

1 La Chine est-elle une économie libérale ?

La Chine a entamé en 1978 un processus graduel de libéralisation de l'économie qui a été relancé en 1992. Il ne s'agit pas tant de l'instauration totale de l'économie de marché que du développement, à côté de la sphère encore très importante des entreprises publiques, des activités de type coopératif et de l'émergence d'un secteur privé. Précisons que l'agriculture a d'abord été libéralisée, avant que les activités industrielles privées ne soient autorisées.

Les entreprises privées et les coopératives contribuent désormais à 70 % de la production industrielle. La Chine est devenue la deuxième terre d'accueil, après les Etats-Unis, des investissements directs étrangers.

2 La Chine est-elle une économie ouverte ?

Depuis 1990, les échanges commerciaux chinois se sont accrus de 16 % par an, passant de 115,4 milliards de dollars en 1990 à 325,1 milliards de dollars en 1997. Ce dynamisme reflète un degré d'ouverture économique (mesuré par la moyenne des exportations et des importations rapporté au PIB) élevé, de 18 % en 1997, pour une part du marché mondial de l'ordre de 3 %.

Ces chiffres doivent toutefois être nuancés du fait du commerce d'assemblage et de réexportation qui s'est développé en Chine à partir de la seconde moitié des années 80. Ce commerce, lié à la délocalisation d'entreprises des pays voisins, représente la moitié du commerce extérieur chinois. Compte tenu du fait que cette économie est relativement coupée du marché intérieur chinois, la mesure de l'ouverture économique doit être modifiée. Le degré d'ouverture ne s'élève plus qu'à 9 % si l'on prend en compte seulement le commerce ordinaire.

3 Quels sont les objectifs de la récente réforme ?

L'approfondissement des réformes économiques a obligé le parti communiste chinois à lancer un grand mouvement de réforme de l'appareil d'Etat. Les principes en sont les suivants :

– Délimitation des fonctions entre l'administration et l'entreprise afin de désengager le gouvernement de toute gestion directe de secteurs entiers de la production industrielle. Le gouvernement garde la gestion macroéconomique, la gestion sociale, et les services publics, tandis que les entreprises se responsabilisent sur la production et l'exploitation.

– Renforcement des départements macroéconomiques.

– Création d'institutions de contrôle.

– Institution d'un département chef de file pour chaque secteur industriel.

Bibliographie

● « L'économie chinoise » (*Revue d'économie du développement*, 1-2 1997, Presses universitaires de France, 1997, 232 p., 155 F).
● **Chine-Inde, le match du siècle**, de Gilbert Etienne (Presses de Sciences-Po, 1998, 272 p., 80 F).
● **Quand la Chine va au marché. Leçons du capitalisme à la chinoise**, d'Hervé Serieyx et Hervé Le Corre (Maxima, 1997, 267 p., 148 F).
● **Chine, le monde des affaires**, de Kham Vorapheth (L'Harmattan, 1997, 292 p., 170 F).

LES INDICATEURS DE L'ÉCONOMIE INTERNATIONALE (données nationales, OCDE, cvs)

	Etats-Unis	Japon	Allemagne	France	Italie	Royaume-Uni	Canada
Production industrielle (en %)	mars	mars	février	février	février	février	novembre
Dernier mois connu	−0,2	−1,9	0,4	1,2	−1,3	0,1	−0,5
Sur 12 mois	4,4	−5,3	7,0	8,1	2,8	0,1	3,6
Taux de chômage (en %)	mars	mars	mars	mars	janvier	mars	mars
Dernier mois connu	4,7	3,9	11,5	12	12,2	4,9	8,5
Un an avant	5,2	3,3	11,2	12,5	12,4	6,1	9,3
Indice des prix (en %)	mars	février	mars	mars	avril	mars	mars
Dernier mois connu	0,1	−0,1	−0,2	0,2	0,1	0,3	0,1
Sur 12 mois	1,1	1,9	1,1	0,8	1,7	2,6	0,9
Solde commercial (en milliards)	février	mars	février	février	janvier	février	février
Dernier mois connu (monnaies nationales)	−17,6	910,6	12,1	14	3 836,9	−2,2	1,8
Cumul sur 12 mois (monnaies nationales)	−183,5	11 552,1	127,4	182,6	49 519,9	−14,5	20,9
Cumul sur 12 mois (en dollars)	−183,5	94,2	72,3	30,2	28,8	−23,8	15
Croissance du PIB (en %)	97.T4	97.T4	97.T4	97.T4	97.T4	97.T4	97.T4
Dernier trimestre connu (rythme annuel)	3,7	−0,7	1,1	3	0,7	1,3	3,0
Sur 12 mois	3,7	−0,2	2,3	3	2,8	2,8	4,2
Solde des paiements courants (en % du PIB)							
1997 (estimations OCDE)	−2,1	2,3	0	2,8	3,6	0,3	−2,0
Déficit public (en % du PIB)							
1998 (prévisions OCDE)	0,4	−3,5	−2,3	−3	−2,6	−0,8	1,8
1997 (estimations OCDE)	0	−3,1	−2,6	−3	−2,7	−1,9	0,9
Dette publique en % du PIB							
1997 (estimations OCDE)	61,5	86,7	61,3	57,7	121,6	53,8	96,7

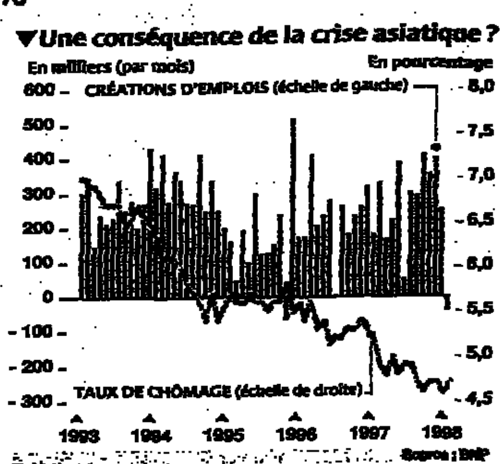
PREMIER RECUL DE L'EMPLOI AMÉRICAIN DEPUIS 1996

La machine à créer des emplois s'essouffle un peu aux Etats-Unis. En mars, selon le Bureau of Labor Statistics, 36 000 emplois ont été détruits. Il s'agit de la première destruction nette d'emplois depuis plus de deux ans (janvier 1996, exactement). Pour le premier trimestre, la moyenne mensuelle des créations nettes d'emplois est donc revenue à 205 000, contre un rythme moyen de 267 000 emplois créés par mois en 1997.

Le secteur de la construction a joué un grand rôle dans ce ralentissement, avec 88 000 destructions dues aux mauvaises conditions climatiques. Les créations dans le secteur manufacturier ont été modestes (3 000, contre environ 40 000 en moyenne d'octobre à janvier). Il pourrait s'agir du premier signe tangible des conséquences de la crise en Asie sur l'économie américaine. D'autres indicateurs (commandes et confiance des consommateurs) sont restés bien orientés en mars.

Direction des études économiques de la BNP

▼ **Une conséquence de la crise asiatique ?**



À RETENIR EN FRANCE

[illegible]

Les bas prix du pétrole entretiennent l'illusion de l'abondance

▼ Energie

En raison d'une diminution probable des réserves mondiales, certains redoutent un nouveau choc pétrolier

Voici venu le temps des illusions. Depuis plusieurs mois, alors que le prix du pétrole a plongé sous la barre des 15 dollars, l'énergie apparaît comme un produit bon marché et abondant. La chute spectaculaire des cours, tombés au premier trimestre à des niveaux inconnus depuis dix ans, a des effets contradictoires. En accélérant le mouvement de désinflation, la baisse des prix favorise la croissance dans les pays consommateurs comme les Etats-Unis et l'Europe occidentale, dont la France.

En revanche elle perturbe profondément les pays du Golfe (Iran, Arabie saoudite, Koweït), mais aussi l'Algérie et le Mexique, dont les principales recettes fiscales proviennent de taxes sur les compagnies pétrolières. La décision de dix-neufs pays, dans le sillage de l'Arabie saoudite, du Venezuela et du Mexique, de réduire leur production dès le 1er avril, a stoppé momentanément le recul, sans bloquer pour autant l'érosion. Le baril de brent, qualité de référence de la mer du Nord, s'échangeait en fin sous les 14 dollars

MARCHÉ EXCÉDENTAIRE

Les efforts décidés par les onze pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP) et par d'autres producteurs comme la Russie et la Norvège ne sont pas suffisants. Ils portent sur 1,5 million de barils/jour (mbj) alors que le marché est excédentaire de 3,5 mbj selon les estimations de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) pour le deuxième trimestre. Avec la douceur du climat dans l'hémisphère nord et la baisse des livraisons destinées à la Corée, l'AIE n'exclut pas de revoir encore à la baisse ses estimations de consommation pour l'année.

Si le phénomène perdure, il ancrera un peu plus dans les esprits l'idée fausse selon laquelle l'abondance et les prix bas peuvent être durables. Au fil des ans, production et demande ne cessent de progresser, avec des réserves qui ne sont pas inépuisables.

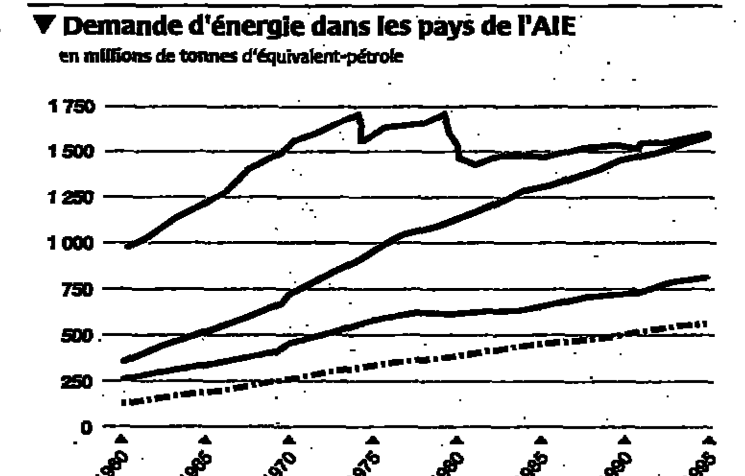
L'un des premiers à dénoncer cette illusion a été le patron du groupe pétrolier italien, l'ENI. En janvier, dans un entretien au quotidien romain *Il Messagero*, Franco Bernabé, a indiqué redouter un nouveau choc pétrolier, en raison d'une diminution probable des réserves mondiales. *« Les deux crises pétrolières des années 70 et 80 avaient fait énormément augmenter la capacité de production mondiale qui est restée fortement excédentaire au cours des années suivantes. »* Pour ce responsable, les réserves *« sont en grande partie confinées dans des pays qui ne permettent pas à des tiers de les exploiter et n'ont pas les ressources pour le faire seuls »*. Et d'ajouter : *« En dehors de ces zones, on a découvert très peu de gisements géants. »*

Un constat analogue vient d'être dressé pour le Commissariat général du plan dans le cadre d'une réflexion prospective demandée par le gouvernement sur l'*« énergie 2010-2020 »*.

Deux premiers rapports ont été présentés début avril. L'un appelé « Défis du long terme », coordonné par Benjamin Dessus, ingénieur et économiste, et l'autre « Contexte international », dirigé par Olivier Appert, directeur général d'ISIS, filiale parapétrolière de l'Institut français du pétrole. Notant que *« le sentiment persistant d'une abondance de ressources éloigne dans l'esprit de nombreux décideurs le risque d'une crise sur les approvisionnements qui n'est plus un élément majeur des choix énergétiques »*, les experts s'emploient à tempérer *« l'impression d'abondance et de sécurité »*.

Ils soulignent que les pays ont du *« mal à faire progresser les consommations d'énergie nettement moins vite que la croissance économique. Il sera donc difficile de respecter les engagements internationaux en matière d'effet de serre »*. Plutôt que d'établir des scénarios pour le futur, les rédacteurs ont préféré dresser *« la carte des incertitudes »* qui pèsent sur le monde de l'énergie. Quatre ruptures possibles sont répertoriées, *« de nature économique (choc pétrolier), politique (conflit armé) ou technologique (accident nucléaire) »* sans oublier les conséquences *« d'une mobilisation plus résolue de tous les gouvernements dans la lutte contre l'effet de serre »*.

▼ **Demande d'énergie dans les pays de l'AIE**



Source : Agence internationale de l'énergie

Dans son rapport, Benjamin Dessus estime que les tendances actuelles de croissance économique devraient entraîner de fortes augmentations de la consommation d'énergie : *« 50 % à 66 % d'ici 2020, doublement ou triplement d'ici 2050 »*. Il relève deux types de scénarios. Le premier, qualifié de *« productiviste »*, propose une vision du *« développement par l'abondance énergétique »*. La croissance économique est soutenue par un approvisionnement énergétique *« non limitant »* et par des progrès technologiques. Le deuxième, fondé *« sur un développement par la sobriété énergétique »*, rééquilibre les politiques énergétiques en maîtrisant la demande. Ce scénario nécessite des choix en matière de transports et d'urbanisme *« en rupture avec les pratiques actuelles, plus coûteux, mais plus porteurs à long terme »*. L'un des impératifs est de réduire l'intensité énergétique qui est le rapport entre la consommation de l'industrie et le produit intérieur brut.

PROGRÈS TECHNOLOGIQUES

Derrière ces anticipations, reste le problème de la localisation des réserves. Selon les statistiques sur l'énergie mondiale publiées chaque année par BP, les réserves prouvées mondiales sont toujours situées au Proche-Orient. Cette zone recèle 65 % du pétrole, tandis que le gaz est réparti à 75 % entre cette région et l'ex-URSS.

« La concentration des réserves au Proche-Orient pose le problème des perspectives géopolitiques de cette zone du globe et des interrogations sur sa stabilité. Des aspects sur lesquels il est imprudent d'anticiper une détente », rappelait récemment Olivier Appert.

D'où l'importance des progrès technologiques qui permettent de trouver de nouvelles zones pétrolières, retardant ainsi le moment de retomber sous la dépendance d'une seule région. On peut désormais exploiter rentablement les gisements en eau profonde dans le golfe de Guinée au large de l'Afrique, dans le golfe du Mexique ou en mer Caspienne. On peut également traiter les pétroles extra-lourds de l'Orénoque au Venezuela.

Simultanément, les coûts d'exploitation diminuent. Selon l'organisme américain Energy Information Administration, le coût de découverte pour vingt-quatre compagnies américaines a été de 4,33 dollars le baril sur la période 1994-1996 contre 6,07 dollars en 1990-1992.

Les optimistes comptent sur la poursuite des progrès technologiques pour diminuer la dépendance, alors que les pessimistes estiment que les découvertes de quelques gisements géants sont insuffisantes pour diversifier durablement l'origine des sources d'hydrocarbures. Pour les experts, l'illusion de l'abondance actuelle masque également le problème de la sécurité d'approvisionnement.

Dominique Gallois

Le Mexique piégé par la chute des cours du brut

▼ Amérique latine

Le gouvernement mexicain aura du mal à bloquer le déficit des comptes courants et celui du budget sans freiner l'activité

Malgré une croissance économique encore solide, le Mexique se trouve exposé par une voie détournée aux répercussions de la crise asiatique. Certes, il n'a pas à craindre la récession. Selon les premières estimations de la Banque centrale, le produit intérieur brut aurait augmenté de 6 % en rythme annuel sur le premier trimestre 1998, dépassant les prévisions gouvernementales.

Les principaux facteurs du boom de 1997 – + 7,3 %, la plus forte croissance depuis seize ans – sont toujours là. La demande intérieure reste soutenue par le dynamisme de l'investissement et de la consommation privés. L'emploi continue à se consolider. Pour la première fois depuis la crise de 1995, les hausses de salaires accordées par les accords collectifs (jusqu'à 20 % sur l'année) apporteront des gains de pouvoir d'achat.

De même les exportations de produits manufacturés, destinées à 80 % au marché nord-américain, paraissent rester à l'abri d'une concurrence asiatique : en début d'année, elles ont même davantage progressé qu'au cours des premiers mois de 1997. D'abord celles des *maquiladoras*, ces usines-tournevis, qui embauchent vigoureusement. Mais l'intégration des entreprises de part et d'autre du Rio Grande assure aussi des débouchés pour l'automobile, les équipements électriques ou électroniques, voire le textile (le Mexique est devenu le premier fournisseur des Etats-Unis en matière d'habillement). Heureuse conséquence de l'Accord de libre-échange nord-américain, payée de multiples chicanes de la part des Etats-Unis : à peine Mexico a-t-il obtenu un arbitrage favorable dans la « guerre du balai » que monte celle du sucre et que se profilent des contrôles restrictifs sur les produits alimentaires.

Mais la baisse des prix du pétrole vient bousculer les perspectives. Par plusieurs voies. La crise asiatique, réduisant la consommation mondiale d'énergie, alors que l'offre est surabondante, a entraîné une chute d'environ 30 % des cours du brut depuis décembre, faisant tomber d'autant la valeur des ventes mexicaines de pétrole. Si celles-ci ne représentent plus que 10 % environ du total des exportations, elles ont contribué de façon décisive à l'excédent commercial des dernières années : sans elles, les échanges auraient été déficitaires même en 1995, au moment où la chute du peso dopait les exportations et bloquait les importations.

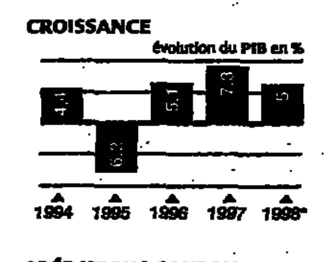
Or aujourd'hui, les importations, stimulées par la reprise économique, ne cessent de monter. Sur les deux premiers mois de l'année, elles ont augmenté de 20 %. Avec la chute des rentrées pétrolières, le déficit commercial a atteint 1,2 milliard de dollars. A ce rythme, il pourrait arriver à 7 milliards sur l'année, et celui des paiements courants (7,1 milliards en 1997), au lieu des 10,8 milliards prévus, se situerait à 13,5-14,5 milliards, soit aux alentours de 3,2 % du PIB.

On est certes encore loin du « trou » de 1994, qui fut un des facteurs de la crise. Les investissements étrangers directs pourraient en couvrir la plus grande partie, si les responsables des multinationales tiennent les intentions affichées en mars lors d'une rencontre avec le président Ernesto Zedillo. Mais les autorités mexicaines sont contraintes à la vigilance : avant même la chute du pétrole, ne prévoyait-on pas un déficit courant de 20 milliards de dollars en 1999 ?

COMPÉTITIVITÉ

Le nouveau président de la Banque centrale, l'ancien ministre des finances Guillermo Ortiz, a laissé le peso glisser de 7 % depuis l'automne, jusqu'à 8,5 pour un dollar, chiffre qui devait être la moyenne de l'année. Il a ainsi donné la préférence à la compétitivité des exportations sur la « désinflation », contrairement à la politique suivie au début des années 90 par le gouvernement Salinas. Mais la hausse des prix à la consommation au premier trimestre (4 % environ) rend improbable l'objectif gouvernemental de 12 % sur l'année, et difficile celui du programme économique à moyen terme (– 2,5 points par an).

▼ **La bonne conjoncture mexicaine**



PRIX À LA CONSOMMATION — évolution en % et moyenne annuelle : 7,1 (1994) ; 52 (1995) ; 27,7 (1996) ; 15,7 (1997) ; 12 (1998*)

OPÉRATIONS COURANTES — solde en % du PIB : -7 (1994) ; -0,6 (1995) ; -0,6 (1996) ; -1,8 (1997) ; -2,5 (1998*)

COMMERCE EXTÉRIEUR — en milliards de dollars : -18,5 (1994) ; 7,1 (1995) ; 6,5 (1996) ; -1,2 (1997) ; -3 (1998*)

* Prévisions

C'est surtout l'équilibre budgétaire qui est menacé. Les gains pétroliers assurent plus de 36 % des recettes publiques : les prélèvements sur Pemex, la compagnie pétrolière nationale, représentent la première source de revenus de l'Etat mexicain (25 % du total), loin devant l'impôt sur le revenu et la TVA. Le coût de la réforme des retraites et de la prise en charge des banques en déconfiture avait obligé le gouvernement à prévoir un déficit public équivalent à 1,25 % *du PIB en 1998, supérieur à celui* de 1997. Mais il avait tablé sur une progression des rentrées pétrolières. Pour *« remettre le compteur à zéro »*, il a fallu réduire les dépenses de 1,8 milliard de dollars en janvier, puis à nouveau de 1 milliard en mars.

Ces économies ne suffiront cependant que si les prix du brut remontent de près de 20 % en moyenne sur l'année. Le gouvernement essaie donc d'améliorer les recettes. Il continue les efforts de contrôle menés depuis un an pour combattre l'évasion fiscale. Afin de dépendre moins du pétrole, il vient de relancer les discussions sur un projet d'élargissement de l'assiette de l'impôt sur le revenu, en panne depuis l'été 1997. Mais cette réforme n'aura d'effet qu'à terme.

D'autre part, fin mars, il a convaincu les grands exportateurs de brut, notamment l'Arabie saoudite et le Venezuela, rejoints ensuite par la Norvège et le Koweït, de s'engager à réduire leur production afin de faire remonter les cours. *Mais les réductions annoncées*, jugées insuffisantes, n'ont pas eu d'effet durable.

Le déficit budgétaire risque donc de s'élargir. Les autorités mexicaines n'auront en ce cas le choix *qu'entre accroître l'endettement* public, ce qu'elles entendent éviter, ou diminuer encore les dépenses. *Si elles veulent préserver* les dépenses sociales, il leur faudra tailler encore dans les investissements. *Elles ont déjà dû sacrifier* des projets d'infrastructures, alors que le Mexique a des retards à combler *dans ce domaine. Surtout*, une baisse des commandes publiques risque de susciter l'attentisme et de ralentir la croissance économique en 1998.

Si l'OCDE, dans ses récentes *Perspectives économiques*, soutient toujours le chiffre de 5 %, avancé par le gouvernement mexicain, une majorité d'économistes tablent plutôt sur 4 %. Cela permettrait encore d'augmenter le PIB par habitant, tout en freinant les importations. Mais le gouvernement, pris entre les nécessités de réduire l'inflation et de n'élargir ni les déficits extérieurs ni celui du budget, devra naviguer au plus près. La déconvenue est rude pour un pays qui venait juste de retrouver le PIB par habitant de 1994 et pouvait espérer s'engager – enfin ! – sur la voie d'une croissance soutenue.

Guy Herzlich



هكذا من الأصل

LIVRES

La morale au secours de l'économie politique

par Philippe Arnaud

L'ÉCONOMIE MORALE
d'Henri Bourguinat
Arléa, 220 p., 120 F.

Si vous trouvez les économistes abstraits, ennuyeux, si pour vous l'économie est une langue étrangère, grise, technique, ne lisez pas ce livre. Si en revanche vous pensez que l'économie est une arithmétique des plaisirs et des peines, que cette discipline a ses raisons que la raison ne connaît pas toujours, et que l'on ne fait pas d'économie avec de bons sentiments, alors cet essai vous est peut-être destiné. Les bons sentiments forment justement ce qu'Henri Bourguinat appelle l'« *économie morale* ». Or, pour lui, la situation économique actuelle appelle une « *morale du réalisme* » et exclut tout « *angélisme* ». Autrement dit, en la matière, qui veut faire l'ange fait surtout la bête. C'est vrai en économie comme ailleurs. A bon entendeur, salut !

Sous-titré *Le marché contre les acquis*, *L'Economie morale* est un livre d'économie politique. Un titre peut en cacher un autre... Ceux qui y chercheraient une quelconque « *morale secrète* » des économistes sur le modèle de celle que propose Albert O. Hirschman dans *La Morale secrète de l'économiste* (Les Belles Lettres, 170 p., 110 F) ou un *vade mecum* à l'usage de l'honnête homme seront peut-être déçus.

L'auteur, professeur à l'université Bordeaux-IV, part d'une hypothèse plausible. Et si, en fin de compte, la seule revendication de la société française n'était autre que celle de l'économie morale ? « *L'économie morale correspondrait à cette aspiration, plus ou moins profondément enfouie, mais toujours périodiquement résurgente, à un dernier ressort, à un pouvoir supérieur, susceptible de pallier les dérèglements éventuels du marché ou d'en corriger les sous-produits les plus négatifs.* » Entre les deux abîmes que sont le dirigisme et le néolibéralisme, l'auteur déclare rechercher une « *voie tierce* », une sorte de chemin de crête, ou de milieu juste. Mais, ce faisant, il est condamné à un difficile exercice d'équilibriste. Le moralement correct en économie n'est pas exempt d'« *ambiguïtés* », comme l'essayiste le reconnaît lui-même. Son point de vue ne l'est pas non plus. Tant mieux, dira-t-on.

Il n'y a rien d'étonnant, écrit Henri Bourguinat, à ce que la France, par tradition, soit portée à la revendication d'une économie plus vertueuse. Mais, en ces temps de « *tyrannie des marchés* », pour reprendre le titre de l'un de ses précédents ouvrages, « *il faut bien convenir que cette exigence d'économie morale est moins reconnue qu'à d'autres époques* ».

L'économie morale s'exprimerait aujourd'hui dans une « *protestation* », c'est-à-dire une demande d'Etat. Quels sont ses ingrédients ? D'abord un vieux fond d'égalitarisme, dans une opinion prompte à dénoncer « *l'argent facile* ».

Deuxièmement, le ras-le-bol des gaspillages de l'« *économie mixte* ». Celle-ci, en effet, a failli. Henri Bourguinat lui consacre quelques rudes pages en forme d'oraison funèbre. Il signale que, en quinze ans, 350 milliards de francs ont été engloutis dans la recapitalisation d'entreprises publiques. Même si une partie l'a été à bon escient, le naufrage du Crédit lyonnais et son renflouement dans des conditions catastrophiques laisseront, pour longtemps, un goût amer. « *Le mauvais côté d'une exception française, incarnée par des gestionnaires qui, dans certains cas, considèrent que quelques mois de passage dans un cabinet ministériel vaut expérience des affaires, et cela parce qu'ils sont cooptés ou désignés par le prince, voilà qui ne saurait plus être accepté.* » On ne peut être plus clair.

Troisième ingrédient de l'économie morale, la demande d'un Etat impartial, qui fasse respecter les règles du jeu. Dans ce domaine, nous sommes loin du compte. Les partisans du libéralisme – faux ou vrais idéalistes – feraient bien de s'en aviser. « *Le commerce vraiment libre demeure, aujourd'hui encore, moins répandu qu'on veut bien le dire.* » Et de rappeler que l'échange international est le champ clos d'une lutte « *sans merci* » entre oligopoles privés, partout appuyés par des Etats.

Cette revendication inquiète pour un Etat à la fois plus libre et plus efficace nous ordonne donc un devoir d'inventaire. « *Une mise à plat s'impose.* » Il existe aujourd'hui un « *devoir étatique de modestie* », écrit Henri Bourguinat, en écho à Michel Crozier. Si l'Etat doit restreindre son périmètre, « *un tri doit être effectué dans ce qu'il est convenu d'appeler les avantages acquis* ». Pour ne prendre qu'un exemple, les fameux régimes spéciaux de retraites devront, tôt ou tard, être revus. Ils coûtent aujourd'hui plus de 40 milliards de francs par an au contribuable. L'équivalent, grosso modo, de l'excédent de recettes fiscales attendu grâce au redémarrage de la croissance en 1998 !

Les économistes savent bien que les principaux obstacles à la réalisation d'optimums de premier rang sont les optimums de second rang. A l'instance politique de donner une vision claire de l'accessoire, du secondaire, et de ce qui l'est moins. Le débat ne fait que commencer.

« *Une économie morale serait aussi celle qui éviterait d'introduire une tension permanente sur les comportements, du producteur comme du consommateur* », ajoute enfin Henri Bourguinat. Or il y aurait une « *nostalgie dominante de notre société pour les phases longues et les situations durablement établies* » qui serait un frein à l'adaptation à la mondialisation.

C'est peut-être là que l'auteur est le moins convaincant ; lorsqu'il impute à un prétendu caractère national ou à une psychologie de masse des caractéristiques qu'on serait bien en peine de tenter de réfuter expérimentalement. L'économie ayant horreur du vide conceptuel, et l'auteur ne l'ignorant pas, celui-ci avoue un peu plus loin qu'il serait suicidaire de tendre « *vers cette sorte de férocité sociale qui renforce les inégalités et crée une tension permanente au niveau des salariés dont seul profite le capital* ». Chassez la politique de l'« *économie morale* », elle revient au galop.

PARUTION

● **CINQUANTE ANS DE « PROBLÈMES ÉCONOMIQUES »**

Ce n'est pas tous les jours qu'une revue économique fête son jubilé. Née le 1er janvier 1948 de la fusion du *Bulletin hebdomadaire d'informations économiques*, édité par la Documentation française, avec la *Revue hebdomadaire de la presse économique française*, publiée par le Centre national d'information économique de l'Insee, *Problèmes économiques* a tenté pendant un demi-siècle d'être « *une introduction à la compréhension des problèmes économiques contemporains* » et de montrer que l'économie n'est ni une science « *molle* », ni une « *horreur* ».

Le numéro anniversaire fait le tour des questions éternelles et des interrogations du moment : la croissance, la monnaie, l'entreprise, le chômage, la protection sociale, l'intervention de l'Etat. Les statistiques permettent de suivre l'évolution des variables économiques et sociales depuis cinquante ans. La réédition de vénérables opinions estimant impossibles le financement de la protection sociale ou la création d'une monnaie européenne donne à mesurer le chemin parcouru depuis la fin de la seconde guerre mondiale. (La Documentation française, no 2565-2566, 136 p., 39 F).

La ruine du keynésianisme du béton au Japon

par Thierry Ribault

Le Japon traverse depuis la fin des années 80 une crise structurelle qui affecte les fondements de son économie politique. L'hypertrophie du secteur de la construction et l'enlisement dans des plans de relance stigmatisent l'incapacité d'une économie dualiste à trouver une nouvelle dynamique. Celle-ci suppose une démocratie moins entachée de particularisme, de corruption et d'inefficacité économique, et plus à l'écoute de la diversité et des aspirations de la société japonaise.

Il n'est donc pas étonnant que de nombreuses réserves aient été émises, au Japon et à l'étranger, à l'annonce du dernier plan de relance de 16 000 milliards de yen (740 milliards de francs) du gouvernement Hashimoto. Centré sur le secteur de la construction, ce plan comprend notamment le « développement » des zones côtières, divers terminaux d'aéroport, plus six nouveaux grands ponts sur des détroits. Ce « keynésianisme du béton », dont le « multiplicateur » est au mieux égal à zéro à moyen terme, est de plus en plus contesté. La plupart des observateurs le considèrent comme l'avatar d'une économie politique dont les institutions sont érodées.

Depuis 1955, l'économie japonaise repose sur un dualisme politique : deux régimes distincts, opérant selon des conditions d'équilibre différentes, sont en interaction. Ces deux régimes sont, d'une part, l'Etat développementaliste (notion proposée par l'économiste Chalmers Johnson en 1982) et, de l'autre, l'Etat clientéliste.

Le premier permet à une élite bureaucratique et méritocratique de jouer un rôle actif dans le processus de décision politique. Il met en place un système de relations entre le gouvernement et les entreprises. Il est aussi le garant d'une répartition équitable de la richesse nationale, pour éviter que les intérêts des citoyens ne disparaissent derrière ceux des entreprises.

Dans le régime de l'Etat clientéliste, organisé principalement autour du secteur de la construction, les élites bureaucratiques assurent l'allocation sélective des bénéfices (subventions, soutiens de prix, quotas d'importation ou faveurs réglementaires) en échange de la promesse des bénéficiaires de repartager ces bénéfices (taxes, etc.). Quatre sous-produits accompagnent le clientélisme politique : le particularisme, la corruption politique, l'inefficacité économique, et la destruction de l'environnement comme corollaire.

Premier point, le particularisme. Environ la moitié, voire plus, du total des contributions reçues par le Parti libéral démocrate proviennent du secteur de la construction. Les entreprises, si elles s'engagent à verser des taxes supplémentaires, n'ont pas l'obligation de transparence sur les sommes provisionnées sous l'intitulé « dépenses non comptabilisées ». Les entreprises de construction représentent les trois quarts des impôts versés volontairement et sans aucun contrôle par l'ensemble des entreprises du pays, ce qui leur procure une appréciable flexibilité dans leur comptabilité. D'après l'administration fiscale, l'industrie de la construction représente de 60 % à 75 % de l'ensemble des « dépenses non comptabilisées » déclarées par les firmes de plus de 100 millions de yens de capital. A eux seuls, les trois géants de la construction, Shimizu, Taisei et Kajima, ont déclaré 150 milliards de yens (9 milliards de francs) de « dépenses non comptabilisées » entre 1990 et 1991.

Dans un éditorial peu complaisant, le *Nihon Keizai* constatait récemment que « *de nombreuses vaches sacrées paissent encore dans les prés du budget de l'Etat* », appelant le premier ministre à « *renvoyer à l'étable les politiciens ayant des liens étroits avec les milieux industriels* ».

Les trois géants de la construction, Shimizu, Taisei et Kajima, ont déclaré 150 milliards de yens (9 milliards de francs) de « dépenses non comptabilisées » entre 1990 et 1991

Deuxième point, la corruption. Dans le système d'appel d'offres publiques, une dizaine d'entreprises « qualifiées » sont invitées à soumissionner pour les projets de travaux. Le contrat est ensuite attribué à celle dont la proposition se rapprochera le plus du seuil de prix fixé secrètement par les pouvoirs publics. Un certain nombre de « clubs » sponsorisent des déjeuners-rencontres avec des politiciens influents et organisent des parties de golf, durant lesquelles l'information sur les contrats publics et les futurs marchés est échangée. Autant de manifestations du capitalisme relationnel japonais. Le secteur de la construction est de loin le plus gros consommateur de ce type de « divertissements » : plus de 1 000 milliards de yens (50 milliards de francs) en 1996, soit 20 % des dépenses totales de divertissement des entreprises du pays.

Troisièmement, l'inefficacité économique. Dans les travaux publics, les sommes versées aux politiciens sont facturées. Il s'agit donc d'un système où les firmes contractantes empochent les surprofits, les bureaucrates gagnent du pouvoir et ont une sécurité d'emploi après leur retraite, et les législateurs collectent des fonds pour leur campagne. Les perdants sont les contribuables : selon les estimations, les coûts sont gonflés de 30 % à 50 %. Les contrats gonflés constituent de 16 % à 33 % du chiffre d'affaires du secteur de la construction, soit entre 3 000 et 7 000 milliards de yens par an (entre 140 milliards et 320 milliards de francs).

Le coût de la construction privée est, lui aussi, le plus élevé des pays industrialisés, Italie comprise. Si on fixe le coût du mètre carré de construction privée à 100 aux Etats-Unis, il est à 126 au Canada, entre 101 et 135 en Europe (sauf le Royaume-Uni à 226 et la Finlande à 161), et à 274 au Japon.

Bien que le coût du travail dans la construction soit deux fois plus élevé aux Etats-Unis qu'au Japon, le coût unitaire de construction d'un bureau en banlieue est trois fois plus élevé à Tokyo qu'à Chicago. Les spécialistes considèrent qu'un tiers des 500 000 entreprises de construction feraient faillite si ce système d'appel d'offres disparaissait. Autre conséquence de ce système, le crime organisé contrôle ou influence plus d'un millier de firmes du secteur de la construction.

Enfin, la destruction massive de l'environnement. La production japonaise de ciment atteint des records inégalés dans le monde : 732 tonnes pour 1 000 habitants en 1995 (soit deux fois plus qu'en France). Autre indicateur : en 1995, la production japonaise de béton atteignait 1 360 m³ pour 1 000 habitants (trois fois plus qu'en France) et 451 m³ au kilomètre carré (neuf fois plus). Au total, ce sont 340 millions de yens (17 millions de francs) qui ont été dépensés par habitant en 1996 dans les travaux publics au Japon (soit quatre fois plus qu'en France), la majeure partie de cet argent allant vers des projets de construction de routes, de « renforcement » des bords de rivières et des rivages côtiers jugés à risque. Autant de dépenses propices à une « mise au pas » forcée et irréversible du paysage et à une destruction massive de l'environnement.

Jusqu'à la fin des années 80, l'expansion de l'Etat développementaliste a bénéficié de la stabilité politique et sociale générée par l'Etat clientéliste et son keynésianisme du béton. En retour, la légitimité de l'Etat clientéliste dépendait de la croissance économique et de l'élévation du niveau de vie que générait l'Etat développementaliste. La crise japonaise actuelle est une remise en cause de cet équilibre. La croissance n'est plus au rendez-vous et le niveau de vie est stagnant, privant l'Etat clientéliste d'une part croissante de sa légitimité.

La crise japonaise est une crise des institutions. Les liens entre l'administration, les milieux d'affaires et les partis politiques doivent obligatoirement être repensés sous peine de crise de crédibilité prolongée.

Thierry Ribault est chargé de recherche au CNRS (Clerse).

COURRIER

La page Enjeux du « Monde Economie » du 14 avril, consacrée à la démographie, au vieillissement des populations et à la faiblesse de la courbe des naissances, nous a valu un courrier important dont nous publions ici quelques extraits.

LA POLITIQUE PRÔNÉE PAR SAUVY À LA LIBÉRATION.

L'article de Jacques Bichot et Michel Godet dans Le Monde du mardi 14 avril, intitulé « Le tabou démographique », commet un contresens sur la politique prônée par Alfred Sauvy à la Libération en laissant entendre qu'il proposait seulement un relèvement de la natalité. En effet, le directeur du jeune Institut d'études démographiques, l'INED, préconisait l'immigration comme une solution démographique après la seconde guerre mondiale.

En 1946, dans un article intitulé « Evaluation des besoins de l'immigration française » (*Population*, no 1, 1946), Alfred Sauvy soulignait : « *La nécessité d'une immigration importante en France n'est plus guère contestée* » (p. 91). Et il poursuivait : « *L'on est en droit de penser que la recherche du plein emploi doit être poursuivie par d'autres moyens que le refoulement hors des frontières d'une main-d'œuvre jugée excédentaire* » (p. 92). Suite à une analyse de la structure de la population française par âge et par sexe, il propose en définitive la venue de « *5 290 000 personnes, dont 2 450 000 adultes* » (p. 95). En conclusion : « *L'admission sur notre sol de nouveaux étrangers ne doit pas être considérée, par suite, comme une simple admission temporaire de travailleurs (prisonniers, par exemple), mais comme une véritable immigration de personnes appelées à rester et à faire souche* » (p. 97).

Par ailleurs, Paul Vincent, chercheur à l'INED, dans un article consacré au « Vieillissement de la population, retraites et immigration » (*Population*, no 2, 1946) recommandait la venue de « *600 000 familles et 200 000 ou 300 000 hommes célibataires* » (p. 237) comme solution au problème des régimes de retraites.

L'usage d'Alfred Sauvy par les natalistes actuels, et même par le ministre de l'intérieur, est une caricature des positions que le fondateur de l'INED avait défendues après guerre, en recommandant notamment la venue d'immigrés, tout en suggérant, il est vrai, une sélection des populations selon leurs origines, autre débat qui se profile.

Sandrine Bertraux, doctorante en histoire et civilisations, EHESS

BIS

Je persiste et signe. En vingt ans, la France a bien perdu plus d'un million et demi de jeunes. Mis en cause nommément par Hervé Le Bras dans un récent article du *Monde* intitulé : « Qui a perdu un million et demi de naissances ? » (*Le Monde* du 14 avril 1998), je me vois contraint de réagir, au moins sur le chiffre qui m'est attribué à juste titre, mais pour prétendre qu'il est faux. L'auteur de *Marianne et les lapins* (sous-entendu les familles nombreuses) n'aime guère les discours natalistes, c'est son droit. Il connaît apparemment par coeur l'appel « SOS-Jeunesse » que nous avons lancé en 1996, alors pourquoi fait-il semblant d'ignorer qu'en parlant des jeunes nous faisons explicitement référence à la tranche des moins de vingt ans ? *(...)*

Oui, les faits sont têtus : d'après l'Insee, il y avait en 1995 en France 15 293 000 jeunes de moins de vingt ans contre 16 888 000 en 1975 (chiffres arrondis au millier pour faciliter le calcul). Soit une différence de 1 595 000 que nous considérons effectivement comme une perte de potentiel pour l'avenir, car il n'est de richesses que d'hommes ! Quant au reste *(...)*, ce n'est pas parce que quelqu'un signe un appel à vos côtés, que vous partagez du même coup toutes ses opinions *(...)*. Quant à l'hypothèse de fécondité basse pour la France à 1,5, elle n'est pas tombée du ciel : c'est simplement le taux moyen pour l'Europe d'aujourd'hui. Jusqu'ici, heureusement, la France grâce à la vitalité de sa population étrangère se situe plutôt autour de 1,7. Pourvu que ça dure !

Michel Godet, professeur au Conservatoire national des arts et métiers

INDIGNATION

Je suis scandalisé par l'article de MM. Bichot et Godet développant les thèses du Front national en faveur d'une incitation de l'Etat à l'augmentation des naissances. Il faut continuer la politique actuelle qui fait place au sang neuf de l'immigration favorisant notre ouverture sur le monde, notamment musulman.

Daniel Granade (Lyon)

ETONNEMENT

Permettez-moi de m'étonner d'une tribune que vous avez offerte, dans votre édition du mardi 14 avril dernier, à M. Jacques Bichot (un article à quatre mains, avec Michel Godet).

En effet, avec des propos très orientés, M. Jacques Bichot est présenté comme professeur à l'université Lyon-II. Mais, puisque le sujet est le « *tabou démographique* », vous auriez pu avoir l'honnêteté intellectuelle, qui vous caractérise d'ordinaire, pour préciser que M. Jacques Bichot est le président de la Fédération des familles de France qui est un regroupement très marqué politiquement, à droite, avec des positions très fermes : contre la contraception, contre l'IVG, contre les féministes, contre les homosexuels *(...)*.

M. Lasnier (Paris-III)

NAISSANCES PERDUES... ET RETROUVÉES.

Dans *le Monde* du 14 avril, Hervé Le Bras émet toutes sortes d'hypothèses pour savoir d'où vient le chiffre d'un million et demi de naissances ayant manqué en vingt ans dans notre pays. Il privilégie celle selon laquelle les auteurs de l'appel « SOS-Jeunesse » de janvier 1996, qui citaient ce chiffre, seraient proches de mouvements anti-avortement, et désireux d'établir artificiellement un lien entre la dénatalité de 1975-1995 et la terrible saignée de la Grande Guerre. Assez curieusement, il n'envisage pas une hypothèse plus simple, et moins polémique : à savoir que les auteurs incriminés aient tout simplement comparé le nombre des jeunes en 1995 à celui de la même classe d'âge en 1975.

Population et Sociétés, publication de l'INED, fournit justement quelques chiffres dans sa livraison de mars 1998 : il y avait 16 942 000 moins de vingt ans en France au 1er janvier 1974, et 15 142 000 au 1er janvier 1998. « *La baisse est donc de 1,8 million en vingt-quatre ans* », constate L. Lévy, l'auteur d'un des articles. Compte tenu que les dates n'étaient pas exactement les mêmes, et que la catégorie « jeunes » peut désigner des tranches d'âges différentes, il me paraît probable que les auteurs du manifeste ont pratiqué un calcul analogue à celui de M. Lévy *(...)*.

Le problème du vieillissement est important ; de nombreuses institutions lui consacrent des travaux approfondis. Ne mérite-t-il pas d'être abordé à différents niveaux (recherche scientifique, débat démocratique), autrement que dans un climat de procès en sorcellerie ?

Jacques Bichot, professeur d'économie à l'université Lyon-II

هكذا من الأصل

La Banque interaméricaine de développement investit dans le « capital social » et l'économie de paix

CARTHAGÈNE (Colombie)
de notre envoyé spécial

▼ L'institution financière internationale réoriente ses financements vers la société civile

En Equateur, 60 % des femmes qui vivent dans les quartiers pauvres de Quito sont victimes de violences physiques infligées par leur mari ou leur compagnon ; en Colombie, plus du tiers de la population féminine souffre des mêmes maux. Au total, 25 % à 50 % des femmes latino-américaines, selon les pays, sont victimes de violences, y compris d'abus sexuels.

De façon assez inédite, c'est la Banque interaméricaine de développement (BID) qui a mené l'enquête et publié les résultats, c'est elle qui désigne les coupables (la pauvreté) et qui entreprend des actions de prévention contre ce « mal transmissible » qui est aussi un important facteur de... coût pesant sur les économies de la région. Aussi la BID a-t-elle entrepris – et financé – une importante campagne de sensiblisation afin d'inciter la « société civile » à s'attaquer à ce problème.

Violence, pauvreté, chômage, problèmes de coexistence étaient les principaux thèmes à l'ordre du jour de la trente-neuvième assemblée annuelle de la Banque interaméricaine de développement qui s'est déroulée à Carthagène, en Colombie, au mois de mars. Tout au long des travaux, Enrique Iglesias qui, depuis 1988, préside aux destinées de cette institution multilatérale dont le siège est à Washington (il a abordé, le 1er avril, un troisième mandat de cinq ans), a tenu à lier étroitement l'essor de la société civile aux progrès constatés sur le front du développement : l'économie latino-américaine a réalisé en 1997, avec un taux de croissance de 5,2 %, sa meilleure performance annuelle depuis vingt ans.

Dans cet esprit, la BID a confirmé le renforcement de ses programmes en faveur de ce qu'elle appelle la coexistence pacifique. La banque entend investir davantage, avec le concours du secteur privé, dans les processus de consolidation de la paix (notamment en Amérique centrale où certains pays – tels que le Guatemala, le Nicaragua ou le Salvador – sortent difficilement de longues années de guerre civile), tout en continuant à lutter contre la pauvreté et à investir dans les secteurs sociaux, en particulier l'éducation.

Cette institution financière internationale qui a été créée en 1959 dans le but d'accélérer le développement économique et social de ses pays membres en Amérique latine et dans les Caraïbes, compte quarante-six adhérents, à savoir les vingt-huit pays indépendants de la région (exception faite de Cuba, qui n'appartient pas davantage au FMI ou à la Banque mondiale), mais aussi seize pays européens, ainsi qu'Israël et le Japon, nations qui se sentent concernées – et engagées financièrement – dans l'avenir du continent.

Fin 1997, la BID, première source de financement multilatéral pour l'Amérique latine et les Caraïbes, avait accordé un montant cumulé de plus de 84 milliards de dollars de prêts à des fins économiques et sociales. Pour la seule année 1997, la banque a approuvé l'octroi de 6 milliards de dollars de crédits, majorés de 73 millions de dollars de dons au titre de la coopération technique.

Ces dernières années, la BID, qui s'intéresse davantage aux collectivités locales qu'auparavant, a sensiblement réorienté ses financements vers la « société civile ». Ainsi, en 1997, a-t-elle accordé 10,2 % du total de ses concours à l'éducation (contre 4,2 % pour la période 1961-1997), 13,2 % aux investissements sociaux (contre 4,3 %), 11,3 % au développement urbain (contre 6,3 %). Une place importante est également consentie à la réforme et à la modernisation de l'Etat.

A titre d'exemple, la banque a accordé l'année dernière un prêt de 58 millions de dollars au système éducatif panaméen, 12 millions de dollars au Venezuela pour lutter contre l'extrême pauvreté, ou encore 250 millions de dollars pour financer l'amélioration du fonctionnement des services publics dans cinq grandes agglomérations d'Argentine.

« L'Amérique latine est entrée dans l'ère des réformes de la deuxième génération. Elle est en passe d'achever sa période d'ajustement macroéconomique et elle s'attaque à présent aux réformes institutionnelles. Ce qui signifie moins de financement des secteurs miniers et industriels et davantage pour le " capital social "; la BID doit accompagner et encourager cette évolution, explique un administrateur de la banque. *Ce sont les pays latino-américains qui détiennent la majorité du capital de la BID, à la différence de ce qui se passe dans les autres organismes multilatéraux. La question de la pauvreté et de la violence, c'est tous les jours qu'ils la vivent. »*

Serge Marti

▼ Répartition des prêts de la BID

en millions de dollars

	1997	%	1961-1997	%
AGRICULTURE ET PÊCHE	157	2,6	12 145	14,5
INDUSTRIE, MINES ET TOURISME	1	0	7 527	9,0
SCIENCES ET TECHNOLOGIES	0	0	1 282	1,5
ENERGIE	1 040	17,3	15 113	18
TRANSP. ET COMMUNICATIONS	959	15,9	11 210	13,3
SANITAIRE	129	2,1	7 427	8,8
DÉVELOPPEMENT URBAIN	677	11,3	5 254	6,3
ÉDUCATION	613	10,2	3 518	4,2
INVESTISSEMENTS SOCIAUX	792	13,2	3 572	4,3
SANTÉ	119	2	1 562	1,9
ENVIRONNEMENT	255	4,2	1 398	1,7
MICROENTREPRISE	20	0,3	227	0,3
RÉFORME ET MODERNISATION DE L'ÉTAT	798	13,3	9 902	11,8
PRÉINVESTISSEMENT	432	7,2	2 365	2,8
FINANCEMENT DE L'EXPORT	25	0,4	1 508	1,8

Les paysans guatémaltèques réapprennent à vivre et à produire ensemble

HUEHUETENANGO (Guatemala)
de notre envoyé spécial

« Nous sommes des gens pauvres, humbles, mais nous sommes aussi des Guatémaltèques et nous avons les mêmes droits que les autres. » Lazaro Gimenez se dandine d'un pied sur l'autre et reprend la liste de ses griefs. *« Avant, on nous avait déjà promis beaucoup de choses comme l'électricité, et nous n'avons toujours rien. Depuis que les accords de paix ont été signés et que les gens sont revenus sur leurs terres, on nous a promis de l'argent pour notre communauté, mais nous ne voyons rien venir. Alors, cette fois, nous voulons bien croire au programme Decopaz, penser que c'est bon pour nous, mais il faut que cela se fasse. Il ne faut plus nous mentir... »*

Enhardis par l'intervention du jeune paysan visiblement désigné comme porte-parole par la communauté, d'autres habitants de San Andres de Huistas, modeste village situé dans le nord du Guatemala, à 80 kilomètres de la frontière mexicaine, prennent la parole. Les propos qui se veulent mesurés, mais fermes, sont traduits en *« mam »*, le dialecte indigène local (l'un des vingt et un parlés dans le pays) à l'attention de la population sagement rassemblée sur la place du village et qui, dans sa grande majorité, ne parle pas l'espagnol.

L'un après l'autre, les plus âgés en premier, les femmes en dernier, tous exposent les espoirs qu'ils placent dans les programmes de développement local et leurs craintes de devenir des *« oubliés de la paix »*, après avoir été si longtemps les victimes de la plus longue guerre civile qu'ait connue le continent. Le conflit entre l'armée et les guérillas a duré plus de trente-cinq ans, faisant entre 100 000 et 150 000 morts. Les négociations de paix se sont éternisées plus de dix ans et ce n'est que le 29 décembre 1996 que le gouvernement d'Alvaro Arzu, le président guatémaltèque, et les chefs de la guérilla ont signé le traité mettant fin au conflit. La communauté internationale s'est mobilisée pour aider les onze millions de Guatémaltèques à réapprendre à vivre et à produire ensemble. Les pays donateurs ont octroyé, en janvier 1997, une aide de 1,9 milliard de dollars afin de financer le programme de paix que le gouvernement entend appliquer sur quatre ans, de 1997 à l'an 2000.

Les institutions financières multilatérales ont aussi voulu appuyer le redressement économique du pays. A l'occasion d'une visite effectuée au Guatemala début mars, James Wolfensohn, le président de la Banque mondiale, a approuvé l'octroi de 230 millions de dollars de crédits afin de renforcer les infrastructures, le secteur éducatif, mais aussi le système d'administration financière.

De son côté, la Banque intraméricaine de développement (BID), l'organisme washingtonien le plus présent en Amérique latine, a avalisé plusieurs programmes, dont un prêt de 132 millions de dollars destiné à moderniser le système financier. Mais l'initiative la plus ambitieuse et la plus novatrice de la banque a consisté à lancer au Guatemala son Programme de développement communautaire pour la paix, dit Decopaz.

RÉFUGIÉS

Les quelque 400 000 paysans concernés par l'expérience Decopaz sont invités à définir eux-mêmes les projets qu'ils estiment prioritaires, à passer contrat avec les entreprises et les services susceptibles de les réaliser, et à assumer la responsabilité financière des diverses opérations qu'ils se seront réappropriées après les avoir lancées. Au total, la banque a décidé de consacrer 50 millions de dollars à ce programme, auquel le gouvernement guatémaltèque apportera 5,6 millions de dollars supplémentaires.

Les communautés appelées à bénéficier de ce programme ont été sélectionnées en fonction des critères de pauvreté, mais aussi en tenant compte des effets causés par trois décennies de guerre civile. La région du Quiché, au nord du pays, l'une des plus touchées par le conflit, a été retenue, ainsi que celle de Huehuetenango, affectée elle aussi par les combats en même temps que par l'exil, puis par le retour de milliers de réfugiés qui avaient fui vers le Mexique voisin lors des « années terribles » de la guerre, entre 1979 et 1982.

TRAVAIL D'EXPLICATION

Environ 48 000 réfugiés guatémaltèques ont regagné leur pays depuis 1992, lorsque les combats ont commencé à se calmer, mais il en reste encore 29 000 au Mexique. *« Ces dernières années, nous avons accueilli environ 20 000 personnes dans ces centres*, explique Francisco Fuentes, l'un des responsables de Decopaz en désignant les baraquements situés au milieu de nulle part, à quelques dizaines de kilomètres de la ville de Huehuetenango. *Des réfugiés, mais aussi des* desplazados, *ces paysans qui se sont déplacés d'une région à l'autre au gré des conflits. »*

C'est cette population – à laquelle s'ajoutent les démobilisés, les combattants de l'une ou l'autre faction dont certains se sont constitués en redoutables bandes armées – que s'adresse le Programme de développement communautaire pour la paix. A San Andres, où la délégation Decopaz effectue une brève visite, il s'agit de financer les urgences définies par les 6 000 âmes qui composent cette communauté. A savoir ce système de drainage pour lequel la représentante de la BID, Iliana Walesa Pastor, s'est engagée à trouver les quelque 800 000 quetzales (la monnaie locale) qui manquent pour le mener à bien. Mais aussi d'apprendre à des paysans qui souvent ont combattu face à face, à se *« refaire à nouveau confiance »*, explique cette dernière.

C'est donc à un long travail d'explication et de valorisation des programmes, mais aussi de pacification des esprits, que doivent se livrer les équipes de Decopaz. Il faut visiter chaque hameau, parfois à dos de mulet, voire à pied, coucher éventuellement sur place sous une toile de tente et parler, parler longtemps, pour faire en sorte que personne ne se sente exclu, que chacun participe à une entreprise qui se veut collective.

Là où la guerre a, toutes proportions gardées, fait moins de dégâts économiques, le dialogue semble plus aisé. Ainsi à San Pedro Nicta, le conseil municipal de cette agglomération de 25 000 personnes sait déjà gérer un budget. Et parler d'investissements. Ici, la priorité ira à l'énergie électrique, pour fournir les villages de montagne qui en sont encore dépourvus alentour. *« Mais nous avons aussi beaucoup d'autres besoins »*, avertit Jose Antonio Morales, le premier conseiller municipal. *« Il nous faut de l'eau potable, des travaux d'assainissement, des écoles. Tout est prêt, nous avons tout calculé »*, ajoute-t-il en tendant, avec un large sourire, une impressionnante liste de revendications minutieusement chiffrées.

Le programme Decopaz est prévu seulement pour une durée de trois ans. Il a été officiellement signé en novembre 1996, mais n'a véritablement démarré qu'un an plus tard. *« Dans beaucoup d'endroits, nous en sommes encore au stade de la promotion des programmes auprès de la population. En l'espace de trois mois, mes équipes sont censées visiter 500 communautés encore traumatisées par la guerre, alors que beaucoup de questions, comme celle de la propriété de la terre, n'ont pas été réglées, que l'on déterre encore – c'est arrivé il y a trois jours – des dizaines de corps ensevelis dans des fosses communes*, souligne Ivan Conoir, le représentant local du CECI, l'une des plus importantes organisations non gouvernementales canadiennes qui participent au programme Decopaz. *C'est un défi économique et culturel colossal. Il faudrait une année de plus. »*

S. M.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

Le savant, le rentier, le moine et l'assureur

par Bernard Kapp

L'essai que publie Antoine Deparcieux en 1746 *« sur les probabilités de la durée de la vie humaine »* répond à une demande venue des plus hautes sphères de l'Etat. Le jeune savant a été personnellement chargé par l'intendant des finances de Sa Majesté, M. de Boullongne, de se pencher sur le problème des rentes viagères. La question est en effet préoccupante pour le Trésor royal comme pour les villes, dont la plupart des emprunts publics sont remboursés par ce moyen. Faute de savoir jusqu'à quel âge les prêteurs risquent de survivre, on s'engage à leur verser des annuités qui pourraient s'avérer trop généreuses. Il apparaît donc nécessaire qu'un homme de science travaille sur la question et fournisse des tables sur lesquelles les financiers puissent s'appuyer pour déterminer – de façon rationnelle et indiscutable – le montant de la rente à servir à chacun en fonction de son âge au moment de l'emprunt.

Deparcieux n'est certes pas le premier à vouloir évaluer les secrets de la longévité humaine. Mais ses travaux, qui ont immédiatement un grand retentissement dans l'Europe entière (il est élu à l'Académie des sciences de Berlin en même temps qu'à celle de Paris), marquent un tournant tant sur le plan intellectuel, en dégageant quelques idées essentielles pour la compréhension des phénomènes démographiques, que sur le plan économique, en donnant des bases méthodiques solides au calcul actuariel et en ouvrant la voie aux systèmes d'assurances sur la vie.

THÉORIE DU HASARD

Edmund Halley, l'astronome, avait été l'un des pionniers en la matière : il avait dépouillé les registres d'état civil de la ville silésienne de Breslau, en 1793, et décompté les morts en fonction de leur âge. D'autres savants dont les noms nous sont moins familiers, comme De Witt, Simpson et Kerseboom, avaient également tenté le même exercice en compulsant les archives des paroisses de Londres ou d'Amsterdam. Les uns et les autres avaient implicitement l'ambition de mettre en évidence, grâce à leurs tableaux statistiques, un modèle de mortalité valable pour l'ensemble du genre humain.

S'appuyant sur la théorie du hasard, très en vogue depuis les travaux de Pascal, au milieu du XVIIe siècle, ces hommes férus de calculs considéraient la mort – qu'elle soit causée par un accident ou par une maladie – comme un risque « mathématique ». Il leur semblait dès lors nécessaire que les décès soient parfaitement répartis entre tous les âges de la vie, à l'exception toutefois de la petite enfance (jusqu'à quatre ans) et de la vieillesse (à partir de cinquante-cinq ans), deux périodes où l'organisme humain est particulièrement fragilisé. Les données collectées ne confirmaient malheureusement pas cette théorie avec toute la régularité souhaitée. Mais peu leur importait : il suffisait d'accuser la mauvaise qualité de leurs sources...

Le grand mérite d'Antoine Deparcieux est de rompre avec ce cadre théorique dogmatique. Puisqu'on lui demande de dresser des tables de mortalité destinées à régler les rentes viagères dans le royaume, il choisit très sagement de faire ses observations statistiques sur une population de rentiers français. Il prend comme échantillon trois listes de deux mille souscripteurs, chacune correspondant à des emprunts royaux lancés sous forme de tontines en 1689, 1696 et 1734 (1). Constatant que ses tables diffèrent sensiblement des résultats publiés par ses prédécesseurs, Deparcieux formule dans la foulée une idée qui nous semble aujourd'hui découler du simple bon sens, mais qui est plutôt déroutante pour la plupart de ses contemporains : il n'existe pas, en matière démographique, un modèle immanent que les mathématiques permettraient de retrouver, mais une multitude de modèles empiriques observables par le chercheur à partir de l'échantillon qu'il a lui-même défini.

Mieux, les divergences entre les différents modèles ont des causes objectives que l'on doit pouvoir mettre en évidence. Si l'espérance de vie d'un individu de cinquante ans est évaluée à quinze ans et dix mois par Simpson, à dix-sept ans et trois mois par Halley, à dix-neuf ans et cinq mois par Kerseboom, c'est tout simplement parce que leurs travaux respectifs ont été menés à Londres, Breslau et Amsterdam, trois villes dont les climats sont très différents. Et si les rentiers français sont encore plus favorisés, avec une espérance de vie de vingt ans et cinq mois, c'est sans doute parce qu'il s'agit de bons bourgeois bien nourris et bien soignés...

Mais il n'y a pas que des différences, il y a aussi des ressemblances, voire des constantes. Pour le montrer, Deparcieux choisit d'étudier la mortalité des moines et des nonnes. Il s'agit en effet d'une population très homogène, même si les règles de vie peuvent varier d'un ordre à l'autre, et qui a l'avantage d'être très disséminée du point de vue géographique.

Ayant rassemblé les données venues de plusieurs centaines de monastères et de couvents, il fait un certain nombre de constatations. Les moines vivent moins longtemps que les nonnes, ce qui recoupe toutes les comparaisons hommes/femmes. Les religieux des deux sexes vivent moins longtemps que le reste de la société. Ce qui est très surprenant, s'agissant d'individus sélectionnés pour leur bonne santé au moment de l'entrée dans les ordres. Mais le chercheur trouve la solution de ce paradoxe en affinant ses statistiques : les religieux ont en fait une mortalité plus faible que la population avoisinante jusqu'à l'âge de 45 ou 50 ans, mais ils meurent beaucoup plus vite au-delà de cet âge. Explication : les abstinences, les veilles forcées ainsi que le manque de soins corporels altèrent la santé des moines après quinze ou vingt ans de monastère...

C'est en multipliant ce genre de recherches, explique Deparcieux, que l'on pourra enfin percer les mystères de la démographie humaine. Il faut toutefois disposer des données nécessaires : il suggère donc de lancer une grande étude exploratoire à l'échelle du royaume, en demandant à tous les curés de dépouiller leurs registres paroissiaux sur une période de trente ans.

Cette proposition ne sera pas suivie. Mais son message sera entendu. Par la communauté scientifique, qui va multiplier les enquêtes locales à partir de 1750, comme par les assureurs, qui vont développer les techniques actuarielles pour mieux calculer leurs risques en fonction de tous les paramètres identifiables. Les statistiques démographiques vont notamment rendre possible la création de sociétés financières proposant des contrats d'assurance sur la vie. « L'Equitable », la première compagnie à proposer une garantie « vie entière », va ainsi naître à Londres en 1762, seize ans après la publication des travaux du savant français.

(1) Rappelons que ce système de rentes viagères réversibles – qui avait été inventé vers 1650 par un protégé de Mazarin, le Napolitain Lorenzo Tonti – consistait à reporter les rentes des souscripteurs décédés sur les souscripteurs survivants.

HISTOIRE ÉCONOMIQUE

Le savant, le rentier, le moine et l'assureur

IMMOBILIER

LE BAROMETRE DE L'IMMOBILIER PAR LES NOTAIRES

L'indice "Notaires-INSEE" provisoire au 4ème trimestre 1997 est de **82,6** à Paris, soit **15 294 francs/m2**. Cela représente pour la première fois depuis 1991 une stabilité globale des prix sur un an, avec même un léger mouvement de reprise depuis quelques mois.

Les statistiques de la Chambre enregistrent une augmentation des prix au m2 sur Paris en variation annuelle sur 10 des 20 arrondissements de la capitale.

Nous constatons un phénomène similaire sur les départements de Petite Couronne. La variation des prix sur ces départements en variation annuelle se répartit ainsi :

- **Hauts-de-Seine** + 0,30 % soit 12 433 francs/m2
- **Seine-Saint-Denis** + 1,86 % soit 7 522 francs/m2
- **Val-de-Marne** - 0,10 % soit 9 989 francs/m2

Cette augmentation des prix devrait se confirmer dans les mois à venir compte-tenu de l'activité soutenue constatée au cours de ce trimestre. Il ne faut néanmoins pas négliger les premiers effets de l'entrée en vigueur de la Loi Carrez rendant obligatoire l'indication de la surface des biens. Les vendeurs ont eu tendance à estimer avec prudence cette surface. Ce phénomène devrait se corriger naturellement par l'intervention plus régulière de professionnels dans l'opération de mesurage.

Chambre des Notaires de Paris - Place du Châtelet - Paris 1er - Téléphone : 01.44.82.24.00

Pour plus d'information : www.paris.notaires.fr

VENTES

FONDS DE COMMERCE

95. Libr. presse, tabac, loto, CA 10 MF à dév. Px : 2 MF 01-45-08-00-16

LOCAUX PROFESSIONNELS

5' ETOILE M° COURCELLES
sous jardin, imm. standing, 365 m², activités/stockage. Pos. 6 burx. 01-42-67-77-97

LOCAUX COMMERCIAUX

Part. vd. local commercial vide (bureau) 20 m². Prix : 105 000 F. URG. CAUSE DÉPART. Tél. : 01-47-37-14-63 (Soir)

APPARTEMENTS

PARIS 1er

PALAIS-ROYAL : 2 P. moderne, bon ét. 885 000 F AIM : 01-53-01-99-01

PARIS 2e

PYRAMIDES 152 m²
CHARME CARACTÈRE Salon, s. à mang., 3 ch., 2 bains, 3e ét. Hôt. partic. XVIIe siècle. 3 500 000 F Valmont 01-44-94-04-40

PARIS 3e

MARAIS : 4 P. 115 m² 2e ét., volume. 1 980 000. AIM : 01-53-01-99-01

MARAIS ARCHIVES Bon Immeuble, grand studio Parfait état, 3e ascenseur Parquet, cheminée, cuis. ind. 550 000 F. 03-26-81-10-01 ou 01-47-53-83-82 ap. 19 h

PARIS 4e

■ ILE DE LA CITÉ, 5 P. Bon état, 3e asc. 3 500 000 F NOTAIRE 01-43-29-21-09

ARCHIVES NATIONALES BEAU 2 P., 2e ét. asc. 1 050 000 F. 01-44-94-04-40

PLACE DES VOSGES
Superbe 275 m². 9 850 000 AIM : 01-53-01-99-01

PARIS 5e

JARD. DES PLANTES
6-7 p. r.-de-jard. + 1er ét. Type maison. 01-43-36-17-36

PARIS 6e

RUE DE TOURNON
Entre cour et jardin Imm. XVIIIe, soleil, calme 3 chbres, 3 bns, gar., serv. AAMC 01-40-70-02-07

(LUXEMB. MAISON)
130 m² sur cour arborée 3 chbres, parfait état 5 500 MF. T. : 01-45-49-16-03

ST-SULPICE, bel imm. 6 p., 164 m², 2e asc. 4 300 000 F Balc. LITTRÉ 01-45-44-44-45

PARIS 7e

AV. SUFFREN
Imm. stand. 3 p. 75 m² env. Gde cuis. Possib. parking Balc., plein ciel. 1 950 000 F AGT 01-42-78-10-20

QUAI D'ORSAY
Salon en rotonde + 2 ch. PARFAIT ÉTAT, 4 500 000 F AAMC 01-40-70-02-07

SÉGUR, GD 2 P. 50 m² Vue dégagée, 1 150 000 F FLEURUS 01-45-44-22-36

SOLFÉRINO PROX.
– 165 m², liv.-dble + 2-3 ch. Etat impeccable, 5 000 000 F – Vue panoramique s/Champ de Mars, 175 m², soleil, impecc. Prix : 8 200 000 F. 01-46-22-03-80 - 53-77-67-09

Université Bac. Comme une maison
148 m² de charme sur cour arborée. Possib. 40 m² supplémentaires à rénover (possib. commercial). 4,2 MF Tél. : 01-45-49-16-03

CHAMP DE MARS Dernier étage, plein ciel Vues superbes s/Seine et tour Eiffel. 160 m² + 33 m² terrasse, récept. + 2 ch. DOMUS 01-45-66-90-73

PARIS 8e

MONCEAU MESSINE 8e Appt récept., imm. stand, 4e, asc., S-O, séj., 53 m², 2 ch. + serv. 14 m² + gar. Px : 4,5 MF Tél. : 06-60-03-73-22

PARIS 11e

FAIDHERBE : 3-4 P. 7e ét. asc. VUE. 1 595 000 AIM 01-53-01-99-01

PLACE DE LA BASTILLE Plein Sud Grands appartements en cours de rénovation Vue superbe sur le port de l'Arsenal
01-43-14-67-52

BASTILLE, GRAND 2 P. Bon état. Clair ! 750 000 AIM : 01-53-01-99-01

BASTILLE : IMM. 1980 2-3 p. + balcon. 1 485 000 AIM : 01-53-01-99-01

12, PLACE DE LA BASTILLE
La cour Damoye, voie privée, charme, calme. Rénovation de qualité. Du studio au 5 pièces
01-43-14-67-52

PARIS 12e

QUAI DE LA RAPÉE 2 p. 49 m², bon état. 790 000 AIM : 01-53-01-99-01

PARIS 14e

R. Boulard, bel imm. pierre Ravissant 4 p. 78 m², 5e, balc. 1 140 000 + rente 3 520/mois LITTRÉ 01-45-44-44-45

Près Montparn., 1er ét., imm. 1989, 2 p. 50 m², poss. park. 920 000 F. 01-47-89-53-13 ou 06-09-51-34-46

PARIS 15e

VILLA R.-LINDET
Imm. bourgeois 2-3 p. 72 m² env., salon s. à mang., chbre, asc. Dble expos. 1 250 000 F AGT 01-42-78-10-20

JAVEL, b. 3-pces 95 m² Imm. 1930 répertorié, soleil, beau volume. 1 840 000 F DPI 01-40-49-09-09

PARIS 16e

JARDINS DU RANELAGH Superbe environnement Beau 210 m², plan parfait 3 chbres balc., servs, park.
PATRICK RANDI Tél. : 01-45-55-22-00

PARIS 18e

ABBESSES 2 P.
Sud. 2e étage. 900 000 F X'IMMO 01-40-25-07-05

92 Hauts-de-Seine

ILE DE LA JATTE
Ds petit imm. 1990 gd stand. 3-4 p. occupé 110 m² + balc. 17 m², séj. s/Seine Chbres sur allée piétonne Double box. 2 190 000 F AD VALOREM 01-56-59-77-77

94 Val-de-Marne

A vdre F5 duplex, 105 m² ds résid. calme, bord de Marne, Créteil. Entr., séj., cuis., chbre av. s. de dche, WC séparés. A l'étage : 4 chbres dt 1 avec mezzanine, s. de bs, WC, nombx rangem. Gar. dble. Proxim. métro, RER, bus, TVM, école, coll., lyc. 1 150 000 F Tél. : 01-48-99-47-67

St-Maur, RER, living dble, 3 chbres, jard., privatif. 1 450 000 F - 01-53-92-25-39

VINCENNES BOIS
5' RER
DUPLEX
2 pièces possible LE PPTAIRE 01-42-65-11-66

VINCENNES CENTRE, atelier original aménagé, 130 m2, séj., 2 chbres, verdure, 2 400 000 F. IP 01-48-83-32-88

95 Val-d'Oise

STUDIO 95
Enghien-les-Bains,
1er ét., près gare, entr., cuis. éq., s. de bs, ch. chff. cent. indiv. + cave. 330 000 F. TÉL. : 01-39-74-37-85

Étranger

Barcelone plein centre, ancien palais du XIXe, 996 m2. Prix : 7 500 000 F. Tél. : 34-93-494-96-70 Fax : 34-93-321-11-08

MAISONS

Région parisienne

LOUVECIENNES. Maison récente 180 m². Gd séj., cheminée, 4 chbres, s. de bs + 3 salles de dche. Jard. 1 000 m², ss-sol total. 3 650 000 F. Particulier : 01-39-18-21-76

PROXIM. FORÊT DE LYONS Mais. en parf. état 250 m² habit. sur terrain de 1 715 m² R.-de-ch. : hall d'entrée, cuis., séj., salon, bur., chbre, office, s. de bs, WC 1er ét. : 1 chbre, 1 dortoir divs., s. d'eau, WC, grenier, cave, gar., chauff. électr., volets et portail électrif. programmables. Px : 900 000 F Agence générale immobilière Tél. : 02-35-90-03-66

LONGJUMEAU. Particulier vend maison bourgeoise de charme, centre-ville, 200 m² (dt 40 m² à rénover) : séj. 40 m², plus 6 pces, cuis., s. de bs, WC, chauff. centr., jard. intér. 80 m². Peut être divisé en 2 appart. et/ou studio. Possibilité profess. libér. 1 200 000 F. Tél. : 01-64-48-95-90

ROCHEFORT EN YVELINES
(30' de Paris, A 10) Maison anc. 200 m², au cœur du village. Salon 50 m² 3 chbres + atelier d'artiste Cuis. campagn., jard. ensol. état impeccable, tout conf., équitation, golf (proche forêt) Prix : 1 850 000 F Tél. : 01-47-45-26-43

PROPRIÉTÉS

Région parisienne

Architecte vd MANOIR XIIe s. 35 km sud-est Paris Entièrement restauré. 5 ha + dépend. Poss. réception. Px : 5,6 MF. T. : 01-64-07-66-66

Province

MORBIHAN SUD
Vue exceptionnelle « Maison pied dans l'eau » Surf. hab. 175 m² env. + dépend. 1 995 000 F AGENCE IMMOBILIÈRE L'AMIRAUTÉ Tél. : 02-97-55-83-97

BLÉRÉ : 30 km de Tours Vd maison, T4, av. cave, chauff. fuel, cuis. aménagée, chem., jard. 339 000 F. 05-49-91-33-79

BRETAGNE (POINTE DU RAZ) Maison de pêcheurs aménagée avec vue sur océan, séj., cuis., 3 chbres, 2 s. de bs, véranda cour, jard. dépend. 5,4 ares. 480 000 F 02-99-39-61-00 - 02-99-87-51-24

LANDES, 20' OCÉAN 45' Bordeaux, 1 km A10 Mais. de maître 1900, chauff. centr., sans trav. 350 m² hab. Dépend. 66 m² hab., ds parc arboré 1 ha. Px : 1,5 MF Tél. : 05-58-90-97-61 hb

STE-GENEVIÈVE (45) 120 km Paris, 3 800 m² arborés Ferme rénovée, bord d'eau 160 m² habit. R.-de-ch. : séj. 54 m² + chem., cuis. (poutres, chem.), bains, WC, chbre, remise 1er ét. : 3 chbres, dche, WC. Px : 1 MF Tél. : 01-46-64-46-92 ou 02-38-92-50-68

GORDES LUBÉRON Maison provençale 160 m² Terrain boisé 4 000 m² Piscine 6 x 12. Px : 2 MF Tél. : 06-85-77-12-12

ILE D'ARZ, golfe du Morbihan Mais. 1991, terr. 650 m² S. de séj., 3 chbres, cuis. équip. + 2 s. de bs, gar. Px : 1,250 MF. Tél. : 02-97-44-30-64

PROCHE CANNES, parc 4 ha Villa 715 m², 2 pisc., 9 s. de bs, asc., toit, terrasse, jard., vue 360°, possib. constr. 18 appts. Px : 5,9 MF. T. : 04-93-40-75-56

LE TOUQUET. Forêt. Poss. résid. princip. Villa 240 m² env., 4 chbres, cuis. équipée, gar., 2 voit. Terrain 1 400 m² 2 MF - T. : 03-27-79-97-44

110 km sud de Paris Pptaire cède mais. anc. Séj. cathédrale, bibliothèque Gde cuis., 4 chbres, calme Mais. d'amis, prox. forêt domaniale, golf, pisc., tennis. Gare SNCF : 10 km. Jard. arboré. T. : 02-38-92-12-79

VAUCLUSE, SUPERBE BASTIDE 1 000 m², cour int., vignes AOC Vue spectaculaire Ventoux 2 950 000 F. Idéal ch. d'hôte Propriét. : 04-90-28-88-55

ACHATS

APPARTEMENTS

CABINET KESSLER
78 Ch.-Elysées Paris 75008 Recherche de toute urgence Beaux appts de standing Petites et gdes superficies Evaluation grat. s/demande 01-46-22-03-80 - 53-77-67-09

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS. Paiement comptant chez notaire. 01-48-73-48-07

L'IMMOBILIER INTERNATIONAL Rech. villas, propriétés appts, châteaux pour sa clientèle acheteurs Tél. : 05-62-22-94-60

LOCATIONS

OFFRES VIDES

Paris Rég. parisienne

F.-ROOSEVELT 200 m² SUPERBE triple récept. 3 chbres, 3,50 m h. s/plafond, 18 000 + ch. 01-44-94-04-40

BASTILLE, 3 P, 65 m², récent stand., 3e ét., park., calme. RGI : 01-43-26-66-57

MADELEINE LUXUEUX 2 P meublé équipé, 7 000 et Beau 3 P., 82 m², 8 105 + ch. Valmont – 01-44-94-04-40

ETUDE LAFFITTE
01-40-45-76-11
LES JARDINS LECOURBE
179, R. LECOURBE
EN LOCATION Sans commission d'agence Disponible immédiatement
RÉSIDENCE NEUVE
2-3 et 4 P. TERRASSE
SUR PLACE
6 jrs/7, 10 h à 19 h

PARIS, BAC 7e, bail mixte, 25 000 F HT/HC dispo. 01/07, imm. p.d.t. anc. de std., 225 m², 7 p., ref. neuf., ch. ind. Tél. : 01-40-26-11-84

Cambronne 15e, studio 35 m², 9e ét., asc., park. 2 volt. 4 497 F cc. Tél. : 01-47-89-53-13 ou 06-09-51-34-46

NEUILLY, bd Bineau, studio 21 m², bon ét., bel imm. réc., 1er ét. s/jard., entrée, séj., sdb, WC, chauff. cent., eau ch. par imm., gardien, Digicode. 420 000 F - 01-45-04-85-96

HAUTS-DE-SEINE, ANTONY Prox. ligne RER B, ds pet. imm. stand., appt 115 m², entrée, cuis. équip., séj. dble av. balc., 3 chbres, s. de bs, s. de dche, 2 WC, grande buanderie, jard. priv. avec terr., box. Libre de suite. Px : 8 200 F/ms h. charges, sans honoraires Tél. : 01-45-42-74-53

Étranger

5 km ALICANTE, 300 m mer Loue à l'année villa, séjour avec chem., cuis. amén., terr. couv., 1 ét. : 3 ch., sdb, ter. 450 m², terrain arboré. Tél. : 00-34-65-65-21-36 00-908-46-46-92

OFFRES MEUBLÉES

Province

TOULOUSE CENTRE loue bel appt meublé, clair, 200 m² 7 p., 2 s. de bs, interph., 2e ét., cuis. équipée. 8 000 F/ms c.c. 05-59-27-29-76 ou 06-03-57-14-56

Nous proposons Coupe du monde 98 loc. appt 2 ou 4 pers. St-Etienne (Loire, 42), 3 h TGV Paris-Marseille, 1 h avion. 04-77-41-59-59 - 04-77-53-38-70

AGENDA

VINS

Direct. producteur un vin à découvrir
MONTLOUIS S/LOIRE A.O.C.
Vin blanc sec, demi-sec, moelleux. Méthode champenoise Plus. millésimes dispon. Tarifs sur demande L. CHAPEAU 15, rue des Aitres Husseau 37270 Montlouis-sur-Loire Tél. : 02-47-50-80-64

VACANCES LOISIRS TOURISME

CORSE, loue près Bastia, à « La Marana », espaces verts, près plage, vaste studio équipé, trois couchages. Gde terr. + jard. privatif. Juin, juillet, septembre Tél. : 04-95-33-61-31 02-37-31-16-22

Vacances scolaires

HOME D'ENFANTS JURA
(900 m altitude près frontière suisse)
Agrément Jeunesse et Sports Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme XVIIe, confortablement rénovée 2 ou 3 enfts par ch. av. sdb, WC Située au milieu des pâturages et forêts
Accueil volont. limité à 15 enfts Idéal en cas de 1re séparation Ambiance familiale et chaleur Possibilité accompag. depuis Paris en TGV
Activités : VTT, jeux collect., peint. s/bois, tennis, poney, init. échecs et théâtre, fabrication du pain Tél. : 03-81-38-12-51

STAGES

OISE
L'anglais à Oxford · L'anglais à Cambridge · L'allemand à Heidelberg · L'anglais à Bristol · L'anglais aux USA
OISE est l'organisme de formation fondé à Oxford spécialisé dans les stages intensifs de langues. Selon l'école, les stages s'adressent aux adultes, étudiants, lycéens ou collégiens. Logement en famille, voyage et loisirs.
Informations et inscriptions en France : Bordeaux 05 57 92 34 12 • Lille 03 20 40 28 38 • Lyon 04 78 24 60 74 Paris 01 44 19 66 66 • Rennes 02 99 79 78 44 • Alsace 03 88 45 38 00

IMMOBILIER

NEUF ET RÉSIDENTIEL

PARIS

3e arrondissement

Le Clos Ste Elisabeth
3, rue Sainte-Elisabeth
75003 Paris

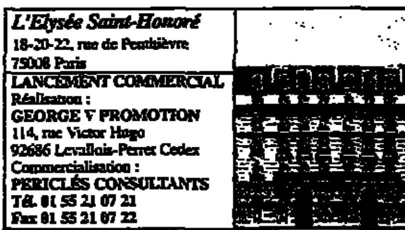
Réalisation :
TRANSIMMEUBLES
Commercialisation :
TRANSIMMEUBLES CONSEIL
Tél. 01 47 03 48 63

Au centre de Paris

Dans un quartier commerçant, bien desservi en transport en commun. Un immeuble neuf de 6 étages respectant les façades pierre de taille de la rue. Appartements traversant sur rue et jardin.
11 appartements : studio, 2/3 pièces et 4/5 pièces.
A partir de 20 000 F le m²
Parking : 150 000 F
Boxe : 180 000 F
Livraison juin 1999

8e arrondissement

L'Elysée Saint-Honoré
18-20-22, rue de Penthièvre
75008 Paris
LANCEMENT COMMERCIAL
Réalisation :
GEORGE V PROMOTION
114, rue Victor Hugo
92686 Levallois-Perret Cedex
Commercialisation :
PERICLÈS CONSULTANTS
Tél. 01 55 21 07 21
Fax 01 55 21 07 22



A 50 mètres de l'avenue Matignon en plein cœur du VIIIe

Magnifique ensemble de deux immeubles aux façades centenaires autour d'un vaste jardin intérieur.
Luxueux appartements et duplex du studio au 6 pièces
Possibilité d'amortissement Périssol
Livraison 4ème trimestre 1999
Tél. 01 55 21 07 21



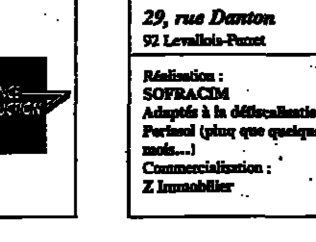
14, rue de l'Arcade
75008 Paris

Réalisation
FRANCE CONSTRUCTION
Groupe Bouygues Immobilier

Tél. 01 46 03 22 00
7 jours/7, de 9 h à 19 h.

Une rénovation dans le quartier de la Madeleine

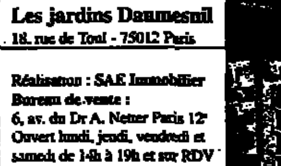
Total 25 appartements. Plus que 3 disponibles.
France construction 1er promoteur certifié assurance qualité ISO 9001 vous propose de superbes 2 pièces, dans une rénovation de prestige et un local à usage d'habitation et commercial. Tout le charme de l'ancien allié au confort du neuf. *Métro, RER,* commerces à proximité.
Appelez dès maintenant le 01 46 03 22 00
7 jours sur 7 de 9h à 19h.

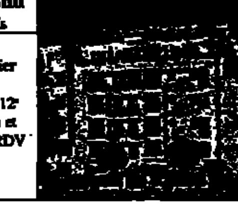


12e arrondissement

Les jardins Daumesnil
18, rue de Toul - 75012 Paris

Réalisation : SAE Immobilier
Bureau de vente :
6, av. du Dr A. Netter Paris 12e
Ouvert lundi, jeudi, vendredi et samedi de 14h à 19h et sur RDV
Tél. 01 53 33 04 24
ou 01 48 25 55 00





***A 600 M DU BOIS DE VINCENNES,* DU STUDIO AU 5 PIÈCES DUPLEX**

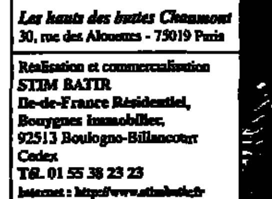
Dans une petite rue calme, proche du métro Daumesnil, SAE Immobilier réalise une petite résidence, sur jardins de 29 appartements. Un emplacement exceptionnel à deux pas du Bois de Vincennes, de la Coulée Verte et de tous les commerce. Balcons, terrasses et jardins privatifs. Prestations de qualité, caves et parkings. Livraison 4ème trimestre 98.
3 pièces 74 m² + terrasse 35m² : 1 630 000F hors parking ;
4 pièces 89 m² + balcon : 1 980 000F hors parking.
Idéal Périssol.
Renseignements et vente : 01 53 33 04 24



19e arrondissement

Les hauts des buttes Chaumont
30, rue des Alouettes - 75019 Paris

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
92513 Boulogne-Billancourt Cedex
Tél. 01 55 38 23 23
Internet : http://www.stimbatir.fr



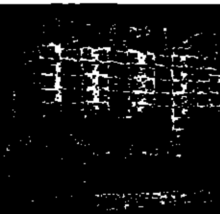


A l'orée du Parc des Buttes Chaumont, STIM BATIR propose une résidence de standing.
Appartements du studio au 5 pièces avec terrasses ou balcons. Belle architecture. Prix attractifs.
Exemples de prix :
studio : 29 m² : 650 000 F parking inclus, (lot n°1)
2 pièces : 41 m² : 900 000 F parking inclus. (lot n°9)
4 pièces : 89 m² : 1 820 000 F parking inclus. (lot n°30)
Bureau de vente : 30, rue des Alouettes - ouvert tous les jours de 14h à 19h, samedi et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h.
Tél. 01 42 02 53 02 ou 01 42 02 53 04



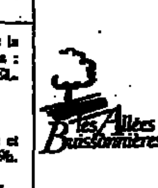
Les Allées Buissonnières
Parc des musiciens
rue Adolphe Mille - 75019 Paris
NOUVEAU PROGRAMME

Réalisation : SOFERIM
Commercialisation
ASTEAM CONSEIL
9, rue Vignon 75008 Paris
Tél. 01 47 42 13 12



A 200 m du métro Porte de Pantin

Face à 55 ha de Parc au Bord de l'eau, à l'orée de la Cité de la Musique, 2 immeubles de charme aux prestations luxueuses : parquet, chauffage gaz, terrasses et balcons. GAZ ET QUALITEL.
Du studio au 6 pièces. 50 appartements de disponibles.
A partir de 17 500 F le m² hors parking
Amortissement Périssol
Bureau de vente sur place ouvert : lundi, jeudi, vendredi et dimanche de 14h à 19h et samedi de 10h à 13h et de 14h30 à 19h.
Rue Adolphe Mille, 75019 Paris. Tél. 01 42 45 17 59.

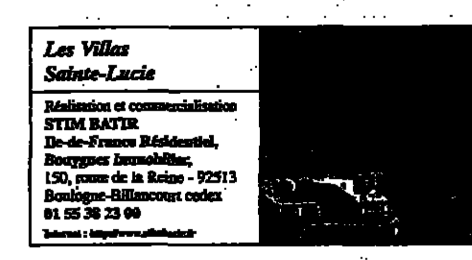


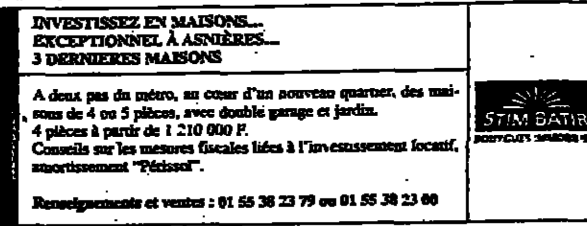
RÉGION PARISIENNE

92 Asnières

Les Villas Sainte-Lucie

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel,
Bouygues Immobilier,
150, route de la Reine - 92513
Boulogne-Billancourt cedex
01 55 38 23 00
Internet : http://www.stimbatir.fr





INVESTISSEZ EN MAISONS... EXCEPTIONNEL À ASNIÈRES... 3 DERNIERES MAISONS

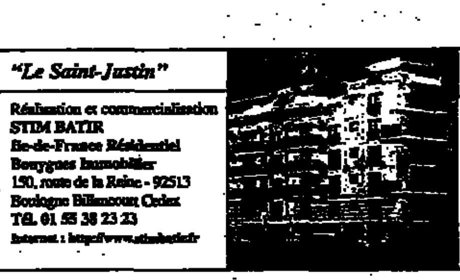
A deux pas du métro, au cœur d'un nouveau quartier, des maisons de 4 ou 5 pièces, avec double garage et jardin.
4 pièces à partir de 1 210 000 F.
Conseils sur les mesures fiscales liées à l'investissement locatif, amortissement "Périssol".

Renseignements et ventes : 01 55 38 23 79 ou 01 55 38 23 00

92 Levallois-Perret

"Le Saint-Justin"

Réalisation et commercialisation
STIM BATIR
Ile-de-France Résidentiel
Bouygues Immobilier
150, route de la Reine - 92513
Boulogne Billancourt Cedex
Tél. 01 55 38 23 23
Internet : http://www.stimbatir.fr

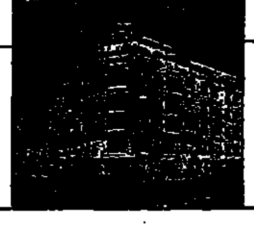


DES APPARTEMENTS DE STANDING DISPONIBLES IMMÉDIATEMENT

En plein centre ville, tout près de l'Hôtel de Ville, à 2 pas du métro Anatole France, un immeuble aux prestations de qualité. Façade pierres agrafées.
Exemples de prix (parking inclus) : studio à partir de 575 000 F ; 2 pièces : 1 195 000 F ; 3 pièces : 1 330 000 F ; 4 pièces à partir de 1 805 000 F.
Bureau de vente : 80-88, rue J. Guesde - angle rue P. Brossolette à Levallois, ouvert lundi, jeudi et vendredi de 14h à 19h. samedi, dimanche et jours fériés de 10h à 12h et de 14h à 19h.
Tél. : 01 47 31 46 33 ou 01 55 38 23 23

29, rue Danton
92 Levallois-Perret

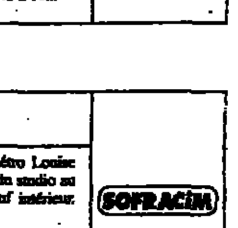
Réalisation :
SOFRACIM
Adaptés à la défiscalisation Perissol (plus que quelques mois...)
Commercialisation :
Z Immobilier



**Du studio au 5 pièces duplex.
Travaux en cours.**

Aux portes de Paris et de Neuilly, à 100 m du métro Louise Michel, une très belle résidence de 28 appartements du studio au 5 pièces duplex. Prestations de qualité. Jardin privatif intérieur. Balcons et grandes terrasses. Caves et parkings.

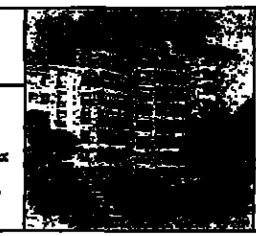
Bureau de Vente : 30, rue Danton ouvert tous les jours de 14h à 19h, sauf mardi et mercredi.
Tél. 01 47 57 74 75 ou 01 42 25 15 55



92 Puteaux

Le Magellan
31/33, rue de Roque de Fillol
Puteaux

Commercialisation
SINVIM
11, rue Louis-Philippe
92523 Neuilly-sur-Seine Cedex
Du lundi au vendredi,
de 9h30 à 13h et de 14h à 18h
Tél. : 01 41 92 55 55



LANCEMENT

Dans un quartier tranquille, proche du centre ville, une résidence de 23 logements, du studio au 4 pièces, prolongée par d'agréables espaces verts. La plupart des appartements disposent de balcons, loggias ou terrasses.
Bureau de vente sur place ouvert tous les jours week end compris (sauf mardi, mercredi) de 11h à 13h et de 14h à 19h, lundi ouverture à 14h.
Tél. : 01 49 01 02 85.

92 Vanves

Le Montaigne
49, rue Jean Bleuzen
92 Vanves

Réalisation :
SOFRACIM
Adaptés à la défiscalisation Perissol (plus que quelques mois...)
Commercialisation :
Z Immobilier



**Du studio au 5 pièces.
A partir de 16 000 F le m².
Lancement des travaux.**

A *deux pas de Paris, dans le meilleur de Vanves,* le confort d'un bel immeuble classique doté de belles prestations.
Livraison fin 1998.

Bureau de Vente sur place : ouvert tous les jours de 14h à 19h, sauf mardi et mercredi.
Tél. 01 46 38 02 50

PROVINCE

74 Haute Savoie

Produit rare
FORTE DEMANDE LOCATIVE

Réalisation et commercialisation
FOURNY S.A.
44 bis, rue Pasquier
75008 Paris
Tél. 01 42 93 03 36

**PERISSOL LE PLAISIR EN PLUS...
... entre MÈGÈVE et COMBLOUX**

Pour se constituer un patrimoine familial à court terme, en bénéficiant de l'amortissement Périssol.

Un chalet individuel de 2 200 000 F
Payé 1 000 000 F.*

Renseignements et vente : 01 42 93 03 36
* exemple : dont 500 000 F d'apport, taux marginal d'imposition 54%. (Conformément à la Loi du 12/04/96 et à la réglementation en vigueur).

